TRENTE-HUITIÈME ANNÉE — N° 11 271 DERNIÈRE ÉDITION SAMEDI 25 AVRIL 1981

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : Jacques Fauvet

2,80 F

Algérie, 2 DA ; Maroc, 2,30 dir. ; Tunisie, 220 m. ; Allemagne, 1,40 DM ; Autriche, 14 sch. ; Belgique, 20 fr. ; Canada, $ 1,10 ; Côte-d'Ivoire, 265 F CFA ; Danemark, 6 kr. ; Espagne, 60 pes. ; G.-B., 35 p. ; Grèce, 40 dr. ; Iran, 125 ris. ; Irlande, 55 p. ; Italie, 800 L ; Liban, 325 p. ; Luxembourg, 20 f. ; Norvège, 4,25 kr. ; Pays-Bas, 1,50 fl. ; Portugal, 48 esc. Sénégal, 240 F CFA ; Suède, 4 kr. ; Suisse, 1,30 F ; E.-U., 95 cents ; Yougoslavie, 36 din.

Tarif des abonnements page 15

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
C. C. P. 4207-23 PARIS
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

Le chômage en Grande-Bretagne touche désormais 2,5 millions de personnes

LIRE PAGE 41

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

Coup d'arrêt nucléaire entre l'Inde et les États-Unis

Les Etats-Unis ont décidé de mettre un terme à la fourniture à l'Inde, dans le cadre d'un accord bilatéral signé en 1963 entre les deux pays, d'uranium enrichi pour la centrale de Tarapur, installée près de Bombay, avec l'assistance américaine, affirme le « Washington Post ». L'administration Reagan aurait fait part de cette décision — qui n'est pas confirmée officiellement à Washington, mais qui paraît acquise — la semaine dernière, au secrétaire général du ministère indien des affaires étrangères, M. Gonsalves.

L'argument avancé par le gouvernement républicain est qu'il n'est pas certain d'obtenir l'autorisation du Congrès pour que soient effectuées les livraisons de combustibles nucléaires, comme le prescrit le traité américano-indien.

Or, au moment où est connue la décision d'arrêter les fournitures, le président Reagan vient de demander au Congrès d'amender la loi américaine sur la non-prolifération nucléaire interdisant la coopération avec les pays poursuivant un programme atomique pouvant avoir des fins militaires. Et il le fait afin de permettre notamment des livraisons d'armements au Pakistan — adversaire depuis plus de trente ans de l'Inde en Asie méridionale — pour renforcer la position d'un pays affaibli depuis l'invasion de l'Afghanistan par l'U.R.S.S. Or l'intention est prêtée au Pakistan de travailler à la fabrication d'une « bombe islamique ».

Sans doute l'administration Reagan cherche-t-elle à faire modifier la loi sur la non-prolifération nucléaire de telle sorte que ses dispositions puissent être appliquées avec plus de souplesse, non seulement à l'égard du Pakistan, mais aussi d'autres pays que les Etats-Unis entendent ménager ou qui ne sont pas, c'est le cas de l'Inde, signataires du traité international sur la non-prolifération. Dans ce cas, la décision prise vis-à-vis de l'Inde pourrait être révisée.

Mais cette décision pourrait avoir été prise à la lumière d'informations des services de renseignements selon lesquelles une activité inhabituelle aurait été notée sur le site, dans l'Etat du Rajasthan, où eut lieu, en mai 1974, la première explosion d'un engin atomique indien. Les dirigeants de New-Delhi ont, par le passé, laissé entendre que d'autres essais n'étaient pas exclus. Ils avaient également indiqué que leur pays pourrait disposer, sans l'autorisation dûment requise des Américains en vertu du traité bilatéral, des combustibles irradiés provenant de la centrale de Tarapur. Et ils viennent de confirmer qu'ils procédaient actuellement à des essais de retraitement de déchets qui pourraient provenir de l'usine de Tarapur, opération conduisant à la production de plutonium pouvant avoir un usage militaire.

Le fonctionnement de la centrale de Tarapur pouvant être gravement affecté par une rupture des approvisionnements en combustible, on comprend que les Indiens n'aient pas, pour le moment, dramatisé les informations en provenance de Washington. Il est évident qu'ils ne souhaitent pas engager le fer avec l'administration Reagan et ont tout à gagner à chercher à poursuivre le dialogue.

L'Inde, pour parer à toute défaillance américaine, cherche à s'appuyer à la fois sur ses propres efforts et sur la coopération avec d'autres partenaires occidentaux, notamment la France, plutôt que se placer entre les mains de l'U.R.S.S., qui, depuis longtemps, voudrait être mêlée de près à ce programme nucléaire.

La fin de la campagne pour le premier tour

• Les giscardiens se préoccupent des retrouvailles de la majorité
• Les socialistes mettent l'accent sur ce qu'ils feraient au pouvoir

MM. Giscard d'Estaing et Mitterrand préparent déjà la campagne du second tour : meetings, affiches, thèmes, face-à-face éventuels (le président sortant en envisage deux). La campagne du premier tour ne devait s'achever pourtant que vendredi 24 avril à minuit, après que chacun des dix candidats se fut exprimé pendant cinq minutes à la radio et à la télévision et après d'ultimes meetings : à Chamalières, commune de la banlieue de Clermont-Ferrand dont il fut le maire, pour M. Giscard d'Estaing, à Clermont-Ferrand même pour M. Chirac, à Toulouse pour M. Mitterrand.

Le candidat socialiste explique dans ses réunions, notamment jeudi soir à Marseille, ce qu'il va faire après son élection et les giscardiens se préoccupent des retrouvailles de la majorité. A la veille du scrutin du premier tour, les attaques sont devenues plus dures, notamment celles de certains « petits candidats » à l'égard des « grands ».

Après avoir publié des entretiens avec six des dix candidats à l'élection présidentielle, M. Debré (27 septembre 1980), Mme Bouchardeau (10 décembre 1980), Mlle Laguiller (19-20 avril 1981), M. Crépeau (21 avril), Mme Garaud (23 avril) et M. Lalonde (24 avril), nous avions sollicité, pour clore la campagne électorale, les représentants des quatre grandes « familles » politiques.

MM. Valéry Giscard d'Estaing et Georges Marchais s'étant l'un et l'autre récusés, on lira ci-dessous les déclarations de MM. Chirac et Mitterrand.

(Lire page 15 l'article d'André Laurens.)

DEUX ENTRETIENS

M. JACQUES CHIRAC :
Mon objectif est de sortir la France de l'ornière dans laquelle elle se trouve

« M. Giscard d'Estaing, déplorant l'éventuelle absence de M. Mitterrand au second tour, semble redouter ou regretter de devoir dans cette hypothèse vous affronter. Vous, au contraire, vous semblez souhaiter cette éventualité. Comment expliquez-vous ces attitudes contradictoires ?

— Je n'ai pas très bien compris la position prise par M. Giscard d'Estaing, lorsqu'il a dit qu'il fallait que M. Mitterrand soit présent au second tour. Appelle-t-il ainsi, de façon implicite, à voter au premier tour plutôt pour M. Mitterrand que pour moi ?

» Je ne comprends pas très bien le but qu'il cherche à atteindre.

» J'observe, d'abord, qu'il n'appartient pas à un candidat de désigner celui qu'il souhaite avoir en face de lui au second tour ; cela c'est au suffrage universel à le décider.

» J'observe, ensuite, que la situation dans laquelle il n'y aurait pas de candidat socialiste, ou communiste, au second tour n'est pas nouvelle. En 1969, au deuxième tour, il y avait M. Poher et M. Pompidou. Et après tout, les choses se sont bien passées. M. Pompidou, que je sache, a été un président bien élu.

Propos recueillis par
ANDRÉ PASSERON.

(Lire la suite page 14.)

M. FRANÇOIS MITTERRAND :
En démocratie, il est plus efficace de changer la société par contrat que par décret

« La première partie de la campagne a été généralement perçue comme manquant d'entrain. La population a paru pour le moins circonspecte. A quoi attribuez-vous cette circonspection ?

— Ce n'est pas mon sentiment. Partout où je vais, je rencontre à la fois l'enthousiasme et la gravité. Celle-ci ne peut être confondue avec de la circonspection. Je crois plutôt que cette campagne a brisé cette chappe de plomb, nommée anesthésie, que le candidat sortant avait cru installer définitivement sur notre pays. Ou, si je peux m'exprimer autrement : « le charme est rompu ». Et chacun de se rendre compte qu'il est possible d'agir et de vivre autrement, que le chômage massif n'est pas fatal. C'est pourquoi, j'ai pris l'initiative de lancer la campagne par mes propositions sur l'emploi. Pour bien montrer, comme l'a encore souligné le professeur Jacques Ruffié lors de notre conférence sur une politique de la recherche, qu'une société se condamne elle-même au déclin et à l'inhumain, si elle n'est pas capable d'offrir une place à chacun dans la société, en assurant le droit au travail.

Propos recueillis par
JEAN-MARIE COLOMBANI.

(Lire la suite page 14.)

Les résultats complets du premier tour seront publiés dans « le Monde » daté 28 avril

département par département et dans les villes principales avec les rappels des élections de 1974 (présidentielle) 1978 (législatives) et 1979 (européennes)

« Le Monde de l'économie » paraîtra exceptionnellement dans notre numéro daté dimanche 26 - lundi 27 avril

Un État moins « parisien » ?

S'il y a un point sur lequel les dix candidats à l'Elysée sont, globalement, d'accord, c'est bien la nécessaire réforme de l'Etat. MM. Pierre Mauroy et Michel Rocard ont dit avec chaleur, jeudi soir à la télévision, quels espoirs les socialistes mettaient dans la décentralisation, et M. Marchais — ce qui est à noter — a déclaré : « Ce qu'il faut, c'est la liberté, la démocratie, la décentralisation, et la parole aux travailleurs. Autrement dit : l'autogestion. »

Avant eux, M. Giscard d'Estaing avait parlé d'un référendum pour sanctionner le choix entre département et région, et M. Chirac a promis le lancement d'une réforme régionale pour septembre 1981.

De leurs bureaux parisiens, ministres et hauts fonctionnaires des administrations centrales décident, contrôlent, approuvent ou bloquent les dossiers et les initiatives.

S'enferrant dans l'accessoire, l'Etat impotent parce qu'omnipotent néglige souvent l'essentiel. Et la règle confine au cocasse lorsque l'on songe qu'il faut un décret signé à Paris par MM. Raymond Barre et Michel d'Ornano, en personne, pour décider la suppression de l'abattoir municipal de Mirepoix dans l'Ariège... « Un Etat en béton », suivant la formule-choc de M. Crépeau.

Ce qui apparaît nouveau, c'est qu'en 1981 la réforme de l'Etat n'a de sens que dans et par une décentralisation des pouvoirs et une redistribution des responsabilités, afin de mieux s'attaquer aux difficultés sociales et économiques. On ne réclame pas la décentralisation pour des motifs seulement idéologiques, mais parce qu'elle apparaît, pratiquement, comme le seul moyen de faire reculer le chômage, utiliser efficacement l'épargne locale, investir dans les meilleurs créneaux, renforcer la compétitivité des entreprises et organiser un cadre de vie acceptable.

Toute la difficulté vient du fait que pour rétablir l'équilibre et la solidarité entre régions aux chances inégales, il faut aussi un Etat qui fasse preuve d'autorité. Car la célèbre formule des premiers révolutionnaires n'a jamais été aussi actuelle : « Si l'Etat est fort, il nous écrase, s'il est faible, nous périssons. »

AU JOUR LE JOUR

ALTER EGO

M. Giscard d'Estaing s'indigne de ce que des candidats puissent critiquer le président.

Bien qu'étant en campagne électorale, le citoyen-candidat, lui, n'a jamais eu de mots désobligeants à l'égard du chef de l'Etat : il a certes manifesté des regrets devant certains résultats du septennat passé, mais toujours avec respect et dignité ; il a également promis qu'il ferait mieux que le président sortant, mais en gardant le sens de la mesure. Alors — se demande-t-il — pourquoi les autres n'en font-ils pas autant ?

BERNARD BRIS.

LA POLOGNE SOUS SURVEILLANCE

Moscou ne demande plus à Varsovie de « renverser le cours des événements »

M. Souslov, membre influent du bureau politique soviétique, qui s'est rendu, jeudi 23 avril, à Varsovie, a sans doute fixé aux dirigeants polonais les nouvelles limites à ne pas franchir dans le processus de renouveau. Contrairement au communiqué publié en mars dernier, à Moscou, lors des derniers entretiens soviéto-polonais, le texte diffusé jeudi soir ne demande plus aux dirigeants polonais de « renverser le cours des événements ».

A Washington, d'autre part, l'administration s'apprête à annoncer la levée de l'embargo sur les livraisons de céréales à l'U.R.S.S. décrété au lendemain de l'invasion de l'Afghanistan.

De notre correspondant en Europe centrale
BERNARD GUETTA

Vienne. — La visite éclair de M. Souslov à Varsovie s'est conclue sur un communiqué plus modéré que celui qui avait suivi les derniers entretiens entre les dirigeants polonais et soviétiques le 4 mars à Moscou. Il n'est pas question cette fois-ci de « *renverser le cours des événements* » ni d'« *assainir radicalement la situation* ». Les menaces qui pèseraient sur le régime polonais sont évoquées en des termes moins dramatiques, puisque l'« *anarchie* » qu'il fallait « *surmonter complètement* » hier n'est plus que l'objectif — « *à contrecarrer* » — des groupes oppositionnels. Le communiqué, enfin, fait état, citant la partie polonaise, des déviations du socialisme à l'origine de la crise, qui n'apparaît plus comme le simple fruit d'un quelconque complot impérialiste et contre-révolutionnaire. Ce pourrait être là une prudente manière d'admettre que des changements sont nécessaires.

Cette approche moins martiale des dirigeants soviétiques est d'autant plus notable que leur volonté de normalisation a semblé, ces dernières semaines, se teinter d'un certain réalisme. Après que leur éclat de mars, suivi des violences de Bydgoscz, eut failli les placer devant une grève générale illimitée, il n'est pas impossible qu'on ait pris conscience au Kremlin que le « renversement » de la situation n'était pas seulement affaire d'autorité, mais mais aussi de temps et d'habileté.

Il est significatif, en tout cas, premièrement, que le chef du gouvernement ait pu décider tout de suite de mettre en train une négociation globale avec Solidarité à travers laquelle il espère associer le syndicat à la responsabilité de sa politique, et l'intégrer donc au régime ; deuxièmement, que cette démarche ait été accompagnée d'un relatif adoucissement des commentaires de la presse soviétique indiquant que le crédit de MM. Kania et Jaruzelski est pour l'instant consolidé.

(Lire la suite page 3.)

RADIO ET TÉLÉVISION

Les candidats et le monopole

TF 1 et France-Inter, Antenne 2 et Europe 1. On pouvait craindre pour ces deux nuits de l'élection que, troisième couple, FR 3 ne fît du charme à R.T.L., mais FR 3 restera vieille fille avec son film de 20 h. 30, et R.T.L., seule dans la nuit, se réveillera aux côtés d'Antenne 2, volage aux petites heures. Tandis que, périphériques ou nationaux, les médias annoncent avec fracas leurs accouplements magnifiques, les radios dites libres sont, à tour de bras, saisies par les forces de l'ordre, l'Etat guerroie en Andorre pour qu'une Radio-Sud ne sorte pas de son giron, en Italie pour qu'une Radio K ne vienne pas marcher sur les plates-bandes de R.-M.-C., dernière de ses filles aînées. Dire, comme on l'a entendu, que le monopole vole en éclats sous ces agacements locaux paraît ainsi relever d'un singulier optimisme.

Jamais le monopole, au sens large et non plus seulement légal, n'a été aussi puissant, jamais la liberté de l'information ne s'est trouvée aussi surveillée — d'autres disent bafouée — comme en témoigne la dernière punition infligée par le président-candidat à Radio-Luxembourg.

Le vieux problème du monopole qu'on pouvait estimer nécessaire pour éviter la mainmise de l'argent sur les ondes, via les radios commerciales, a fait long feu. Le pouvoir en place depuis sept ans a montré clairement comment il comprenait la loi de 1974, et comment on pouvait passer d'un monopole d'Etat à un monopole de l'Etat.

FRÉDÉRIC ÉDELMANN.

(Lire la suite page 8.)





Le Monde

idées

LES JEUNES ET LA CAMPAGNE

Et les jeunes, *dont beaucoup, dimanche,* vont voter pour la première fois, que pensent-ils des élections ? Marcel Canetti, au nom des enfants, voudrait qu'on vote d'abord pour la paix. Et Charles Condamines *d'évoquer à ce propos* la « clameur » des peuples pauvres, à laquelle aucun candidat ne paraît porter attention. Pierre Henry et Christian Silianoff de leur côté croient que c'est à l'élaboration d'une *réponse européenne* aux problèmes planétaires que devraient pousser les jeunes. Mais pour Gabriel Matzneff le « vote des jeunes » est en fin de compte une plaisanterie, puisque, aussi bien, il n'y a *que des cas particuliers.*

L'autre clameur

par CHARLES CONDAMINES (*)

SI l'Etat français aide les pays en voie de développement, c'est d'abord pour garantir les intérêts politiques et économiques *de la France* : telle est du moins l'opinion de 55 % des Français (1). On le sait, cette aide est le plus souvent liée et bilatérale. Elle n'est que rarement *allouée aux pays les plus* pauvres. En outre, son montant inclut les efforts accomplis en faveur des DOM-TOM (soit plus de 40 % du total). Et même ainsi abusivement gonflée, l'aide publique de la France au développement n'atteint pas le 0,7 % du *P.N.B. si souvent promis* par la plupart des pays riches, dont le nôtre, et vainement réclamé par les représentants du Sud. Sur ce point, les engagements pris par Valéry Giscard d'Estaing (discours à l'Ecole polytechnique, 28 octobre 1975) n'ont pas été tenus. *Bien sûr, on pourra invoquer* la crise économique, la « rançon pétrolière » ou même les piètres performances réalisées sur ce chapitre par les pays de l'Est. Mais sont-ce là de véritables *excuses* ? En tout cas, la comparaison avec d'autres pays européens n'est pas le plus souvent à l'avantage de la France.

L'aide privée comprend les *dons effectués* par les diverses organisations de coopération internationale (Comité catholique contre la *faim et pour le développement*, Frères des hommes... etc.). En 1979, chaque Français a donné en moyenne moins de 2 F pour les quelque huit cents millions de miséreux qui, selon *la* Banque mondiale, disposent de moins de 30 F par mois pour ne *pas mourir subitement.*

Les Hollandais ou les Belges ont été dix fois plus généreux. Malgré la crise, de 1970 à 1978, les dons des organismes privés ont fortement augmenté : + 260 % en France ; + 800 % aux Pays-Bas. Rappelons que ce pays est aussi, avec la Norvège et la Suède, l'un des rares pays occidentaux à tenir ses promesses en ce qui concerne le montant de son aide publique.

Pour excuser leur manque de courage, certains *hommes* politiques invoquent parfois l'ignorance et l'incompréhension de l'opinion publique. La conséquence à tirer de ce genre d'observation *serait d'encourager les* associations privées qui se proposent justement d'agir au niveau *de l'opinion publique.*

Les mythes tiers-mondistes

Aux Pays-Bas, « *les crédits alloués au Comité national pour l'information sur la coopération au développement, entièrement composé d'institutions et d'organismes non gouvernementaux, représentent plus du double du budget du département de l'information sur le développement du ministère des affaires étrangères* » (2). Dans ce pays, *par le* biais du système des cofinancements, lorqu'une association privée dépense 2 francs pour un projet dans le tiers-monde, l'Etat double la mise. En France, l'Etat préfère gérer tout seul l'argent des citoyens : sa participation aux opérations de cofinancement avec les organisations non gouvernementales (ONG) n'est que de 26 %, soit 24 *millions* de francs en 1980. Les quatre cinquièmes de ces concours publics ayant été attribués aux œuvres missionnaires.

La France est aussi l'un des rares *pays européens* où la définition d'un statut officiel pour les volontaires bénévoles (Sécurité sociale, allocation chômage, etc.) n'a pas encore abouti.

Ainsi, dans notre pays, les associations privées de coopération internationale, tout au moins *celles qui sont réellement associatives* (c'est-à-dire autre chose que des émanations des pouvoirs publics ou des superstructures qui ne représentent qu'elles-mêmes), sont logées à la même enseigne que les autres associations. Entre la mise sous tutelle plus ou moins déguisée et *la* méfiance ouverte, le chemin d'une collaboration entre les *citoyens organisés et l'Etat centralisateur* reste encore à trouver.

L'O.C.D.E. vient de recommander *aux gouvernements de « permettre aux ONG d'accéder régulièrement aux moyens de communication de masse dans les pays où la radio et la télévision sont sous contrôle de l'Etat...* ». Elle leur demande en outre de les associer « *à l'introduction de programmes d'éducation au développement dans les structures de l'éducation nationale et de la formation permanente...* ». Tout cela, les instances publiques doivent *le* faire, en acceptant que les ONG leur apportent un « *soutien critique* » et sans exiger un « *soutien inconditionnel* ». On ne peut que souhaiter que ces recommandations soient mises en œuvre.

Pour la majorité des Français, un gouvernement de gauche *n'aurait pas, vis-à-vis du* tiers-monde, une politique plus favorable que l'actuel (sondage déjà *cité*). S'il l'a *jamais* été, le socialisme n'est plus aujourd'hui automatiquement synonyme de *solidarité* internationale.

Les mythes tiers-mondistes se sont effondrés les uns après les autres... *De là à conclure que* ça ne valait pas la peine et que tout se vaut, il n'y a qu'un pas. A moins de s'enrôler dans les rangs de l'Internationale des droits de *l'homme* ou des brigades sanitaires. Entre les dogmes bétonnés aux accouchements monstrueux et la charité universelle, *saurons-nous trouver* la voie d'une efficacité convaincue et efficace ? Il le faut... Une chose en tout cas semble acquise : pour être pleinement pertinente, l'aide au tiers-monde doit prendre place parmi nos préoccupations stratégiques.

Il ne s'agit pas d'ajouter un chapitre à un programme ou un paragraphe à un discours électoral. Les exigences formulées par le tiers-monde doivent être versées au processus d'élaboration *de chacune de nos politiques* (emploi, énergie, commerce, défense, agriculture...) et de nos décisions individuelles. Après tout, si le monde est ce qu'il est, c'est aussi parce que notre demande, notre organisation économique et notre façon de gouverner sont ce *qu'elles sont.* La C.E.E. *effectue* 38 % de ses échanges avec le tiers-monde. Jamais le tiers-monde n'a été aussi intensément présent dans notre vie... Jamais nous n'avons été aussi directement mêlés aux affaires du tiers-monde.

Et pourtant, à entendre les principaux candidats, la clameur Est-Ouest est la seule qui parvienne à percer *les* murs de notre Hexagone. L'autre clameur, celle du Sud, s'en trouve réduite au *silence. Jusques à quand ? Quand* elles ont été trop longtemps bâillonnées, les bouches *s'exaspèrent* et éclatent en vociférations et en menaces... Quand ils ont été trop longtemps effacés, les points d'exclamation deviennent des poings levés... Ce que la seule générosité *semble impuissante* à faire, la sagesse pourra-t-elle le réaliser ?

(*) Membre du secrétariat exécutif *Frères des hommes* international, auteur avec Jean-Yves Carfantan de *Qui a peur du tiers-monde ?* Seuil 1980.

(1) *Sondage IFOP-Frères des hommes. Le Monde* du 18 mai 1979.

(2) *O.C.D.E.-Collaboration entre les* organismes publics de coopération *pour le développement* et les organisations gouvernementales les *organisations* gouvernementales. Paris 1981.

Les délégués de classe

par GABRIEL MATZNEFF

« NOUS les jeunes » est une formule d'une irrémissible sottise. Dire « nous les jeunes » est aussi bête que de dire « nous les femmes », ou « nous les hommes de quarante ans », ou « nous les vieux ». Laissons le « nous » au roi de France et au pape de Rome. Dans la vie comme en littérature, seul le « je » est honnête, modeste, véridique.

« Les jeunes », ça n'existe pas. Un homme intelligent ne pense jamais aux « jeunes » ni à la « jeunesse ». Des concepts aussi vagues n'évoquent rien pour lui. En revanche, il pense avec tendresse et gravité à certains jeunes pour qui il a de l'amitié, ou de l'estime, ou de l'amour. Chacun ou chacune de ces jeunes le captive comme personne singulière, et non comme porte-parole d'un machin innombrable appelé « les jeunes ». Dans l'existence, ce qui importe, ce ne sont pas les étiquettes unanimes, ce sont les visages.

Un homme qui récapitule les entretiens qu'il a eus ces derniers mois avec des adolescents de l'un et l'autre sexe, se souvient de conversations sur les parents (inépuisable sujet), sur le bachot, sur Dieu, sur la pilule, sur le cinéma, sur la littérature, sur le carême pascal, sur le chômage, sur la diététique, sur les vacances, mais il ne se rappelle pas avoir parlé avec eux des élections présidentielles. Sans doute parce que les jeunes qu'il connaît, même ceux en âge de voter, sont peu sensibles aux charmes du suffrage universel, et pressentent là un jeu de dupes auquel ils ne se soucient guère de prendre part. Et puis, l'opinion d'une fille ou d'un garçon de dix-huit ans sur M. Chirac et M. Mitterrand a-t-elle une valeur spéciale ? A dix-huit ans comme à quarante, une preuve d'intelligence est de ne pas se croire obligé d'avoir une opinion sur tout et sur tous, et de pratiquer avec allégresse la suspension du jugement prônée par les pyrrhoniens.

Le « vote des jeunes » est une plaisanterie. Il n'y a que des cas particuliers. Un jeune végétarien votera volontiers pour M. Lalonde, défenseur de l'huile vierge et des poireaux non traités aux insecticides, mais s'il pense que la bombe atomique est nécessaire à la défense nationale, il hésitera à soutenir un adversaire juré de la force de frappe. Une jeune prosioniste serait prête à voter pour M. Mitterrand, grand ami de l'Etat d'Israël, mais, si elle est une fervente catholique, elle répugnera à envoyer à l'Elysée un homme qui passe pour rebelle aux enseignements de l'Eglise romaine sur la contraception, l'avortement et autres galipettes. Un jeune gaulliste, s'il est un libertin, sera partagé entre son enthousiasme pour M. Chirac et son hostilité aux positions obscurantistes du R.P.R. en ce qui touche les mœurs.

Que l'on ait dix-huit ou quarante ans, les seules élections amusantes sont celles où l'on peut voter pour soi-même. C'est une lycéenne de dix-huit ans qui me disait cette semaine, à propos de l'enquête de la revue Lire *sur le rayonnement des intellectuels :* « Je trouve étrange que Michel Tournier et vous, vous ayez été les deux seuls écrivains qui aient osé voter pour eux-mêmes. Moi, je n'aurais pas hésité *: au lycée, c'est toujours* ce que je fais quand il faut élire des délégués de classe. »

La grande muette

par PIERRE HENRY et CHRISTIAN SILIANOFF (*)

LES différents candidats à la présidence réaffirment chaque jour avec insistance leur intérêt pour les quelques millions de jeunes et nouveaux électeurs tout en omettant de faire référence à *l'un des thèmes susceptibles de les* mobiliser : l'Europe.

Deux ans après l'élection du *Parlement européen au suffrage* universel, la relance européenne n'est plus de mise. Le repli sur soi comme solution aux difficultés présentes apparaît dans bien des discours. Les visées *anti-européennes du parti* communiste comme celles du candidat du R.P.R., qui propose une renégociation, *sont connues*; le *président* sortant a fait passer l'Europe aux oubliettes et vient même de répondre *par un « nous verrons » évasif* à la question : « *seriez-vous prêt à casser l'Europe à Dix ?* » Seul François Mitterrand, s'il était élu, s'est engagé à proposer à ses partenaires une relance de *la* construction européenne correspondant.

La montée des solutions autoritaires, *centralisatrices et nationales*, l'incapacité des gouvernements à surmonter leurs égoïsmes, sont les premiers producteurs de la « bof génération ». Une décennie après la vague de contestation, la jeunesse ne croit guère aux discours démagogiques du « grand soir » et ne se *réfugie plus derrière un quelconque* modèle de société, importé d'ailleurs. Le terrain est propice à une *prise de conscience plus intime* de ce que l'on peut appeler une « identité européenne ». Encore faudrait-il que ce message soit entendu par ceux qui ont pouvoir et vocation de *le diffuser. Aujourd'hui, bien des problèmes* pour lesquels nous pensons qu'il n'y a d'issue que commune intéressent et concernent les jeunes. Nous n'en citerons que trois : la montée du chômage, la nécessité de l'affirmation d'une politique en faveur des droits de l'homme et du tiers-monde, enfin une conception nouvelle de la défense.

La Communauté compte plus de sept millions de chômeurs dont plus de trois millions de jeunes. Dans une telle situation, les discours sur les redressements nationaux ne tiennent pas. Seule une attitude offensive et résolument européenne laisserait entrevoir une réponse à ce qui apparaît déjà comme un déclin historique de l'Europe. Pour créer les conditions d'une relance convergente, il faut répondre *ensemble* à un certain nombre de défis. Rechercher une plus grande indépendance énergétique, *mettre en place* des politiques industrielles d'innovations technologiques communes, lutter contre la *concurrence déloyale d'où qu'elle* vienne, diminuer le temps de travail, définir un nouveau modèle de développement, autant d'axes autour des*quels pourrait s'articuler demain un* plan de relance européen contre le chômage. L'Europe doit d'abord être plus solidaire vis-à-vis d'elle-même et renforcer sa propre autonomie économique.

Cette solidarité devrait également s'exprimer dans une période de dur*cissement Est-Ouest* par une réaffirmation du respect des droits de l'homme dans le monde. Les jeunes *Européens ont conscience que la* liberté est un bien rare, mais, pour que leur adhésion à une communauté soit *plus complète*, il faut que celle-ci prouve sa volonté d'aller de l'avant, d'œuvrer en faveur des droits sociaux des individus. Lutte contre le chômage bien sûr, mais également *positivement* pour des systèmes politiques plus souples, une décentralisation des pouvoirs, une plus grande *démocratie dans l'entreprise, une* législation sociale et de protection de la nature plus avancées, une politique *énergétique moins* univoque, le développement du secteur d'économie sociale : *oui*, dans tous ces domaines, des débuts de réponse sont souvent à *nos* frontières. Vis-à-vis de *l'extérieur*, engager une stratégie offensive en faveur des droits de l'homme cela signifie que l'Europe *doit intégrer cet objectif* dans sa politique étrangère et montrer que s'il existe des acquis historiques et des *valeurs culturelles et humaines* qui méritent d'être respectés, ce sont bien ceux-là.

La Communauté a les *moyens* de peser par les avantages économiques qu'elle accorde sur la *mise* en place d'un certain nombre de droits humains et sociaux. Or, dans le tiers-monde, le premier des droits est celui à *la vie.* La détresse, l'accentuation générale de la faim et l'accroissement du fossé entre pays *industrialisés et pays du tiers-monde* ne peuvent laisser les jeunes indifférents. S'il est vrai que les efforts *engagés depuis des décennies ont* échoué, l'Europe peut et doit jouer un rôle décisif et contribuer à une *politique de coopération plus poussée* fondée sur des « contrats de développement » qui prendraient en considération non les seuls impératifs du commerce extérieur mais surtout ceux du développement. A une interdépendance économique fondée sur le libre-échange doit *succéder une* recherche d'autonomie collective par l'intermédiaire de mécanismes interventionnistes *et régulateurs.*

Les moyens d'une stratégie internationale de développement existent, la classe poli*tique européenne* voudra-t-elle à l'avenir s'y consacrer ? L'Europe est muette, l'élu d'un grand pays européen *prendra-t-il demain* des initiatives afin *qu'une* communauté de destin l'emporte sur les forces centrifuges ? Des dizaines de tonnes d'explosifs par tête d'habi*tant, une sophistication* technologique et une capacité de destruction dans les systèmes d'armements telle que *nos gouvernants impulsent* la recherche de « solutions » intermédiaires (bombe à neutrons, guerre bactériologique...) font de la *défense* un mot tabou pour la jeunesse. Croit-on sérieusement la mobiliser face à la montée des hégémonismes par un regain d'autoritarisme et des *défilés militaires spectaculaires* (R.F.A. notamment) ? C'est donc la conception même de la défense qu'il *nous faut revoir si l'on veut* sensibiliser la jeunesse à la place que doit jouer une Europe indépendante dans la *recherche d'un monde multi*polaire. L'édification d'une défense européenne dans le cadre d'une *conception nouvelle et « recivilisée »* du rôle des appelés doit être une priorité.

Aujourd'hui, face à l'indifférence que suscite le jeu politique traditionnel, le fossé ne peut être comblé *que si, là où des passerelles existent,* un dialogue est engagé ; les jeunes fédéralistes européens qui appellent une *génération à s'affirmer comme* porteuse d'un message politique y contribueront. Chaque génération *s'est forgé sa mémoire collective,* l'enjeu de la nôtre c'est de construire l'avenir, de construire ici et *maintenant l'Europe de demain.* C'est ce à quoi nous vous invitons.

(*) Délégués nationaux de la Jeunesse européenne fédéraliste.

Celui pour qui je voterai

par MARCEL CANETTI (*)

MOI, je ne voterai pas au *hasard. Je voterai pour un* candidat qui saura montrer à chacun de nous sa responsabilité dans le climat de surexcitation qui met la paix du monde en danger.

Je voterai pour celui qui ne cherchera pas à faire le bonheur *des uns aux dépens de celui* des autres, mais qui aura compris que la cause des uns et celle des autres sont *parfaitement* compatibles :

— *Pour* celui qui, au lieu de culpabiliser les égoïstes, saura montrer que l'égoïsme est devenu dangereux car il n'y a plus de destinées individuelles ;

— Pour celui qui cessera de s'en prendre au matériau humain et trouvera la faute chez l'architecte qui ne sait pas « faire avec » ;

— Pour celui qui n'invoquera pas la grandeur de son dessein pour *légitimer le* mal qu'il fera en vue de le réaliser ;

— Pour celui qui sera incapable d'établir une hiérarchie parmi les hommes et qui saura qu'il y a autant de matières différentes que d'individus et que chacun est le premier dans la *sienne*, avec seulement le ciel au-dessus de lui.

Lorsque les circonstances le réclament, les *hommes s'unissent.* Je voterai :

— Pour celui qui, sans le secours d'une *situation dramatique* saura faire naître l'entente ;

— Pour celui qui ne donnera *plus la priorité à la compétition* génératrice de tensions, mais à la bienveillance dont dépend la qua*lité du tissu humain* ;

— Pour celui qui verra une cause unique au déficit de la *Sécurité sociale, à l'emploi de la* drogue, à la violence, et qui luttera contre ces fléaux en redonnant, avec l'espoir, l'*envie* de vivre ;

— Pour celui qui sera assez fort pour aller au combat les *mains* nues ;

— Pour celui qui respectera la *jeune génération et se refusera* à l'entraîner dans une situation sans issue ;

— *Pour* celui qui cultivera à l'école non le niveau des connaissances en premier lieu, mais celui *de la passion pour le* travail entrepris.

Je voterai :

— Pour celui qui donnera la *priorité absolue* à l'entente parce qu'il y verra l'unique espoir du monde de demain ;

— Pour celui *dont* il sera impossible de dire s'il est de droite ou de gauche ;

— Pour celui qui rêvera d'une société où chacun, au lieu de redouter l'autre, se sentira fort et riche de lui.

C'est pour celui-là que je voterai, et sans hésiter.

(*) Ingénieur, fondateur du Chemin des enfants.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde.*
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

1978

Commission paritaire n° 57 437.

Le Monde

étranger

EUROPE

Pologne

Moscou ne demande plus à Varsovie de « renverser le cours des événements »

(Suite de la première page.)

Troisièmement, et surtout, que la reconnaissance du syndicat paysan *ait été décidée après que* M. Barcikowski eut assisté, en même temps que M. Souslov, au congrès du parti est-allemand. Cette décision, indispensable à l'apaisement des tensions et qui s'était heurtée jusqu'alors à un veto formel du Kremlin, n'a pas *fait l'objet*, ensuite, de réactions hostiles à Moscou. Il y a, en fait, toutes raisons de penser que le veto avait été levé et il est important que ce soit le gardien de l'orthodoxie au sein de la direction soviétique qui en ait averti à Berlin, M. Barcikowski.

Mais, si ce réalisme politique s'est ébauché au Kremlin, il reste que c'est avant tout pour en définir les limites que M. Souslov s'est rendu à Varsovie. Sa visite explique que la convocation du dixième plénum ait été repoussée, la veille *de son arrivée*, du samedi 25 au mercredi suivant, et les entretiens qu'il a eus avec M. Kania *et « des membres du bureau politique »*, pèseront lourd sur le déroulement de cette réunion.

La façon rocambolesque dont l'offensive lancée contre MM. Olszowski et Grabski avait brusquement tourné court durant le dernier plénum avait déjà laissé *supposer* l'opposition de *Moscou* à leur départ du bureau politique. Cette interprétation est désormais *doublement confirmée. D'abord* par le fait que ce soit ces deux chefs de file des « durs » qui ont, aux côtés de MM. Kania et Barcikowski, accueilli la délégation soviétique (1). Par le passage du communiqué ensuite, soulignant *« la grande importance de l'unité des forces patriotiques (...) pour écarter la menace pesant sur les acquis du socialisme ».* On ne saurait être plus clair mais cette clarté risque de rendre les débats du dixième plénum aussi confus que ceux du neuvième et de provoquer une *sérieuse frustration* de la base, qui demande toujours plus fort la mise à l'écart du secrétaire à la propagande et de ses amis.

Les poursuites judiciaires contre les opposants

De la même manière, la *« solidarité »* exprimée par la délégation soviétique envers les *« efforts du POUP »* pour renforcer le parti *« sur la base idéologique du marxisme-léninisme »* marque que la réforme du fonctionnement de la *« force dirigeante » du pays ne devrait pas* dépasser certaines limites. L'ordre du jour du plénum prévoit l'adoption d'un projet de nouveaux statuts instituant une limitation de la durée des mandats et des élections libres. Cette démocratisation de la vie interne est le cheval de bataille de la base. On pourrait très bientôt savoir où la direction soviétique a placé la barre à ne pas franchir, mais il est probable qu'elle sera en tout état de cause trop basse aux yeux d'un très grand nombre de militants.

A lire le communiqué (qui s'élève contre les *« ingérences des cercles impérialistes »* et *leur « tentative d'utiliser »* la situation polonaise pour nuire à la cohésion de la communauté socialiste), le troisième grand sujet débattu a été celui des poursuites judiciaires contre les opposants. Les autorités cherchaient, ces derniers jours, *dans la* perspective des prochaines négociations avec Solidarité, à trouver en coulisse *une solution d'apaisement* à ce problème. C'est peut-être pour cette raison que le procès des *quatre* dirigeants de la *Confédération* de la Pologne indépendante (K.P.N.), qui devait s'ouvrir lundi, avait été repoussée *sine die.* Des discussions devaient aussi s'engager, jeudi 23 avril, entre M. Rakowski et les syndicalistes de Szczecin pour régler le cas de M. Baluka, le leader des grèves de 1970 rentré lundi illégalement en Pologne après huit ans d'exil. Mais une instruction a finalement été ouverte contre M. Baluka, et les espoirs d'un *compromis pour le procès de la* K.P.N. (2) et les suites à donner aux inculpations de MM. Kuron et *Michnik se sont* vraisemblablement amenuisés jeudi.

Commentant devant quelques journalistes occidentaux cette visite *« non préparée mais nécessaire »* de M. Souslov, un haut fonctionnaire du comité central a cité comme première préoccupation des dirigeants soviétiques *« les activités des groupes politiques au sein et à l'extérieur de Solidarité ».* Le déroulement des négociations entre le gouvernement et le syndicat pourrait donc lui aussi pâtir des entretiens de MM. Souslov et Kania.

Selon ce même fonctionnaire du comité central, la deuxième préoccupation de Moscou concernerait les risques de conflit ouvert que comporte la situation économique, et la troisième *« l'absence d'offensive du parti polonais dans la défense de son programme de renouveau socialiste ».* Le thème du renouveau ainsi, bien sûr, que le mot sont totalement absents du communiqué commun et, toujours selon ce fonctionnaire, les appréciations de Moscou et de Varsovie *« ne sont pas identiques »* sur la vigueur du POUP. La direction polonaise estimerait, en effet, que le parti est en train de se consolider — ce qui ne serait pas en clair l'avis du bureau politique soviétique.

Avant d'accueillir M. Souslov, M. Kania s'était déclaré partisan devant le IIIe congrès des jeunesses communistes (Z.S.M.P.) d'une *« modification de la politique des cadres »* et avait déclaré : *« Nous avons la ferme volonté de poursuivre la ligne du renouveau socialiste, de défendre les principes fondamentaux du socialisme et de développer la démocratie au sein du parti et de l'Etat. »*

Le réalisme est probablement encore loin d'avoir le même contenu et d'impliquer les mêmes concessions dans les deux capitales.

BERNARD GUETTA.

(1) M. Souslov était accompagné de M. Constantin Roussakov, secrétaire du comité central chargé des relations avec les partis des pays socialistes, et de M. Aristov, membre du comité central et ambassadeur à Varsovie.

(2) Un membre de la K.P.N., M. Sychut, a cependant été libéré jeudi. Ouvrier, âgé de trente-deux ans, il était incarcéré depuis le 6 décembre dernier mais son dossier n'avait pas été transmis aux tribunaux.

Italie

Le propriétaire du « Corriere Della Sera » cède 40 % de ses actions

De notre correspondant

Rome. — M. *Angelo Rizzoli*, président et actionnaire majoritaire (90,10 %) de la société *Rizzoli* (le plus important groupe d'édition italien, dont dépend notamment le *Corriere della Sera)* (1), *a annoncé*, le 22 avril, la cession de 40 % de ses actions à une société financière, La Centrale, contrôlée par la Banco Ambrosiano, une banque d'affaires présidée par M. Roberto Calvi, une *personnalité assez discutée* du mode financier italien. Ce dernier est notamment l'objet d'une enquête *judiciaire* pour exportation illicite de capitaux en 1979, estimés à 50 milliards de lires. M. Calvi avait été, en outre, souvent critiqué pour ses liens avec la démocratie chrétienne et l'I.O.R. (Institut financier du Saint-Siège).

Par cette opération, M. Rizzoli *augmente de 153 milliards de* lires les disponibilités financières d'un groupe dont il possède *toujours 50,2 % des actions*. 9,8 % du capital appartient aussi à la banque Rothschild de Zurich. L'affaire a suscité une certaine émotion en Italie, mais guère de surprise. Le groupe avait un endettement bancaire, notamment auprès du Banco Ambrosiano, estimé à 248 milliards de lires, pour un chiffre d'affaires, en 1980, de 589 milliards. Après sept ans de *gestion difficile, et* certaines opérations fortement déficitaires, comme le lancement d'un *quotidien populaire, l'Occhio*, le bilan approuvé le 22 avril par le conseil d'administration enregistrait un bénéfice de 1,5 milliard de lires.

Une grande partie des actions achetées par La Centrale seront distribuées à d'autres groupes financiers et industriels. Ceux-ci ne seront probablement pas connus avant *le 29 mai, quand* se tiendra l'assemblée générale des actionnaires. Afin de rassurer *ceux qui voient dans cette* affaire une dangereuse atteinte à la liberté de l'information, sinon *une manœuvre politique* visant à s'assurer le contrôle du *Corriere della sera*, le communiqué du groupe Rizzoli annonce qu'il demandera à M. Bruno Vissentini — président du parti républicain et de la société Olivetti — d'être *« le garant de la volonté de respecter l'indépendance des groupes et l'indépendance des titres ».*

Les réactions des journalistes du *Corriere della sera*, comme celles du S.N.S.I. (Syndicat unitaire des journalistes), sont pour l'instant très prudentes. Ils attendent de voir quelles sociétés entreront dans le groupe Rizzoli. Un communiqué du syndicat de journalistes rappelle simplement la nécessité de la « transparence » de toute l'opération et insiste sur les garanties à fournir *« pour la sauvegarde de la qualité et du contenu de l'information, sans conditionnement de quelque nature qu'il soit ».*

MARC SEMO.

(1) Qui publie également les hebdomadaires *l'Europe* et *Oggi.*

A TRAVERS LE MONDE

Bolivie

● M. JORGE KOLLE-CUETO, sénateur de La Paz, premier secrétaire du parti *communiste* bolivien, a été arrêté le 11 avril à la frontière par les *autorités. Détenu* depuis dans la capitale, M. Jorge Kolle-Cueto, qui est membre de l'Union *démocratique* populaire (U.D.N.), coalition de gauche dirigée par M. Siles Zuazo, aurait été sévèrement torturé et sa vie serait en danger. — *(Corr.)*

Egypte

● DU BLE AMERICAIN POUR L'EGYPTE. — *Les* Etats-Unis ont accepté de livrer à l'Egypte un supplément de 260 000 tonnes de blé et de farine d'une valeur de 50 millions de dollars. Aux termes d'un *accord* signé en décembre dernier, Washington s'était engagé à livrer au Caire jusqu'à *1 million* de tonnes de blé et de farine. Depuis 1974, les Etats-Unis ont *fourni* à l'Egypte 8 millions de tonnes de produits agricoles et alimentaires, d'une valeur *supérieure* à 1 *milliard de* dollars. — (Reuter.)

Koweït

● LE MINISTRE DES AFFAIRES ETRANGERES KOWEITIEN, Cheikh Sabah Al-Ahmad Al Jaber, est arrivé, le jeudi 23 avril, à Moscou, pour une visite officielle de trois jours. Le quotidien soviétique *Industrie socialiste* s'est félicité, jeudi matin, de la *« politique constructive du Koweït, non seulement dans le Golfe, mais aussi dans d'autres régions du Proche et du Moyen-Orient ».* — *(A.F.P.)*

Mexique

● UN ACCORD DE COOPERATION dans le domaine de la recherche agronomique a été signé à Paris par MM. Edmundo *Flores, directeur* du Conseil national mexicain des sciences et de la technologie *(Conacyt) et* Jacques Poly, directeur de l'Institut national de recherche agronomique. Cet accord prévoit des échanges de chercheurs entre la France et le Mexique ainsi que des stages de formation.

Portugal

● L'INCENDIE qui a ravage, mercredi 22 avril, les bureaux du *procureur général* de Lisbonne, a été revendiqué par les Forces populaires du 25 avril (F.P. 25). *L'attentat* n'a fait aucune victime. Les F.P. 25 ont commencé à faire parler d'elles il y a un an par une série d'attentats à la bombe, suivis de plusieurs attaques de banques. — *(Reuter.)*

Uruguay

● LE CONTRE-AMIRAL RODOLFO INVIDIO a été nommé commandant en chef de la marine uruguayenne, et par-là même membre de la junte de gouvernement militaro-civil, a-t-on annoncé officiellement jeudi 23 avril à Montevideo. Le contre-amiral Invidio, qui occupait les fonctions de chef d'état-major de la marine de guerre, remplacera le vice-amiral Hugo Marquez, dont la charge, fixée à quatre ans par les *statuts militaires*, vient à expiration. — *(A.F.P.)*

Irlande du Nord

L'accalmie semble précaire à Londonderry

Des heurts se sont produits, jeudi 23 avril, à Belfast, qui n'ont toutefois pas eu la même ampleur que les affrontements des huit derniers jours dans cette ville et à Londonderry, où règne *une accalmie précaire.*

M. Bobby Sands, ancien membre de l'IRA, qui observe une grève de la faim depuis le 1er mars, a estimé jeudi qu'il n'avait plus que trois ou quatre jours à vivre et réaffirmé sa résolution de poursuivre son jeûne jusqu'à la mort. Il ne pèse plus que 44 kilos, ses facultés *auditives et visuelles* sont *déjà* gravement atteintes et les médecins craignent un arrêt du cœur d'un moment à l'autre.

La mère et la sœur de M. Bobby Sands se *sont entretenues*, jeudi à *Dublin*, avec *le premier* ministre irlandais, M. Charles Haughey.

A Londres, on *évoquait* la possibilité *d'un entretien* entre M. Haughey et Mme Thatcher, qui doit être de retour samedi, après sa tournée dans le Golfe. Des députés irlandais ont, d'autre part, *annoncé leur intention* de saisir la commission européenne des droits de l'homme. A Bruxelles, le bureau de l'Assemblée européenne a repoussé la demande formulée par onze députés en faveur d'une *intervention* de Mme Veil auprès du premier ministre britannique, démarche qui risquerait d'être considérée *comme une* ingérence dans les *affaires* intérieures de la Grande-Bretagne.

Enfin, M. Ramsey Clark, ancien ministre américain de la justice, arrivé jeudi à Belfast avec le Père Daniel Berrigan, n'a pas été autorisé à rencontrer le gréviste de la faim.

De notre envoyé spécial

Londonderry. — Le jeudi 23 avril à « Derry », l'émeute soufflait un peu. Sans doute aurait-on tort de croire pour autant qu'elle s'essouffle. Mais après tant de jours et tant de nuits de violence, de simples accrochages sporadiques entre *manifestants* et policiers sont ressentis par ces derniers comme une sorte de détente, si vive que demeure l'*inquiétude* qu'inspirent d'incertains lendemains.

Détente n'est pourtant pas le mot. La tension au *contraire* est extrême. C'est plutôt, semble-t-il la fatigue accumulée durant toutes ces heures *dramatiques, peut-*être le manque de matériaux aussi — il ne reste plus une voiture inoccupée à brûler à un bon kilomètre à la ronde du Bogside, le quartier catholique de Londonderry, — et aussi le sentiment que maintenant tout est dit, qu'il faut attendre...

« Attendre. Mais nous attendons depuis tant d'années. » A seize ans, ce manifestant, qui *n'ôte* son passe-montagne *qu'avec* regret, *« parce qu'il ne se passera plus rien aujourd'hui, je crois »*, a déjà le sentiment d'attendre *« depuis une éternité ».* Passé directement d'une école professionnelle de mécanique au bureau de chômage, il ne se souvient, aussi loin qu'il remonte dans sa mémoire d'enfant, *que* d'une Irlande du Nord en guerre. *C'est* manifestement l'inspirateur d'un petit groupe de jeunes voisins, qui remonte dans le crépuscule vers *sa cité* ouvrière et catholique, accrochée à mi-pente de la vallée de la Foyle, à égale distance des demeures patriciennes du quartier protestant de ville haute et des taudis humides et délabrés *qui bordent* l'estuaire.

Londonderry a le symbolisme *lourd*. Il précise : *« Attention, je devine ce que tu penses. Tu penses que nous combattons les flics ou les soldats anglais parce que nous sommes sans travail, pour passer le temps. C'est complètement faux : je suis irlandais et pas eux, et ils m'empêchent d'être vraiment irlandais, c'est tout. Ce n'est pas vraiment un problème social, c'est avant tout un problème national. Et puis, il ne faut pas que Bobby Sands meure... »*

« Plus de bloc H ! » « Victoire pour les grévistes de la faim ! » « Vive l'Irlande libre ! » Les slogans s'inscrivent en lettres géantes sur les pauvres murs de brique lézardés et *sales* des quartiers catholiques de « Derry », comme on dit ici en laissant *tomber avec un visible plaisir* le « London » dû à l'annexion de la ville irlandaise par Londres, *décidée par Jacques Ier en 1613.*

Des barricades, incombustibles celles-là, ont été édifiées sur les *principales artères qui conduisent* au quartier catholique, ou en tout cas des chicanes en barbelés, en gravats de toutes sortes, en carcasses de voitures calcinées. Un grand panneau, devant l'une d'entre elles, assure dans un style tout berlinois : *« Vous entrez maintenant dans le Derry libre. »*

Libre ? *« Ni plus ni moins que nous*, réplique un habitant protestant de la vieille cité. *Quand une communauté est là depuis sept siècles, c'est à la fois ridicule et scandaleux d'en traiter les membres comme autant d'envahisseurs, d'occupants illicites, de colons. C'est une forme de racisme, même si ce racisme veut se donner une coloration progressiste. On est en train de tenter de faire de nous les juifs de l'Irlande. En oubliant d'ailleurs qu'en Ulster, nous sommes environ les deux tiers de la population. »*

Personne ne songerait pourtant à parler d'un « ghetto protestant », bien que cette communauté ne représente environ qu'un tiers de la population de la ville. Le quartier catholique, lui, *évoque assez bien cette* image. Il y met, il est vrai, une certaine complaisance. Mais les destructions volontaires, les dégradations de toutes *sortes* dues aux émeutes de ces jours derniers et de près de douze ans d'opposition violente à la présence britannique, ne font que s'ajouter à l'usure pathétique et lamentable d'une ville dans la ville, celle de la cité ouvrière traditionnellement pauvre et aujourd'hui chômeuse. Pour 50 %, la population en âge de travailler est actuellement sans emploi dans certaines cités du Bogside. C'est *le Royaume-Uni du dix-neuvième* siècle, moins le dynamisme industriel, plus le terrorisme.

A *écouter ces manifestants*, à qui leur demi-inaction de jeudi laissait le loisir de s'expliquer, on *mesure l'écart qui sépare ce jeune* prolétariat nationaliste, et accessoirement catholique, qui regarde *passer au loin le train de* la prospérité occidentale, et cette bourgeoisie généralement protestante qui disserte, avec des accents généreux dans le meilleur des cas, sur l'extension du paupérisme.

Fumées et crachin mêlés, un brouillard bien irlandais lui aussi envahit la vallée de la Foyle, survolée par les hélicoptères de l'armée britannique, quadrillée par les Land Rover du Royal Ulster Constabulary. Sur presque toutes les chaussées du quartier catholique, le sol est jonché de briques. Le soir sent la grenade lacrymogène et l'incendie de vieux pneus. On se souvient de la devise de Londonderry, héritée du temps *de la résistance contre* les troupes jacobites venues reconquérir la cité en sécession : *« Never surrender », « Ne vous rendez jamais. »*

BERNARD BRIGOULEIX.

EUROPE

Espagne

Les députés ont approuvé la réglementation de l'état d'exception

De notre correspondant

Madrid. — Le Congrès des députés a approuvé, le jeudi 23 avril, le projet de loi du gouvernement qui réglemente les états d'alarme, d'exception et de siège prévus par la Constitution de 1978. Le texte a été adopté grâce aux votes conjoints du parti gouvernemental U.C.D. (Union du centre démocratique), de la Coalition démocratique (droite) et du P.S.O.E. (parti socialiste ouvrier espagnol), les communistes s'abstenant. Le projet de loi doit maintenant être envoyé au Sénat, où son approbation ne devrait pas poser de problème.

L'envoi de ce texte au Parlement visait à calmer les esprits dans les milieux militaires après la tentative de putsch du 23 février et la recrudescence de l'offensive de l'ETA militaire. Après avoir sommeillé pendant plus d'un an en commission sans éveiller l'intérêt des groupes parlementaires, le projet a brusquement été exhumé en mars par le gouvernement, peu après l'assassinat de deux lieutenants-colonels par les séparatistes basques et envoyé aux députés en procédure d'urgence. Dans certains milieux d'opposition, et notamment au parti communiste, on déplore qu'un projet de loi aussi important, qui, suivant l'utilisation qui en sera faite, peut déterminer le sort de la démocratie espagnole, n'ait pu, faute de temps, être examiné de manière approfondie.

Les trois états d'exception aujourd'hui réglementés, d'importance graduelle, permettent la suspension des principaux droits fondamentaux : droit d'expression, de réunion et de manifestation, de grève, inviolabilité du domicile, secret de communication, libre circulation et délai maximum de soixante-douze heures pour les détentions préventives. L'état d'exception peut être décrété par le gouvernement pour trente jours, après autorisation préalable du Congrès en cas d'« *altération grave du fonctionnement normal des institutions démocratiques* » ou « *de tout autre aspect lié à l'ordre public* ». Quant à l'état de siège, qui nécessite l'accord de la majorité absolue des députés, il est prévu pour les cas d'« *actes de force contre la souveraineté et l'indépendance de l'Espagne, son intégrité territoriale ou son ordre constitutionnel* ».

Le P.S.O.E. a uni ses voix à celles de l'U.C.D. pour défendre l'essentiel des dispositions du projet du gouvernement moyennant quelques amendements. L'un d'entre eux, d'abord proposé par les communistes, précise que la *suspension du droit de réunion* n'affectera pas les partis politiques et les syndicats. Un autre laisse au gouvernement et non à l'autorité militaire, comme dans le texte initial, la responsabilité des mesures à prendre dans le cadre de l'état de siège. En revanche, plusieurs amendements proposés par le P.N.V. (Parti nationaliste basque) prévoyant une consultation des gouvernements autonomes des régions affectées par l'état d'exception ont été rejetés.

Cet accord entre l'U.C.D. et le P.S.O.E. sur le thème délicat de l'ordre public commence à préoccuper les autres partis d'opposition, régionaux surtout, et une partie de la presse libérale. Cette situation montre que les putschistes du 23 février, s'ils ont échoué dans leur tentative, ont malgré tout contraint les partis d'opposition à modifier leur comportement en fonction de la conjoncture nouvelle et à laisser une grande liberté au gouvernement dans un domaine aussi important que celui de la lutte antiterroriste.

THIERRY MALINIAK.

Grande-Bretagne

Le « cerveau » de l'attaque du train postal (en 1963) a été libéré à la Barbade

M. Ronald Biggs, le « cerveau » de l'attaque du train postal Glasgow-Londres en 1963, a été libéré, le jeudi 23 avril, par la haute cour de Bridgetown (Barbade), qui a rejeté en appel la demande d'extradition déposée par la Grande-Bretagne. M. Biggs doit regagner très prochainement le Brésil.

« Sacré veinard ! »

De notre correspondant

Londres. — « *Sacré veinard* », ont pensé des millions de Britanniques à la nouvelle de la remise en liberté de M. Ronald Biggs, le « cerveau » de l'attaque spectaculaire du train postal en août 1963. Il faut dire que, *cette fois le roi de l'évasion s'est surpassé*... Non seulement après s'être impunément moqué de la justice, *il est sauvé par la loi*, mais encore, il va recevoir 30 000 livres en remboursement de ses frais de procès.

Ainsi une « cavale » de seize ans prend fin sur une conclusion comique, digne d'un film de René Clair. Certes, le grand public est partagé. *Certains auraient souhaité pour le* principe que Biggs passe encore quelques années en prison sur les *trente ans auxquels il avait été* condamné. Il n'en passa que deux à la prison de Wandsworth, d'où il s'échappa en 1965. *Mais la majorité* éprouve une certaine tendresse pour l'homme qui échappa quatre fois à la justice.

Les images à la télévision de son petit garçon, Manuel, attendant son papa au Brésil, firent chavirer le cœur du public. Le fair-play britannique a été choqué par l'attitude des ravisseurs, une bande de mercenaires, sordidement motivés par des raisons financières. L'ancien para *John Miller, le responsable du kidnapping*, qui se proclame « *consultant en sécurité* », a dit : « *Bravo Biggs... Je n'avais rien contre lui. J'accomplissais seulement un boulot* » (pour 50 000 livres).

Le Javert de Scotland Yard auquel Biggs échappa deux fois en 1970, en Australie, et en 1974, au Brésil, a avoué sa sympathie pour son adversaire : « *Nous ne pouvions pas approuver son enlèvement* », a-t-il dit. Quant au *Guardian*, il conclut : « *La loi est la loi et ce n'est pas la première fois qu'elle arrange les choses...* »

Biggs a déjà offert le champagne à tous ses amis de la Barbade et autres chanteurs de calypso. A Londres, ses camarades, vétérans de l'attaque du train postal, vont se réunir pour une petite fête en son honneur. Finalement, à part quelques grincheux, tout le monde paraît content. En fait, pour les Britanniques, Biggs a suffisamment payé, condamné à vivre en exil dans un beau climat ensoleillé, mais loin des *rivages tristes et pluvieux des îles* Britanniques. — H. P.

Turquie

DEUX MEMBRES DE MÉDECINS SANS FRONTIÈRES ARRÊTÉS PRÈS DE LA FRONTIÈRE IRANIENNE

Un médecin et une infirmière appartenant à l'association française *Médecins sans frontières* ont été arrêtés le 21 avril par les autorités turques alors qu'ils *allaient franchir la frontière* iranienne. Ils sont actuellement détenus à Van, dans l'est de la *Turquie. L'ambassade de France* à Ankara a entrepris des démarches auprès des autorités turques *pour obtenir leur libération*. Un responsable de Médecins sans frontières s'est pour sa part rendu à Ankara *pour tenter d'intervenir* en leur faveur.

On croit savoir que ces deux *personnes comptaient se rendre* dans un hôpital clandestin kurde en territoire iranien.

Le ministre français des affaires étrangères précise que le médecin et l'infirmière, Mlle Tavernier, *étaient accompagnés de guides* iraniens au moment de leur arrestation. Ils ont d'abord été détenus brièvement puis *relâchés*, mais ont été réincarcérés lorsque la police turque a découvert sur les guides iraniens des tracts pro-Kurdes. Selon des informations en provenance d'Ankara, ils pourraient être jugés dans un mois.

AMÉRIQUES

Canada

Les Communes ont rejeté les amendements des conservateurs au projet de révision constitutionnelle

De notre correspondant

Montréal. — La Chambre des communes a temporairement mis fin le jeudi 23 avril à l'interminable débat constitutionnel amorcé le 2 octobre dernier, avec le dépôt du projet de révision du premier ministre canadien, M. Pierre Elliott Trudeau. Les députés ont adopté les amendements proposés par le gouvernement et par le Nouveau Parti démocratique (N.P.D.), mais ils ont rejeté ceux des conservateurs. *Conformément à l'accord* intervenu le 31 mars entre M. Trudeau et l'opposition, le texte *amendé sera soumis* à la Cour suprême dès la semaine prochaine. En cas d'avis favorable la Chambre des communes reprendra le débat pendant deux jours pour mettre au point le texte de la résolution qui sera envoyé au Parlement britannique pour l'inviter à abandonner ses derniers pouvoirs sur la *Constitution canadienne, l'Acte de l'Amérique du Nord britannique*.

L'amendement du N.P.D. précisant le texte sur l'égalité de l'homme et de la femme devant la loi a été adopté à l'unanimité moins quelques abstentions. Le même parti, qui appuie le projet constitutionnel du gouvernement depuis l'origine, bien qu'il soit dans l'opposition, a également fait approuver une modification visant à accorder de meilleures garanties aux Indiens et aux Esquimaux dans le cadre de la *Charte des droits et libertés*. Celle-ci sera annexée à la Constitution malgré l'opposition des *provinces*, à l'exception de l'Ontario et du Nouveau-Brunswick.

Le gouvernement a fait adopter un préambule affirmant la « suprématie de Dieu », ce qui indispose les Canadiens soucieux de ne pas mêler l'Etat et la religion. Les conservateurs souhaitaient définir un mode d'amendement plus favorables aux provinces, qui auraient eu le droit de ne pas se soumettre à certaines modifications constitutionnelles. Ils voulaient également que la nouvelle *Loi fondamentale* ne puisse pas entrer en vigueur avant d'avoir obtenu l'accord de sept provinces, regroupant au moins 50 % de la population canadienne. Toutes leurs demandes ont été rejetées jeudi soir.

Après des mois de débats acrimonieux, le soulagement des députés libéraux était visible. Chez les conservateurs on notait une certaine amertume. Mais en même temps, le sentiment d'avoir obtenu en partie gain de cause, par une inlassable guerre de tranchées qui leur a surtout permis de *gagner du temps et d'alerter l'opinion* publique contre les velléités centralisatrices de M. Trudeau. *Simultanément*, huit provinces sur dix demandaient aux tribunaux de se prononcer sur la constitutionnalité de la démarche du gouvernement fédéral (deux jugements sur trois ont donné raison à M. Trudeau) et d'exercer des pressions sur les parlementaires britanniques pour les obliger à jouer le rôle d'arbitre, ce qui n'a pas manqué de provoquer un malaise entre Ottawa et Londres.

BERTRAND DE LA GRANGE.

Etats-Unis

MALGRÉ LES DÉMENTIS OFFICIELS

La levée de l'embargo céréalier contre l'U.R.S.S. serait imminente

La Maison Blanche a démenti, jeudi 23 avril, les informations parues dans la presse américaine selon lesquelles le président Reagan avait déjà pris la décision de lever l'embargo céréalier à destination de l'U.R.S.S. et s'apprêterait à l'annoncer incessamment. Selon la chaîne C.B.S., la levée de l'embargo, progressive et conditionnelle (en fonction des développements de la situation en *Pologne*), *devait* être rendue publique ce vendredi 24. L'*International Herald Tribune* croyait *même savoir que la décision* pourrait être annoncée ce vendredi, après la fermeture des marchés des matières premières.

Le démenti, assez ferme, du porte-parole adjoint de la Maison Blanche, *M. Larry Speakes*, pourrait être destiné à prévenir des mouvements de spéculation, mais *il reflète également l'incertitude* qui n'a cessé de régner dans l'équipe de M. Reagan à propos de cette affaire, même si l'on s'oriente visiblement depuis plusieurs semaines vers une levée, totale ou partielle, de l'embargo.

M. Reagan avait promis, au cours de sa campagne électorale, *de supprimer cette mesure, qui* pénalisait injustement, selon lui, une seule catégorie d'Américains, les exploitants agricoles. Les menaces pesant sur la Pologne l'avaient dissuadé, en janvier, de mettre sa promesse à exécution, malgré les pressions du secrétaire à l'agriculture, M. John Block. De son côté, M. Alexander Haig s'était vivement opposé à la levée de l'embargo, estimant que celle-ci constituerait un « signal erroné » pour les Soviétiques, notamment à propos de la Pologne.

Le département d'Etat a fait savoir, jeudi, qu'il n'avait « aucune information » sur un message que M. Haig aurait fait parvenir au président de la commission européenne, M. Gaston Thorn. Selon des sources citées par l'A.F.P. à Bruxelles, ce message ferait état de l'intention des autorités américaines de « lever incessamment » l'embargo.

La France est particulièrement concernée par cette affaire, puisque la commission avait estimé, il y a deux semaines, que Paris ne devait pas exporter 600 000 tonnes de blé vers l'U.R.S.S., bien que Washington ne se soit pas opposé à cette transaction.

L'embargo avait été décrété en janvier 1980 par le président Carter en guise de représailles contre l'invasion soviétique de l'Afghanistan. Toutefois, le contrat datant de *1976*, aux termes duquel les Etats-Unis s'engageaient à livrer au moins 8 *millions de tonnes par an à l'U.R.S.S.* pendant cinq ans, n'était pas concerné par l'embargo. En janvier 1980, les « *neuf* » européens avaient également décidé de ne pas se substituer aux Etats-Unis pour les ventes de céréales à Moscou et à ne pas dépasser leur niveau d'échanges traditionnel (la moyenne des trois dernières années) pour les autres produits alimentaires.

El Salvador

LE FRONT FARABUNDO MARTI OFFRE DE NÉGOCIER AVEC LA JUNTE

San Salvador (*Reuter, A.F.P.*). — Le Front Farabundo Marti pour la libération nationale (F.M.L.N.), principal mouvement de guérilla du Salvador, a offert de négocier une solution pacifique au conflit qui, depuis le début de l'an dernier, a fait environ seize mille morts dans ce pays.

Dans un communiqué publié jeudi 23 avril, le F.M.L.N. se déclare disposé à suspendre ses opérations armées si des pourparlers peuvent s'engager avec la junte au pouvoir. Un porte-parole du mouvement a ajouté qu' « *il faut épargner au pays le genre de souffrances qu'il a connues ces dernières années* ».

« *Pour les révolutionnaires, les négociations seraient une autre bataille. Nous espérons contribuer à la pacification de la région et prévenir une extension du conflit. Mais les pourparlers n'auront lieu que si le gouvernement libérait les prisonniers politiques et levait le couvre-feu.* »

D'autre part, des affrontements entre guérilleros et militaires se sont déroulés jeudi en divers points du pays, y compris dans la capitale, faisant 7 morts, 3 soldats et 4 guérilleros, a annoncé l'armée salvadorienne. *Une violente* fusillade a eu lieu dans un quartier oriental de la capitale, où les guérilleros ont, selon des témoins, attaqué une centrale électrique, mais ont été repoussés par les gardes armés.

DIPLOMATIE

La Commission de Bruxelles a confirmé son appui à la modernisation de l'aéroport de Grenade

De notre correspondant

Bruxelles (Communautés européennes). — Passant outre aux pressions américaines, la Communauté contribuera-t-elle à la construction d'un aéroport moderne à Pointe-Saline, à Grenade, petit Etat des Caraïbes signataire de la convention de Lomé (1) qui a le tort, aux yeux de Washington, d'être politiquement proche de Cuba ? La question reste ouverte après la réunion, les 14 et 15 avril à Bruxelles, des pays et *organismes* sollicités.

Soucieuse d'attirer davantage de touristes, Grenade voudrait se doter d'un *aéroport bien* équipé où les quadriréacteurs pourront atterrir. Le projet coûte *cher* : 72 millions de dollars (360 millions de francs). Les Cubains, qui ont fait les études techniques, sont prêts à apporter un concours important. Il reste à trouver environ 40 millions de dollars (200 millions de francs). Grenade et Sainte-Lucie, un Etat A.C.P. voisin, ont demandé conjointement à la Commission européenne que le projet bénéficie de l'aide financière prévue par la convention de Lomé. *Bruxelles* non *seulement* a réagi positivement, mais, sa contribution ne pouvant être que très *limitée*, *s'est proposé* à aider Grenade à battre le rappel pour trouver d'autres bailleurs de *fonds*. *C'était là pour la* Commission une occasion de promouvoir, *dans* cette région, une opération de cofinancement (associant par exemple la Communauté à des fonds arabes et à des pays pétroliers latino-américains) à l'image de celles qu'elle pratique avec un succès croissant dans les pays A.C.P. africains.

Les choses se sont alors gâtées, et les Etats-Unis, soupçonnant Cuba de chercher à Grenade une escale pour ses transports de troupes vers l'Afrique, entreprirent des démarches énergiques auprès de leurs alliés européens pour qu'ils renoncent à financer le projet. Les Etats de *la* C.E.E., estimant que les craintes américaines étaient fondées, décidèrent *de ne pas participer* à la réunion organisée par Grenade les 14 et 15 avril. La réunion *présidée* par M. Coard, vice-premier ministre de Grenade, eut lieu à la date prévue avec la participation *du* Venezuela, de la Libye, de la Syrie, de la Suède, du Fonds de développement de l'OPEP, de la Banque mondiale et... de la Commission européenne. Tout porte à croire que les Etats membres, tout en boycottant eux-mêmes la réunion, n'étaient pas mécontents que la Communauté y fût représentée. C'est en particulier l'avis de la France, qui pourtant, au début de l'affaire, était apparue comme l'un des pays sensibles aux arguments du département d'Etat. La réunion s'est terminée par la publication d'un communiqué favorable au projet, sans pourtant qu'aucun des participants ait *annoncé* sa contribution éventuelle.

Les routes de la Dominique

M. Coard, plutôt que d'obliger les gens à se prononcer à un moment délicat, a indiqué que, sur ce point, son gouvernement prendra des contacts bilatéraux avec chaque participant.

La tendance à résister à la pression américaine qui s'est ainsi manifestée est encouragée par les conclusions, très favorables au projet, du rapport de l'expert (français) que la Commission a envoyé à Grenade. Il conclut que l'aéroport est effectivement nécessaire au *développement du tourisme*, lequel constitue l'unique moyen pour accroître le revenu de l'île. *En 1973*, Sainte-Lucie, comme Grenade, recevait 30 000 touristes par an. Depuis, Sainte-Lucie dispose d'un aéroport moderne. En 1980, elle a accueilli 100 000 touristes, alors qu'ils n'étaient toujours que 30 000 à Grenade.

Les services de M. Cheysson, commissaire chargé du développement, continuent l'instruction du projet. Ils attendent notamment une demande chiffrée de Grenade. — Ph. L.

(1) La convention de Lomé lie la C.E.E. à cinquante pays d'Afrique, des Caraïbes *et du* Pacifique, dits pays A.C.P.

ASIE

Le renouveau d'« Aujourd'hui la Chine »

Nous avons reçu la lettre suivante de M. Pierre Gentelle, rédacteur en chef de la revue Aujourd'hui la Chine :

La revue *Aujourd'hui la Chine*, revue trimestrielle de l'Association des Amitiés franco-chinoises (1), a changé nettement de style depuis peu. Si elle cherche toujours à donner à ses lecteurs le point de vue de Français amis du peuple chinois, elle voudrait éviter d'être considérée (elle le fut dans un passé récent) comme un organe de presse chargé de diffuser l'avis officiel, souvent unilatéral, des dirigeants chinois. Ce n'est pas tâche facile.

La revue est indépendante financièrement *de tout parti* politique et ouverte à tous les courants de pensée. La nouvelle équipe de rédaction, poursuivant des tentatives ébauchées dès 1978, tient à souligner que les relations d'amitié de peuple à peuple ne peuvent, sans risques, prétendre refléter quelque position officielle que ce soit. Au demeurant, le gouvernement chinois a adopté lui-même une attitude critique vis-à-vis de ses propres réalisations ; il fournit des informations de plus en plus complètes sur les problèmes du pays, et le lecteur français dispose de plus d'éléments que par le passé pour se forger une opinion.

Que faire d'Aujourd'hui la Chine ? Aux erreurs et tâtonnements près, dus à l'inexpérience, à la nouveauté de la formule, il s'agit de satisfaire l'extraordinaire permanence de la sinophilie qui existe dans la société française. L'intérêt pour la Chine est multiforme. Chaque abonné, qui connaît déjà le point de vue chinois sur la Chine à travers les très bonnes publications officielles *(Beijing Information, Chine en construction...)* doit avoir l'avis de Français de tous les milieux et de tous les âges sur ce qui se passe actuellement en Chine. Ce qui n'exclut pas regard critique et liberté dans l'appréciation des faits, bien au contraire.

Les sinologues, qui ont été absents de la revue pendant longtemps, doivent pouvoir faire bénéficier les lecteurs des connaissances acquises au cours de leurs travaux. Cela ne va pas sans hésitations quelquefois, d'autant plus que les années passées ont accentué dans les esprits des clivages dus aux variations de la politique chinoise elle-même. Mais tous ceux qui aiment la Chine doivent pouvoir se retrouver dans la revue, et c'est bien la diversité des points de vue qui en fait une revue en bonne santé. Répondre aux questions, informer, parler de musées, de politique, de cuisine, d'inflation, d'anecdotes *vécues*, de débats en cours, bref dire ce que des Français pensent et savent d'une *Chine vivante et bien réelle*, visitée par des groupes de voyageurs de plus en plus nombreux : voilà ce que tentent de faire les textes, les photographies, les images de la revue d'amitié *Aujourd'hui la Chine*.

(1) 32, rue Maurice-Ripoche, 75014 Paris ; le numéro : 13 F ; abonnement annuel : 40 F

Afghanistan

PLUSIEURS MOUVEMENTS DE RÉSISTANCE TENTENT DE FORMER UN NOUVEAU RASSEMBLEMENT

Quatre groupes de résistants afghans, installés à Peshawar, au Pakistan, ont annoncé, mercredi 22 avril, leur retrait de l'Alliance islamique pour la libération de l'Afghanistan, rapporte l'agence Reuter. Il s'agit du Front de libération nationale de M.A. Gailani, du Front de libération de l'Afghanistan de M. Mudjadeddi, du Mouvement pour la révolution islamique de M. Mohammadi et de la branche du Hezbe Islami dirigée par M. Younus Khales. Ils entendent former une nouvelle alliance, dotée d'une direction et d'un commandement unifiés auxquels ils souhaiteraient que se rallient différents groupes de combattants de l'intérieur.

L'Alliance islamique pour la libération de l'Afghanistan, formée en janvier 1980, sous l'impulsion notamment de la conférence islamique, ne compte plus qu'un seul membre, le Jamiat Islami (rassemblement islamique), dirigé par M.B. Rabbani. Elle avait porté à sa tête, en mars 1980, M. G. Rasoul Sayaf, aujourd'hui plus ou moins en disgrâce.

OCÉAN INDIEN

Comores

L'art et les risques de vivre au-dessus de ses moyens

De notre envoyé spécial

Moroni. — L'appel à la prière qui monte de la « mosquée du vendredi » trouble un instant la somnolence du vieux port où reposent quelques boutres, ventre à l'air. Plus tard, dans la vieille ville, le *labyrinthe des ruelles s'emplit de* paisibles rumeurs boutiquières. Près de trois ans après la chute — et *la mort* — *d'Ali Soilih*, les îles Comores, paysannes et commerçantes, souriantes et austères à la fois, baignent à nouveau dans leur *indolence ancestrale*. Les îles ont retrouvé la paix civile, mais aussi tous leurs vieux problèmes, jamais *résolus. Sous la langueur quoti*dienne, les contradictions comoriennes — démographiques, économiques, culturelles — s'intensifient, *les tiraillements du corps social* se font plus douloureux. Au point d'inciter une classe politique, encore *largement féodale*, à de *timides* innovations.

Il y a d'abord le cauchemar démographique et ses conséquences. L'archipel abrite plus de trois cent *cinquante mille habitants, soit quatre* cents au kilomètre carré cultivable (1). La population a déjà dépassé, compte tenu des ressources, le *seuil optimal. Or, au rythme actuel*, celle-ci doublera avant vingt ans. A Anjouan, l'île la plus surpeuplée, le contrôle des naissances est à *peine ébauché*. Mme Boudrah, épouse du gouverneur (2), vient de faire un stage aux Etats-Unis. Avec quel*ques appuis étrangers, elle super*vise le programme de planning familial. « *La réponse des femmes*, dit-elle, *est très favorable et leur prise de conscience extraordinaire.* » Des poses de stérilets et des pilules gratuites à Anjouan : une petite révolution. A condition que le gouvernement suive, car le temps presse. Sur les « hauts » d'Anjouan, où règne l'ylang-ylang au *parfum* entêtant, pas un pouce de terrain n'est laissé vierge. Malgré la redistribution partielle des anciens domaines coloniaux, les jeunes *paysans manquent de terres*. D'où le massacre des forêts : 10 000 hectares ont disparu en quelques *années. A cela s'ajoutent la dégra*dation des sols souvent mal exploités *et la déprédation des plages*, le corail étant utilisé comme matériel de construction.

Trop longtemps négligé par la *France, l'archipel manque de cadres* qualifiés. La scolarisation, bien qu'encore faible (40 %), progresse rapidement. Au rythme de six cents bacheliers par an, le marché de l'emploi sera assez vite saturé, d'où une aggravation du chômage déjà *sensible. Les Comores ne pourront* freiner l'exode de leur main-d'œuvre, phénomène d'ailleurs traditionnel. Autant, suggèrent certains responsables, orienter cette fuite des cerveaux vers des pays amis, ceux du Golfe par exemple. Les autres *techniciens, ajoutent-ils, rejoindront* le secteur rural qui a tant besoin d'eux. Car l'autosuffisance alimentaire reste un objectif hors d'atteinte. Importateur de riz depuis des siècles, l'archipel en achète annuellement 15 000 tonnes, pour l'essentiel en *Birmanie (5 000 autres tonnes lui* sont données). L'oligopole détenu par trois grandes familles commerçantes — *dont celle du chef de* l'Etat, M. Ahmed Abdallah — facilite les opérations spéculatives sur le riz. Plusieurs facteurs ralentissent *la mise en valeur agricole* : la générosité de la nature qui encourage la nonchalance (selon une estimation de la Banque mondiale, *l'agriculteur comorien travaille* l'équivalent de cinquante journées par an) ; la subsistance partielle du *métayage* ; l'absence de cadastre et de crédit *rural* ; la concurrence de plusieurs droits fonciers (islamique, coutumier et moderne).

L'insuffisance des *cultures vivrières* est aggravée par la persistance de certains tabous alimentaires, notamment l'interdiction de donner du pois*son aux jeunes enfants. Un sur deux* meurt avant l'âge de cinq ans. La situation sanitaire de l'archipel est déplorable, même *par* rapport aux *standards africains. Dans ce pays* traditionnellement sous-équipé, les excès du régime d'Ali Soilih n'ont *rien arrangé*.

La « révolution lycéenne »

L'héritage de la « révolution lycéenne » — *beaucoup le concèdent* — *comporte* des aspects positifs. Implanté depuis un millénaire, l'islam comorien, religion d'Etat rétrograde *mais non fanatique, imprègne pro*fondément la vie sociale. L'attaquer de front, et avec brutalité, fut l'erreur fatale d'Ali Soilih. Son entre*prise « moderniste » a pourtant* laissé des traces indélébiles dans les esprits. Les jeunes filles scolarisées rejettent le voile et *les noces* « arrangées ». La polygamie décline rapidement, les interdits sexuels sont couramment transgressés. Certes, les *notables tiennent à nouveau le haut* du pavé. Ils ont retrouvé — l'avaient-ils perdue ? — la base de leur pouvoir : terres, fiefs et clientèles. Le *favoritisme préside encore trop sou*vent au recrutement dans l'administration ou à l'octroi des bourses. *L'argent des « caisses noires » reste* tout-puissant. Les dirigeants en tournée glissent toujours des liasses de C.F.A. dans les corsages *des matrones pour apaiser quelque impa*tience. Mais les nostalgiques du sultanat ne font plus tout à fait la loi.

Cédant aux pressions de la jeunesse, acquise aux idées du siècle, le régime « récupère » les initiatives d'Ali Soilih. Le président Abdallah *se glorifie devant nous d'avoir régle*menté les fastes et les festins du « grand mariage », cérémonie coutumière *marquant pour tout* Comorien, avec le pèlerinage à La Mecque, l'accession à la notabilité. « *Le grand mufti m'approuve* », ajoute-t-il.

Plus que jamais, l'aide française *paraît cruciale pour la stabilité du* régime. Depuis la chute d'Ali Soilih, Paris a rétabli aux Comores une influence sans rivale (3). Nombre de *facteurs* justifient une présence importante : les responsabilités passées — et actuelles à Mayotte — de la France ; l'existence de quatre *cent mille francophones potentiels* (le français est langue officielle avec l'arabe) ; l'exil en France de quinze *mille Comoriens (dont la moitié sont devenus nos compatriotes)* ; le souci de faire pièce à d'éventuelles convoitises étrangères. L'aide budgétaire *directe alimente, pour plus de la* moitié, les dépenses de fonctionnement de l'Etat. Elle lui permet de rembourser ses créanciers et de *payer ses salariés, souvent avec plu*sieurs mois de retard.

La France entretient quatre-vingt-six assistants techniques dont une cinquantaine d'enseignants. La *coopération* s'exerce dans des domaines aussi divers que la santé, l'aéronautique, le Trésor ou le ser*vice des douanes. Premier partenaire* commercial de l'Etat comorien, la France lui fournit un tiers de ses importations et lui achète la moitié *de ses exportations*. Aux termes d'un accord conclu en novembre 1978, Paris assure la défense des Comores contre *toute agression, en échange* de facilités navales. Une vingtaine de conseillers techniques, commandés par un lieutenant-colonel de gen*darmerie, servent auprès de la petite* armée nationale (huit cents hommes).

L'aide française, quoique vitale, perpétue une *mentalité d'« assisté »*. *Le président* Abdallah semble attendre toujours plus de l'ancien protecteur. Ses difficultés, il est vrai, sont bien *réelles*. La gestion laisse à désirer, l'impôt rentre mal et le déficit de trésorerie atteint 1,5 milliard C.F.A. Quatre cultures de rente — *ylang-ylang, vanille, girofle et coprah* — procurent 95 % des devises. Mais la rente aujourd'hui est bien faible. L'ylang-ylang, un *fixateur* de parfum, subit l'impitoyable concurrence des substituts de synthèse. L'effondrement des cours mondiaux de la *vanille ne permet même plus d'amor*tir les investissements. L'agriculture comorienne exige d'être à la fois valorisée et diversifiée. Ces ennuis n'empêchent pas le régime de vivre au-dessus de ses moyens. Alors, la solidarité islamique aidant, les dignitaires comoriens — grand mufti en tête — vont chercher l'argent où il *est, chez les riches « frères » du* Golfe. L'Arabie Saoudite, Koweït, Abou-Dhabi, financent la construction de routes dans les trois îles. *L'archi*pel ne ménage pas son « *soutien indéfectible à la cause palestinienne* ».

« Bob » le touriste

Les anciens mercenaires, quant à eux, se trouvent bien à Moroni, mais ils « se sont rangés ». Une trentaine encadrent la « garde présidentielle », *fer de lance de trois cents hommes à la dévotion* de M. Abdallah. Quelques autres font du commerce. En *préalable à la reprise de son aide*, la France avait souhaité que ces messieurs abandonnent les fonctions qu'ils s'étaient attribuées dans quel*ques compagnies (Air Comores*, *Société* maritime nationale). Pour rendre service, ils se sont faits plus discrets. *Leur chef, Bob Denard*, a quitté solennellement l'archipel en septembre 1978. Il y revient de temps en temps « en touriste ». Sur ce *point, M. Abdallah n'aime pas les* leçons de morale : « *Pourquoi empêcherais-je Bob de venir ici, lui qui a libéré mon pays ? Est-ce que je proteste contre la présence des Cubains à Madagascar ?* » Si l'on consomme à Moroni de la viande venant *d'Afrique du Sud, après un petit* détour par le Botswana, « Bob » le touriste, y est un peu pour quelque chose...

Dans l'enceinte de *l'Assemblée fédérale*, où siègent trente-huit députés, le débat n'est pas moins animé qu'ailleurs en Afrique. L'opposition *extra-parlementaire retient en prio*rité la vigilance du régime. Hétéroclite et minée par des querelles de personnes, elle mêle au moins *trois tendances : l'extrême gauche*, regroupée à Paris autour de l'Association des stagiaires et étudiants des *Comores (ASEC), qui appelle à une « révolution nationale, démocratique et populaire »* et diffuse dans l'archipel un libelle clandestin, *la Voix du peuple* ; le *courant « réformiste »*, dont l'animateur à Moroni est M. Mouzaoir Abdallah ; enfin, le *Comité national de salut public* de M. Saïd Ali Kemal — l'ancien ambassadeur à Paris, — peu représentatif et difficile à situer sur *l'échiquier politique*.

Parfois, le pouvoir se raidit et frappe de façon un peu brouillonne ses adversaires *réels* ou supposés. On l'a vu en *février* (*le Monde* du 4 mars), lorsque l'armée, alertée par des « fuites », arrêta quelque cent *cinquante personnes, dont de nom*breux fonctionnaires. Des cassettes et des tracts « subversifs » ont été découverts. On aurait mis au jour une cache d'armes, sans être sûr qu'elle ne datait pas de l'ancien régime. Les deux tiers des suspects ap*préhendés ont été libérés. Les per*sonnalités dominantes de l'opposition, dont M. Mouzaoir, n'ont pas été inquiétées. *Il s'agissait sans doute moins d'un véritable complot* que de l'amorce d'une tentative de « déstabilisation ». Depuis, la garde *présidentielles s'est livrée à quelques exercices et tirs de nuit peu dis*crets qui contenaient une part d'intimidation. L'archipel abrite en outre une *trentaine* de prisonniers politiques ou assimilés (certains ont détourné les deniers publics). « *Ils seront tous régulièrement jugés* », *assure le premier ministre, M. Salim* Ben Ali.

Mais le « grand dessein » du régime, c'est encore et toujours Mayotte. La position de principe du gouvernement de Moroni est simple : restaurer l'unité de l'archipel en *récupérant l'île perdue. Dans toutes* les enceintes internationales, il engrange des résolutions de soutien unanime. « *L'île comorienne de Mayotte*, souligne M. Abdallah, *est un sol comorien occupé par la France. Mais je ne vais tout de même pas lui déclarer la guerre...* » En politicien rusé, le président joue sur plusieurs fronts. Lui, naguère si hostile à toute décentralisation, a *mis en place une République* « fédérale » visant à faciliter la réintégration de Mayotte dans l'ensemble *comorien.* « *Nous comprenons le désir d'autonomie des Mahorais* », note M. Ali Mroudjae, ministre des affaires étrangères. Pour préparer l'avenir, Moroni et Paris s'attachent à réduire les disparités entre Mayotte et ses îles sœurs. Les visas ont été *supprimés. Les législations vont être* harmonisées.

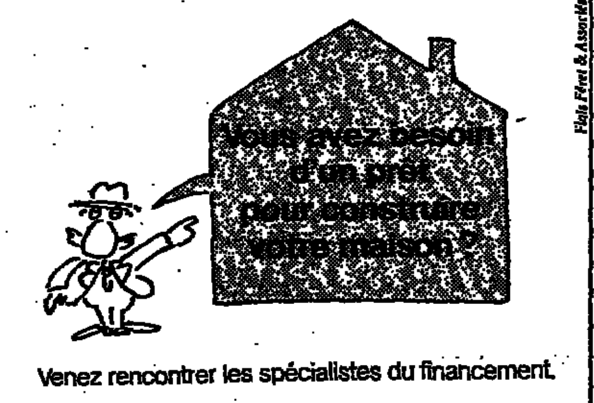
« *J'ai confié à la France*, insiste M. Abdallah, *la défense extérieure des quatre îles. Il faut maintenant rétablir leur unité administrative et politique.* » Il va même jusqu'à *confier l'inquiétude que lui cause* la montée d'un sentiment « anti-français » parmi la nouvelle génération mahoraise. Qui le savait si *préoccupé des sentiments de la jeu*nesse ?... On espère secrètement à Moroni qu'après l'élection prési*dentielle la France accélérera* le « lâchage » de Mayotte. En attendant ce « règlement négocié », M. Abdallah prend son mal en patience. Et d'*interroger, avec un clin d'œil* : « *Que peut faire une noix de coco en face d'une boule d'acier ?* »

JEAN-PIERRE LANGELLIER.

(1) Selon les résultats officieux et provisoires d'un recensement conduit avec l'aide de l'ONU, en mars 1980, l'archipel abrite, avec Mayotte, *408 000* habitants *répartis comme* suit : Grande Comore (189 000), Anjouan (*148 000*). Mohéli (*19 000*), Mayotte (*53 000*). Toutefois, beaucoup de responsables comoriens assurent que ces chiffres sous-estiment la population réelle.

(2) Chaque île est administrée par un gouvernorat dont le pouvoir de décision est important, mais les moyens financiers insuffisants.

(3) *Hormis la France*, seule la Chine dispose d'une ambassade à Moroni (au *niveau du chargé* d'affaires): Elle va y construire un « Palais du peuple ».






AFRIQUE

Namibie

Les cinq pays occidentaux du Groupe de contact estiment qu'il ne saurait y avoir de solution hors du cadre de l'ONU

Réunis à Londres, les cinq pays du Groupe de contact (Etats-Unis, France, Grande-Bretagne, Canada, R.F.A.) ont lancé, jeudi 23 avril, un appel à un renforcement du plan des Nations unies pour l'indépendance de la Namibie, afin de préserver les droits de la minorité blanche. Le Groupe de contact a également *réaffirmé le ferme soutien de* l'Occident à l'indépendance du *territoire*, et a déclaré que le contrôle exercé par l'Afrique du Sud à Windhoek devait cesser dès que possible, ajoutant qu'il ne saurait y avoir de solution du problème namibien non « *internationalement acceptable* », c'est-à-dire extérieure à l'ONU. Cette assurance est assortie d'un appel à tous les intéressés pour qu'ils « *résistent à la tentation d'abandonner la possibilité de négocier* ».

Les responsables des cinq pays ont estimé que les négociations sur l'avenir de la Namibie pourraient sortir de l'impasse si les propositions de l'ONU étaient élargies de manière à inspirer « *davantage confiance* » aux parties concernées.

Aux Nations unies, un changement d'atmosphère s'est produit dès jeudi au cours de la session du Conseil de sécurité consacrée à la Namibie. Ce changement aurait été provoqué par l'intervention du délégué britannique, M. Hamilton Whyte, immédiate*ment suivie des déclarations de* Mme Jeane Kirckpatrick, repré*sentant permanent* des Etats-Unis. Il n'est pas exclu que les pays de l'Afrique indépendante puissent remettre à une date ultérieure la présentation de leurs cinq projets de résolution portant mise en quarantaine absolue de l'Afrique du Sud.

Le délégué britannique a donné lecture au Conseil de sécurité de la déclaration des cinq puissances occidentales membres du Groupe de contact publiée la veille à *l'issue de leur réunion* à Londres.

Les ministres des affaires étrangères des *cinq pays du Groupe de* contact se réuniront de nouveau à Rome les 4 et 5 mai. — *(A.F.P., Reuter.)*

Tunisie

Création d'une association de recherches sur les réalités du Maghreb

De notre correspondant

Tunis. — Des universitaires et intellectuels tunisiens de diverses tendances politiques ont constitué une association, Rencontres maghrébines, qui se propose de créer un cadre d'études et de recherches sur les réalités des pays du *Maghreb*.

Cette initiative avait été vivement encouragée par des intellectuels algériens et marocains, venus participer à Tunis à un débat télévisé sur l'avenir du Maghreb, qui avaient jugé que le climat politique actuel en Tunisie était le plus propice à la création de ce genre d'association.

Les statuts de l'association pré*voient notamment* l'étude des problèmes « *qui retardent la marche vers le Maghreb uni* » et la recherche de leur solution « *juste et pratique* », ainsi que des moyens de « *faire passer l'idée maghrébine axée sur la fraternité, la coopération et la complémentarité* » parmi les intellectuels, les jeunes, les médias et les masses populaires.

Rencontres maghrébines, a expliqué *son* président, M. Mohamed Charfi, professeur à la faculté de droit de Tunis, est indépendante des autorités et de tout courant politique. Son objectif immédiat est de susciter la création d'associations semblables dans les autres pays du Maghreb, puis de coordonner une action commune dans un cadre propice à l'organisation de rencontres *dans tous* les domaines et à tous les niveaux pour réaliser des études *scientifiques* et adopter des positions et des démarches « *communes, objectives, claires et spécifiques* ».

L'association a décidé d'organiser, du 27 au 29 avril, des Journées d'études sur les perspectives *maghrébines*. Ces journées marqueront le vingt-troisième anniversaire de la conférence de Tanger, où Algériens, Marocains et Tunisiens avaient solennellement reconnu l'existence d'une entité maghrébine.

MICHEL DEURÉ.

Zaïre

LE PRÉSIDENT MOBUTU A REMANIÉ SON GOUVERNEMENT

Un remaniement ministériel *est* intervenu jeudi 23 avril à Kinshasa. *Selon l'agence Zaïre-Presse* (AZAP), MM. Kaba Sengele et Mbaya Ngangu ont été nommés respectivement commissaire d'Etat (ministre) à la santé publique, et au travail et à la prévoyance sociale.

Deux commissaires précédemment en poste quittent le gouvernement : *M. Mbuendi Mabeka Ntu* (enseignement) et le docteur Ka*lume Lushika Mulamba* (santé publique).

Ce remaniement fait suite à la nomination au poste de premier commissaire d'Etat (premier ministre) de M. Nsinga, successeur de M. Nguza Karl I Bond, qui a démissionné de ses fonctions vendredi dernier et a décidé de *rester à Bruxelles où sa femme* suit un traitement médical *(le Monde des 19 et 20 avril)*.

M. Bomboko Lokumba conserve ses fonctions de vice-premier ministre et de ministre des affaires étrangères qu'il assume depuis février dernier.

D'autre part, le président Mobutu a nommé Mme Ekila Liyonda, anciennement conseiller juridique à la présidence de la République, secrétaire générale à la *condition féminine et* commissaire politique.

PROCHE-ORIENT

En raison du déficit budgétaire de l'U.N.R.W.A.:

L'avenir scolaire de quelque cent soixante-dix mille enfants palestiniens demeure menacé

M. John Tanner, directeur de l'U.N.R.W.A. (Office des Nations unies pour le secours des réfugiés palestiniens) à Amman, a fait part, le jeudi 23 avril, à *M. Hassan Ibrahim, minis*tre d'Etat jordanien pour les affaires des territoires occupés, de la décision de l'Office de « suspendre » sa décision de mettre fin aux *services scolaires* en Jordanie et en Syrie. La procédure de préavis de licenciement à plusieurs milliers d'enseignants a été également ajournée. M. Tanner a indiqué que le déficit de l'Office étant tombé de 22 millions à 16 millions de dollars, les efforts pour obtenir des contributions (bénévoles) de la communauté *internationale se poursuivent.*

Correspondance

Amman. — « *Pendant des années, nous avons maintenu nos services d'éducation en économisant sur les activités de second plan, l'entretien du matériel et des bâtiments, la construction de nouvelles classes, l'achat de nouveaux véhicules, etc. Aujourd'hui, les économies que nous pouvions faire dans le passé ne sont même plus possibles...* » Voici résumée, par M. John Tanner, le directeur du bureau de l'U.N.R.W.A. *en* Jordanie, la dramatique situation *financière de l'organisation.*

L'équation est simple : si l'U.N.R.W.A. ne parvient pas à boucler son budget, elle devra fermer ses trois cents écoles en Jordanie et en Syrie. Du jour au lendemain, cinq mille professeurs, eux-mêmes réfugiés, se retrouveront sans emploi, et cent soixante-dix *mille enfants* seront livrés à eux-mêmes.

L'agence a été créée par l'ONU en décembre 1949, à la suite de la fondation de l'Etat d'Israël, en mai 1948, et de la guerre qui a suivi, pour faire face à une situation « *provisoire* ». Un provisoire qui dure depuis plus de trente ans, faute d'une solution au problème palestinien. Aujourd'hui, un million huit cent cinquante mille personnes sont immatriculées auprès de l'U.N.R.W.A., dont trois cent quarante mille enfants scolarisés.

Grâce à de récentes *subventions* de pays membres de l'ONU, *l'agence* est en mesure de maintenir ses services d'éducation dans les *territoires occupés*, et sans doute aussi au Liban, jusqu'en décembre.

« *Nous accordons une priorité au Liban, et surtout à la Cisjordanie et à Gaza, parce que, là, il n'y a pas d'autorité susceptible d'assurer la relève*, explique M. Tanner. *Je ne dis pas que les autorités jordaniennes et syriennes prendraient elles-mêmes la relève — elles ne le souhaitent d'ailleurs pas, — mais elles existent...* » Dans quelle mesure la *Jordanie pourrait-elle* d'ailleurs supporter l'énorme charge que représenterait l'intégration de cent quarante mille élèves supplémentaires dans son système d'éducation ? « *L'U.N.R.W.A. doit assumer jusqu'au bout ses responsabilités.* ». Tel est le leitmotiv à Amman.

« *On ne sait pas ce qui va se passer. Un jour on entend dire une chose, le lendemain une autre : c'est terrible cette incertitude* », se plaint Jamilat, professeur d'anglais dans un des établissements scolaires de Baqaa, à une vingtaine de kilomètres au nord d'Amman. Il s'agit du plus grand camp de réfugiés du pays (en *Jordanie, 723 000 personnes* sont inscrites à l'office de se*cours ; près de 230 000 vivent en*core dans des camps).

L'établissement voisin est une école de garçons, construite sur le même modèle, avec ses classes en matériaux légers. Les élèves s'y succèdent en deux vagues ; la première le matin, *la seconde* l'après-midi. Said, professeur *d'anglais, confie* qu'il envisage d'aller chercher du travail dans le Golfe, « *à Qatar, peut-être* ». Les autres ne cachent pas leur colère. Car la crise de l'U.N.R.W.A. touche un point très sensible : l'éducation est pour les réfugiés un moyen de compenser leur condition. « *C'est une tentative de liquider le problème palestinien à travers l'organisme de secours aux réfugiés* », estime l'un. « *Si les écoles ferment, nous n'aurons pas d'autres choix que de les transformer en camp militaire d'entraînement* », surenchérit un autre.

Un « facteur de troubles »

Même s'il paraît peu vraisemblable qu'on en arrive là, il n'est certes pas exclu que la fermeture des établissements scolaires de l'U.N.R.W.A. en Jordanie et en Syrie, puisse avoir de sérieuses conséquences politiques. « *Ce serait en effet introduire un facteur de troubles dans une région qui n'en a pas besoin*, admet M. Tanner. *Et tout ça pour une somme finalement dérisoire à l'échelle de la communauté internationale.* »

Même en admettant que l'U.N.R.W.A. obtienne à temps l'aide providentielle, cela ne fera que reculer l'échéance. Car la véritable raison de la faillite de l'organisation, c'est son mode de financement : chaque Etat membre de l'ONU étant libre de verser ou non une contribution, et *d'en déterminer le montant.* Jusqu'à présent, ce sont les Etats-*Unis* et la Communauté européenne qui ont fourni l'effort le plus important. Mais ces fonds n'ont suivi ni l'inflation mondiale ni l'augmentation des dépenses de l'U.N.R.W.A., due notamment à la croissance démographique de la population réfugiée.

L'une des meilleures solutions serait sans doute d'inclure le budget de l'U.N.R.W.A. dans celui des Nations unies. Mais cette proposition se heurte à l'opposition des pays du bloc communiste, par exemple, qui considèrent qu'ils *ne sont pas responsables* de l'existence du problème *palestinien, et qu'ils n'ont* donc pas à en supporter les conséquences financières.

Autre plan de sauvetage à l'étude : l'imposition d'une taxe de quelques cents sur chaque baril de pétrole exporté par les pays producteurs. Mais là encore les démarches entreprises n'ont pas abouti. L'avenir paraît bien sombre.

LE CONFLIT LIBANAIS

La trêve se prolonge à Beyrouth

De notre correspondant

Beyrouth. — *En dépit d'inévitables* bavures un peu partout le long de la ligne de front qui divise Beyrouth, la trêve durait encore ce vendredi matin, 24 avril, trente-six heures après avoir été instaurée sur l'ordre du président de *la République*. M. Elias Sarkis qui, une fois n'est pas coutume, a été suivi. *Mais* il *est probable* qu'elle sera rompue, puisqu'elle ne repose sur aucune base politique.

Entre-temps, l'aéroport est toujours hors de fonctionnement et sa réouverture ne semble pas proche, les *deux parties* antagonistes — forces libanaises (chrétiennes) et armée syrienne — ayant des exigences diamétralement opposées le concernant. De même, les écoles, après avoir eu des vacances de Pâques anticipées, risquent à présent de les voir se prolonger indéfiniment. Même à Beyrouth-Ouest (palestino-progressiste), où la vie est à peu près normale, *elles ne peuvent rouvrir* leurs portes tant que celles de Beyrouth-Est (chrétien) ne pourront le faire par crainte de représailles. — L. G.

LE COMMANDANT DISSIDENT HADDAD CONVIENT AVEC M. BEGIN D'ÉVITER TOUTE ATTAQUE CONTRE LES FORCES DE L'ONU.

Tel-Aviv *(A.F.P.)*. — Le premier *ministre israélien*, M. Menahem Begin, a annoncé le jeudi 23 avril qu'il était convenu avec *le chef* de l'enclave chrétienne au Sud-Liban, le commandant dissident Saad Haddad, d'éviter « *toute attaque contre la FINUL* » (forces de l'ONU) et de tenter un effort « *pour éviter des pertes de civils* ».

Le premier ministre, qui s'adressait à la presse après un entretien avec *le commandant* Haddad au ministère de la défense, a ajouté : « *Nous espérons que la situation au Sud-Liban se calmera bientôt et nous œuvrerons en ce sens.* » (...).

M. Saad Haddad, qui avait été hospitalisé ces derniers jours à l'hôpital municipal de Haïfa pour surmenage nerveux, avait quitté l'hôpital pour rencontrer M. Begin. Le chef de l'état-major, le général Eytan, assistait à l'entrevue.

Selon le porte-parole du ministère israélien de la défense, M. Begin aurait aussi fait part *de son intention de rendre plus* discrète la présence israélienne aux côtés des miliciens. Cette politique « *ne diminue en rien la profonde appréciation d'Israël pour le rôle joué par le commandant Haddad contre les terroristes palestiniens* », a précisé le porte-parole.

CORRESPONDANCE

Jérusalem et Tel-Aviv

M. Joël Le Tac, député R.P.R. de Paris, vice-président de l'Alliance France-Israël, nous a adressé la lettre suivante au sujet de l'éditorial sur le Liban publié dans le Monde *du 11 avril.*

Nous noterons seulement qu'il a fallu (à l'auteur) un certain parti pris anti-israélien pour écrire ces mots : « ... cette communauté chrétienne libanaise dont on se dit tellement préoccupé à Tel-Aviv ». Et plus loin : « La tentation est grande, en effet, pour les dirigeants de Tel-Aviv... etc. »

Votre éditorialiste écrit comme s'il ignorait que le chef du grand Etat arabe qu'est l'Egypte s'est rendu à Jérusalem et non à Tel-Aviv, quand il a fallu faire la paix avec Israël.

Nous déplorons que votre journal ne se montre pas pour sa part prêt à suivre l'exemple du président Sadate.

[Malgré la paix conclue, l'Egypte n'a pas reconnu Jérusalem comme capitale d'Israël. C'est le cas également de la quasi-totalité des membres des Nations unies, dont les Etats-Unis, *qui figurent pourtant* parmi les amis les plus fidèles d'Israël. Ce n'est d'ailleurs pas un changement de terminologie qui modifiera le statut de la Ville Sainte.]

Iran

LE JOURNAL « MIZAN » EST A NOUVEAU INTERDIT

Téhéran *(A.F.P.)*. — Le quotidien *Mizan* (tendance « libérale ») n'a pas pu reparaître le jeudi 23 avril comme prévu, en raison d'une nouvelle interdiction émanant du ministère de l'orientation (information). Selon les responsables du journal, cette nouvelle interdiction est *motivée* par « *des problèmes concernant la licence du quotidien* ». « *Elle est parvenue*, ajoutent-ils, *au siège du journal Kayhân, qui imprime* Mizan, *dans la soirée de mercredi.* » L'interdiction qui avait déjà frappé *Mizan* pendant douze jours avait été levée, lundi, par un tribunal de Téhéran.

Par ailleurs, un « jury » de quatorze personnes a été *constitué* pour assister les tribunaux dans les affaires de presse, indiquait, jeudi, *Révolution islamique*.

Le président Bani Sadr a déclaré, au cours d'une conférence de presse, qu'il persistera à *défendre* la liberté d'expression. « *Chaque fois qu'on a fermé un journal, j'ai protesté* », a-t-il dit. M. Bani Sadr a ajouté qu' « *il continuerait à refuser toute interview à la radio-télévision tant qu'elle n'appliquera pas les règles constitutionnelles, à savoir : dire la vérité comme elle est.* »

Interrogé par ailleurs sur les relations de l'Iran avec l'O.L.P., le président a déclaré : « *Cette guerre* (avec l'Irak) *a porté un préjudice sérieux au soutien que nous aurions pu apporter à nos frères palestiniens, y compris dans le conflit actuel au Liban.* »

TALBOT - GRANDE-BRETAGNE NÉGOCIE AVEC TÉHÉRAN UN IMPORTANT CONTRAT DE FOURNITURES

Talbot Motors Ltd, filiale britannique du groupe P.S.A. Peugeot-Citroën, négocie avec les autorités iraniennes un contrat de fournitures *dont* le *montant pourrait* atteindre plus de 11 millions de francs (nos dernières éditions de jeudi).

D'ores et déjà, un premier accord a été conclu avec The Iran National Industrial Manufacturing Cy (I.N.I.M.) portant sur la livraison de 155 000 moteurs et pièces détachées pour le *modèle* Paykan (nom iranien du Hunter) *assemblé en Iran.*

Les conversations se poursuivent d'autre part sur la fourniture en pièces détachées de 300 000 voitures de ce même modèle en cinq ans pour un montant de 750 millions de livres (8,25 milliards de francs).

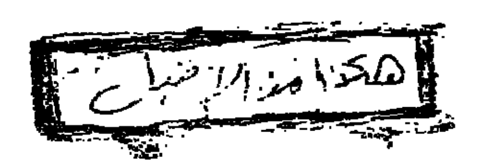
Enfin, Talbot Motors pourrait *livrer* à l'Iran cinq mille moteurs et autres composants destinés aux breaks de 500 kilos du type Mazoa assemblés sur place ainsi que trente mille moteurs de 1600 centimètres cubes pour la version break du modèle Paykan. La direction de Talbot Motors Ltd indique que les négociations *sont bien avancées* et ont « *atteint le stade final* ».

● *Une jeune Française vivant à Téhéran*, depuis une douzaine d'années, a été tuée et sa petite fille, âgée de deux ans, grièvement blessée, par l'explosion qui s'est produite, le mercredi 22 avril, dans le nord de la capitale iranienne (*le Monde* du 24 avril). Mme Christiane Mechtouff, trente-six ans, originaire de Mulhouse, passait en voiture à côté du minibus piégé au moment où il a explosé. Elle était l'épouse d'un ingénieur iranien, qui a décidé de quitter le pays avec ses trois enfants. — *(A.F.P.)*.

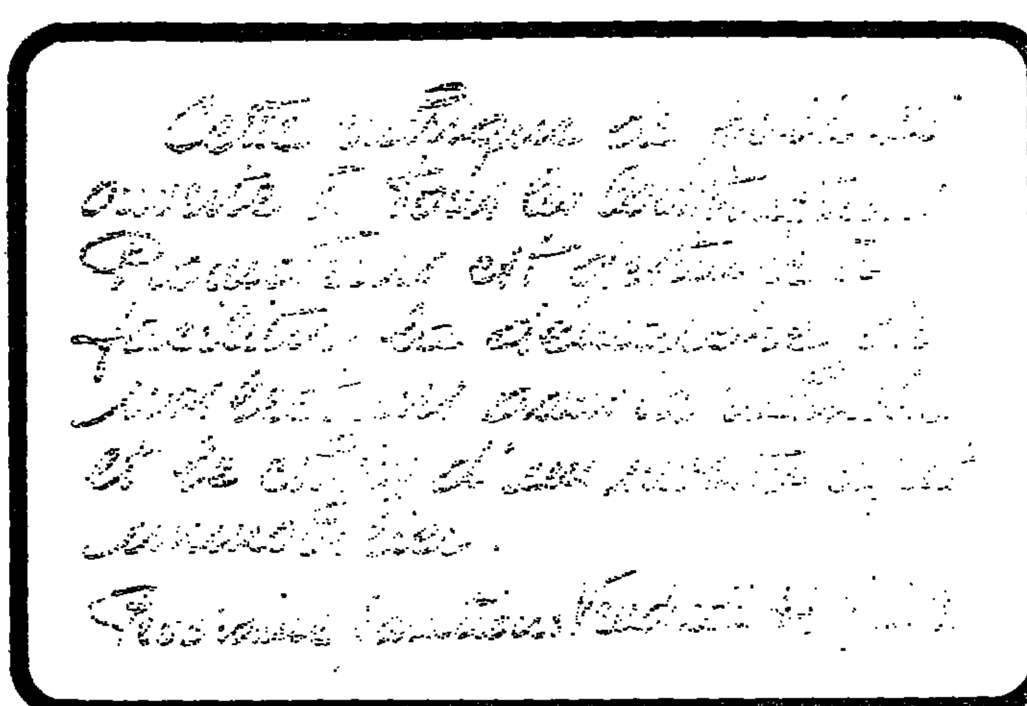
Libye

LE COLONEL KADHAFI A MOSCOU LE 27 AVRIL

Moscou *(A.F.P.)*. — Le colonel Kadhafi, chef de la révolution libyenne, fera une visite « *officielle et amicale* » en U.R.S.S. les 27 et 28 avril, annonce l'agence Tass. Cette visite aura lieu à l'invitation du comité central du parti et du Soviet suprême de l'U.R.S.S. et aura pour but « *de consolider et de développer les relations amicales entre l'U.R.S.S. et la Jamahiriya libyenne* », précise l'agence soviétique.



Immo-Investissement





La campagne officielle radiotélévisée

« Bip, bip, bip, émission d'Huguette Bouchardeau censurée »

Avant la clôture de la campagne électorale, les dix candidats devaient disposer chacun de cinq minutes, à 20 heures sur France-Inter et à 20 h. 10 sur TF 1 et Antenne 2, vendredi soir 24 avril, pour s'adresser aux électeurs. Jeudi, la campagne sur les ondes a été marquée par un incident. La commission nationale de contrôle de la campagne a refusé à Mme Huguette Bouchardeau la possibilité de donner la parole à M. Éric Edinval, représentant de l'Union du peuple guadeloupéen, et à l'écrivain Dominique Fernandez, au nom des homosexuels.

La *commission* a publié un communiqué précisant : « L'article 12 du décret du 14 mars 1964 faisait obstacle à la diffusion de cette émission. Les règles (...) prévoient une utilisation personnelle par le candidat des temps d'émission qui lui sont attribués, la seule exception à ce principe étant la participation des partis ou groupements politiques dont l'action s'étend à la généralité du territoire national. Dans le cas d'espèce (...) la formule proposée par Mme Bouchardeau ne pouvait être retenue. »

La candidate du P.S.U. avait la possibilité de donner elle-même lecture des déclarations que se proposaient de faire ses invités, mais elle n'a pas retenu cette solution. Dans son émission, Mme Bouchardeau a expliqué qu'elle avait voulu donner la parole « à des voix étouffées », pour parler des problèmes d'un « pays néo-colonisé et de ces quatre millions de personnes qui, en France, ont si peu la parole, je veux parler des homosexuels ». Elle s'est *contentée alors de répéter* pendant le reste de son temps de parole (douze minutes) : « Bip, bip, bip, émission d'Huguette Bouchardeau censurée. » En conclusion, la candidate a lu un bref poème. Les interventions de MM. Edinval et Fernandez ont été diffusées, vendredi, à 7 heures par la radio libre Canal 75, animée par M. Maurice Seveno. L'émission a été en partie brouillée. (Canal 75 avait fait l'objet d'une saisie le 10 mars.)

Le CUARH (Comité d'urgence anti-répression homosexuelle) s'est élevé contre l'« *attitude inqualifiable* » de la commission de contrôle et cette « atteinte à la liberté d'expression ».

Mme GARAUD : on n'est pas allé au fond des choses.

Interrogée par Christian Fauvet, Mme Garaud déclare notamment : *« J'ai voulu que cette campagne porte sur des sujets essentiels, la politique étrangère, la défense, les orientations à long terme, et j'y suis parvenue dans une certaine mesure. En revanche, je regrette qu'on soit resté en surface sur ces sujets et, surtout, que chacun des candidats, qui sont en principe appelés à gouverner, ne remette en cause ni sa propre politique ni ses positions pour l'avenir. (...) On n'est pas allé au fond des choses. »*

Elle cite la rencontre entre MM. Giscard d'Estaing et Brejnev à Varsovie, se demande si M. Mitterrand est ou n'est pas neutraliste, et rappelle que M. Chirac était prêt à conduire lui-même les athlètes français aux Jeux olympiques de Moscou.

M. DEBRÉ : il n'y a pas de nation européenne.

Interrogé par Bernard Volker, M. Michel Debré déclare :

« Il n'y a de défense européenne que s'il y a une nation européenne. Il n'y a pas de nation européenne et c'est la confusion que l'on fait toujours. Il y a une Europe germanique qui pense à sa réunification. Il y a une Europe anglo-saxone tout entière tournée vers la cohésion du monde anglo-saxon. Il y a une Europe scandinave qui pense à la Baltique. Il y a une Europe latine qui pense à la Méditerranée. La France ne fait partie d'aucune de ces Europe là (...). »

M. Debré, qui s'est exprimé jeudi à l'occasion des émissions télévisées de la *mi-journée*, a déclaré que la campagne *« a été dévoyée par des pratiques qui n'ont rien à voir avec la démocratie (...) par l'irruption de nouvelles mœurs et de vieux réflexes (...). Débauche d'argent, débauche de sondages truqués, débauche d'idéologies vieillies : les Français n'ont pas été traités en citoyens responsables. Ils ont été amusés aves des images, bercés avec des illusions, endormis avec des promesses ».*

Mlle LAGUILLER : le passé de M. Mitterrand.

Mlle Arlette Laguiller, après avoir parlé de *« la droite qui méprise tout le monde y compris les petits patrons »*, a vivement critiqué M. Mitterrand et notamment son passé : *« Voter Mitterrand au premier tour, ce serait accepter la même politique* (que celle de la droite) *avec un emballage différent. » « Depuis dix ans, Mitterrand se dit socialiste,* a-t-elle déclaré. *C'est uniquement parce qu'il avait besoin, pour tenter de satisfaire ses ambitions politiques, d'être à la tête d'un grand parti. Il s'est emparé du parti socialiste comme un bourgeois rachète une entreprise concurrente en difficulté pour en utiliser la marque et le personnel. C'est cet itinéraire qui a amené Mitterrand de la droite vers le parti socialiste. Qu'est-ce qui nous garantit que demain il ne le fera pas en sens inverse ? »*

M. MARCHAIS : le rassemblement progresse.

M. Georges Marchais a estimé que le *« rassemblement »* autour de sa candidature *« progresse ». « Les conditions se créent pour ouvrir la porte du changement. Le résultat positif dont nous avons besoin est donc à notre portée. C'est là le fait essentiel à trois jours de l'élection présidentielle. »*

« Tous les indices en ma possession montrent que je suis devant Chirac », a-t-il ajouté *« Quant à François Mitterrand, il a été par deux fois tout seul au premier tour comme candidat de la gauche et il a été deux fois battu. C'est la preuve que la solution n'est pas efficace. Quand je l'entends faire appel aux électeurs communistes, je pense qu'il songe surtout, non pas au changement mais à affaiblir le parti communiste pour avoir, demain, les mains libres. »*

M. Marchais a réaffirmé que *« les communistes sont prêts à faire tout le nécessaire pour que s'ouvre le chemin du changement et de l'union »*.

M. ROCARD : faire un pays plus juste, plus libre, plus souriant.

M. Mitterrand avait invité MM. Pierre Mauroy et Michel Rocard à participer à l'émission *diffusée jeudi soir par* les chaînes de télévision. Le maire de Lille, évoquant son récent voyage aux Antilles, a rappelé que les socialistes proposent une réponse *régionale préconisant* notamment l'institution d'assemblées régionales élues au suffrage universel qui auraient les prérogatives des conseils généraux mais qui permettraient *« en plus »* aux élus locaux de *« prendre en charge directement le développement des départements sur le plan économique et social ».*

« Il faut faire davantage confiance à l'esprit d'initiative, de responsabilité et de négociation, a déclaré, pour sa part, M. Rocard. *Il faut faire davantage confiance à de fortes collectivités locales, à une bonne décentralisation. Aussi, avec l'élection de François Mitterrand, la France a une grande chance : celle de ne pas élire un homme seul » « Vous n'avez pas de baguette magique grâce à laquelle vous résoudriez tous les problèmes d'un seul coup,* a ajouté le député des Yvelines en se tournant vers le candidat socialiste, *mais, au contraire, la France a la chance que tous ensemble, autour de François Mitterrand, nous puissions prendre nos affaires en main. Régler le problème de l'emploi, c'est en prendre les moyens au niveau régional, régler les inégalités de ce pays, c'est les traiter là où elles naissent et pas seulement depuis un gouvernement parisien. Voilà les enjeux. Les enjeux, c'est au fond de faire de notre pays un pays plus juste, plus libre, plus souriant. »*

Après avoir souligné qu'il participait à cette émission *« sans négociation, sans accord, sans autre attache que celle qui fait tout simplement de moi,* a-t-il dit, *un socialiste »*, M. Rocard a poursuivi : *« M. Giscard d'Estaing fait campagne sur ce thème : c'est moi au le sésordre. Je trouve ce thème parfaitement scandaleux. C'est mépriser cette grande partie de la France qui pense à gauche. Et on ne rassemble pas un pays qu'on a contribué à diviser. François Mitterrand peut être le candidat du rassemblement puisqu'il appelle toutes les volontés à s'unir, mais il n'y faut pas seulement la volonté politique. La France sera un pays rassemblé si elle met fin aux graves inégalités qui la ravagent. »*

M. CHIRAC : développer la vie associative.

M. Chirac, interrogé jeudi soir par M. Alain Juppé, a notamment affirmé sa volonté de promouvoir *« une politique sociale »* qui ne soit pas *« uniquement une politique d'assistance »*. M. Chirac, évoquant le découragement de nombreux jeunes confrontés au chômage, a déclaré : *« Nous avons à l'égard des jeunes des obligations : le droit au travail, à la formation, au logement ; le droit à l'expression. Il faut développer la vie associative et lui donner les moyens de se développer afin que s'étendent le dialogue, la concertation, les échanges nécessaires, il faut développer le sport et les moyens d'expression culturelle. »*

M. GISCARD D'ESTAING : libérer les forces productives.

M. Giscard d'Estaing, interrogé par Philippe Vasseur (TF 1), a traité, jeudi matin 23 avril à la télévision, de ce qu'il a nommé l'« économie quotidienne », l'*« économie compréhensible »*. Il a insisté sur le fait qu'il existait un fil conducteur entre ses diverses propositions en matière économique : emploi, équipement, agriculture, *« libéralisation des forces productives de l'entreprise »*. Sur ce dernier point, il a affirmé sa volonté de simplifier les formalités administratives nécessaires aux Français installés à leur compte, notamment par la mise au point d'un type unique de formulaire, par des mesures facilitant le crédit, et par la suppression ou le relèvement des seuils qui déterminent les taux des taxes payées par les entreprises.

M. LALONDE : des référendums d'initiative populaire.

M. Lalonde a évoqué, jeudi, à 12 h 40, à la télévision, les mécanismes de décision en usage en France. Le candidat écologiste a notamment déclaré : *« L'une des mesures les plus importantes à prendre aujourd'hui dans notre pays, c'est d'instituer le référendum d'initiative populaire, c'est-à-dire un référendum dont la question vienne d'en bas et qui ne soit pas imposée par en haut. »*

LES RÉSULTATS A LA RADIO ET A LA TÉLÉVISION

DIMANCHE 26 AVRIL

France Inter-TF 1 : A partir de 19 h. 55, « Opération Elysée 81 », animée par J.-M. Cavada (TF 1), avec P. Duhamel (TF 1), G. Denoyan (France Inter), A. Fernbach, J. Paletou.

20 heures : Première estimation.

20 h. 15 : Premier débat entre les représentants des candidats (jusqu'à 1 heure environ).

Europe 1-Antenne 2 : 18 heures : Première estimation des abstentions.

A partir de 19 h. 45 : soirée « Spéciale Election », animée par J.-P. Elkabbach et E. Mougeotte.

20 heures : Premières estimation, suivies de débats, commentaires, interventions (jusqu'à 1 heure environ).

FR 3 : Quatre rendez-vous spéciaux : à 17 h. 25, 19 h. 30, 19 h. 55 et 22 heures.

A partir de 20 h. 30, diffusion du film *Ce merveilleux automne*, de Mauro Bolognini. Pendant la diffusion, les résultats significatifs apparaîtront en « incrustations » sur l'écran.

R.M.-C. : 20 heures : Soirée de l'élection en direct du bureau régional d'information de Marseille.

R.T.L. : A partir de 18 heures : Soirée électorale, animée par A. Baloud, M. Cotta et Ph. Alexandre.

20 heures : Estimation du vote en pourcentage brut.

LUNDI 27 AVRIL

France Inter : 6 heures-9 heures : Edition spéciale : résultats définitifs et commentaires.

De 13 heures à 13 h. 30 et de 19 heures à 20 heures, les émissions seront également consacrées à l'élection.

R.T.L.-TF 1-l'Express : 6 heures-9 heures : Résultats définitifs, commentaires et analyses conduits par H. Le Bras (informaticien) et Emmanuel Todd (historien) de l'évolution de la situation politique et des reports de voix.

Europe 1-Antenne 2 : A partir de 7 heures : Informations et commentaires, émission animée par D. Bilalian et P. Charnelet.

Rocard - Chirac

« La gauche, c'est mon pays »... *Quand il a dit ça, Michel Rocard, quand il a ajouté qu'elle avait, cette gauche, comme une difficulté à approcher du pouvoir, on a eu, pourquoi ne pas l'avouer, le cœur serré. Quand ensuite il s'est tourné vers le candidat du P.S., qui faisait montre d'une attention pénétrée, quand il nous a assurés que la France n'allait pas élire un homme seul, on s'est demandé s'il fallait y voir une sorte d'engagement, la promesse d'une étroite collaboration de nature, peut-être, à effacer nos rancœurs et nos regrets.*

Mais non, il était venu sans accord préalable, il l'a bien précisé, sans attaches, en socialiste, en camarade, en partisan convaincu du changement. Convaincu et convaincant. Jamais il n'a été meilleur à l'écran. Même au soir, ce fameux soir des élections législatives qui l'a désigné à notre attention, à nouveau gonflée d'espoir. On a retrouvé cette voix, ce ton, termes, maîtrisés, modernes, ce regard, arrondi, brillant, une flaque, un miroir où l'on plonge, happé, piégé, pieds et poings liés.

En écoutant après cela Jacques Chirac s'exprimer dans un style assez semblable — ils sortent d'ailleurs de la même école, se connaissent, s'estiment et se tutoient — on pensait au beau match qu'auraient pu disputer en finale ces champions de deux causes opposées, défendues avec une force et une fougue égales...

A côté de ça, Georges Marchais, si bon la veille, a donné, on n'en revenait pas, la plus mauvaise prestation de sa campagne. Il n'a même pas pris la peine d'apprendre son texte, ce qui l'a obligé à chercher toutes les deux secondes en douce, sans en avoir l'air, ses mots sur des feuilles de papier où s'inscrivaient, on les a vues, en énormes caractères bleus et rouges, des déclarations privées, du coup, de toute sincérité et de tout impact.

CLAUDE SARRAUTE.

Les candidats et le monopole

(Suite de la première page.)

C'est ainsi que le ministère de la culture et de la communication, après avoir vu la culture se mâtiner sérieusement de communication et devenir souvent une pure affaire de relation publique, a pu prendre des allures de ministère de la propagande. Sur *le plan commercial au demeurant,* la face est sauve, puisque, par le truchement des indices d'écoute, une saine émulation, sinon une concurrence, est encouragée entre les chaînes nationales et périphériques. Et dans tous les cas, directement ou indirectement (grâce à la Sofirad), l'Etat et le monopole s'y retrouvent.

Pris depuis quelques semaines déjà dans une grande tourmente audiovisuelle, les candidats à la présidence auront eu de quoi parfaire leurs doctrines ou leurs opinions face à la situation qui prévaut aujourd'hui. Que le *président-candidat* s'en satisfasse n'est pas très étonnant. Interrogé récemment par les *Nouvelles littéraires*, en même temps que ses challengers, M. Valéry Giscard d'Estaing a répondu (ou fait répondre), scindant le problème en trois, que le monopole de diffusion devait *« être rigoureusement préservé »* pour éviter *« les perturbations et les confusions de programmes »* ou *« l'utilisation anarchique des ondes »*. Rappelant qu'il n'existe pas légalement de monopole de production, il a réaffirmé sa volonté de maintenir le monopole de la programmation, qualifiée d'*« exigence de service public »*. Sans évoquer le problème de l'information, il voit dans ce service public une garantie *de qualité, un rempart contre les* puissances d'argent *et* un développement excessif de la publicité, *et* un moyen *« aux talents nouveaux de s'exprimer »*. Les petits candidats peuvent être sensibles à ce dernier souci.

Pour des raisons maintes fois évoquées et mises en pratique *pendant* son septennat, M. Valéry Giscard d'Estaing reste hostile aux radios dites « libres » ou « privées », craignant tout à la fois *« l'anarchie sur les ondes »*, le risque qu'elles feraient courir à *« l'avenir de la liberté et du pluralisme de la presse dans notre pays »*, car — radios libres et radios commerciales *sont ici assimilées* — elles pourraient retirer de la publicité aux journaux.

La position de M. Michel Debré est tout *aussi catégorique* ; *« il n'y a pas de compromis possible »*, et, si autorisation d'émettre il y a, *« elle doit être délivrée selon une certaine procédure qui garantit un examen objectif et non partisan »*. Comme en d'autres domaines, Georges Marchais, pour sa part, renvoie aux « cent trente et une propositions » du candidat. C'est *dire* que, s'il ne voit pas nécessairement d'un mauvais œil l'éclosion actuelle de certaines radios libres, comme celles lancées en France par différentes sections de la C.G.T., le candidat reste favorable au maintien du monopole *d'Etat*.

Pour la suppression radicale du monopole (*« déconsidéré au cours de cette capagne »*, écrit Me Gauraud, et pour la liberté des radios libres on ne trouve, parmi les candidats interrogés que *Marie-France* Garaud et Brice Lalonde. Jacques Chirac, *Michel Crépeau et François Mitterrand* préconisent, plus prudemment, des aménagements *dans le principe* du monopole.

En matière de radios libres, Jacques Chirac en reste à une position *dure* : *« Il y a une loi. Peut-être faudrait-il la changer, mais* (d'ici là) *elle doit être respectée. »* Et plus loin : *« Je me refuse à transiger sur le principe de l'égalité devant la loi pour tous. »* En matière de monopole, le maire de Paris est en revanche *« partisan d'une réforme du système de l'information »* ; il préconise ainsi une suppression du monopole de la programmation, un maintien de celui *de la diffusion*.

S'ils se prononcent aussi pour le maintien du monopole de la diffusion, les propositions de Michel *Crépeau* et de François Mitterrand sont plus complexes en matière de *programmation. Sur le fond,* les deux candidats se rejoignent : autorisation des radios libres *(qui devraient alors se plier à un cahier des charges leur imposant des normes, notamment en ce qui concerne la publicité et l'accessibilité à tous de ces radios),* pour Michel Crépeau ; autorisation des *radios locales,* mais dont la zone d'émission ne devrait pas dépasser 30 *kilomètres, pour* François Mitterrand.

Pour l'un et l'autre, la télévision et les radios nationales resteraient *donc propriété de l'Etat,* mais leur indépendance devrait être assurée. Le candidat *du parti socialiste* propose ainsi la création d'un conseil de la radio et de la *télévision,* composé de représentants du Parlement, des régions et du public, chargé de veiller au respect du pluralisme — tandis que le candidat *radical imagine* plutôt une répartition des influences politiques entre TF 1 (la *majorité) et* A 2 (l'opposition), la troisième chaîne passant sous le contrôle *réel* des *régions*.

FRÉDÉRIC ÉDELMANN.

LE PASSAGE DES CANDIDATS A LA RADIO ET A LA TÉLÉVISION

VENDREDI 24 AVRIL

— France-Inter à 20 heures ; TF 1 et Antenne 2 à 20 h. 10, FR 3 à 22 h. 30 : *M. François Mitterrand, Mme Marie-France Garaud, MM. Michel Crépeau, Michel Debré, Mlle Arlette Laguiller, Mme Huguette Bouchardeau, MM. Jacques Chirac, Brice Lalonde, Georges Marchais, Valéry Giscard d'Estaing* (cinq minutes chacun).

Tribunes et débats

VENDREDI 24 AVRIL

— *M. François Mitterrand* est l'invité de l'émission « Le grand jury » sur R.T.L. à 20 h. 30.

● *L'hebdomadaire des professionnels du cinéma, le Film français*, comme le mensuel *Cinéma de France (le Monde* du 17 avril), a interrogé MM. Chirac, Giscard d'Estaing, Marchais et Mitterrand, sur leur programme en matière de *cinéma*. Cinq questions ont été posées, dont les réponses ont été publiées dans *le Film français* du 17 avril. Il ressort notamment que MM. Jacques Chirac, François Mitterrand et Georges Marchais, malgré des divergences, *se retrouvent sur la* nécessité de renforcer le rôle de l'Etat, de modifier les systèmes d'aides, de veiller à une nette amélioration des relations entre le *cinéma et* la *télévision*. En revanche, MM. Chirac et Giscard d'Estaing prônent la libération totale du prix des places, contre laquelle s'élèvent MM. Marchais et Mitterrand.

LA POLITIQUE D'UNE AUTRE MANIÈRE

« Les « domestiques » du Tour de France qui ne sont pas là pour gagner mais pour empêcher les autres de gagner » : c'est ainsi que Mme Marie-France Garaud qualifie les « petits candidats » engagés dans la campagne présidentielle. Dans les courses cyclistes, les « domestiques » ou « porteurs de bidons » servent un « patron » susceptible de gagner et, à cet effet, contrôlent les échappées, bloquent la course, « tirent » leur champion lorsqu'il est en difficulté.

Bien entendu, Mme Marie-France Garaud ne range pas sa candidature dans cette catégorie. Elle s'étonne et s'irrite si on lui demande pour lequel des « grands » elle « roule ». Comme elle, Mlle Arlette Laguiller, Mme Huguette Bouchardeau, MM. Michel Crépeau, Michel Debré et Brice Lalonde se défendent de « rouler » pour qui que ce soit. On les accuse pourtant, ce qui revient au même, de défavoriser l'un ou l'autre des quatre candidats principaux.

Ainsi la virulence des attaques de *l'Humanité* dirigées contre Mlle Laguiller témoigne que la présence de *Lutte ouvrière* (extrême gauche, trotskiste) gêne M. Georges Marchais. Le parti socialiste s'accommode mal de l'obstination de M. Michel Crépeau et des candidatures P.S.U. de Mme Huguette Bouchardeau et écologiste de M. Brice Lalonde. L'entourage de M. Jacques Chirac a longtemps fait pression sur M. Michel Debré afin qu'il abandonne le combat. Quant à Mme Marie-France Garaud, on ne sait pas très bien qui, de M. Valéry Giscard d'Estaing ou de M. Jacques Chirac, elle dérange le plus.

On pensait bien qu'elle n'avait nullement l'intention de retirer sa candidature en faveur du président sortant avant le premier tour. Elle a confirmé, mercredi 22 avril, que M. Jacques Chirac ne bénéficierait pas plus que M. Giscard d'Estaing de ses suffrages potentiels. Elle l'a dit d'une de ces phrases assassines dont elle a émaillé sa carrière, discrète, de conseillère et sa première campagne électorale publique : *« L'exigence ne se retire pas devant la facilité. »*

Cela ne vaut que pour la période qui précède le 26 avril. Leur petit tour de campagne effectué, les six devront choisir entre l'un ou l'autre des deux « grands » restés en lice. A moins qu'ils ne laissent leurs électeurs libres de se déterminer eux-mêmes. Pour M. Michel Debré, il sera délicat, voire impossible, d'indiquer le meilleur choix entre les *« hésitations »*, le manque de *« sérieux »* du *« candidat sortant »* et les *« illusions »* que fait miroiter, selon lui, le *candidat socialiste*. Mme Garaud attendra le vendredi qui précède le second tour pour faire connaître son verdict. Il ne sera pas plus commode à établir que celui de M. Debré. En six mois de campagne, Mme Garaud n'est pas parvenue à se faire une religion sur un candidat président en exercice *« qui n'arrête pas de changer »* et un candidat du P.S. qui *« essaie de faire croire qu'il est le candidat du parti socialiste sans avoir le programme du parti socialiste et qu'il va être élu avec les voix de l'union de la gauche en étant séparé d'avec les communistes »*.

Logiquement, Mme Garaud et M. Debré devraient passer, entre les deux tours, quelques nuits agitées de visions cauchemardesques sur l'avenir de la France. M. Brice Lalonde, l'écologiste, dormira tranquille, puisqu'il a prévu d'avance de laisser ses électeurs *éparpiller leurs voix au gré de leurs préférences*. Quant à Mlle Laguiller, Mme Bouchardeau et M. Crépeau, ils ont annoncé la couleur, sans ambiguïté : M. François Mitterrand, s'il est présent au second tour, sera leur candidat. M. Crépeau naturellement, puisqu'il estime que la gauche a besoin de sa présence au premier tour pour l'emporter au second ; Mme Bouchardeau sans enthousiasme, et Mlle Laguiller parce qu'il lui paraît impossible de faire *autrement*.

A contre-courant

Le désistement ou l'absence de choix est l'ultime fonction des éliminés du premier tour. Auparavant, pendant la campagne, ils ont rempli un autre rôle : exprimer des idées que les « grands » n'exposent pas, permettre aux électeurs d'émettre un vote plus « affiné » qu'au second tour. Un seul parmi les six, M. Michel Debré, a probablement nourri, en s'engageant dans la compétition, le projet d'affronter MM. Giscard d'Estaing, Marchais et Mitterrand en traitant avec eux sur un pied d'égalité. La candidature de M. Jacques Chirac et la campagne intense du maire de Paris ont ramené ses ambitions à une dimension plus modeste. Les sondages ont fait le reste.

Bien que *déçu* par le faible impact de sa campagne qu'il attribue aux attaques conjuguées des partis, de l'argent et des sondages *« truqués »*, M. Debré se félicite d'avoir été *« pillé »* par les autres candidats. Il est vrai qu'il a été le premier à s'engager, *le 30 juin 1980. L'ancien premier* ministre voulait que l'on parle démographie, enseignement, *« compétition idéologique »* dans le monde : c'est fait. Il souhaitait faire prendre conscience aux Français et à ses concurrents du caractère profond *d'une crise qu'il* appelle *« guerre économique »* : le résultat est moins probant. M. Debré a voulu jouer le rôle de *« dérangeur »*. La retenue de son langage, son refus de la polémique, le caractère répétitif de ses propos l'ont empêché de remplir cette fonction autant qu'il le souhaitait.

Mme Marie-France Garaud, en revanche, estime qu'elle y a en partie réussi. Non pas qu'elle ait contraint les autres concurrents, ainsi qu'elle le prétend, à lui emboîter le pas sur le terrain qui *lui paraît essentiel*, la *dénonciation* du danger de l'hégémonisme soviétique. L'idée, déjà, était dans l'air. Du moins a-t-elle empêché les principaux concurrents de ronronner en lançant le débat sur un thème — les relations avec l'Union soviétique — qui a servi de base à la première polémique d'envergure entre M. Giscard d'Es*taing et M. Mitterrand*. Dépourvue de toute ambition électoraliste, Mme Garaud a pu émettre des idées et des propositions parfaitement impopulaires — réduction de la couverture sociale des Français afin de diminuer les charges sociales des entreprises, suppression de toute exonération d'impôt sur le revenu — *ou peu* engageantes pour certaines catégories d'électeurs. Ainsi souhaite-t-elle mettre fin à l'*« irresponsabilité »* des fonctionnaires.

Que M. Michel Debré ait tenu un langage austère, peu compatible avec la technique qui consiste à « ratisser large » dans l'électorat, n'est guère surprenant. Que deux candidats issus de la majorité naviguent à contre-courant de leurs intérêts électoraux constitue, en revanche, l'une des originalités *de cette campagne*. En 1974, M. Jean Royer avait diverti une large majorité de Français. Sept ans plus tard, Mme Garaud, la marginale, et M. Debré, le marginalisé, ont dérangé par leur sérieux.

Changer la gauche

Cette fonction d'empêcheurs de tourner en rond est plus tradi*tionnelle* à gauche, dans l'élection présidentielle. MM. Michel Rocard pour le *P.S.U.* et Alain Krivine pour la Ligue communiste révolutionnaire s'y étaient essayés en 1969, avec succès pour le premier (M. Rocard avait *obtenu* 3,86 % des *suffrages exprimés* et M. Krivine 1,06 %). Mlle Arlette Laguiller avait pris le relais en 1974 (2,36 % des suffrages exprimés) au détriment de M. Alain Krivine (0,37 %). Cette fois, M. Krivine est absent, le *P.S.U. fait un retour* avec Mme Bouchardeau, et les radicaux de gauche une rentrée avec M. Michel Crépeau. Candidat *« poil à gratter »*, M. Crépeau définit exactement l'intérêt de la présence de ces candidats dans le débat. *Il s'agit pour eux d'éviter* aux électeurs un choix, trop réduit à leurs yeux, entre M. Marchais et M. Mitterrand, d'obliger les *deux* représentants principaux de la gauche à prendre en compte des thèmes qu'ils *« oublient »* de traiter, et de dénoncer certaines de leurs « déviations ».

Ainsi Mlle Laguiller invite les électeurs à émettre, en se prononçant *pour* elle, un *vote de défiance* à l'égard des représentants du P.C. et du P.S. Mme Bouchardeau ne le dit pas aussi nettement, mais sa démarche est parallèle lorsqu'elle dénonce *« une gauche vieillie qui ne pense la politique qu'en termes de concurrence de partis »*. L'une et l'autre s'élèvent contre les évolutions qui ont conduit les dirigeants communistes et socialistes à intégrer dans leurs projets l'armement nucléaire français. Toutes deux citent le *même exemple* : un sous-marin atomique coûte 10 milliards de francs, soit l'importation de blé de toute l'Afrique en un an, le double de l'importation de viande *de tous* les pays du tiers-monde en un an.

Mlle Laguiller, dont la candidature a été parrainée, pour moitié, par des élus modérés dont les *signatures* ne *sont* pas *toutes* innocentes, part avec un handicap. Elle est *candidate* pour la seconde fois, et l'effet de surprise qu'elle avait créé en 1974 est aujourd'hui largement émoussé. Seule femme dans la campagne il y a sept ans, représentante d'un mouvement d'extrême gauche, *employée de banque*, tenant *un* discours révolutionnaire exprimé avec des mots de tous les jours, elle avait probablement touché un électorat plus large que celui que peut revendiquer sa famille politique. On ne lui reprochera pas de tenir les mêmes propos qu'en 1974, même si la répétition est lassante. Elle est tout simplement fidèle à ses idées.

Mme Bouchardeau a l'avantage de la nouveauté. En suivant la campagne officielle à la radio *et à la télévision, on a découvert* une intellectuelle au parler simple et chaleureux. Mais sa tâche est difficile dans la mesure où certains des thèmes traditionnels du P.S.U. — autogestion, vie associative — ont été « récupérés », voire déviés par les grands partis de gauche. Elle s'efforce de s'imposer sur des sujets trop peu ou trop mal traités, à son avis, par MM. Marchais et Mitterrand — les femmes, le tiers-monde, — *« reconvertis »*, d'autre part, *« à la bombe atomique »* alors que le P.S.U. réclame un *« désarmement unilatéral »*.

L'écologie et la qualité de la vie aussi ont été intégrées dans les discours de gauche et de droite. Elles ont, de surcroît, un *représentant* attitré, M. Brice Lalonde, qui ne facilite pas la tâche de ses concurrents lorsqu'il prétend donner à sa lutte la dimension d'un combat pour un *« projet de société »* et qu'il traite le P.S.U. et le Mouvement des radicaux de gauche d'*« appareils politiques en voie de disparition qui s'accrochent à leurs étiquettes »*. Lorsqu'il parle de *« briser la solitude »*, *« partager le travail »*, de rotation des emplois dans l'entreprise et de *« dénucléarisation unilatérale de la France »*, M. Lalonde marche sur les brisées des politiques et se comporte, bien qu'il s'en défende, en homme politique. Il le fait avec décontraction, un rien de débraillé, des phrases simples — *« plus les logements sont petits, plus les enfants reçoivent de claques »* — et des hésitations de langage. M. Lalonde est sans doute le seul candidat qui puisse se permettre de dire *« euh... euh... »* entre les mots sans avoir l'air ridicule.

« Premier maire écologiste de France », M. Michel Crépeau, président du Mouvement des radicaux de gauche, maire de La Rochelle, souffre, à l'évidence, de la concurrence de M. Lalonde. Il peut, cependant, jouer sur deux tableaux : un programme détaillé, contrairement au candidat écologiste, et une personnalité qui « passe » à la télévision. Il « passe » parce que cet homme fier de ses attaches provinciales manie le verbe avec la gouaille et l'accent des faubourgs. M. Crépeau ne sort pas de l'École nationale d'administration et s'en vante. *« Il n'a pas fait l'ENA ? Ça se voit »*, ironise M. Debré, créateur de l'école. Qu'importe à M. Crépeau. Son ambition est de faire parler la gauche plus « vrai ».

En somme, chacun veut, à sa manière, Mlle Laguiller, Mme Bouchardeau et M. Crépeau, changer la gauche, Mme Garaud et M. Debré rendre vigueur à la droite et M. Lalonde faire naître de nouveaux rapports entre les hommes et une société idéale. Les uns et les autres cherchent les *moyens de pratiquer* la politique d'une autre manière. La voie électorale qu'ils ont choisie montrera sans doute, le 26 avril comme lors des consultations précédentes, que les « professionnels » restent maîtres du jeu.

JEAN-YVES LHOMEAU.

La campagne de M. Crépeau

EN SAONE-ET-LOIRE : un radicalisme absent est un radicalisme condamné à mourir

M. Michel Crépeau a tenu le dernier meeting de sa campagne électorale, jeudi 23 avril, à Blanzy (Saône-et-Loire) Le candidat du Mouvement des radicaux de gauche, restant sourd aux appels des socialistes qui le pressent de se retirer, s'est montré indifférent aux sondages qui ne lui accordent qu'entre 1 % et 2,5 % des suffrages. Le maire de La Rochelle affiche une relative sérénité quant à ses propres résultats au premier tour et à ceux de la gauche au second, mais il n'ignore pas qu'en cas d'échec il sera la cible d'attaques émanant non seulement des élus de son propre parti, qui n'ont pas soutenu sa candidature, mais aussi de la gauche tout entière.

De notre envoyé spécial

Blanzy. — « *Nous avons semé de la graine, de la bonne graine, et, un jour ou l'autre, elle lèvera.* » Dans l'hôtel de ville en miniature de la commune de Pouilloux, un sénateur, M. Lechenault, un ancien sénateur, M. Pinsard, trois conseillers généraux, un ou deux maires et huit militants applaudissent la déclaration de M. Michel Crépeau. Ils représentent le comité d'accueil du département, les fidèles, ceux qui ont organisé la venue du candidat du M.R.G. en Saône-et-Loire et le meeting que le maire de La Rochelle tiendra tout à l'heure à Blanzy, commune dont le maire socialiste avait « promis » d'accueillir M. Crépeau dans sa mairie, mais s'est récusé *in extremis* à la suite des « *instructions données par Joxe* » (Pierre Joxe, député socialiste).

D· : une salle d'un hôtel de Montceau-les-Mines. M. Crépeau répond à la presse locale. Tout le monde est assis autour d'une table. Sempiternelles questions : *ne retirez-vous pas des voix à M. Mitterrand au premier tour ? Si M. Mitterrand est battu, constituerez-vous un parti autonome avec M. Rocard ?* M. Paul Duraffour, député (M.R.G.), qui soutient M. Mitterrand au premier tour, assure que tous les députés radicaux de gauche ont fait le même choix que lui. Qu'en pensez-vous ?

Dans la salle des fêtes de Blanzy, c'est la dernière ligne droite, l'ultime prestation du candidat du M.R.G. Il plaide, réfute, attaque, explique encore : « *Il est tout à fait évident qu'une candidature radicale était utile ; pour le radicalisme, pour la gauche et pour la France (...). Il est certain qu'une formation politique ne peut pas exister très longtemps si elle n'a pas une existence nationale. Un radicalisme absent est un radicalisme condamné à mourir. (...) Il fallait que nous relevions le défi. Nous l'avons relevé. Et, pour la première fois depuis bien longtemps, le message radical a été porté devant l'ensemble de la nation française (...) Je ne suis pas homme à céder aux pressions de ceux qui nous disent : « Bon, bon maintenant vous avez parlé, il faut partir ! » (...). La politique, ce n'est pas la magouille, ce n'est pas la combine, c'est une éthique pour la cité (...) Si la gauche a gagné en 1936, c'est qu'il y avait cent députés radicaux. (...) Si vous, les agriculteurs, vous trouvez que votre avenir réside dans la constitution des offices fonciers préconisée par le programme socialiste, sous la haute inspiration de mon ami Pierre Joxe, eh bien, votez pour François Mitterrand ! Si, au contraire, vous considérez que tout cela est quand même un peu trop dogmatique, que cela nous enferme dans un peu trop de pesanteur étatique ; si vous trouvez qu'il y a peut-être un peu trop d'énarques aussi autour de François Mitterrand, et si, comme moi, vous pensez qu'il faut de profondes réformes, des réformes hardies, mais qu'il ne faut pas tout chambouler, eh bien, je crois que, fondamentalement, vous êtes des radicaux ! (...)* »

Le député de la Charente-Maritime conclut : « *Moi, j'ai confiance. Je ne suis pas un pessimiste.* » La salle applaudit.

Mais Blanzy n'est pas la France...

LAURENT ZECCHINI.

DEUX POINTS DE VUE

Pour que ça commence à changer

par PIERRE BAUBY (*)

AINSI donc, la loi votée en juin 1976, à l'initiative du gouvernement, aura été efficace *pour entraver l'expression du* courant que je représente, en empêchant que je sois candidat.

Il faut dire que tout a été mis en œuvre, des pressions préfectorales, plus ou moins discrètes, *sur* les élus, au boycottage des grands médias audiovisuels — à la différence de la presse écrite, qui a rendu compte de nos trois cents jours de *campagne*, — *en passant par* la lourde responsabilité qu'ont prise les dirigeants du P.C.F. et *du P.S. en* interdisant à leurs élus de signer po· d'autres candidats du mouvement ouvrier.

Ces manœuvres, cependant, n'ont *pas pleinement réussi*. D'abord, *tout* au long d'une campagne que nous avons voulue sur le terrain, à la rencontre des ouvriers, des paysans, des syndicalistes, des militants du *mouvement* ouvrier et populaire, j'ai pu constater combien ces questions *et les éléments de réponse que le* parti communiste marxiste-léniniste y apporte en particulier, chaque semaine, dans *l'Humanité rouge* (1), ont un écho important.

∴

Empêchés d'exprimer — conformément *aux habitudes du premier* tour — nos choix politiques fondamentaux, nous sommes contraints de voter blanc ou nul, faute de pouvoir manifester un accord global avec les *politiques* des candidats en *présence*.

Mais notre campagne ne s'arrête pas là : nous participons pleinement à la bataille politique, en posant la question du second tour en *termes de contenu politique*. Ce n'est le cas ni de Mitterrand, quand il refuse de dire avec qui il gouvernerait — car les alliances gouvernementales impliquent toujours une *politique précise* : ni de Marchais, quand il exige des ministres communistes *sans préciser, par exemple*, pour quelle politique internationale, ni des partisans du désistement inconditionnel, sorte de recette miracle sans contenu.

Deux choses sont pourtant évidentes :

— La réélection de Giscard entraînerait, non seulement le maintien de la politique de ces dernières années contre les travailleurs, *mais son aggravation : trois millions* de chômeurs au lieu de deux millions (c'est le VIII[e] Plan qui le dit) ; deux cent cinquante mille expulsions *de travailleurs immigrés*, *privés* d'allocations de chômage ; multiplication du travail à temps partiel ; *réduction* de la durée du travail avec baisse de salaires ; maintien d'une politique conciliatrice face à ceux qui menacent la paix mondiale ; défense *par tous les moyens* des intérêts de l'impérialisme français ;

— Il ne faut entretenir aucune illusion *sur ce que donnerait* l'élection de Mitterrand : les problèmes fondamentaux *auxquels sont aujourd'hui* confrontés les travailleurs ne ser· : pas résolus. Pour ce faire, il faudrait *rompre* radicalement avec le système capitaliste et impérialiste, *basé sur la recherche* du profit maximum. Il suffit de constater que Schmidt, *en Allemagne*, *mène* la même politique que Giscard en France pour ne pas propager d'illusions.

∴

Aussi faudra-t-il, en toute hypothèse, que les travailleurs continuent à compter sur leur organisation, sur *leur détermination, sur leurs luttes*. Il est donc hors de question de signer un chèque en blanc.

Pour que ça commence à changer, il faut que le candidat de gauche le mieux placé se prononce clairement et prenne des engagements précis sur les questions-clés. Voilà pourquoi le P.C.M.L. propose, dès maintenant, dix mesures, qui constituent *des éléments sérieux pour des* changements réels même limités.

Ces mesures portent, en particulier, sur *l'emploi (embauche des travailleurs à emploi précaire, indemnisation de tous les chômeurs au moins au SMIC, réduction de la durée du travail sans diminution de salaires) : sur les libertés* (abrogation de toutes les lois et mesures répressives de ces dernières années — y compris contre les travailleurs immigrés, — représentation réelle des courants politiques, même minoritaires) ; sur la défense de la paix *(soutien aux peuples du tiers-monde* en lutte contre les Etats-Unis et l'Union soviétique, indépendance des DOM-TOM, retrait des troupes françaises d'Afrique, édification d'un réseau *de protection civile*).

Voilà ce que, en toute hypothèse, il faudra mettre au centre de nos *luttes*.

(1) B.P. 201, 75926 Paris Cedex 19.

(*) Secrétaire politique du parti communiste marxiste - léniniste (P.C.M.L.).

Une élection et trois crises

par HUGUETTE BOUCHARDEAU (*)

POURQUOI, à un moment où les conditions n'ont jamais été plus favorables à la diffusion, *à l'échange des idées*, la campagne électorale en est-elle aussi dépourvue ? Est-ce que *les hommes des* grandes formations, ceux qui tiennent constamment le devant de la scène n'auraient rien à dire en dehors des déclarations et polémiques habituelles ?

Il y a *une première raison* qui tient au *système politique tel que l'a façonné la Constitution gaulliste*. L'élection présidentielle au suffrage universel, super-scrutin majoritaire à *deux tours*, a certes pour effet de diviser la France en deux blocs. *Mais elle a surtout pour conséquence* de donner la victoire à l'homme qui saura se tenir au point où l'on peut, tout en s'assurant l'appui de la majorité de l'un des blocs, recueillir un *appoint de suffrages* suffisant dans l'autre pour l'emporter sur son concurrent *moins souple*. *Le premier* à l'avoir compris est Valéry Giscard d'Estaing, qui s'est écrié, en prêtant comme d'habitude son désir à la France : « *La France veut être gouvernée au centre.* » Il semble que la leçon n'ait pas été perdue pour tout le monde. Depuis, il y a pléthore en ce lieu de l'échiquier politique.

∴

Mais il est une autre raison plus *profonde à cette atonie de la campagne*. C'est que, par une singulière rencontre, les trois modèles dont sont porteurs les principaux concurrents sont simultanément en crise. Qu'il s'agisse du « capitalisme libéral », du modèle « social-démocrate » *ou du « socialisme réel »*, aucun de ces types de société ou de développement n'est à même aujourd'hui de répondre de façon un tant soit peu satisfaisante aux problèmes posés. *Aucun ne peut être présenté tel quel* devant l'opinion. Aucun candidat ne peut donc engager un débat franc et ouvert sur les perspectives qu'il propose.

Comment avouer, par exemple, que *le chômage qui frappe le monde* occidental — vingt-trois millions de chômeurs pour les pays développés — n'a rien de conjoncturel, mais que son extension est inévitable, qu'elle est inscrite dans les *mutations* technologiques en cours ? Quelque chose *d'analogue à ce qui a réduit* la population employée dans l'agriculture dans des proportions considérables, au cours des dernières décennies, est en train de se produire pour le *secteur* de l'industrie et, bientôt, pour celui des services. On allègue les « chocs pétroliers », la baisse du taux de croissance, etc. En fait, la capacité de production et le taux de *productivité n'ont cessé de croître*. L'introduction de la télématique, de l'informatique, de la robotique accentuent chaque jour cette évolution.

La vérité est que les pays capitalistes développés auront besoin — *crise ou pas — d'un nombre toujours* plus réduit de travailleurs qualifiés *et de techniciens spécialisés* pour faire tourner des entreprises de pointe, d'une haute compétitivité, intégrées au *marché* international. Pour le reste, il suffira d'une masse de manœuvre pour *la sous-traitance*, grâce aux intérims, aux vacations, etc. On s'efforcera de créer un secteur où subsisteront, dans un état de semi-assistance, employés à de petits travaux *et services peu rétribués* mais « dispensateurs d'aménités », comme dit le rapport Nora, le plus grand nombre possible de personnes. C'est ce que certains appellent la « société duale ». Un formidable développement du contrôle *social, un renforcement* des dispositifs de sécurité et de l'autorité de l'Etat, permettraient, pense-t-on, d'éviter les explosions sociales, jusqu'au moment où un nouveau conformisme imposera un nouveau *consensus* grâce aux moyens modernes de *persuasion et de normalisation*.

Telles sont les perspectives du capitalisme libéral à l'œuvre dans l'Amérique de Reagan. Elles se mettent en place ici même. *On comprend* qu'aucun porte-parole de la droite ne les révèle et que le débat sur le chômage, comme sur tous les autres points susceptibles d'ouvrir les yeux *sur l'avenir*, se soit *réduit à la proposition* de quelques mesures calmantes.

∴

Si les remèdes que proposent les *leaders de l'opposition sont* différents, ils en restent, eux aussi, à des solutions partielles. Aucun ne s'attaque *vraiment* aux *racines du* mal, aucun ne peut donc trouver des solutions satisfaisantes au chômage. Des solutions qui tiendraient compte aussi de la demande d'emploi des *femmes, qui ne cessera de s'amplifier*. Car les femmes ont changé, il serait peut-être temps de s'en apercevoir. *Mais aucun ne propose une* alternative globale. C'est qu'ils sont, eux aussi, frappés par la crise de leur modèle de référence.

Après avoir perdu ses bastions suédois et britannique, la social-*démocratie est partout en recul en* Europe. Dans les pays où elle « occupait le pouvoir, *elle avait pu réaliser* un compromis social fondé sur une certaine intégration dans la société capitaliste, assurant aux travailleurs une protection sociale, des garanties *de leurs droits et libertés, une meilleure* répartition des revenus, des améliorations substantielles du niveau de vie et des conditions de travail, le plein emploi, le logement, etc. Cela n'est *plus possible*, pour les raisons mêmes qui ont ouvert la crise *du capitalisme libéral*. Dans une période de forte croissance, le P.S., qui n'a jamais eu la puissance des autres branches de la social-démocratie européenne, pouvait encore *espérer, grâce à la conquête* du pouvoir d'Etat, réaliser un certain nombre de réformes *favorables* aux masses populaires. Cette période étant révolue, force était d'envisager des changements beaucoup plus radicaux. Mais le P.S. n'a pu s'y *résoudre, il a flotté, il flotte encore entre* plusieurs lignes, qui vont de sa propre version de la société duale (le secteur non intégré étant devenu *« espaces de liberté »* voire « unités *autogérées* ») *à l'affirmation* d'un socialisme plus traditionnel, dont *l'orthodoxie se marque, curieusement*, d'une forte coloration nationaliste.

∴

La *médiane*, c'est la *campagne* de François Mitterrand, qui se *place dans le cadre de la Constitution* et du système. Fort sur la critique, il est faible sur les propositions, parce qu'il s'interdit de poser le problème du changement de société, puisque *le seul modèle dont il pourrait se* réclamer en a épuisé toutes les vertus.

Quant au bilan du « socialisme réel », le P.C.F. est bien le seul à le trouver globalement positif. Et, encore, *ce jugement est-il loin d'être partagé* par l'ensemble de ses membres.

Aussi le candidat du P.C.F. se garde-t-il de toute évocation du socialisme. Pierre Juquin est allé jusqu'à dire à la télévision : « *Il ne s'agit pas de changer la société, mais seulement de démocratisation.* » Le propos n'est d'ailleurs guère rassurant de la part des utilisateurs du bulldozer. Il reste que la bureaucratie totalitaire *des pays de l'Est* pèse lourd contre les espoirs de la gauche française.

Aussi mes raisons d'être présente dans ces présidentielles sont profondes. Je pense que les problèmes de l'heure *ne trouveront pas de* réponses dans des mesures partielles. Que l'on ne trouvera une solution pour le droit à l'emploi des femmes, pour une alternative au nucléaire, *pour d'autres liens avec* le tiers-monde, pour une autre poli*tique de défense*, que dans des mesures plus radicales et intégrées dans un plan d'ensemble, qui engage un changement de société. C'*est* dans cet esprit que nous présentons *nos différentes propositions* — en particulier les trente heures de travail hebdomadaire — et non pour une quelconque surenchère.

Dès maintenant, le 26 avril, il est opportun de marquer notre volonté *de changer la gauche. Pour que la* gauche puisse paraître enfin crédible et se donne les chances de battre la droite. Pour que ceux et celles qui veulent l'avènement d'une gauche nouvelle fassent *de leur vote un acte* politiquement utile.

(*) Candidate du P.S.U. à l'élection présidentielle.

La consultation de 1974

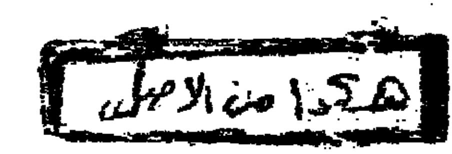
Nous rappelons ci-dessous les résultats de la consultation de mai 1974. M. Chaban-Delmas, maire de Bordeaux, président de l'Assemblée nationale, était alors le candidat de *l'U.D.R. (gaullistes)*. *M. Royer*, maire de Tours, se présentait comme indépendant de toutes les formations politiques. Mlle Laguiller (Lutte ouvrière) et M. Krivine (Ligue communiste révolutionnaire) représentaient le courant trotskiste. M. Dumont était le candidat écologiste. *M. Muller, alors maire de Mulhouse, portait* l'étiquette du M.D.S.F. (Mouvement démocrate socialiste de France). MM. Le Pen et Renouvin représentaient respectivement le Front national (extrême droite) et la Nouvelle Action française (royaliste). MM. Sebag et Héraud étaient les candidats respectifs du Mouvement fédéraliste européen et du Parti fédéraliste européen.

Le premier tour (5 mai)

	Métropole			Départements d'outre-mer			Territoires d'outre-mer			Total		
Inscrits	29 778 560			511 465			312 938			30 602 953		
Abstentions	4 492 715 (15,08 %)			244 076 (47,72 %)			90 419 (28,89 %)			4 827 210 (15,77 %)		
Votants	25 285 835 (84,91 %)			267 389 (52,27 %)			222 519 (71,10 %)			25 775 743 (84,22 %)		
Blancs ou nuls	228 264 (0,76 %)			7 424 (1,45 %)			1 419 (0,45 %)			237 107 (0,77 %)		
Suffrages exprimés	25 057 571 (84,14 %)			259 965 (50,82 %)			221 100 (70,6 %)			25 538 636 (83,45 %)		
Candidats	Nombre de voix obtenues	% suffr. expr.	% inscrits	Nombre de voix obtenues	% suffr. expr.	% inscrits	Nombre de voix obtenues	% suffr. expr.	% inscrits	Nombre de voix obtenues	% suffr. expr.	% inscrits
François Mitterrand	10 863 402	43,35	36,48	114 623	44,09	22,41	66 348	30	21,20	11 044 373	43,24	36,08
V. Giscard d'Estaing	8 253 856	32,93	27,71	41 783	16,07	8,16	31 135	14,08	9,94	8 326 774	32,60	27,20
J. Chaban-Delmas	3 646 209	14,55	12,24	92,977	35,76	18,17	118 542	53,61	37,88	3 857 728	15,10	12,60
Jean Royer	808 825	3,22	2,71	1 152	0,44	0,22	502	0,22	0,16	810 540	3,17	2,64
Arlette Laguiller	591 339	2,35	1,98	2 659	1,02	0,51	1 249	0,56	0,40	595 247	2,33	1,94
René Dumont	336 016	1,34	1,12	1 077	0,41	0,21	707	0,32	0,22	337 800	1,32	1,10
Jean-Marie Le Pen	189 304	0,75	0,63	829	0,31	0,16	788	0,35	0,25	190 921	0,74	0,62
Emile Muller	175 142	0,69	0,58	836	0,32	0,16	301	0,13	0,09	176 279	0,6	0,57
Alain Krivine	92 701	0,36	0,31	905	0,34	0,17	384	0,17	0,12	93 990	0,36	0,30
Bertrand Renouvin	42 719	0,17	0,14	575	0,25	0,13	328	0,14	0,10	43 722	0,17	0,14
Jean-Claude Sebag	39 658	0,15	0,13	1 904	0,73	0,37	445	0,20	0,14	42 007	0,16	0,13
Guy Héraud	18 340	0,07	0,06	544	0,20	0,10	371	0,16	0,11	19 255	0,07	0,06

Le second tour (19 mai)

	Métropole			Départements d'outre-mer			Territoires d'outre-mer			Total		
Inscrits	29 774 211			511 923			314 641			30 600 775		
Abstentions	3 605 969 (12,11 %)			184 946 (36,12 %)			85 265 (27,09 %)			3 876 180 (12,66 %)		
Votants	26 168 242 (87,88 %)			326 977 (63,87 %)			229 376 (72,90 %)			26 724 595 (87,33 %)		
Blancs ou nuls	348 629 (1,17 %)			7 051 (1,37 %)			1 108 (0,35 %)			356 788 (1,17 %)		
Suffrages exprimés	25 819 613 (86,71 %)			319 926 (62,49 %)			228 268 (72,54 %)			26 367 807 (86,17 %)		
Candidats	Nombre de voix obtenues	% suffr. expr.	% inscrits	Nombre de voix obtenues	% suffr. expr.	% inscrits	Nombre de voix obtenues	% suffr. expr.	% inscrits	Nombre de voix obtenues	% suffr. expr.	% inscrits
V. Giscard d'Estaing	13 082 006	50,66	43,93	161 601	50,51	31,56	152 596	66,84	48,48	13 396 203	50,81	43,77
François Mitterrand	12 737 607	49,33	42,78	158 325	49,48	30,92	75 672	33,15	24,05	12 971 604	49,19	42,38



La campagne de M. Giscard d'Estaing

A LYON : faire barrage au marxisme et au collectivisme

M. Giscard d'Estaing visite, vendredi 24 avril, plusieurs localités d'Auvergne parmi lesquelles La Bourboule, Le Mont-Dore, Rochefort-Montagne, Messeix et Saint-Amant-Tallende. Cette tournée s'interrompt en soirée à Chamalières, ville dont le chef de l'Etat a été le maire et où il préside un meeting. Elle se poursuit, samedi, par d'autres réunions locales. M. Giscard d'Estaing regagne ensuite son château de Varvasse, à Chanonat. Il votera, dimanche, dans cette commune, en début de matinée, avant de regagner Paris, dans l'après-midi.

Jeudi soir, à Lyon, le dernier grand meeting de la campagne du premier tour a réuni la foule la plus considérable peut-être qu'ait rencontrée M. Giscard d'Estaing au cours de ses réunions publiques : douze à treize mille personnes rassemblées dans une atmosphère plus chaleureuse et plus enthousiaste que précédemment.

Les organisateurs et le chef de l'Etat lui-même avaient tenu à faire de ce rassemblement le couronnement, le « final » de cette campagne du premier tour. M. Antoine Pinay était présent ainsi que, pour la première fois, M. Raymond Barre, qui a pris la parole. Le président de la République a prononcé une allocution plus longue qu'il ne l'avait jamais fait. Il a traité, dans une sorte de discours « bilan et perspectives » de tous les sujets développés jusque-là. En y ajoutant une dimension nouvelle : celle du deuxième tour.

La veille, à Lorient, en improvisant une digression sur le thème « Il faut que l'opposition soit présente au deuxième tour », le chef de l'Etat avait pris le risque de paraître ainsi craindre une éventuelle arrivée de M. Chirac en seconde position le 26 avril. Il s'est gardé, jeudi, de donner prise à pareille interprétation. Et s'il a traité carrément du deuxième tour, ce fut en indiquant qu'il n'attendait pas d'autre adversaire que M. Mitterrand.

En effet, s'il a tiré les conclusions de sa campagne du premier tour, M. Giscard d'Estaing a aussi et surtout lancé, jeudi à Lyon, sa campagne en vue du 10 mai. Il a certes réservé encore quelques flèches indirectes à M. Chirac, mais il s'en est surtout pris à M. Mitterrand, son « principal concurrent », auquel il a reproché son passé d'homme de la IVe République et son antigaullisme.

Surtout, l'aspect « second tour » de la campagne est apparu dans le thème du choix de société. Le président sortant a mis l'accent sur la nécessité, pour ses partisans, de faire barrage au marxisme et au collectivisme le 10 mai. En effet, *et dans l'hypothèse où il se place d'un duel avec le représentant du P.S.*, il lui faudra incarner non plus le giscardisme face à neuf candidatures dont certaines participaient d'un choix de société identique, mais la continuité d'un certain type de société face à ce qui sera désigné alors comme les prémices *du collectivisme ou du marxisme. Le président sortant compte* sur cette bipolarisation, dont, au besoin, on forcera le trait, pour conquérir un second mandat. Et aussi pour retrouver un jour, si c'est possible, une majorité.

NOËL-JEAN BERGEROUX.

De notre envoyé spécial

Lyon. — Dans la salle du palais des sports de Gerland, à Lyon, plus de douze mille personnes *sont rassemblées. Cette assistance* est particulièrement chaleureuse et enjouée. Elle accueille d'abord avec faveur les propos du maire de la ville, M. Francisque Colomb, surtout quand celui-ci rend hommage au président de la République et lorsqu'il ironise en utilisant la formule suivante : *« Que dire des protestations d'un de mes collègues, dont je tairai le nom, maire de la capitale. »* Mais bientôt la foule manifeste de l'impatience, réclamant *« Giscard ! Giscard ! »*. Ensuite elle ponctue les propos de M. Raymond Barre de *« Olé ! »* successifs et de nombreuses acclamations.

Le premier ministre, dont c'est la première intervention dans un meeting public auquel participe le chef de l'Etat, estime que la campagne laisse l'impression dominante *« que l'essentiel a été escamoté ou évacué par neuf candidats sur dix »*. Pour lui, l'essentiel de l'enjeu tient en trois questions : les Français veulent-ils maintenir les institutions de la Ve République ou en revenir au régime des partis ? Les Français veulent-ils que la France demeure un pays influent et respecté ? Enfin, les Français veulent-ils le progrès économique ou l'aventure et la régression sociale ? A la première question, M. Barre répond par un développement dans lequel il souligne : *« Qu'observons-nous dans cette campagne, sinon le retour en force des partis ? Que voyons-nous sinon les chefs des trois grands partis conjuguant leurs attaques contre le président sortant en vue de conquérir le pouvoir pour leurs partis ? (...). La majorité est celle qui soutient la Ve République depuis 1958, c'est celle qui a élu le général de Gaulle, Georges Pompidou et Valéry Giscard d'Estaing. C'est celle qui a fait le bon choix en 1978. C'est de cette majorité-là que la France aura besoin demain. Ceux qui au cours des derniers mois ont choisi pour cible privilégiée l'action du président sortant et du gouvernement ont pris devant le pays une lourde responsabilité. J'espère que la division qu'ils ont cherché à provoquer dans la majorité n'aboutira pas à faire le lit de l'opposition. En tout cas, ceux qui auront agi en diviseurs de la majorité, au risque de tirer les marrons du feu pour l'opposition, auront montré aux Français qu'ils sont capables par esprit de parti de jouer au quitte ou double le sort de la Ve République. Les Français ne l'oublieront pas. »*

M. Giscard d'Estaing prend la parole sous les acclamations. Il juge que la campagne du premier tour a été *« à la fois décevante et exaltante »*. Il précise : *« décevante parce que, bien que les candidats postulent à une fonction d'homme d'Etat, je ne les ai jamais entendus tenir le langage de l'homme d'Etat »*. Il reproche à M. Mitterrand, sans citer son nom, de prévoir *« 160 milliards de dépenses budgétaires »* et à M. Chirac (sans non plus le citer) de prévoir 30 milliards d'allégements fiscaux. Il ajoute : *« La voie du déficit est comme un toboggan, on part doucement dans les rires mais on termine à pleine vitesse dans les larmes. »*

M. Giscard d'Estaing rappelle ensuite ses engagements en ce qui concerne le plan en faveur de l'emploi, puis il traite des libertés. A ce sujet, il déclare : *« J'ai la fierté de vous rendre en 1981 une France encore plus libre que je ne l'ai trouvée en 1974. J'ai supprimé les écoutes téléphoniques non liées à la défense nationale. »*

— *Menteur !* s'écrie une voix dans une des tribunes.

Le président de la République reprend l'interrupteur : *« Ce doit être quelqu'un qui écoutait lui-même les autres et qui a tenu à se signaler à notre attention. »* Dans la tribune le perturbateur est rapidement expulsé par une demi-douzaine de membres du service d'ordre. M. Giscard d'Estaing poursuit : *« J'ai libéré l'information télévisée. Je n'ai jamais poursuivi ceux qui me diffamaient bien qu'il y ait eu ample matière à les condamner. Certains me trouvent trop libéral. C'est un reproche que j'accepte, car je n'aurai jamais honte de servir la liberté.*

» Ce que je n'accepte pas, c'est que mon principal concurrent prétende me donner des leçons en cette matière. Il a été en onze ans onze fois ministre sous la IVe République et en particulier ministre de l'intérieur. Les moyens audiovisuels étaient alors aux ordres stricts du pouvoir. Le général de Gaulle était interdit d'antenne. Les communications téléphoniques étaient écoutées. »

« La guerre du pétrole est gagnée »

Après avoir estimé que *« la guerre du pétrole est gagnée »* et qu'il faut maintenant gagner *« la guerre pour l'homme »*, le président sortant déclare : *« A la civilisation de masse doit succéder une civilisation à l'échelle de l'individu. L'individu devra pouvoir choisir, choisir entre produits de qualité, choisir entre l'aménagement de son temps et de sa vie de travail, choisir entre des cultures diverses. Donnons à chacun la responsabilité et le droit d'initiative, le droit d'imaginer et, pourquoi pas, le droit de rêver. Ce modèle politique de liberté et de responsabilité est celui du futur. Il est à l'opposé du modèle marxiste.*

» La société marxiste fait décider du sort de tous par un petit nombre. Elle confisque objectivement la liberté. Elle confisque la démocratie. Le modèle marxiste est dépassé, débordé, submergé par la grande vague de la liberté et de la responsabilité individuelle. » M. Giscard d'Estaing estime ensuite que *« les trois quarts des électeurs socialistes sont des humanistes et non des marxistes »*. *« Vont-ils creuser la tombe de leurs espérances*, interroge-t-il, *alors qu'aucun humaniste n'est de trop pour construire la société nouvelle ? »* La France a besoin de tous, souligne-t-il encore. Après avoir noté : *« J'entends conclure ma campagne en faisant appel non à l'égoïsme et à la petitesse mais en faisant appel à l'humanisme et à la grandeur »*, M. Giscard d'Estaing termine en lançant : *« Cette campagne n'a pas été une épreuve pour moi. Elle a été une joie. Je l'ai ressentie comme une liberté et une amitié. La grandeur des lois républicaines fera que chacun de nous dimanche aura exactement le même pouvoir et sera l'égal de tous les autres. Ce pouvoir, exercez-le pour le bien de la France. Une voix de moins le 26 avril, c'est une chance de plus offerte le 10 mai à ceux qui restent prisonniers de l'aventure et du désordre. »*

P.-D. G.-partisan ou citoyen-partisan ?

Signer une pétition, participer à un comité de soutien comporte toujours un risque. Les artistes, dont la célébrité n'existe que *par leur talent, n'engagent* qu'eux-mêmes. En revanche, ceux dont la notoriété est indissolublement liée aux responsabilités qu'ils exercent dans une entreprise, une *administration*, un cénacle quelconque, engagent en prenant position, la communauté qu'ils représentent. Comment dissocier l'homme privé de l'homme public ?

Cette ambiguïté, M. Jacques Maisonrouge, P.-D. G. d'I.B.M.-Europe, vient de la vivre. La multinationale édite chaque année une *« règle de conduite des affaires intérieures »* où il est notamment stipulé : *« Lorsque vous vous exprimez sur des questions d'intérêt public, il est important que vous le fassiez en votre nom propre. Ne donnez pas l'impression que vous agissez au nom de la compagnie... Si vous voulez faire campagne pour un candidat ou un parti, la compagnie vous accordera un congé sans solde. Sinon, votre salaire pourrait être interprété comme une contribution au candidat que vous soutenez. »*

Or, le 6 mars, dans la liste du comité de soutien à M. Giscard d'Estaing, publiée par plusieurs journaux, le nom de M. Jacques Maisonrouge apparaît, suivi de la mention « P.-D. G. d'I.B.M. Europe ». Il n'en fallait pas plus pour susciter l'émotion des syndicats de la compagnie qui demandent, non sans humour, si M. Maisonrouge *« a pris un congé sans solde »* ?

En fait, il n'en est rien. M. Maisonrouge avait signé... en tant qu'ingénieur. Mais « on » a transformé ce titre neutre et peu évocateur en *« P.-D. G. d'I.B.M. Europe »* ! — J.-M. Q.

M. Giscard d'Estaing se prononcera avant le second tour sur les expulsions de jeunes immigrés

Au lendemain de la manifestation de Lyon, les signataires du *Manifeste des cinquante et un* — protestant contre les expulsions d'immigrés de la deuxième génération — ont donné lecture, jeudi 23 avril, à Paris, d'une lettre de M. Jean-Philippe Lecat, porte-parole du président de la République.

M. Lecat annonce que M. Giscard d'Estaing fera connaître « personnellement » son point de vue sur ce *sujet* « avant la fin du mois d'avril ».

Après la publication d'une lettre aux quatre principaux candidats intitulée *« Brixton en France ? »* (*le Monde* du 17 avril), neuf personnalités (1) leur avaient adressé le 21 avril, au nom des signataires du Manifeste des cinquante et un *« contre la France de l'apartheid »*, une lettre demandant de répondre à trois questions : *« Seriez-vous prêt à prendre les mesures nécessaires pour faire arrêter immédiatement toutes les expulsions d'enfants de travailleurs immigrés et annuler les arrêtés déjà pris à leur encontre ? Vous engageriez-vous à propos de l'élaboration d'un statut juridique leur garantissant des droits précis tenant compte de leur situation spécifique, que les autorités gouvernementales ou législatives ne pourraient définir qu'après consultation des intéressés eux-mêmes ? Accepteriez-vous, en attendant la publication de ces textes, de garantir une trêve aux jeunes gens et jeunes filles concernés en leur donnant l'assurance de pouvoir demeurer librement sur le territoire français ? »*

Les réponses — ou les non-réponses — des quatre « grands » ont été rendues publiques, jeudi 23 avril à Paris, dans un local de la paroisse Saint-Séverin, où une quinzaine de Français et d'immigrés se relayant par petits groupes observent — pour certains, depuis une semaine — une grève *de la faim*, en solidarité avec celle entamée, le 2 avril, à Lyon, par un prêtre catholique, un pasteur protestant et un jeune travailleur immigré.

En présence du général de Bollardière et de M. François Lefort, prêtre à Alger, M. Jean-Louis Hurst a tout d'abord rappelé, au nom des signataires du Manifeste, le soutien apporté aux grévistes de la faim par M. Mitterrand (*le Monde* du 24 avril). *« Du côté de M. Chirac*, a-t-il précisé, *on nous a répondu, dans un premier temps, que le questionnaire avait été égaré. Puis, de nouveau en possession du texte, les services du R.P.R. nous ont fait savoir qu'il n'y aurait pas de réponse. »*

M. Marchais, pour sa part, n'a pas *encore répondu*. En revanche, M. Lecat a adressé une lettre, en date du 23 avril, aux signataires du questionnaire, déclarant que *« les questions soulevées méritent effectivement une très grande attention, s'agissant de problèmes touchant aux droits de l'homme et à la situation des étrangers en France »*. M. Lecat ajoute : *« M. Giscard d'Estaing étudie, en conséquence, le moyen de concilier à la fois les nécessités du respect de l'ordre public et de la sécurité des citoyens français avec les préoccupations humanitaires légitimes que vous exprimez. Il fera connaître personnellement sa réponse à ce sujet avant la fin du mois d'avril. »*

Commentant cette réponse, M. Lefort a fait observer que *« depuis deux ans on attend des précisions sur le véritable nombre des expulsions de jeunes immigrés »*. Sur deux cent vingt d'entre eux accueillis par ce prêtre à Alger, 25 % seulement, a-t-il révélé, avaient été chassés de France après une peine supérieure à un an de prison, et 40 % des dossiers concernaient de jeunes Algériens qui n'avaient jamais commis aucun délit. *« Un grand nombre*, a-t-il précisé, *sont des mineurs qui arrivent à Alger sans argent, sans papiers — leur carte de résident leur a été confisquée en France — et qui se retrouvent sans famille, dans un pays dont ils ignorent la langue. La plupart tentent de retourner en France comme clandestins, et tombent alors dans la délinquance. Comme l'a dit M. Christian Delorme à Lyon, l'expulsion n'est pas seulement un moyen inefficace, c'est aussi un facteur criminogène. »*

Le collectif de soutien aux grévistes de la faim a annoncé qu'un jeûne national aurait lieu, le 25 avril, à Paris et dans la plupart des grandes villes de France *« pour donner aux protestations une nouvelle ampleur »*. Quant au Manifeste des cinquante et un, il réunit actuellement plus de deux cents signatures de personnalités du monde intellectuel.

J. B.

(1) Général Paris de Bollardière, Vladimir Jankélévitch, Antoine Sanguinetti, Georges Cazalis, Claude Mauriac, Laurent Schwartz, Roger Garaudy, Paul Milliez, Vercors.

● *L'appui du clergé catholique et protestant lillois.* — Pour soutenir l'action des grévistes de la faim de Lyon, cent soixante prêtres, religieux et religieuses du diocèse de Lille ont adressé une lettre collective à MM. Bonnet, ministre de l'intérieur, et Stoléru, secrétaire d'Etat aux travailleurs immigrés. Dans cette lettre, qui a reçu l'approbation de Mgr Adrien Gand, évêque de Lille, et du pasteur Dumas de Lille, les prêtres, religieux et religieuses écrivent notamment : *« Nous dénonçons les mécanismes de rejet qui frappent les jeunes immigrés ainsi que la montée de la violence qui en résulte. Nous affirmons que la nouvelle génération doit se voir reconnaître des droits qu'il lui appartient d'exprimer. Nous vous demandons de prendre ces droits en considération et de publier une circulaire stipulant que ne peuvent pas être expulsés du territoire français des jeunes de nationalité étrangère nés en France ou y ayant passé plus de la moitié de leur vie. »*

POINT DE VUE

Réalités et exigences de la politique de défense

par YVON BOURGES (*)

PARMI *les questions centrales* évoquées par les candidats à l'élection présidentielle, celles touchant à la défense — après avoir été un temps oubliées — font ces *derniers jours* l'objet de quelques *prises de position.*

Sur un sujet aussi important que notre défense, il convient d'être objectif. Je rappellerai donc quelques *données et mettrai en relief ce qui a été accompli* et ce qu'implique la préparation de l'avenir pour notre défense.

Selon certains, le volume de l'effort *français de défense* serait aujourd'hui insuffisant. Sans doute est-il toujours souhaitable de faire mieux. Le prochain gouvernement aura à examiner la poursuite de l'effort *dans ce domaine. Mais l'important est que cet effort* a bien été entrepris depuis sept ans, en particulier dans le cadre de la loi de programmation militaire, votée par *le Parlement en 1976, et qui* fixe *une progression régulière des crédits* affectés à notre défense. Après correction de l'inflation, ces crédits atteignent l'indice 135 en 1981, à *comparer avec l'indice 100 en 1974, alors que chez nos principaux* voisins — Etats-Unis, Allemagne fédérale, Grande-Bretagne, Italie — le niveau de 1981 est pratiquement identique à celui de 1974.

***

En ce qui concerne les forces nucléaires, quelques chiffres valent *mieux que de longues explications.* En 1974, la *capacité totale de destruction* de notre arsenal nucléaire était de 20 mégatonnes ; aujourd'hui, elle est de 77 mégatonnes, soit l'équivalent de 4 000 bombes d'Hiroshima.

Il n'est pas exact que rien de nouveau n'ait été entrepris depuis sept ans qui n'ait été décidé avant 1974. Nous n'aurions aujourd'hui que trois S.N.L.E. *disposant* des armes M-20 alors que *nous* en avons quatre en aptitude opérationnelle. Surtout a été décidée, fin 1974, la réalisation d'un nouveau missile à têtes *nucléaires multiples* qui entrera en *service en 1985, délai le plus* court possible. C'est là une étape nouvelle et décisive qui nous permet d'atteindre le niveau technique des armes nucléaires des Etats-Unis *et de l'U.R.S.S. Si des études* avaient bien été entreprises avant 1974, aucune décision, ni pour les armes, ni pour les vecteurs, ni pour les submersibles, n'était préparée. *C'est pourtant ce programme, qui* va d'ailleurs occuper toute la présente décennie, qui fait franchir à la dissuasion française le seuil de sa totale crédibilité.

De 1985 à 1991, cinq S.N.L.E. — *dont un nouveau et quatre transformés* — entreront en service, armés de missiles à têtes multiples M-4. Un seul des nouveaux sous-marins du type *l'Inflexible*, qui *entreront en service tous les dix-huit* mois entre 1985 et 1991, pourra alors menacer à lui seul autant d'objectifs que l'ensemble des cinq sous-marins actuellement en service.

Nous devons être capables de punir — mortellement — un *agresseur* éventuel. Nous n'avons pas à imiter les deux Grands dans la surabondance nucléaire et dans la *course au surarmement. Notre effort* doit avant tout porter sur le maintien de la crédibilité de cette menace. Cela implique au premier chef un effort qualitatif : améliorer la capa*cité de nos missiles à déjouer* les défenses adverses ; accroître l'invulnérabilité des lanceurs en augmentant la dimension des zones de patrouille des sous-marins, grâce à *l'augmentation de la portée des missiles* (c'est ainsi qu'aux missiles M-1 de 2 500 kilomètres de portée a *succédé en 1974 le M-2 de 2 900 kilomètres* de portée, puis, en 1977, le M-20 de 3 000 kilomètres de portée ; en 1985, le M-4 opérationnel aura une portée de 4 000 kilomètres) ; *déployer des ogives à têtes multiples* ; et, plutôt que de maintenir en service des systèmes peu à peu périmés et recopier le passé, préparer des systèmes nouveaux comme *celui à base de lanceurs stratégiques* mobiles, dont le principe a été arrêté il y a un an. La politique de modernisation qui a été entreprise *devra naturellement être poursuivie* dans la recherche de la complémentarité des divers systèmes d'armes.

***

Les critiques qui sont facilement faites à propos des forces classiques *mériteraient de nombreuses* observations. Je me bornerai à regretter qu'elles ne rappellent pas ce qui a été fait, notamment pour la marine et les forces d'actions *extérieures. Dans ces deux domaines,* un effort très réel a été entrepris afin de maintenir nos capacités de présence et d'action hors d'Europe, au profit de nos intérêts et au béné*fice de nos amis. Nul doute que* cet effort doive se poursuivre. Dès l'instant que la dissuasion nucléaire met notre pays à l'abri d'une agression, nous sommes en mesure de jouer dans le monde un rôle *plus actif pour* le *maintien* de la paix et le contrôle des crises. Il s'agit là d'une dimension essentielle de notre politique de défense et de la modernisation de notre appareil mili*taire, pour lequel l'effort futur devra* résolument se situer dans la prolongation de l'effort entrepris depuis sept ans.

***

Un dernier mot sur la conscription. Si personne ne semble mettre en *cause le principe du service national*, les idées sont nombreuses quant à la manière de l'améliorer. Le réduire reviendrait à ôter toute capacité opérationnelle à nos forces. En faire le *seul fondement d'un système de mobilisation rénové ignore* la dimension nouvelle résultant des armes nucléaires.

Sans doute des aménagements aux modalités d'exécution du service *national peuvent-ils encore être recherchés.* Un *grand effort* a déjà été accompli depuis sept ans et l'on sait bien qu'il a porté ses fruits. Le président de la République a d'ail*leurs demandé* que de nouvelle amé*liorations soient apportées. Il s'agit* là d'un effort dont les cadres militaires comprennent de longue date la nécessité et y consacrent le meilleur d'eux-mêmes. Le pays peut, *comme le gouvernement, leur* faire *confiance.*

La conscription est le meilleur moyen de maintenir l'esprit de défense de la nation en faisant participer complètement sa jeunesse à *la défense du pays. On ne peut parler* de défense nationale sans cette participation et sans l'accord profond de notre peuple à l'effort de défense.

***

Le bilan du septennat qui s'achève *est particulièrement positif et* convaincant quant à la politique de rénovation et de renforcement de notre appareil militaire. Mais cet effort est *loin* d'être arrivé à son *terme. Il doit être poursuivi dans les* années à venir. C'est pourquoi la réélection de M. Valéry Giscard d'Estaing, qui a su donner à la défense la priorité nécessaire malgré *une conjoncture* économique difficile, *me paraît en être le garant.*

(*) Ancien ministre de la *défense.*

POLITIQUE

La campagne de M. Mitterrand

A MARSEILLE : nous allons gagner !

De notre envoyé spécial

Marseille. — M. François Mitterrand a sans doute tenu, jeudi soir 23 avril, à Marseille, le meeting le plus bref de sa campagne pour le premier tour de scrutin. Devant plus de dix mille personnes, réunies au parc Chanot, le candidat socialiste n'a pas parlé plus d'une heure. M. Jean-Pierre Chevènement n'eut guère le temps de développer son argumentation : il fut interrompu par l'hymne socialiste annonçant l'arrivée de M. Mitterrand. M. Michel Pezet, premier secrétaire de la fédération des Bouches-du-Rhône, renonça à prendre la parole. M. Gaston Defferre, enfin, ne prit que quelques minutes pour exalter la perspective de la victoire du candidat socialiste.

Ce dernier annonça aussitôt qu'il ne *« perdrait pas de temps à faire le compte des échecs répétés, des engagements non tenus par les responsables de la situation dont souffre notre pays ».*

M. Mitterrand n'a donc pas perdu de temps. *« Nous allons gagner*, a-t-il affirmé; *après avoir rassemblé les socialistes, nous pouvons rassembler la gauche, et nous rassemblerons les Français. »*

M. Mitterrand a, ensuite, axé son intervention sur le thème suivant : *« Ce que nous allons faire »*, à partir du 11 mai : à savoir, agir pour *« l'emploi, la paix, la liberté et la France. »*

Le candidat socialiste a alors développé successivement chacun de ces axes. *« Toutes affaires cessantes, je m'attaquerai au chômage, dès ma prise de fonction ; je le ferai sans cesse et sans relâche avec la volonté de l'emporter sur le cours des choses que d'autres avant moi ont tracé »*, a-t-il affirmé, avant de rappeler qu'il procédera à un certain nombre de nationalisations (*« celles que j'ai annoncées, pas plus, pas moins »*, a-t-il dit), et qu'il s'efforcera d'atteindre un taux de croissance de 3,5 %.

En ce qui concerne la paix, M. Mitterrand a réaffirmé sa volonté de faire en sorte que la France *« ne soit jamais soumise à quelque impérialisme que ce soit. »* Après avoir réaffirmé qu'il souhaite que la France *« cesse d'être, en valeur relative, le premier pays vendeur d'armes »*, il s'est déclaré *« favorable en principe à la revendication du Sahara occidental »*. Au chapitre de la liberté, il a affirmé que *« la démocratie est en léthargie »*. *« Les libertés se perdent »*, a-t-il déclaré.

Enfin en ce qui concerne la France, il a indiqué : *« Croire au peuple français, croire à son amour pour la France, ce n'est pas parier, c'est compter sur la réserve la plus sûre. (...) Nous sommes une partie de la France, celle qui fait des sacrifices. Cela nous confère le droit de parler au reste du pays, le droit de contrôler, de décider, le droit de gouverner. (...) Je veux que la rencontre historique entre la France et le socialisme soit le début d'un nouveau temps. »*

Auparavant M. Mitterrand, qui était l'invité de la presse quotidienne régionale, avait décrit M. Giscard d'Estaing comme *« un candidat qui traîne la patte »*.

Evoquant le soutien que lui apporte M. Michel Jobert, il avait déclaré : *« Beaucoup de ceux qui se sont réclamés du gaullisme, de la guerre et de la Résistance peuvent se trouver très à l'aise avec un homme comme moi. »* Quant à ceux *« qui ont été très étroitement liés au général de Gaulle après 1958 »* et qui ont donc été ses *« adversaires politiques »*, M. Mitterrand avait assuré que *« le temps passant, si leurs analyses changeaient »*, il serait lui-même *« ravi »* de les retrouver à ses côtés.

JEAN-MARIE COLOMBANI.

La campagne de M. Chirac

NOUVEAUX RALLIEMENTS AU MAIRE DE PARIS

Plusieurs personnalités initialement favorable à la candidature de Mme Garaud viennent de décider de se rallier à celle de M. Chirac. Deux membres du comité de parrainage à la candidature de Mme Garaud se sont également ralliés au maire de Paris. Il s'agit de MM. François d'Harcourt, député J.D.F. du Calvados, et Baudouin de Hauteclocque, sénateur républicain indépendant du Pas-de-Calais.

Parmi les partisans de M. Debré une nouvelle défection est enregistrée : M. Jacques Mercier, fondateur de l'hebdomadaire *Famille chrétienne*. M. Raymond Meyer, compagnon de la libération, a adressé une lettre à M. Debré pour lui demander de se retirer en faveur de M. Chirac. Des démarches comparables ont été effectuées sans succès auprès de l'ancien premier ministre, notamment par MM. Schumann, sénateur R.P.R. du Nord, ancien ministre, et Foyer, député R.P.R. du Maine-et-Loire, président de la commission des lois de l'Assemblée nationale.

En bref

● *M. Georges Bidault*, ancien président du Conseil national de la résistance, ancien président du conseil, a indiqué, vendredi 24 avril, qu'il soutient M. Chirac. *« Ma vieille obstination me fait un devoir aujourd'hui d'apporter mon encouragement à Jacques Chirac, dont la jeunesse et le courage sont des gages de succès face aux dures exigences du redressement et de la réconciliation nationale »*, a-t-il déclaré.

● *M. Jean David*, écrivain, ancien sénateur (U.D.F.-C.D.S.) de l'Aube, ancien directeur du centre de formation des personnels communaux, nous précise qu'il *« met toute sa confiance »* en M. Mitterrand. Il ajoute : *« Je le soutiens. Je voterai pour lui dès le premier tour. J'invite enfin tous mes camarades, les six cent cinquante mille agents communaux, et tous mes amis, y compris au sein du C.D.S., à en faire autant. »*

● *M. Lionel Jospin*, premier secrétaire du P.S., a souhaité jeudi 23 avril devant les travailleurs de l'usine Renault à Boulogne-Billancourt que MM. Mitterrand et Marchais fassent, chacun de son côté, le plus de voix possible au premier tour *« Je suis pour que le score du candidat communiste soit le plus fort possible, je suis pour que le score du candidat socialiste soit le plus fort possible, et sensiblement plus fort*, a-t-il affirmé. *C'est, je crois, ce qui va se produire. »*

● *M. Jean-Marie Le Pen*, président du Front national (extrême droite), qui n'a pas obtenu les cinq cents parrainages requis pour se présenter à l'élection présidentielle, a appelé la *« droite nationale »* à manifester publiquement, le dimanche 10 mai, à Paris, afin de marquer, à l'occasion de la fête de Jeanne d'Arc, le *« premier jour de la réaction nationale »*.

● *M. Michel Poniatowski* a déclaré, jeudi 23 avril, à Europe 1 que la victoire de M. François Mitterrand correspondrait à *« un troisième choc pétrolier »*. Elle provoquerait, selon lui, *« le chaos économique »*, et le dollar passerait *« à 7 francs puis à 10 francs »*. M. Poniatowski estime, d'autre part, que *« l'effet Chirac »* est une *« remarquable opération d'intoxication et de manipulation »*.

● *M. Charles Ravier*, de Paris, vous communique que c'est à la suite d'une erreur que son nom figure sur la liste du comité de soutien à la candidature de M. Jacques Chirac.

● *La Fédération des gaullistes de progrès* (groupement de gaullistes de gauche), dont le secrétaire national est M. Jacques Blache, appelle *« à voter à gauche »* dès le premier tour et assure que les gaullistes de progrès ne se reconnaissent ni en M. Giscard d'Estaing, ni en M. Chirac, ni en M. Debré.

● *Le mouvement socialiste et autonomiste occitan Volem Viure Al Païs* appelle à l'abstention au premier tour et à la mobilisation *« pour assurer l'élection du candidat de gauche au second tour »*.

● *Un comité de soutien aux candidats à la candidature* vient d'être créé afin de rassembler *« tous les candidats isolés, laissés pour compte, jugés trop quelconques pour faire quelqu'un »* et leur permettre de préparer les prochaines échéances nationales. L'initiateur de ce comité entend protester contre les procédures de sélection des candidats à l'élection présidentielle. Il annonce l'ouverture d'une école permanente d'expression et de formation politique qui *« fonctionnera toute la durée du prochain septennat et traitera des principaux dossiers de la France ainsi que des campagnes à mener »*.

★ Comité de soutien aux candidats à la candidature : M. Marette, 17, rue Le Vau, 75020 Paris.

La campagne de M. Marchais

A NANCY : si ce n'est pas avec nous, c'est forcément avec la droite

Nancy. — Le soixante-deuxième et dernier meeting de M. Georges Marchais, avant le premier tour, a réuni quinze mille personnes, le jeudi 23 avril, au Parc des expositions de Nancy, selon M. Roland Favaro, secrétaire de la fédération de Meurthe-et-Moselle-Sud du P.C.F., qui présidait cette réunion. Pour la circonstance, M. Gaston Plissonnier, membre du secrétariat du comité central, principal maître d'œuvre de l'activité des fédérations communistes dans cette campagne, et M. Pierre Juquin, membre du bureau politique, chargé de la propagande, accompagnaient le secrétaire général du P.C.F.

M. Jean-Pierre Kahane, membre du comité central du P.C.F., professeur de mathématiques à la faculté d'Orsay, a expliqué que les communistes sont les seuls à faire confiance à la science. Il a souligné que la politique du P.C.F. n'a « jamais » été « aussi cohérente », ce qui, venant après l'évocation du Front populaire et de la Libération, montre comment les responsables communistes conçoivent l'orientation de leur parti. Il s'agit, pour eux, de refuser la politique d'union qui leur avait profité en 1936 et en 1945 — mais qui avait, dans les années 70, profité au P.S. — sans retomber, pour autant, dans l'isolement que le P.C. avait connu à la fin des années 20 et dans les années 50.

Pour parvenir au résultat qu'il vise, le P.C.F. doit lever l'hypothèque que constitue un parti socialiste susceptible de représenter, au second tour, à la fois le changement, pour les électeurs communistes, et la sécurité, pour les électeurs modérés. C'est contre la première prétention de M. François Mitterrand que M. Marchais a, jeudi, concentré le tir. Le candidat communiste a souligné que, si le candidat socialiste tient ses équipes « prêtes », alors qu'il refuse de prendre des ministres communistes s'il est élu, c'est qu'il est d'ores et déjà engagé dans une alliance avec la droite.

PATRICK JARREAU.

De notre envoyé spécial

M. Jean-Pierre Kahane a critiqué l'attitude des autres forces politiques au sujet de la science. *« Aucun autre candidat*, a-t-il dit, *particulièrement parmi ceux qui se situent à gauche, ne parle avec confiance du nucléaire, de l'informatique, de la robotique. »* M. Kahane a déclaré que, contrairement à ce qu'affirme le projet socialiste, *« il n'y a pas de crise de la science. Il y a*, a-t-il dit, *un état de crise dans la recherche scientifique, ce qui est tout différent »*. Il a critiqué la politique du pouvoir en matière de recherche. M. Kahane a évoqué le Front populaire et la Libération, et le rôle joué par les communistes, dans cette dernière période, en faveur de la recherche. *« Mais l'histoire ne se répète pas*, a-t-il dit. *Nous n'avons jamais eu de gouvernement socialiste-communiste. Nous n'avons jamais eu une politique du parti aussi claire, aussi cohérente, aussi capable de nous faire accéder aux plus hautes responsabilités nationales. »*

M. Georges Marchais a exposé les objectifs et les moyens d'une *« politique de renouveau »*. Il a expliqué, ensuite, que, à l'approche du premier tour, *« la question-clé est celle du vote utile »*. Il a déclaré : *« L'élection présidentielle est un moment important du combat pour le plein emploi, la justice sociale, la liberté, la fraternité, l'indépendance nationale, la paix. C'est une occasion d'avancer. (...) Voter utile au premier tour, c'est nous donner toute la force nécessaire ! »*

M. Marchais a poursuivi : *« Voter utile au premier tour, c'est rassembler le maximum de forces, c'est prendre le maximum de garanties pour battre Giscard d'Estaing. Toute l'expérience le prouve : sans nous, cette victoire est impossible. Pour battre Giscard d'Estaing, dimanche, votez pour le candidat communiste.*

» Voter utile au premier tour, c'est également choisir une politique nouvelle, démocratique, anticapitaliste. Je suis le seul candidat — vous l'avez vu — à vous proposer un plan de lutte clair et précis, avec les objectifs et les moyens. Pour changer de politique, voter utile, c'est voter, dimanche, pour le candidat communiste. (...)

» Je suis le seul candidat à proposer de constituer, sur la base du rassemblement populaire, un gouvernement d'union socialiste-communiste. Pour l'obtenir, votez utile, votez dimanche pour le candidat communiste. »

M. Marchais a souligné que ce gouvernement devra *« tout de suite »* porter le SMIC à 3 300 F par mois, relever les allocations familiales, versées dès le premier enfant, bloquer les prix, arrêter les licenciements, les mises au chômage partiel et les restructurations en cours, fermer les agences d'intérim. Il a déclaré : *« Une fois Giscard d'Estaing battu, le danger serait de laisser se créer les conditions qui permettraient à la droite de gouverner avec le parti socialiste. Vous savez bien que cela s'est déjà vu, à maintes reprises, en France ; cela se voit à l'extérieur de notre pays. Cela a toujours conduit les travailleuses et les travailleurs aux pires déboires. Or, à cela, le patronat, la droite, se préparent. Voilà le danger contre lequel il faut, dimanche 26 avril, au premier tour, prendre une assurance, dresser une barrière. »*

Le secrétaire général du P.C.F. a affirmé que le *« courant populaire »* en faveur de ses propositions progresse.

« C'est pour cela, a-t-il dit, *que Giscard d'Estaing voit de plus en plus rouge contre le candidat communiste. Puisque je suis l'anti-Giscard, il est naturellement l'anti-Marchais. Voilà qui clarifie la situation, s'il en était encore besoin. C'est aussi pour tenter de masquer et de freiner ma progression que Jacques Chirac fanfaronne. Mais tous les indices en ma possession, y compris les sondages réels, prouvent que je suis placé devant lui.*

» Quant à François Mitterrand, il répond encore non à mes propositions. Il continue à refuser de s'engager sur toutes les questions concrètes. Il persiste à refuser des ministres communistes et cela au moment même où il annonce que ses équipes sont prêtes. Prêtes, peut-être bien, mais sans nous ! Alors, avec qui ? Si ce n'est pas avec nous, c'est forcément, hélas ! avec la droite. »

M. Marchais a déclaré que, cependant, *« l'avenir immédiat n'est pas bouché »*. Il a ajouté : *« Nous touchons au but. Nous pouvons surmonter l'obstacle, pourvu que nous soyons assez nombreux, que nous réunissions assez de forces. »*

Plusieurs candidats proposent de « relancer la construction »

Les candidats à la présidence de la République parlent plus volontiers de chômage et d'inflation que d'environnement et de cadre de vie, qui constituaient les sujets vedettes de la campagne de 1974. Ce qui ne les empêche pas d'avoir des idées sur la question : les réponses de huit candidats viennent d'être publiées par l'agence de presse spécialisée Urbapress dans un supplément au numéro 300 de son bulletin hebdomadaire (1).

La « pensée écologique » fait désormais partie des exigences minimales du discours politique. Même si elle doit, selon M. Mitterrand, *« s'intégrer dans un projet plus global »*, elle est, selon M. Giscard d'Estaing, *« une donnée importante du débat contemporain »* et, pour M. Debré, une *« nécessité vitale »*, *« indispensable »* (M. Crépeau), *« d'actualité »* (M. Lalonde), *« plus que jamais en période de crise »* (Mme Bouchardeau).

L'aménagement du territoire, la réanimation du milieu rural et les relations avec les collectivités locales, entraînent des prises de position plus contrastées. Tandis que M. Giscard d'Estaing expose son projet de loi sur le développement des responsabilités locales, les écologistes veulent *« borner l'Etat et redistribuer les pouvoirs aux niveaux les plus bas possibles »*, alors que M. Debré refuse *« sous prétexte de concertation, d'aboutir à l'anarchie »*. De leur côté, Mme Bouchardeau et M. Crépeau envisagent de supprimer les préfets et les tutelles diverses, tout en *« renforçant les pouvoir des régions »*. Ils partagent ce dernier projet avec MM. Chirac et Marchais, celui-ci souhaitant *« en finir avec la confiscation étatique de la République française »*.

Certains candidats sont prêts à rendre une parcelle de pouvoir aux citoyens car *« la concertation est préférable à la contestation (...) si les associations évitent le piège de la politisation »* (M. Chirac). D'autres leur proposent *« l'initiative des référendums »* (Mme Bouchardeau), *« la démocratie directe et l'autogestion communale »* (M. Marchais) ou *« le syndicalisme du cadre de vie »* (M. Mitterrand), tandis que M. Lalonde souhaite *« la transparence des décisions »* et que M. Debré veut *« mettre un frein aux interventions intempestives d'une administration encline à imposer ses vues à une population dont les goûts ne doivent jamais être méprisés »*.

Mais ils arrivent trop tard, car il n'y a plus, selon le candidat sortant, de *« politique du fait accompli »* et les *« citoyens participent effectivement à la gestion de leur cadre de vie »*, soit qu'ils s'opposent à un projet (*« forme moins satisfaisante »*) soit qu'ils prennent part de *« façon constructive à son élaboration »*.

Tous les candidats promettent une ville « plus humaine » sans toutefois se déclarer hostiles à l'automobile aussi nettement que Mme Bouchardeau, MM. Crépeau et Lalonde. Et M. Giscard d'Estaing rappelle qu'il a voulu modifier l'urbanisme pratiqué depuis la guerre en *« donnant un coup d'arrêt aux tours et aux barres (...) et aux autoroutes dans le centre des villes »*.

Quand le bâtiment...

Tandis que M. Marchais veut construire 500 000 logements H.L.M. y compris dans le centre des villes, Mme Bouchardeau propose la collectivisation des terrains et M. Crépeau veut affecter à la constitution de réserves foncières le produit de l'impôt sur les plus-values. *« Une nouvelle loi foncière est indispensable »*, selon le candidat du P.S., tandis que M. Giscard d'Estaing estime avoir pris *« les mesures nécessaires »* pour développer l'offre foncière et se félicite que le *« nombre d'accédants à la propriété soit passé de 300 000 en 1973 à 440 000 en 1979 »*.

Il reste encore beaucoup de besoins à satisfaire, au contraire, selon M. Debré, qui veut *« encourager fortement la réhabilitation des logements »* et le maire de Paris qui propose *« une vigoureuse relance de la construction »*. De 550 000 logements en 1974, on est passé à 390 000 aujourd'hui et *« si elle durait, cette régression serait*, selon le maire de la capitale, *une aberration sociale (...) et économique puisque le bâtiment emploie 1 500 000 salariés et connaît une crise profonde »*.

M. Chirac propose, notamment, de *« simplifier la réglementation »* et de modifier une législation *« orientée vers la rétention »* des terrains : allégement de la règle du plafond légal de densité et suppression de la taxation des plus-values.

Inutile de souligner que les préoccupations écologiques, affirmées plus ou moins fermement, par tous les candidats, seraient notamment modulées par les autres ambitions de leurs programmes respectifs. Quand le bâtiment va...

[Le plafond légal de densité (P.L.D.) a été institué par la loi foncière du 31 décembre 1975, dite « loi Galley ». Son principe est le suivant : au-dessus d'une certaine densité (1,5 à Paris, 1 dans le reste de la France), la loi considère que le droit de construire appartient à la collectivité et doit lui être « racheté ». L'application progressive de cette règle depuis 1976 a eu pour effet de ralentir la construction neuve dans le centre des villes, et notamment à Paris, où ses effets se sont ajoutés à ceux de la crise économique. L'application du P.L.D. dans les zones où les règles d'urbanisme permettaient de construire au-delà de la densité de 1 (1 200 mètres carrés utiles pour 1 200 mètres carrés de terrain, par exemple) a aussi favorisé la « réhabilitation » de nombreux immeubles existants, qui offrent souvent désormais plus de surface, le propriétaire bénéficiant alors de droits acquis.

La loi avait deux objectifs : alléger la densité immobilière dans le centre des villes et (ou) fournir des ressources nouvelles aux collectivités locales. Le premier a été atteint beaucoup plus nettement que le second. Le chiffre de 2 milliards de francs par an de recettes qui avait été calculé sur les « bonnes années » est resté un argument théorique. Le P.L.D. a rapporté en fait 248 millions en 1977, 275 en 1978 (année pleine) et 460 millions en 1979.

Les promoteurs ont exercé de fortes pressions sur les pouvoirs publics pour qu'ils suppriment ou réduisent cette contrainte afin de « relancer la construction ». Mais le gouvernement a tenu bon sur ce point et pris le parti, l'an dernier, de ne pas toucher au P.L.D.

M. Ch.]

(1) Urbapress, 9, rue de Turbigo, Paris (1er), tél. : 297-41-77.

Les déclarations de M. Chirac

(Suite de la première page.)

» Dernière question que je me pose : que penseraient les Français, si je faisais une déclaration appelant, implicitement, à voter au premier tour pour M. Mitterrand plutôt que pour M. Giscard d'Estaing ?

» Tout cela est bien inattendu !

» Ma position est nette. J'estime que les Français ont intérêt à éliminer, dès le premier tour, le risque d'un changement de société que comporterait l'élection de M. Mitterrand. Ainsi pourraient-ils opter ensuite, en toute sérénité, au deuxième tour, entre deux candidats, l'un du septennat qui prend fin, l'autre celui de la politique de renouveau.

— Mais, par cette attitude, est-ce que vous ne choisissez pas, vous aussi, votre adversaire du second tour ?

— Je ne me fonde pas, en ce qui me concerne, sur des considérations partisanes. Le problème n'est pas que tel ou tel parti soit présent ou représenté au deuxième tour. Ce n'est pas là l'esprit de nos institutions. Les Français doivent choisir en fonction des propositions des candidats qui affirment des choix de société, et non pas pour maintenir de prétendus équilibres politiciens.

— Au terme de cette campagne électorale, sentez-vous les Français inquiets, et percevez-vous mieux maintenant leurs aspirations ?

— Une campagne électorale est toujours très révélatrice, surtout lorsqu'on la fait comme moi sur le terrain, et en rencontrant beaucoup de nos concitoyens.

» Elle est révélatrice, sans aucun doute, de leur inquiétude pour l'avenir, de leurs préoccupations essentiellement en matière d'emploi, d'un certain découragement mais elle est aussi révélatrice d'une véritable ardeur.

» Les Français aujourd'hui, contrairement à ce que pensent certains, ne souhaitent pas travailler moins. Ils souhaitent travailler plus et plus librement ; de façon à créer les richesses nécessaires pour assurer le progrès social et la solidarité.

— Vous avez lancé, mercredi, un appel à la fois aux gaullistes, aux giscardiens et aux socialistes : quelles convergences espérez-vous susciter entre ces trois courants de l'opinion française ?

— Aucune convergence, mais la prise de conscience nécessaire au rétablissement de la confiance, de l'espoir dans l'avenir. Ainsi l'unité nationale serait confortée et la situation économique, sociale et extérieure de la France redressée.

— Dans ces trois familles politiques, cette attente, cette exigence, est, selon vous, perceptible ?

— J'en suis persuadé, et de la même façon, mais avec des sensibilités différentes. L'objectif commun est de sortir la France de l'ornière dans laquelle elle se trouve.

— Quelles significations donnez-vous aux soutiens qui vous sont apportés et qui vont de la gauche à la droite ? Est-ce qu'ils ne sont pas dus uniquement à une hostilité commune au président sortant ?

— Je ne le crois pas. Ceux qui se rassemblent pour soutenir ma candidature estiment que cette candidature est porteuse de confiance et d'espoir..., et qu'elle est de nature à effacer les divergences sur le détail pour créer une volonté commune sur l'essentiel, c'est-à-dire sur le redressement de notre pays.

« Les Français sentent que la France s'affaiblit »

— Quelle est donc désormais votre place entre le libéralisme avancé — dont d'ailleurs on ne parle plus beaucoup — et le socialisme de M. Mitterrand ? Est-ce qu'après le gaullisme, après le pompidolisme, un « chiraquisme » — pardonnez-moi la laideur de ce néologisme — prend une consistance politique à l'occasion de cette élection ?

— Je ne crois pas que l'on puisse présenter les choses de cette façon : il y a simplement le courant permanent, plus ou moins important selon les époques, et qui a toujours existé en France, de ceux qui refusent la fatalité, de ceux qui refusent la résignation, de ceux qui disent « non » et qui veulent se rassembler et faire un effort commun pour trouver une solution positive aux problèmes auxquels la France est confrontée.

» C'est cela le courant que représente aujourd'hui ma candidature.

— Le gaullisme ne serait donc pas un simple accident de l'histoire, dû à une rencontre fortuite entre un événement, la guerre, et un homme, Charles de Gaulle ? Le gaullisme est-il une tendance profonde de la sociologie politique française ?

— Le gaullisme s'est exprimé dans toute l'histoire de France, chaque fois que la France a opéré le sursaut nécessaire contre la fatalité, et contre la décadence. Le gaullisme fut naturellement incarné de façon exemplaire en 1940 par le général de Gaulle, de même qu'en 1958 ; de Gaulle a personnifié à sa manière, qui était éclatante, un courant profond qui existe dans le cœur et dans l'âme des Français de toutes les époques.

— Et ce courant a, selon vous, l'occasion de s'exprimer aujourd'hui de nouveau ?

— Les Français sentent que la France actuellement s'affaiblit, et que le moment est venu d'engager un effort nouveau pour la redresser. Ils ont toujours eu cette réaction dans les moments difficiles.

— Croyez-vous que les arguments psychologiques auxquels vous vous référez souvent, l'appel à la confiance, la promesse de l'espoir, soient déterminants dans la conduite des peuples ?

— Je crois qu'ils le sont. Un peuple se tient debout lorsqu'il a confiance, confiance en lui-même confiance en ceux qui le dirigent, pour peu que ceux-ci lui donnent l'ardeur grâce à l'affirmation d'un grand dessein. Ce dessein ne peut être qu'un dessein de progrès, de grandeur pour la France, d'amélioration permanente de la situation morale et matérielle des Français. Et c'est ce qui manque aujourd'hui à notre pays et que nous devons impérativement lui rendre. L'aspect psychologique des choses dans le domaine de l'économie comme dans le domaine de la politique est à mes yeux essentiel.

— Mais la puissance, pour se manifester, doit tout de même s'appuyer sur des éléments matériels, sur des forces de production. Est-ce que la France n'en est pas démunie dans l'état du monde d'aujourd'hui ?

— Non, la France a tous les moyens de ce redressement ; la France est encore la troisième puissance nucléaire du monde, la quatrième ou cinquième puissance industrielle, la troisième puissance commerciale. La France siège au Conseil de sécurité des Nations unies, la France a le privilège d'avoir une langue et une culture internationales ; elle a des atouts considérables, qu'elle tient de l'histoire et de la volonté de son peuple.

» La France n'est pas 1 % du monde : les Français, s'ils retrouvent confiance dans l'avenir, s'ils sont libérés des contraintes excessives, et notamment des contraintes d'une bureaucratie envahissante, les Français alors retrouveront le dynamisme qui est le leur. Eh bien ! je puis vous assurer que la situation s'améliorera considérablement ; il faut une autre manière de gouverner qui donne aux Françaises et aux Français plus de liberté et plus de responsabilité et qui, de surcroît, leur donne le sentiment que, pour ce qui est important, leurs affaires sont conduites avec plus de fermeté.

— La politique étrangère n'a pas été absente de cette campagne électorale, notamment en raison de l'évolution du bloc soviétique. Est-ce que vous pensez que la la France a encore l'autorité et les moyens de jouer un rôle déterminant dans la conduite des affaires mondiales ?

— Nous ne pouvons pas imaginer que la conduite des affaires mondiales ne tienne pas le plus grand compte de la position de la France et notamment de sa vocation à être en permanence un élément de paix, de respect des principes des droits de l'homme, des droits des peuples à disposer d'eux-mêmes. C'est là la vocation de notre pays.

— Cela n'a pas été suffisamment fait, à notre avis, durant ce septennat ?

— Honnêtement, je considère que ce septennat n'a pas été marqué par un effort suffisant pour affirmer la grandeur de la France telle que l'avait restaurée le général de Gaulle, et maintenue Georges Pompidou ; il suffit d'ailleurs de lire la presse étrangère pour s'en rendre compte.

— En Afrique, est-ce que vous pensez que les chances de la France ont été réduites pendant la durée du septennat écoulé et est-ce qu'elles peuvent encore être jouées ?

— Les relations entre la France et l'Afrique sont un élément essentiel de la politique étrangère de notre pays, ceci pour des raisons à la fois historiques, sentimentales et aussi économiques et politiques.

» Nous devons en permanence renforcer les liens qui nous unissent au plus grand nombre des États d'Afrique, en priorité bien sûr, aux États africains francophones. Et je n'ai pas le sentiment que, tant en ce qui concerne la coopération économique avec ces pays qu'en ce qui concerne la coopération politique, nous ayons fait tout ce que nous devons faire. Je pense qu'un grand effort sera à reprendre pour renforcer les liens qui doivent nous unir aux pays africains.

— Rien n'est compromis, à votre avis, malgré notamment l'affaire du Tchad ?

— Rien n'est jamais compromis, à condition qu'à un moment donné une volonté nouvelle s'affirme et, là encore, rende la confiance à nos partenaires. »

Propos recueillis par
ANDRÉ PASSERON.

Les déclarations de M. Mitterrand

(Suite de la première page.)

» M. Giscard d'Estaing m'a répondu en proposant simplement de libérer des emplois actuellement occupés par des personnes âgées et par des travailleurs étrangers. Jacques Chirac en pariant uniquement sur la croissance. Si bien que je suis le seul à combiner toutes les ressources possibles pour inverser le cours des choses : créer des emplois pour accroître les richesses, puis utiliser cette part supplémentaire du gâteau pour investir et créer encore des emplois ; partager le travail entre ceux qui en ont un et ceux qui n'en ont pas, c'est-à-dire, j'insiste là-dessus, travailler plus au total en mobilisant notre pétrole gris. Tel est le sens, en particulier, de la grande négociation sociale que j'entends stimuler sur la réduction progressive à trente-cinq heures de la durée hebdomadaire du travail, accompagnée de la création de postes nouveaux de travail.

Reagan n'est pas un produit d'exportation

» D'où le grand intérêt suscité par mes six propositions pour l'emploi que les socialistes et moi-même nous attachons à expliciter devant des publics qui nous questionnent et qui représentent aussi bien l'ouvrier que le cadre, l'employé que le petit entrepreneur ou l'artisan. A partir de là se précise le « comment faire » selon les branches et les catégories d'entreprises, puis s'accroît la crédibilité d'un projet sur l'emploi qui entraîne logiquement une autre politique économique. Déjà la résignation est vaincue : le plan Giscard a fait long feu. Et les « effets miracle » s'estompent : Reagan n'est pas un produit d'exportation.

» Dans ces conditions, je suis le seul candidat susceptible de mobiliser les énergies et de remettre toute la France au travail. Elle ne demande d'ailleurs que cela : travailler et espérer à nouveau. Je suis le seul, parce que je me donne les moyens psychologiques, sociaux et économiques d'une politique visant à nous sortir de la crise interne qui ronge nos énergies et nos volontés.

— Jacques Chirac vient de lancer un appel aux gaullistes et aux socialistes. Quel peut être, selon vous, l'impact d'un tel appel ?

— Il y a, en France, une droite et une gauche, plus, je vous l'accorde, un groupe d'électeurs plus mobiles. Par les responsabilités qu'il a exercées, en tant que premier ministre de M. Giscard d'Estaing, par les positions politiques qu'il a été conduit à prendre, même accompagnées d'un « retenez-moi ou je fais un malheur », par la nature de son programme économique et social, Jacques Chirac s'adresse à l'un des courants traditionnels de la droite française et ne peut prétendre à autre chose.

— Vous en appelez au « rassemblement populaire pour le redressement national ». Pourriez-vous expliciter cette notion ? Quels sont les contours de ce rassemblement et quels doivent être les grands axes de ce redressement ?

— J'ai dit qu'en tant que président de la République française j'aurais besoin de tout le monde. Mais j'ai d'abord besoin d'une majorité d'électeurs, ceux qui, précisément, sont écartés depuis trop longtemps de l'exercice du pouvoir, auxquels s'ajoutent normalement ceux — et ils sont nombreux — qui ont été déçus par un septennat au bilan négatif. Une fois que les citoyens se seront prononcés pour cette autre politique, alors tous les Français — quelles que soient leurs convictions — auront à cœur de travailler pour le redressement national. C'est cela le civisme, c'est cela le patriotisme. Je n'imagine pas un seul instant que telle ou telle organisation professionnelle — d'entrepreneurs, de salariés ou d'autres catégories de producteurs — puisse prétendre s'extraire du climat d'espoir créé par mon élection ou négliger les grandes orientations arbitrées au niveau le plus élevé, celui de la politique. A partir de là, chacun aura sa place pour travailler, pour innover, pour assurer l'expansion économique, le développement social, le rayonnement culturel. Je le répète : en démocratie, il est plus efficace et plus satisfaisant de changer la société par contrat que par décret. Ainsi, chacun se trouvera-t-il devant ses responsabilités.

Des initiateurs et des animateurs

— La notion de rassemblement n'implique-t-elle pas l'affirmation de la prééminence des socialistes sur la gauche ?

— Question de sémantique que vous me posez-là. N'est-il pas naturel que, dans notre régime démocratique, chaque formation politique cherche à convaincre toujours davantage de citoyens et donc à élargir son audience et son poids. Pourquoi interdirait-on aux socialistes ce que l'on trouve normal chez les autres ? Comment expliquez-vous, sinon par cette émulation, les remous grandissants intervenus au sein de l'ex-majorité ? Encore que, je vous le concède, lorsque le bateau prend l'eau, les rats quittent le navire !

» Mais au-delà de ce qui constitue nos règles du jeu, je voudrais rappeler que l'élection, au suffrage universel, du président de la République n'a pas seulement pour objet de désigner le titulaire de la magistrature la plus haute de l'État, mais aussi d'engager autour de lui une majorité de citoyens qui approuvent les orientations proposées et s'engagent, en quelque sorte, à les soutenir, dans leurs votes, dans la désignation de leurs représentants au Parlement, dans leur action quotidienne. Voilà comment naîtra le rassemblement dont les socialistes auront été, certes, les initiateurs, et dont ils entendent être, avec d'autres, les animateurs, pour assurer la traduction dans les faits de leurs idéaux et de leurs volontés. En tant que président de la République, et dans la stricte définition de mes pouvoirs, j'y veillerai activement.

— Quelle que soit l'issue des négociations qui s'engageraient, si vous étiez élu, entre P.C. et P.S., n'est-on pas en droit de considérer que le P.S. est durablement engagé, de même d'ailleurs que le P.C., sur une ligne autonome ?

— N'injurions pas l'avenir. Ne négligeons pas la force de l'élan populaire. Ne sous-estimons pas le bon sens et la raison des Français.

» J'ai posé des questions au parti communiste. Le parti socialiste se déterminera en fonction des réponses, quand le moment sera venu.

» Pour ma part, j'aurai, comme président de la République, à constituer un gouvernement, à faire dresser un état de la société française pour mieux en évaluer les forces et les faiblesses, à consulter toutes les forces vives de la nation. Le gouvernement me relaiera dans ces actions, approfondissant, dans le dialogue social, les problèmes prioritaires, décidant, dans le cadre réglementaire, les premières mesures correspondant au programme qui aura obtenu la faveur des Français. Je serai donc dans l'action, et le gouvernement avec moi, afin d'assurer les transitions nécessaires, de marquer le cours nouveau des choses, de démontrer qu'il est possible de marier le progrès social et une saine relance de l'économie, l'un épaulant l'autre, et inversement.

» C'est en fonction de ces actes que les Français réagiront, sollicités qu'ils seront par moi de prendre part à cet immense mais stimulant exercice de concertation sociale, de prise en main de leur avenir. Croyez-moi, le climat sera tout aut[re] que celui, délétère, qui marque la présente fin de septennat.

— Quelle idée vous faites-vous du gaullisme en cette fin de campagne ? Quelle idée vous en faites-vous pour le début du prochain septennat ? En quoi un candidat de la gauche peut-il au second tour espérer incarner l'espoir d'au moins une partie des gaullistes ?

— J'ai été aux côtés du général de Gaulle pendant la guerre. Je l'ai combattu dans la paix. Il a dit, je crois : « Tout le monde a été, est ou sera gaulliste. » Je n'ai pas approuvé sa politique économique et sociale, certains aspects de sa politique institutionnelle, sa position initiale sur l'Europe, tout le monde le sait et je n'ai rien à retirer de ce que j'ai cru devoir faire.

» Mais si le général de Gaulle entendait par là une certaine idée d'une France indépendante, mais consciente des solidarités indispensables pour survivre et agir, à commencer par la construction d'une Europe capable d'agir pour la paix et la justice, alors je suis d'accord avec sa formule et j'entends bien promouvoir cette France-là. S'il parlait d'une France assez généreuse pour transférer ses énergies, des ventes d'armes à une aide accrue aux pays en voie de développement, alors je serais à nouveau d'accord, puisque je compte impulser une telle évolution et une telle politique. Ma démarche consiste à proposer une politique. Or nul ne contestera que j'ai été on ne peut plus clair sur la défense, nos rapports avec le tiers-monde, la conception d'une Europe indépendante des deux blocs, les bases d'un ordre économique et monétaire mondial plus juste et plus efficace.

Pas de chasse aux sorcières, chacun aura sa place

— Pierre Mauroy a affirmé à Lille : « Avec François Mitterrand, ce sont les classes exploitées qui entreront à l'Elysée. » A la faveur de votre entrée à l'Elysée et du renouveau sociologique que votre victoire implique, peut-on penser que le renouvellement du personnel s'étendra à d'autres niveaux que celui du pouvoir d'Etat ?

— C'est l'alternance, indispensable au bon fonctionnement de la démocratie, qui amènera enfin les classes exploitées et leurs représentants, à l'exercice des responsabilités du gouvernement de la France. C'est une démocratisation poussée dans tous les domaines qui fera progressivement de chacun l'auteur de sa propre vie, le participant actif à l'élaboration du destin national dans sa collectivité de travail, dans sa commune, dans son association...

» Voilà mon ambition qui est liée aussi à une lutte patiente contre l'inégalité des chances, cette matrice de la société élitiste et technocratique.

» Mais pour le reste, pas de chasse aux sorcières, pas de petite ou grande revanche. Chacun aura sa place, notamment dans le service public auquel j'entends redonner toute sa noblesse, et dont je souhaite rénover la déontologie. Chacun à sa place, selon ses mérites, ses apports, son dévouement, sa compétence !

Les États-Unis enfoncent des coins dans l'édredon européen

— L'élection de Reagan et ce que l'on peut observer de la nouvelle politique américaine sont-ils des éléments de nature à infléchir votre conception des relations avec les États-Unis. Souhaitez-vous toujours renégocier l'alliance atlantique ? Pouvez-vous nous préciser pourquoi vous reprochez aux États-Unis de vouloir détruire le Marché commun ?

— Je demeure fidèle à mes déclarations antérieures : puisqu'elles étaient de principe et non de circonstance.

» La France est membre de l'alliance atlantique, un ensemble où le moins que l'on puisse dire est que la communication entre les membres y est souvent malaisée, parfois même absente. Je propose que les intéressés s'assoient autour d'une table et parlent... de tous les sujets qui font question ou qui divisent. Je préfère cette méthode pluraliste à ces dialogues sans suite, à ces envois d'émissaires chargés de préparer on ne sait quoi. La franchise et la confrontation demeurent les règles d'or pour le bon fonctionnement d'une alliance et aussi pour la reprise d'un dialogue fructueux avec l'Union soviétique. Pour qui n'en serait pas convaincu, il suffit de constater les résultats négatifs du petit jeu du « chacun pour soi » auquel nous avons assisté depuis l'invasion de l'Afghanistan.

» Quant au Marché commun, il se porte mal, menacé qu'il est par les offensives commerciales menées, chacun selon leur style, par le Japon et les États-Unis. Les Européens doivent, c'est l'évidence, s'en prendre d'abord à eux-mêmes. Ils se sont révélés incapables, ces dernières années, de sortir de leurs « querelles de famille » et de leurs « questions de sous ». Non que je méprise ces dernières, mais enfin, qu'a-t-on fait au niveau européen pour répondre ensemble au défi énergétique, pour renforcer notre coopération industrielle, pour additionner nos efforts d'innovation technologique, pour avoir une politique commerciale autonome et offensive ? Rien ou presque rien ! Les États-Unis en profitent pour enfoncer des coins dans cet édredon, les contentieux se multiplient (l'acier, le textile artificiel, les produits agricoles), l'égocentrisme américain règne en maître en matière de taux d'intérêt et accroît le désordre monétaire mondial. C'est à la France, me semble-t-il, qu'il reviendra de prendre des initiatives empreintes de générosité, de réalisme et de fermeté pour remettre la construction européenne sur de bons rails. Ce sera un de mes principaux et premiers actes, en tant que président de la République.

— Votre analyse de la stratégie militaire soviétique en Europe (à travers le déploiement des fusées SS 20) n'est-elle pas de nature, compte tenu des positions du P.C.F. dans ce domaine, à interdire tout accord de gouvernement entre le P.C. et le P.S. au lendemain de votre élection ?

— Mon analyse ne tient compte que des intérêts de la France, de la protection de la vie des Français et de mon souci de paix. Ce sont les seuls critères qui m'importent lorsque l'avenir de mon pays est en jeu. A chacun de prendre position et d'expliquer clairement sa conception dans un domaine aussi vital.

Les arguments de la peur

— Le président sortant prévoit l'avènement d'une majorité P.C.-P.S. au Parlement si vous êtes élu. Partagez-vous cette analyse ?

— Il m'est arrivé de dire que si Giscard d'Estaing a été un mauvais président, il est un bon candidat. Devrai-je réviser mon jugement ? Sans doute, car, pour l'instant, il m'étonne et me déçoit dans son rôle de candidat sortant. N'osant pas se livrer sur le bilan de son septennat, il en est à la recherche désespérée d'un slogan dont l'effet ferait choc. A tel point qu'il en est arrivé à entretenir volontairement la confusion entre la France et sa personne. Critiquer sa politique et contre-proposer, ce serait injurier les Français. Mais dans quel régime veut-il nous entraîner ? L'argument est tombé à plat. Alors maintenant, c'est le retour aux arguments les plus usés, ceux qui sont censés faire peur. Comme si les Français avaient peur les uns des autres, eux qui vivent et travaillent au coude à coude.

» Je me suis toujours placé, pour ma part, sur le plan du bilan qu'il convient de dresser des sept années passées et des orientations qu'il importe, selon moi, de donner à la politique de la France, pour les sept années à venir. Je m'en tiendrai à une discussion sur ces thèmes.

» Pour le reste, comment imaginer que le succès du candidat de la gauche à l'élection présidentielle ne modifie pas les données et les rapports de forces dans notre pays ? Un grand élan sera créé. Il conviendra de le prolonger pour mieux asseoir les bases du renouveau. »

Propos recueillis par
JEAN-MARIE COLOMBANI.

● *« M. Mitterrand parle enfin des problèmes de la recherche »*, déclare, dans un communiqué publié jeudi 23 avril, M. Pierre Aigrain, secrétaire d'État auprès du premier ministre, chargé de la recherche, qui, répliquant aux propositions formulées, mercredi 22 avril, par le candidat socialiste (*le Monde* du 24 avril), ajoute : *« Les problèmes de la recherche ont figuré au premier plan des préoccupations et des discours du président Giscard d'Estaing, depuis plusieurs années. »* M. Aigrain estime que le P.S. *« reprend la politique et les propositions du gouvernement »*, en y ajoutant *« beaucoup de procès d'intention »*, *« un peu de surenchère vague »* et *« une pincée d'autogestion »*.

FIN DE PARCOURS

Où l'on retrouve MM. Barre et Rocard

Le ton s'est aigri en fin de parcours d'une longue campagne, notamment chez les « petits candidats ». C'est le cas de Mlle Laguiller (Lutte ouvrière), qui, très virulente, a dénoncé le carriérisme de M. François Mitterrand, suspecté en outre de vouloir retourner à la droite, d'où il vient... Est-il nécessaire de préciser que, si Mlle Laguiller et ses amis votent pour le candidat socialiste au second tour, c'est parce qu'il n'y a pas d'autre choix que de voter pour lui ou pour Giscard ! Mme Bouchardeau (P.S.U.) s'en prend au P.S. en général, dont le projet de société ne lui paraît pas répondre à certaines questions posées, et M. Crépeau (M.R.G.) s'inquiète des « énarques » qui entourent M. Mitterrand. S'il souhaite des « réformes hardies », il conseille de ne pas « tout chambouler ».

Les préventions de M. Marchais à l'égard du candidat socialiste demeurent aussi entières au dernier jour de la campagne qu'au premier car, à ses yeux, si M. Mitterrand ne veut pas gouverner avec les communistes, c'est donc qu'il s'apprête à le faire avec la droite.

Les rivalités ne sont pas moindres entre les candidats issus de la majorité présidentielle de 1974, à telle enseigne qu'au meeting de M. Giscard d'Estaing à Lyon M. Raymond Barre s'est pris à espérer que « la division de la majorité ne fera pas le lit de l'opposition ». M. Bernard Stasi, président du C.D.S., pense que M. Chirac ne pourra pas faire moins que d'appeler à voter pour M. Giscard d'Estaing dimanche soir, et M. Lionel Stoléru, secrétaire d'Etat, estime que la campagne du second tour devra être menée sur des objectifs simples : les retrouvailles de la majorité sur l'essentiel, et la mise en valeur des « pièges tendus par le candidat socialiste » à ses partenaires communistes. Selon M. Giscard d'Estaing, l'opposition devrait reconnaître qu'elle est divisée sur presque tout, alors que la majorité ne l'est sur presque rien en dehors de l'accentuation de certaines divergences due à la conjoncture électorale. Sous la coupe de M. Mitterrand, explique-t-il, « la France redeviendrait rapidement l'homme malade de l'Europe » mais il se refuse à croire qu'elle choisira « la voie du suicide ». Au reste, a-t-il souligné à Lyon, les trois quarts des socialistes sont des humanistes et non des marxistes.

Les giscardiens paraissent considérer que, comme l'a dit M. Deniau, « l'effet Chirac est une affaire terminée », mais l'intéressé souligne l'ampleur du mouvement qui s'est dessiné en sa faveur et qui lui vaut d'être attaqué sur sa droite et sur sa gauche. Il sera présent au second tour, rappelle-t-il, et précise que l'éventualité d'affronter alors M. Giscard d'Estaing ne le gêne en rien.

A Marseille, où il était jeudi soir, M. Mitterrand a pratiquement ignoré l'attitude du parti communiste pour parler à ses auditeurs de ce qu'il fera après le 10 mai. Aussitôt élu, il s'occupera, en priorité, de l'emploi et mettra en œuvre, ensuite, les autres mesures qu'il a promises. Il ne sera pas seul, ainsi que M. Rocard l'a souligné, jeudi soir, à la télévision.

Celui-là même qui, au soir du second tour des élections législatives de 1978, constatait amèrement : « La gauche vient de manquer un nouveau rendez-vous avec l'histoire, le huitième depuis le début de la Vᵉ République... », a retrouvé les accents de l'espoir pour dire : « Je voudrais que cette fois-ci soit la bonne, car il n'y a pas de fatalité à l'échec de la gauche. (...) La France a la chance que tous ensemble, autour de François Mitterrand, nous puissions prendre nos affaires en main. » Le député des Yvelines aurait préféré conduire la campagne des socialistes, mais il a au moins la satisfaction de constater que les faits ont imposé la ligne autonome proclamée par les courants minoritaires du P.S. et il peut se reconnaître dans les options économiques de M. Mitterrand.

ANDRÉ LAURENS.

LES HEURES D'OUVERTURE DES BUREAUX DE VOTE

Les bureaux de vote seront ouverts dimanche 26 avril, de 8 heures à 18 heures. Toutefois, les préfets ont pu prendre des arrêtés pour retarder — parfois avancer — dans certaines communes ou circonscriptions administratives, l'heure d'ouverture ou de fermeture du scrutin. En aucun cas, le scrutin ne pourra être clos après 20 heures.

A Paris et dans six départements de la région parisienne (Yvelines, Essonne, Hauts-de-Seine, Seine-Saint-Denis, Val-de-Marne et Val-d'Oise), les bureaux de vote seront fermés à 20 heures. Il en sera de même dans huit communes de Gironde (Bordeaux, Bègles, Le Bouscat, Carbon-Blanc, Ambarès, Floirac, Lormont et Talence), dans deux de l'Isère (Grenoble et Gières) et dans deux du Bas-Rhin (Strasbourg et Weyersheim). Dans ce département, les bureaux de vote d'Illkirch-Graffenstaden seront fermés à 19 heures.

C'est également à 19 heures que seront clos les scrutins, notamment à Nice (Alpes-Maritimes), à Troyes (Aube), à Ajaccio (Corse du Sud), à Dijon (Côte-d'Or), à Montbéliard (Doubs), à Toulouse (Haute-Garonne), à Rennes (Ille-et-Vilaine), à Pont-de-Claix, Saint-Martin-d'Hères, Echirolles, Fontaine, Claix, Voiron et La Tronche (Isère), à Lons-le-Saunier (Jura) et à Lyon et à Villeurbanne (Rhône).

Dans les communes de moins de cinq mille habitants, la présentation d'une pièce d'identité et d'une carte d'électeur n'est pas exigée. En revanche, dans les autres communes, les électeurs, qu'ils soient ou non en possession de leur carte d'électeurs, doivent justifier de leur identité.

● *Les Comités communistes pour l'autogestion* (trotskistes) appellent les travailleurs à se mobiliser pour obtenir un « *gouvernement de front unique du P.C.F. et du P.S., s'appuyant sur un vaste réseau de comités unitaires dans tout le pays* ». « *Une telle mobilisation*, déclarent-ils, *ouvrira la voie à un vaste mouvement de nationalisations sans indemnités ni rachat et sous gestion des travailleurs eux-mêmes à la semaine de 35 heures sans diminution de salaire et à l'abrogation de la Constitution de 1958 par la convocation d'une assemblée constituante élue à la proportionnelle intégrale. Mais considérant que les divergences et les divisions du mouvement ouvrier ne doivent pas servir l'adversaire, les Comités communistes pour l'autogestion appellent à voter au premier tour contre les candidats bourgeois pour Huguette Bouchardeau, Arlette Laguiller, Georges Marchais ou François Mitterrand.* »

● *M. Marcel Wacheux*, professeur, maire de Bruay-en-Artois, remplacera au Sénat M. Bernard Chochoy, sénateur socialiste du Pas-de-Calais, ancien ministre, décédé jeudi 23 avril. Les obsèques de M. Chochoy auront lieu le mardi 28 avril, à 15 h. 30, à Lumbres, commune dont il était maire.

La campagne dans les DOM-TOM

AUX ANTILLES : les émissaires se succèdent

Dans les deux départements antillais, les émissaires des principaux candidats n'en finissent pas de se croiser et de se succéder. C'est ainsi que du 11 au 22 avril les électeurs martiniquais et guadeloupéens ont eu, notamment, la visite de MM. Alain Peyrefitte et Jean-Pierre Soisson, venus faire campagne pour le président sortant, et celle de M. Pierre Mauroy, porte-parole du candidat socialiste.

De notre envoyé spécial

Pointe-à-Pitre. — Le ministre de la justice et le ministre de la jeunesse et des sports avaient été chargés, par M. Giscard d'Estaing, de reprendre le terrain conquis par M. Jacques Chirac, qui avait reçu ici un accueil chaleureux au mois de mars (*le Monde* du 17 mars).

Remontant, le premier, les traces du maire de Paris, M. Peyrefitte s'est essentiellement employé à convaincre que M. Giscard d'Estaing est « *le candidat de la continuité de l'œuvre du général de Gaulle.* » « *J'ai été l'ami et le confident du général de Gaulle, du président Pompidou et de M. Giscard d'Estaing*, a-t-il déclaré à Basse-Terre (Guadeloupe), *et je peux vous dire qu'il y a entre eux un accord complet sur la vision du destin de la France et sur les relations qui doivent exister entre la métropole et les départements d'outre-mer.* »

Certains élus guadeloupéens se sont étonnés, toutefois, que les deux ministres se soient croisés sans se rencontrer. Le garde des sceaux avait essentiellement pour mission de tenter de reprendre à M. Chirac les suffrages du patronat régional, notamment ceux des békés, descendants des anciens colons, de drainer dès le premier tour les votes gaullistes vers M. Giscard d'Estaing, indique-t-on au comité giscardien local. Mais M. Peyrefitte s'en est pris aussi, directement, au candidat socialiste, allant jusqu'à affirmer, selon des propos rapportés le 17 avril par *France-Antilles*, quotidien du groupe Hersant : « *Voter pour Mitterrand, c'est voter pour un homme qui considère les Antillais comme des étrangers* » (1).

M. Soisson, intervenant parfois quelques heures seulement après le ministre de la justice, a mis lui aussi l'accent sur « *les dangers de division de la majorité* », mais sa mission consistait surtout à entretenir le soutien au président sortant des élus modérés, notamment celui des anciens socialistes regroupés autour de M. Lucien Bernier, président du conseil général de la Guadeloupe, au sein du Mouvement des socialistes départementalistes qui ont rallié M. Giscard d'Estaing. Le ministre de la jeunesse et des sports a d'ailleurs consacré l'essentiel de sa visite à dénoncer, de Morne-à-l'Eau au Lamentin, en Guadeloupe, puis de Sainte-Luce à Saint-Pierre, en Martinique, « *l'ambiguïté des thèses socialistes* », affirmant à plusieurs reprises que le P.S. avait toujours oscillé, en ce qui concerne l'avenir des Antilles, entre la départementalisation, l'autonomie et l'indépendance. Sa visite, qui s'est achevée le mercredi 22 avril, a été marquée, au dernier moment, par le ralliement de M. Raphaël Kaury (ext. g.), adjoint au maire communiste de Pointe-à-Pitre, conseiller général du troisième canton de cette ville et membre du petit parti progressiste. Un ralliement qui a fait ici sensation, car M. Kaury figurait déjà sur la liste de soutien à M. Mitterrand. « *D'autres suivront*, a affirmé le ministre des sports. *Il s'est créé en Guadeloupe un courant de centre gauche que M. Giscard d'Estaing a toujours suscité en France.* »

M. Mauroy, lui, s'était donné pour tâche de rassurer les socialistes antillais, dont le moral a été mis à rude épreuve depuis 1974 par le ralliement de certains élus aux giscardiens, mais aussi par l'indifférence de l'état-major national du P.S. à l'égard des DOM, l'attitude de celui-ci étant en tout cas ressentie ici avec une certaine amertume par bon nombre de sympathisants.

« Une vraie région »

Alors qu'en 1974, en Guadeloupe, M. Mitterrand avait très largement devancé les autres candidats en obtenant au premier tour de scrutin 51,23 % des suffrages exprimés (25 800 voix sur 50 355 suffrages exprimés), personne ne se hasarde à pronostiquer, aujourd'hui, dans les rangs socialistes, un résultat analogue. Arrivant aux Antilles après un bref séjour en Guyane, M. Mauroy a constaté avec une certaine surprise que la propagande antisocialiste des gaullistes et des giscardiens, qui assimile volontiers la position socialiste en faveur de l'autonomie de gestion à une attitude pro-indépendantiste, rencontre un écho dans la population. L'envoyé de M. Mitterrand a donc répété partout, et notamment le samedi 18 avril, aux Abymes, municipalité animée par M. Frédéric Jalton, membre de l'Assemblée européenne, que toutes les propositions socialistes concernant l'avenir des Antilles conservent comme cadre institutionnel la République française.

« *Le P.S. propose une réforme qui renforce la départementalisation*, a-t-il expliqué, *au point de vouloir faire de la Guadeloupe, non seulement un département, mais une vraie région en instituant une assemblée guadeloupéenne élue au suffrage universel, qui remplacerait les assemblées actuelles mais serait dotée de pouvoirs supplémentaires.* » Les préfets seraient supprimés et remlacés par des « *commissaires de la République* ». « *Je souffre autant, dans ma région du Nord-Pas-de-Calais, de la tutelle préfectorale que vous en souffrez ici*, a déclaré le maire de Lille. *Dire cela, vouloir changer cela, ce n'est pas opter pour l'indépendance, mais, au contraire, renforcer l'unité française.* »

A la fin de son séjour aux Antilles, M. Mauroy a estimé que « *les chances socialistes sont préservées* ». Il faisait surtout référence à la situation politique de la Martinique, où le P.S. a bénéficié *in extremis* du soutien du parti progressiste martiniquais (P.P.M.), autonomiste, la principale force locale d'opposition. C'est en partie grâce au P.P.M. que le porte-parole de M. Mitterrand a reçu dans la capitale martiniquaise un accueil chaleureux.

L'émissaire du candidat socialiste et le ministre de la jeunesse et des sports, qui ont échangé, à distance, quelques piques — M. Mauroy ayant notamment affirmé que M. Soisson « *est un ministre qu'il convient de confiner dans les limites de l'Hexagone* », — sont au moins tombés d'accord pour déplorer que l'éternel débat local sur la question du statut politique fige les rapports politiques. Tous deux ont souhaité l'avènement d'une nouvelle génération de responsables locaux. « *Je souhaite qu'une nouvelle classe de dirigeants économiques particpe plus largement aux responsabilités afin d'accentuer ce qui a été fait*, a notamment déclaré M. Soisson. *L'avenir doit être élaboré par les responsables locaux eux-mêmes.* »

PHILIPPE BOGGIO.

(1) M. Mitterrand s'est déclaré « *indigné* », jeudi soir 23 avril, à la télévision, au cours des émissions de la campagne officielle, par cette déclaration du garde des sceaux : « *Comment un ministre de la République peut-il dire ces choses ! Les Antillais, eux, savent bien que je suis leur ami et que j'entends assurer leur développement comme pour toute région de France. S'il est des caractères propres, bien entendu, aux différents départements d'outre-mer, et s'il est bien normal que chacun ait son avis à donner sur ce qui le concerne, je puis donner tranquillement l'assurance que je considère le devenir de ces départements comme je considère l'avenir de la France.* » M. Mauroy a estimé, pour sa part, que « *les ministres essaient de faire peur* » aux électeurs des DOM-TOM.

EN GUYANE : vingt-trois mille inscrits de plus qu'en 1974.

(De notre correspondant.)

Cayenne. — Bien que les électeurs guyanais n'aient jamais été mieux informés des propositions de chacun des principaux candidats, dont les représentants se sont succédé dans le département depuis le passage de M. Chirac, la campagne électorale ne semble guère passionner la population. Seules les interventions de Mmes Bouchardeau et Garaud ont quelque peu surpris, par la forte personnalité de ces deux candidates, les téléspectateurs locaux. La principale question est de savoir si l'augmentation du nombre des électeurs inscrits (vingt-trois mille de plus qu'en 1974) modifiera le taux d'abstention, généralement très élevé. Il y a sept ans, plus de la moitié des électeurs inscrits (51,10 %) avaient boudé les urnes. La participation sera-t-elle plus forte cette fois ? Rien n'est moins sûr, puisque la principale formation indépendantiste, l'Unité guyanaise, appelle à l'abstention. Son slogan est : « *Gardez vos voix pour la Guyane.* »

La réaffirmation, par M. Marchais, du « *droit intangible* » des habitants des DOM à l'autodétermination n'a pas convaincu l'Unité guyanaise de modifier son attitude.

EN POLYNÉSIE : M. Mitterrand esseulé

De notre correspondant

Papeete. — Une rixe ayant opposé des colleurs d'affiches giscardiens à des partisans de M. Chirac, et l'un de ces derniers ayant été blessé, le maire de Papeete a interdit l'affichage sauvage dans la commune afin d'éviter de nouveaux affrontements. Cet incident témoigne de l'intensité de la campagne électorale dans le territoire où deux courants se disputent les suffrages de l'électorat. Le premier, qui rassemble les deux partis majoritaires à l'Assemblée territoriale (le E'A Api et le Here Ai'A), soutient la candidature du président sortant parce qu'il est satisfait du nouveau statut qui a accordé, en 1977, au territoire une autonomie accrue et de la politique contractuelle qui s'est restaurée, depuis lors, entre l'Etat et les élus locaux.

Ces deux formations avaient fait campagne, en 1974, en faveur de M. Mitterrand pour obtenir l'arrêt des essais nucléaires à Mururoa et, justement, un statut d'autonomie.

Le second courant, conduit par M. Gaston Flosse, député R.P.R., président du Tahoeraa Huiraatira, fait campagne pour le maire de Paris. M. Flosse estime notamment que les deux partis majoritaires pratiquent dans le territoire « *une gestion désastreuse* ».

Seul face à ces deux courants, M. Mitterrand, abandonné par les leaders des deux formations giscardiennes, MM. Francis Sanford (E'A Api), vice-président du conseil de gouvernement, et John Teariki (Here Ai'A) président de l'Assemblée territoriale, ne bénéficie plus en Polynésie que du soutien du Ia Mana Te Nunaa, parti socialiste pour l'indépendance qui assure que, en cas de victoire du candidat socialiste, l'aide de la France serait maintenue, mais qu'une consultation serait effectuée auprès des populations sur l'indépendance de la Polynésie et l'arrêt des essais nucléaires. Les autres partis indépendantistes prônent l'abstention et le vote nul ou blanc.

LE 1er MAI, LA C.G.T. DÉFILERA DE LA RÉPUBLIQUE A SAINT-LAZARE PAR LES GRANDS BOULEVARDS

La virulence du commentaire qu'a fait M. Séguy sur le sondage concernant les jeunes et le travail publié par la C.F.D.T. montre, une fois de plus, que les rapports entre les deux organisations sont toujours aussi conflictuels.

De divers côtés, cependant, des appels s'élèvent en faveur d'un 1er Mai unitaire, qui, entre les deux tours, aurait une importante signification politique. Des militants C.F.D.T., C.G.T., FEN et F.O. de la région parisienne l'ont fait de nouveau lors d'une conférence de presse le 23 avril. Faute de quoi ils proposent un rassemblement unitaire en fin d'après-midi, au plateau Beaubourg.

Le cortège de la C.G.T. partira vers 14 h. 30 de la République, pour se rendre à la gare Saint-Lazare par les grands boulevards, comme en 1980.

La C.F.D.T. organise, à 15 heures, un meeting, à la Bastille, comme l'an dernier.

La célébration du 1er mai est aussi à l'ordre du jour de la rencontre, ce vendredi à 17 heures, entre les dirigeants de la FEN et ceux de la C.F.D.T.

Ces derniers viennent de tenir leur bureau national pour envisager la conduite à suivre au lendemain de l'élection présidentielle. Dès le soir du 26 avril, ils appelleront vraisemblablement à voter pour le candidat de la gauche.

Le refus des directions de la C.F.D.T. et de la C.G.T. de ne pas se prononcer en ce sens depuis le début de la campagne continue de soulever des protestations. C'est le cas, parmi les cédétistes, de plus de quinze cents militants du Val-d'Oise, de nouvelles organisations d'Auvergne, etc.

A la C.G.T., les contestataires expriment leur désaccord avec l'attitude confédérale à Tarbes, Poitiers et plusieurs autres villes. Il en est de même pour plusieurs dizaines de militants du S.N.R.T. (syndicat C.G.T. de la radio-télévision) et, à l'unanimité, de la section de FR 3 (1).

Enfin, les noms de deux mille responsables et militants syndicaux parisiens sont publiés sous un appel à voter G. Marchais, tandis que M. Gérard Gaumé, secrétaire confédéral, mais en qualité de membre du comité de soutien à M. Mitterrand, a fait une déclaration en faveur de l'union de la gauche.

(1) En revanche, le Syndicat national du Trésor C.G.T. nous prie de préciser que, par 26 voix contre 2, sa commission exécutive avait, dès le 11 décembre, approuvé l'orientation confédérale. Le Syndicat national du Crédit foncier de France C.G.T. appuie également cette position qui est à ses yeux « *la seule conduite véritablement indépendante* ».

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.	222 F	371 F	521 F	670 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	387 F	701 F	1 016 F	1 330 F
ETRANGER (par messageries) I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	254 F	436 F	618 F	800 F
II. — SUISSE, TUNISIE	324 F	576 F	828 F	1 080 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

L'AFRIQUE ENTRE M. CHIRAC ET M. MITTERRAND

La politique africaine de l'Elysée est de plus en plus contestée par un nombre croissant de dirigeants africains. Bien que ce phénomène soit relativement récent, il n'a cessé de gagner en ampleur au cours des derniers mois.

On est tenté de mettre cette situation en rapport direct avec l'« affaire des diamants » et avec les incohérences de la politique française au Tchad, mais il faut essayer de pousser plus loin l'analyse. En effet, la « grogne » à peu près générale des *responsables politiques* d'Afrique francophone tient à des causes qui sont les unes structurelles, les autres circonstancielles.

Le lien charnel qui unissait étroitement *le général de Gaulle aux* différents « pères fondateurs » de l'éphémère Communauté franco-africaine a disparu avec l'abandon de la scène politique par l'« homme de *Brazzaville* ». *Bien qu'il ne fût guère* sentimental, Charles de Gaulle n'oublia jamais que la « France libre » put, en 1940, prendre largement appui sur les possessions africaines de ce *qui constituait encore l'Empire fran*çais. De leur côté, sans être entièrement dupes de la part de mythe attaché au personnage, les élites africaines voyaient en l'« homme du *18 juin » l'artisan de la décolonisation* de l'Afrique noire. D'autre part, la *politique de prestige menée par le* général de Gaulle, sa conception du rôle de la France à travers le *monde, rencontraient un large écho* à travers tout le continent noir.

Les *considérations strictement* commerciales, voire mercantiles, qui pèsent aujourd'hui sur les rapports franco-africains irritent les partenaires de la France.

Au-delà de certains sourires polis, dictés par un sens aigu de l'hospitalité et par un souci évident de diplomatie et de courtoisie à l'égard de l'hôte, l'usage répétitif des safaris, *sous toutes leurs formes, est, ici ou* là, estimé incompatible avec les devoirs qu'implique l'exercice de la magistrature suprême.

L'ambiguïté des *rapports* entretenus *par M. Valéry Giscard d'Estaing* avec l'ancien empereur Bokassa a beaucoup contribué à ternir l'image présidentielle. Quelques chefs d'Etat reprochaient à leur homologue fran*çais de soutenir un tyran fantasque* et sanglant, dont ils considéraient le maintien au pouvoir comme étant de nature à nuire à l'ensemble des Etats africains ; tous, ou à peu près tous, *ne lui pardonnent point son attitude* hautaine à Evreux lorsque, contrairement à leurs propres conceptions de l'honneur et de l'amitié, il ignora brutalement le souverain déchu. Tous *sentent confusément désormais, et* les déclarations faites par M. Giscard *d'Estaing lors de son intervention* télévisée à « Cartes sur table » les ont confortés dans ce sentiment, que *la chaleur de leurs relations* avec le président français est exclusivement *liée à leur présence au faîte du* pouvoir.

Très susceptibles sur le plan des *préséances,* de « vieux leaders » comme le président Félix Houphouët-*Boigny de Côte-d'Ivoire ou l'ancien* président Léopold Sedar Senghor du Sénégal estiment avoir été traités avec désinvolture par leur interlocuteur français par rapport à d'autres *chefs d'Etat, « nouveaux venus » sur* la scène politique africaine. L'ancien président sénégalais n'a jamais admis que, contrairement à son ancien camarade d'études de khâgne *Georges Pompidou,* M. Giscard d'Estaing ait constamment pris ombrage des rapports d'amitié existant entre M. François Mitterrand et lui-même. Le dirigeant sénégalais, que de com*munes affinités pour le socialisme* démocratique unissent à l'ancien premier secrétaire du parti socialiste français, est toujours resté attaché à un homme qui l'a personnellement *porté sur les fonts baptismaux de* l'Internationale socialiste.

Pour sa part, M. Félix Houphouët-Boigny n'apprécie guère, dit-on, l'intransigeance dont M. Giscard d'Es*taing a pu faire preuve en certaines* circonstances, notamment lorsqu'il *refusa de modifier le calendrier* de la conférence franco-africaine de Nice de mai 1980 pour permettre au chef de l'Etat ivoirien de recevoir le souverain pontife en visite *officielle à Abidjan et à Yamoussokro.*

L'ouverture de la diplomatie française en direction de l'Afrique anglophone et de l'Afrique lusophone n'a pas encore eu de résultats réellement *positifs dans aucune de ces deux* zones. Le Nigéria, l'Angola, le Zimbabwe, n'ont encore que *fort timide*ment répondu aux avances françaises. En revanche, on constate une certaine *rancœur chez les Africains* francophones, déçus de ne plus être traités, disent-ils, en partenaires privilégiés.

***

Généralement approuvées par les dirigeants africains, bien que contes*tées par de nombreux intellectuels,* les deux interventions militaires françaises au Shaba ont été portées au crédit de la France. En revanche, l'opération Barracuda déclenchée en *Centrafrique pour y rétablir M. David* Dacko a été fort mal accueillie. Quant à la politique tchadienne de la France, elle a été simultanément taxée de pusillanimité, d'incohérence *et de double jeu.*

En changeant à plusieurs reprises de « protégé » à N'Djamena — soutenant alternativement et contradictoirement MM. Tombalbaye, *Malloum,* Habré ou Kamougué, — la France a donné l'image du désarroi et de *l'incompétence en même temps que* celle, désastreuse, de sincérités successives. Les rodomontades du *13 décembre dernier contre le gou*vernement de Tripoli (dont les troupes occupaient déjà *N'Djamena*), les rumeurs d'accord secret franco-libyen à propos du partage du Tchad en deux zones d'influence, ont écœuré plus d'un responsable poli*tique africain et les ont, tous, terri*blement inquiétés. Le redéploiement du dispositif militaire français en Afrique centrale, estimé trop tardif et trop réduit, n'a rassuré aucun *d'entre eux. Le sentiment général est* que la France a cherché à « redorer son blason » aux moindres frais et quelques-uns de ses partenaires africains sont convaincus que, le moment venu, entre *ses intérêts libyens et* ses intérêts sud-sahariens, elle choisira, sans hésiter, les premiers.

Les efforts de la diplomatie française pour hâter la décolonisation *de l'Afrique australe sont estimés* insuffisants et exempts de conviction profonde. On souligne à *l'envi* leur inefficacité. De même, bien qu'en reconnaissant que la France reste *le plus important de tous les bailleurs* d'aide aux Etats d'Afrique, on dénonce de plus en plus le décalage croissant qui s'affirme entre les dis*cours officiels et l'aide concrète* effectivement octroyée. De ce point de vue, des maladresses, comme celle *qui a été dénoncée par la presse* à propos de l'action sanitaire française en Afrique, sont douloureusement ressenties.

En tout état de cause, s'ils étaient *électeurs, la majorité des chefs d'Etat* d'Afrique francophone n'accorderaient pas leurs suffrages à M. Valéry Giscard d'Estaing. Séduits par la fermeté des discours de M. Jacques *Chirac,* sensibles à *ses multiples* références aux échecs de la politique étrangère de la France, ils placent un certain espoir dans ses promesses électorales concernant l'Afrique. *Quant à M. François Mitterrand,* si certains d'entre eux manifestent des réserves à l'égard de ses relations avec les communistes, beaucoup d'entre eux se souviennent de son *action décolonisatrice* lorsqu'il fut ministre de la France d'outre-mer ; ils rendent hommage à son rôle personnel et à celui de M. Gaston Defferre dans la mise en œuvre de *la loi-cadre des territoires d'outre*-mer de 1957 ; ils estiment qu'un dialogue fructueux pourrait à l'occasion être officiellement renoué entre l'ancien premier secrétaire du parti *socialiste et la plupart d'entre eux* — étant entendu que certains ont conservé un discret contact avec *lui.*

PHILIPPE DECRAENE.

OFFICIERS MINISTÉRIELS ET VENTES PAR ADJUDICATION

Vente après Liquidation de Biens au Palais de Justice de PARIS
LE JEUDI 7 MAI 1981, à 14 heures. — EN UN SEUL LOT

à SAUMUR (Maine-et-Loire)

COMMUNE ASSOCIEE DE ST-LAMBERT-DES-LEVEES - 30, rue Bouju

MAISON à USAGE d'HABITATION et d'ATELIERS

et une PARCELLE DE TERRE - LIBRE de LOCATION et d'OCCUPATION

MISE A PRIX : 130.000 FRANCS

Me Yves TOURAILLE, avocat à PARIS, 48, rue de Clichy. Tél 874-45-85
Me PERNOT, syndic à PARIS, 144, rue de Rivoli.

Vente Palais Justice NANTERRE, Mercredi 6 Mai 1981, à 14 h. - EN 5 LOTS

SAINT-CLOUD (92) 20, RUE DU **MONT-VALÉRIEN**

1) MISE à PRIX : 750.000 F - APPART. 5 pièces principales, Cave. Parking.
2) MISE à PRIX : 700.000 F - APPART. 5 pièces principales, Cave. Parking.
3) MISE à PRIX : 300.000 F - APPART. 3 pièces principales. Cave. Parking.
4) MISE à PRIX : 80.000 F - STUDIO et un Parking.
5) MISE à PRIX : 40.000 F - STUDIO *et un* Parking.

S'adr. Me BOISSEL avocat, *Paris* (1er) 14, rue Sainte-Anne. - Tél. 261-01-09

Vente au Palais de Justice à PARIS, le 30 avril 1981 à 14 heures
APRES LIQUIDATION DE BIENS - EN SIX LOTS

DANS UN ENSEMBLE IMMOBILIER A PARIS 12e

RUE EBELMEN No 10 ET RUE SAINTE-CLAIRE-DEVILLE No 4
d'une contenance de 131,75 m2 les lots de copropriété suivants :

1er Lot - UNE BOUTIQUE *et ARRIERE-BOUTIQUE* constituant le lot no 30 du Règlement de copropriété. W.C. communs. OCCUPE. - M. à PX : 50.000 F

2e LOT APPARTEMENT 1er ET. pte *face,* 2 pièces princ. W.C. com. à mi-ét., const. le lot 24 du règlement de copropriété. *OCCUPE - M. à PX : 15.000 F.*

3e LOT APPARTEMENT 1er ET. face dte 2 pièces princ. W.C. com. à mi-ét. const. le lot 25 du règlement de copropriété. OCCUPE - M. à PX : 15.000 F.

4e LOT APPARTEMENT *2e ét., pte* gche - 2 P. *princ. W.C. communs à mi-étage.* constituant le lot no 26 du régl. de copropriété. OCCUPE - M. à PX : 15.000 F.

5e LOT APPARTEMENT 2e ET. pte face gche, 2 Pièces princ. w.C. comm. à mi-ét., constituant le lot 27 du régl. de copropriété. *OCCUPE - M. à PX : 15.000 F*

6e LOT APPARTEMENT 6e ET. Pte face gche de 2 P. princ. W.C. com. à mi-ét. constituant le lot 39 du règlement de copropriété. OCCUPE - M. à PX : 15.000 F.

S'adresser Me LYONNET DU MOUTIER, Avocat à Paris, 1er, 182, rue de Rivoli (tél. : 260-20-49) - Me J.-M. GARNIER, Syndic à PARIS, 63, bd Saint-Germain. Au Greffe du Tribunal de Grande Instance de PARIS où le cahier des charges est déposé. Et s/lieux pour visiter.

VENTE sur saisie immobilière, au Palais de Justice de PARIS
LE JEUDI 7 MAI 1981, à 14 heures. — EN 3 LOTS :

1) UN STUDIO compr. entrée, s. de séj., kitchenette, s. de bains avec w.-c., placard-penderie. — (Lot 102)
2) UN STUDIO compr. entrée, s. de séj., kitchenette, s. de bains avec w.-c., placard-penderie. — (Lot 107)
3) UNE CHAMBRE INDIVIDUELLE av. ent., w.-c. indép. et dche (Lot 337)
dans un Immeuble à *PARIS (11e)*

52 A, bd RICHARD-LENOIR et 25, rue du CHEMIN-VERT

MISES A PRIX : 60.000 F - 60.000 F - 40.000 F

S'adr. pr rens. à Me Gabriel BLIAH, avocat à PARIS (1er), 43, rue de Richelieu. Tél. 296-29-32 - 296-03-74. — Ts avocats pr. Trib. Gde Inst. Paris, Bobigny, Nanterre, Créteil. — Sur place pour visiter.

Vente au Palais de Justice de PARIS, le JEUDI 7 MAI 1981, à 14 heures
APRES LIQUIDATION DE BIENS — EN UN SEUL LOT
Propriété à Ivry-sur-Seine (94)

PROPRIÉTÉ A IVRY-S/SEINE (94)

25/27, RUE DE LA REVOLUTION et 40, RUE GUSTAVE-SIMONET

A l'angle de ces 2 voies. DESIGNATION de l'Immeuble sur la rue de la Révolution élevé sur cave et sous-sol d'un simple rez-de-ch. avec grenier au-dessus. Un atelier élevé sur terre-plein d'un rez-de-ch. et d'un 1er ét. *Un autre atelier en façade s/rue de la Révolution.* Le tout d'une contenance de 441 M2 41 et les parties comm. y afférentes.

PAVILLON A USAGE DE BUREAU

et le FONDS de COMMERCE de

TRANSPORT ROUTIER GARAGE

compt. les éléments corporels ; matériel, agencement, outillage fixes et mobiles se trouvant ds les lieux LOUE CONTRAT DE GERANCE LIBRE

M. à PX : 300.000 F, savoir 250.000 F pr les murs. 50.000 F pr le fonds de commerce.

S'ad. Me J. LYONNET DU MOUTIER, av. 182, rue de Rivoli à PARIS (1er) Tél. 260-20-49. — Me GARNIER J.-M., syndic à PARIS (5e), 63, bd Saint-Germain. — Au Greffe des Criées du Tribunal de Gde Inst. de PARIS, bd du Palais où le cahier des ch. est déposé et sur les lieux pour visiter.

Vente Palais Justice NANTERRE, Mercredi 6 mai 1981 - 14 heures

APPART. - CHATILLON-ss-BAGNEUX (92)

67 à 75 rue *PIERRE-BROSSOLETTE* et 4, rue Jeanne-d'Arc
3 Pces, entr., cuis., s. de bns, w.c. 1 Pce cave. 2 park. Drt copropriété.

M. à P. : 250.000 F. S'adr. Me BOISSEL Avocat, Paris, 14, r. Sainte-Anne tél. 261-01-09

Cab. de Me Pontecaille-Trouble, Av., 28, rue d'Angiviller, à VERSAILLES. Tél. : 950-04-45.
Vente aux ench. publ. du Tribunal de Grande Instance de VERSAILLES le MERCREDI 6 MAI 1981, à 10 h.

PROPRIÉTÉ AU VÉSINET (78)

44, route du Grand-Pont, comprenant une villa de 2 étages élevés sur caves, avec dépendances et jardin arboré. L'ensemble d'une superf. de 1 437 m2.

Mise à Prix : 250.000 F

Vente après liquidation des biens au Palais de Justice de PARIS, le Jeudi 30 avril 1981 à 14 heures. En un seul lot :

A PARIS : 30 rue CLAVEL (19e arrondissement)

UN STUDIO ET CUISINE

MISE A PRIX : 12.000 F
S'adr. à Me POSTWEILLER, avocat, 119, r. de Saussure, à Paris (17e). Me MARTIN, syndic, 13, r. Etienne-Marcel, à Paris.

A VENDRE

IMMEUBLE à PARIS 11e

12, rue Morand. *Superf.* 790 m2. S'adr. à la Sté Civile Professionnelle TEMPERE et CREPON, 89340 VILLENEUVE-LA-GUYARD. T. (86) 66-42-93 et au Cab. TAHON, 67, bd Beaumarchais, PARIS. 3e. Tél. : 272-61-58.

Vte s/sais. Pal. Just. Pontoise (95) Pl. N.-Flamel, Jeudi 7 mai, 14 h.

PROPté à AMBLEVILLE 95)

à USAGE D'HABIT. Cce 2.510 M2, 3, Sente du Champ, ayant accès Rue Haute
MISE A PRIX 30.000 F
Cons. pour *ench. 25.000 F (ch. cert.)*
Pour tous renseignem. **Me BUISSON, Avocat** 29, R. P.-Butin à Pontoise (95) T. 032-31-62

Vente s/saisie immob. Pal. de Justice Nanterre, Mercredi 6 MAI 1981, à 14 h

UNE PROPRIÉTÉ au PLESSIS-ROBINSON (92)

5, rue *Eugène-Moulinet*
MISE à PRIX : 30.000 FRANCS
S'adr. à Me A. FITREMANN, avoc. à Paris-8e, 11 bis, r. Portalis. Ts avocats pr. Trib. Gde Inst. Paris, Bobigny, Nanterre, Créteil. S/lieux pour visiter.

ADJ. au Tribunal de Cce de PARIS, le MERCREDI 6 MAI 1981, à 13 h. 45, Fonds de

STATION-SERVICE AUTO-ÉCOLE

42, rue de Boulainvilliers

à PARIS 16e arrndt

Compt éléments corporels et incorporels. Cons. cahier ch. M. à Px, ét. B) 200 000 F. Consg. 100 000 F. *S'adresser à* Maîtres Chardonnet et Airault, not. ass. à Paris, 9, rue des Pyramides, tél. : 260-30-08. - Me Pernot, synd., 144, rue de Rivoli.

ADJ. au TRIBUNAL de Cce de PARIS le Mardi 5 mai 1981 à 13 h 45 Fds de

CAFÉ-BAR-BRASSERIE

57, RUE HERMEL A

PARIS 18e arrondt

cpt drt au bail au R.-de-Ch. GDE SALLE de 55 M2 26 et une autre à la suite de 96 m2 60, cuisine, cave. Au 1er ét. *LOCAL D'HABITATION* de 2 pièces, salle d'eau, w.c. M. A. P. *150.000 F. Consg. 50.000 F. S'adr.* Et. de Mes DEMORTREUX et SAGAUT, Not. ass. à PARIS, 87, bd St-Germain, Tél. 329-21-07. Me FRECHOU, Synd. 18, rue Séguier.

ADJ. VOLONT. en l'étude de Me MOUZON, not. à MAISONS-ALFORT (94), 48, av. Georges-Clemenceau. — Tél. 376-78-19. — LE 4 MAI 1981, à 15 heures. A la requête de la Sté MAINTENANCE DE L'HABITAT, S.A. en liquidation DU FONDS DE COMMERCE exploité par cette dernière

206, QUAI DE JEMMAPES - PARIS (10e)

sous le nom commercial de « INGENIERIE ET TECHNIQUES DES TRAVAUX *DU BATIMENT » et qui comprend : 1) ladite dénomination et la clientèle* y attachée. — 2) Matériel et mobilier servant à l'exploitation.

MISE A PRIX DES ELEMENTS INCORPORELS : 100.000 F

Reprise obligatoire du matériel et du mobilier, *au prix forfaitaire de 42 150 francs.*
Reprise obligatoire des contrats de travail en cours (29 personnes représentant un total de salaires mensuels bruts de 135.845 francs).
Consignation pour enchérir 30.000 francs en chèque certifié à l'ordre de Me MOUZON, notaire. — S'adresser pour tous rens. audit Me MOUZON, dépositaire du cahier des charges.

Vente après Liquidation de Biens au Palais de Justice de PARIS LE JEUDI 30 AVRIL 1981, à 14 heures - EN UN SEUL LOT DANS UN ENSEMBLE IMMOBILIER « LES POISSONS »

APPARTEMENT A COURBEVOIE (92)

20 ter, rue de BEZONS

Composé d'un séjour, 2 chambres, entrée, cuisine, salle de bains, w.-c., salle d'entretien, rangement et dégagement, formant le lot no 5 du règlement de *copropriété et les parties* communes y afférentes. Loué UN CELLIER portant le numéro 5 au 5e étage, formant le lot numéro 6 du règlement de copropriété et parties communes *y afférentes.* DANS UN ENSEMBLE IMMOBILIER « LE ZODIAQUE »

UN PARKING à COURBEVOIE (92)

18 à 30, RUE BAUDIN
numéro 1096 *formant* le lot 1114 du règlement de copropriété et les parties communes y afférentes.

MISE A PRIX : 300.000 FRANCS

S'adresser à Me Jacques LYONNET DU MOUTIER, avocat à PARIS 1er, *182, rue de Rivoli. Tél. 260-48-09. - Me Jacques-Marie* GARNIER, syndic à PARIS 5e, 63, boulevard Saint-Germain. - Au Greffe des Criées du Tribunal *de Grande Instance de PARIS où le* cahier des charges est déposé. - Et sur les lieux pour visiter.

Vente sur licitation au *Palais de Justice* de CRETEIL (94) LE JEUDI 30 AVRIL 1981, à h 30

PROPRIÉTÉ à LE PERREUX-SUR-MARNE (94)

3, IMPASSE EMILE

MISE A PRIX : 200.000 FRANCS

S'adresser Mes BETHOUT et LEOPOLD-COUTURIER, avocats associés, 14, rue d'Anjou. Me REGNARD, syndic, 169, rue Saint-Jacques. Tous avocats près des Tribunaux de Grande Instance de Paris, Bobigny, Créteil, Nanterre. - Et sur les lieux pour visiter.

Vente sur saisie immobilière au Palais de Justice de NANTERRE, 179/191, avenue Joliot-Curie, le MERCREDI 6 MAI 1981, à 14 heures
EN UN LOT :

PAVILLON sur sous-sol compr. un garage, r.-de-ch. surélevé, entr., cuis., sal. à mang., 1 ch., sal. d'eau et w.c. 1er ét., 2 ch., pend., cab. toil., w.-c., débarras. contenant 2 a 42 ca. — sis au

PLESSIS-ROBINSON (92)

38, rue Amédée-Usséglio

MISE à PRIX : 200.000 FRANCS

Pour tous renseignements s'adresser à : Me Ch. BOUTIER, avocat, 3, place Saint-Michel, à PARIS (5e), tél. 329-99-10. — Au Greffe des Criées. Sur place pour visiter.

Vente sur saisie Immobilière au Palais Justice BOBIGNY, Cité administrative avenue Paul-Vaillant-Couturier, le MARDI 12 MAI, à 13 heures 30

APPARTEMENT de type F5, au r.-de-ch. du Bât. F. dénommée « AURORE » 87/101, avenue Paul-Doumer

NEUILLY-sur-MARNE (93) 11 à 29, bd Aristide-Briand, 1 à 9, bd du Maréchal-Foch, et à NEUILLY-PLAISANCE (93), 128 et 140, avenue du Maréchal-Foch. Avec CAVE et EMPLACEMENT DE PARKING

MISE à PRIX : 100.000 F - S'adr. Me NICOLAS, Avocat, Paris, 9, rue Moncey. A tous avocats près Tribunaux de Grande Instance de PARIS, BOBIGNY, *CRETEIL et NANTERRE.*

Vente Palais Justice NANTERRE, Mercredi 6 mai 1981, 14 h. UN LOT

APPART. - NANTES (44) 12-14, BD **FRANCOIS-BLANCHE**

3e ETAGE, BAT. F : Esc. F I de type A 4, compr. : Entr., av. Placards, S. de séj. Chambre av. Plac. 2 autres Chambres. Cuisine avec séchoir. S. de B. W.C. CAVE au R.-de-C. PARKING au 1er ét. du Bât. G.

M. à P. : 248.600 F. S'adr. Me LAFON Avocat Paris 75, bd Malhesherbes. T. 293-46-64. Me M. GUILBERTEAU, 38, square de la Brèche à Nanterre. Me P. OUIZILLE, 22, rue Henri-Barbusse, à Nanterre.

VILLE DE PARIS - Adj. Chambre Interdépartementale des Notaires PARIS
le MARDI 5 MAI 1981, à 14 h 30 - EN DEUX LOTS

1) LOCAL D'ARCHIVES - 22 m2 - LIBRE

2) UN BUREAU - 23 m2 - LIBRE

aux 2e et 4e étages, bâtiment B d'un immeuble sis

11, RUE TRONCHET - PARIS (8e)

dénommé « PALACIO DE LA MADELEINE »

MISES A PRIX : 77.000 F - 160.000 F

Consignation pour enchérir 23.100 F et 48.000 F en chèque certifié. S'adr. *pour rens. et visites* : Me Y. BONNEL, notaire à PARIS (8e), 79, boulevard Malesherbes - Tél. 296-16-08

Vente Tribunal Grande Instance PARIS, LUNDI 4 MAI 1981, à 14 heures

GRAND APPARTEMENT PARIS 17e

no 2 au 1er ét. CAVES nos 5 et 6. 2 CHBRES de bonne nos 5 et 9, w.-c. serv.

20, RUE DE TILSITT - MISE A PRIX : 1.000.000 F.

S'adr. S.C.P. BODIN - LUCET - GENTY, Avocats, Paris (8e) 15, place de la Madeleine — Tél. 265-37-48 et 742-33-10

Vente au Palais de Justice de PARIS, le *JEUDI 30 AVRIL 1981, à 14 heures* APRES LIQUIDATION DE BIENS - EN 5 LOTS

1er Lot - UN ENSEMBLE IMMOBILIER à FOUGÈRES (35)

A USAGE INDUSTRIEL
15, 17, 21 et 21 *bis, Chemin-Poulet* — édifié sur un terrain cadastré section A numéro 83 pour 24 ares 03 centiares - LIBRE
MISE A PRIX................ *300.000 francs*

2e Lot - APPART. à RENNES dans un immeuble 11, square du Cormier du type 3 au 3e étage, Bâtiment C formant le lot no 8 du règlement de copropriété et des parties communes y afférentes. OCCUPE. Mise à Prix : 75.000 F

3e Lot - APPART. à RENNES dans un immeuble 11, square du Cormier du type 4 au rez-de-ch., Bâtiment C formant le lot no 17 du règlement de copropriété et des parties communes y afférentes. OCCUPE. Mise à prix : 75.000 F

4e Lot - APPART. à RENNES dans un immeuble 1, boulevard de Bulgarie et 7, square de Nimègue au 3e étage, escalier 26.

de 3 PIÈCES PRINCIPALES formant le lot *no 102* du règlement de copropriété et des parties communes y afférentes. — *OCCUPE.*

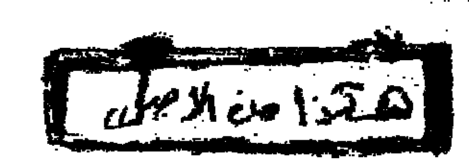
et une CAVE DANS LE MEME IMMEUBLE au sous-sol portant le numéro 8 formant le lot no 94 du *règlement* de copropriété.
Mise à prix : 70.000 F.

5e Lot - UN APPARTEMENT de 3 PIÈCES à RENNES

1, boulevard de Bulgarie et 7, square de Nimègue, au 1er étage à droite, escalier 28 - formant le lot numéro 136 du règlement de copropriété et des parties communes y afférentes (OCCUPE).

et une CAVE dans le même immeuble au sous-sol portant le no 1 formant le lot 125 du règlement de copropriété.
MISE A PRIX.................. 70.000 francs

S'adresser à Me *LYONNET DU MOUTIER,* ancien avoué, avocat à PARIS, 182, rue de Rivoli (Tél. 260-20-49) — Me GARNIER J.-M., syndic à PARIS, 63, boulevard Saint-Germain. — Au Greffe des Criées du Tribunal de Grande Instance de PARIS où le cahier des charges est déposé et sur *les lieux pour visiter.*



Le Monde

LOISIRS ET TOURISME

Les congés oubliés

UNE charte du tourisme signée le 8 avril par M. Jean-Pierre Soisson, ministre de la jeunesse, des sports et des loisirs ; un discours de François Mitterrand à Vieux-Boucau, dans les Landes, consacré à l'inégalité devant les loisirs : maigres projets, étiques débats pour un sujet aussi important que les vacances des Français !

La campagne présidentielle qui s'achève a tourné d'abord autour de la politique politicienne, de la situation économique de la France et du chômage. On a discouru aussi de politique étrangère. C'est tout. Les loisirs ont rejoint la santé, le logement, les transports ou la justice dans l'oubli des hommes politiques.

Certes, il pourrait sembler saugrenu, voire inconvenant, de parler vacances alors qu'un million six cent soixante mille personnes cherchent un emploi. Il convient de dépasser cette apparente antinomie : le poids économique du monde des loisirs a dépassé celui du secteur automobile, ainsi que M. Soisson le répète à juste titre ; surtout, l'opposition entre le travail et les vacances n'est plus aussi tranchée dans l'esprit des jeunes générations, où l'on se soucie moins de faire carrière et plus de se faire plaisir. Le salaire n'est plus seulement un signe extérieur de réussite, il est devenu le moyen de vivre à son goût et à son rythme. Tout comme les loisirs.

Le « social » des socialistes

Les partis de gauche n'ont pas négocié ce virage amorcé par la société française au cours des années 70. Imprégnés d'idées toutes faites, ils continuent de n'avoir d'yeux que pour la production, le travail sanctificateur, l'homo faber. Dans cette optique, le loisir se voit reconnaître un objectif limité : au pire, il est le temps de la reconstitution de la force de travail ; au mieux, l'occasion d'un épanouissement culturel mythique. Le tourisme social, bastion de la gauche, a donc, dans l'ensemble, vieilli. Au moment où les Français demandent de la liberté et de l'espace, il souffre de proposer trop souvent des concentrations humaines très, trop organisées.

Le parti socialiste est allé un peu plus loin que les autres dans la définition d'une politique sociale des vacances. Celle-ci reposerait essentiellement sur une aide accrue aux personnes (le chèque-vacances), aux installations et aux associations, étant supposé que la cinquième semaine de congés payés et la semaine de trente-cinq heures figureraient parmi les mesures acquises.

Les incohérences sont évidentes de la part des partis de la majorité et du gouvernement.

ALAIN FAUJAS.

(Lire la suite page 20.)

Catalogues au crible

DESTINATION WEEK-ENDS

Depuis le 1er avril 1981, Air France et toutes les compagnies nationales européennes (sauf Lufthansa) pratiquent entre Paris et les principales villes d'Europe des nouveaux tarifs dont les plus bas (appelés tarifs « vacances ») sont en baisse par rapport aux tarifs précédemment applicables. Ce tarif « vacances », ainsi que le tarif « visite » (tarif immédiatement supérieur) sont accessibles à tous, sans nécessité d'acheter un voyage à forfait. C'est l'occasion de faire ses comptes en prévision d'une escapade d'un week-end. Nous avons choisi de passer au crible cinq destinations : New-York, Marrakech, Hammamet, Palma-de-Majorque et Londres.

● NEW-YORK

New-York : c'est la seule destination long-courrier qui se prête vraiment aux week-ends. Il existe un tarif public (ouvert à tous), de 2 320 F Paris - New-York et retour, pratiqué par Panam, T.W.A. et Air France. Trois fabricants de voyages proposent des forfaits sur lesquels vous devrez vous rabattre si vous vous trouvez dans l'un des deux cas suivants :

1) Vous ne trouvez pas de place à 2 320 F (alors que les professionnels réservent des contingents de place) ;

2) Vous souhaitez partir au-delà de la mi-juin, date à partir de laquelle le tarif public n'est plus valable.

A titre d'exemple, voici une comparaison de forfaits (vol + hôtel) dont les prix sont indiqués sur la base d'une personne, chambre double, dans un hôtel bien situé, de catégorie touriste, et qui tiennent compte des dernières hausses dues à la montée du dollar :

Il est évident que République Tours (qui utilise le même hôtel que Jet'Am) n'est absolument pas compétitif alors que pour des week-ends à Londres il est quasiment imbattable ! Kuoni a une légère avance sur Jet'Am si l'on tient compte du survol de Manhattan en hélicoptère, inclus dans le tarif. En revanche, Jet'Am est le seul à poursuivre régulièrement toute l'année ses programmes week-ends au-delà de la mi-juin.

CATALOGUES	WEEK-END ORDINAIRE 3 nuits sur place (en F)	WEEK-END DE « PONT » 4 nuits sur place (en F)
KUONI	3 630	3 255
JET'AM*	2 940	3 150
REPUBLIQUE TOURS*	3 690	3 890
ECART MAXI	750	740

* Il s'agit du même hôtel, le Century Paramount.

Destination « soleil »

Les week-ends au soleil coûtent cher, très cher même. A cela, trois raisons : les tarifs aériens d'abord, qui représentent jusqu'à 70 % dans le prix d'un forfait de courte durée, ne sont pas favorables aux week-ends « tropicaux ». Sur telle ville, il n'existe pas de tarifs « vacances », ni « visite », sur telles autres, ces tarifs ne sont pas applicables en week-end. Pour éviter de payer plein tarif, il faut donc faire appel aux services d'un agent de voyages, seul habilité à utiliser les tarifs « I.T. individuel » ou « I.T. groupes », qui ne peuvent être vendus que dans le cadre d'un forfait et demeurent confidentiels. Les hôteliers préfèrent, bien sûr, une clientèle « à la semaine » et se font tirer l'oreille pour consentir des ristournes sur les prix affichés. Les frais généraux, enfin, des entreprises, qui sont aussi lourds dans le cas d'un séjour d'une semaine. « *Plus lourds même*, précise le P.-D.G. d'Airtour Euro-7, *car les week-ends sont des coups de tête de dernière minute et, en plus des frais habituels de réservation, carnets de voyage, mobilisation de notre personnel, nous avons d'importants frais de télex et de téléphone.* »

A titre d'exemple, un forfait depuis Paris dans un hôtel quatre étoiles de Palma, en demi-pension, revient à 2 010 F par personne alors qu'un week-end dans les mêmes conditions (et même hôtel) revient à 1 952 F pour trois nuits ! (brochures Airtour Euro-7).

● MARRAKECH

Deux possibilités seulement pour ne pas payer plein tarif (3 290 F aller-retour en classe économique) : ou bien vous trouvez une agence de voyages qui peut rassembler neuf personnes au moins pour utiliser un tarif groupe (il n'existe pas de tarif individuel pour les week-ends), ou bien vous trouvez un charter. Jet'Evasion par exemple propose des charters chaque semaine (deux nuits dans un cinq étoiles : 2 130 F) et aux dates de fêtes (Pentecôte par exemple, trois nuits dans un *cinq étoiles : 2 490 F*).

● HAMMAMET

Cette destination soleil se présente un peu mieux que Marrakech, dans la mesure où il existe sur Tunis un tarif individuel, confidentiel, réservé aux agents de voyages pour leur forfait. Les prix pratiqués par Tunisie Contact, Vacances et Liberté et Airtour Euro 7 sont très proches pour un même hôtel, la Baie des Singes par exemple (de 2 435 F à 2 550 F pour un week-end de trois nuits). Airtour n'offre toutefois, pour 2 482 F, que les petits déjeuners alors que ses concurrents fournissent la demi-pension.

En revanche, si les marques de voyages rassemblent neuf personnes pour un même départ (ce qui est vraisemblable pour les week-ends de « pont »), le tarif aérien tombe de 200 F environ. Airtour répercute cette baisse intégralement. Cedartour ne la répercute que pour vingt passagers et Vacances et Liberté n'a pas connaissance, apparemment, de ce tarif groupe.

● PALMA DE MAJORQUE

Il existe bien des tarifs « vacances » pour tout public sur Palma (de 870 F à 1 020 F l'aller-retour), mais ils ne s'appliquent que pour des séjours de six nuits minimum. Il faut donc, une fois de plus, se rabattre sur des forfaits incluant des vols à tarifs confidentiels (I.T. groupe ou I.T. individuel) ou sur des charters. Nous avons comparé le prix à l'hôtel égal entre différents catalogues et obtenu des écarts maximum de 100 F (5 % à 7 %). En revanche, la possibilité de partir au tarif groupe (neuf personnes minimum) est interprétée de façon très inégale : Airtour Euro-7 déduit 345 F à partir de neuf personnes (c'est l'écart réel entre les deux tarifs) alors que l'agence Cedartour ne déduit que 180 F et pour vingt passagers !

Les différences qui existent entre des forfaits établis à partir de vol charter sont encore plus surprenantes.

Forfait de trois nuits à l'hôtel Los Mirlos Todos (trois étoiles), au mois de juin, pour la Pentecôte :

Jet Evasion	1 695 F en demi-pension (départ vendredi, retour lundi).
Sunair	1 380 F en pension complète (départ samedi, retour mardi).
Ecart	315 F et 3 repas.

● LONDRES

On peut aller passer un week-end à Londres en empruntant le train, l'hydroglisseur ou le bateau, avec ou sans sa voiture personnelle. Le mieux est de s'adresser directement, ou par l'entreprise des agents de voyages, aux transporteurs (S.N.C.F., Normandy Ferries, etc.), qui proposent presque tous soit des forfaits, soit le transport d'un côté, l'hébergement de l'autre (sans obligation).

En revanche, si on préfère utiliser l'avion, il faut savoir qu'il existe actuellement trois tarifs (en excluant bien sûr la première classe) :

— Le plein tarif en classe économique : 970 F Paris-Londres et retour sans aucune contrainte ;

— Le tarif « visite » : 720 F l'aller-retour ;

Jet Tours utilise en général les tarifs « vacances », donc les tarifs les plus bas, sauf pour Londres, justement, mais ne peut pas dire pourquoi... Airtour utilise en général les « tarifs visite », sauf pour Londres (où ce tarif est proposé en supplément), mais ne peut pas dire pourquoi ! Aucune des raisons avancées ne tient : ni la souplesse (aucune différence dans le cas de Londres), ni les horaires — les tarifs vacances ne sont, en effet, pas applicables sur tous les vols — (mais ils sont tout à fait concevables dans le cas de Londres), ni un aspect de la réglementation avancé par Jet Tours, mais qui s'est révélé faux après consultation des textes.

Pourtant, et nous l'avons vérifié, rien, absolument rien, n'empêche d'obtenir le plus bas tarif (donc « vacances ») sur les vols autorisés (50 % des vols sur Londres et dans toutes les tranches horaires), pourvu, bien sûr, qu'il reste de la place dans le contingent commun alloué aux tarifs « visite » et « vacances ». Or, aucun agent de voyages n'a connaissance du nombre de places, différent sur chaque vol, réservé à ces bas tarifs.

HOTEL CUMBERLAND	2 NUITS (en F)	3 NUITS (en F)	PRESTATIONS INCLUSES
British Airways	1 185	1 625	Vol « visite » + hôtel et petits déjeuners.
Jet Tours	1 275	1 570	Vol « visite » + hôtel et petits déjeuners + une visite de ville + l'assurance.
Airtour Euro-7	1 646	1 938	Idem Jet Tours + un carnet de voyage (documentation dans pochette plastique).
Ecarts entre Jet Tours et Airtours	371	368	Pour le carnet de voyage !

— Le tarif « vacances » : 495 F l'aller-retour.

Ces deux derniers tarifs présentent un certain nombre d'inconvénients, dont les principaux pour un week-end sont de devoir payer la totalité au moment de la réservation (encore qu'Airtour et République Tours ne semblent pas appliquer cette clause) et de n'être remboursé que de 50 % en cas d'annulation.

Pour comparer efficacement quelques forfaits significatifs, nous avons établi notre prix-plancher de la façon suivante : d'un côté le vol « visite » (à 720 F donc), de l'autre côté deux à trois nuits à l'hôtel Cumberland (quatre étoiles), dont les prix sont publiés par British Airways (brochure « mini-séjours »).

Seules les compagnies aériennes maîtrisent cet aspect et ajustent ensuite leur offre en fonction de la demande. Il semble donc que la « démocratisation » du transport aérien due à la création des nouveaux tarifs européens, dont l'initiative revient à Air France, soit moins large que prévu. Les budgets les plus serrés (fêter le 1er mai ou le 14 juillet à d'autres dates ou à un autre endroit que Londres !).

Nous n'avons pas inclus République Tours dans nos comparaisons, ce spécialiste de la Grande-Bretagne ne proposant pas les mêmes hôtels que ses confrères. Il semble qu'il soit le seul fabricant de voyages à disposer d'un contingent de places important, pour sa propre clientèle, sur British Airways.

● LA VIEILLE EUROPE

Pour Istanbul, Athènes, Amsterdam, Vienne, Rome, Venise, etc., il est indispensable, dans chaque cas, de prendre connaissance des tarifs « visite » et « vacances » et d'établir un prix de base sur un hôtel choisi en se référant, par exemple pour Rome, à la brochure Intermezzo d'Alitalia ou, tout simplement, en s'adressant aux centrales de réservation hôtelière qui existent à Paris et auxquelles le public a presque toujours accès.

L'apparition des nouveaux tarifs « visite » et « vacances », depuis le 1er avril, a bouleversé la tradition des forfaits week-ends et rendues caduques et inintéressantes bon nombre de brochures, qui sont pourtant encore diffusées dans les agences de voyages, soit par négligence, soit parce qu'elles contiennent d'autres produits encore valables.

Nous avons constaté, auprès d'un certain nombre d'agences de voyages, que les catalogues spéciaux « week-ends », tels celui d'Airtour Euro-7 et celui de Jet Tours, présentaient, pour le client, un intérêt inversement proportionnel à celui de l'agent de voyages. Ainsi, un week-end Airtour (rarement compétitif pourtant) se réserve sur un simple coup de fil de l'agence qui ne s'occupe de rien si ce n'est de livrer le carnet de voyage au client. Les week-ends de Jet Tours, en revanche, demandent plus de travail puisque l'agence utilise son système alpha 3 pour réserver, émettre le billet et les bons d'hôtels.

Les « thèmes »

Nous n'avons abordé que les week-ends en liberté, ceux pour lesquels on ne demande que le vol et l'hôtel, éventuellement les transferts et l'assurance, mais au cours desquels on veut être libre. Il existe d'autres week-ends dont le contenu sportif, culturel ou tout simplement « tout compris avec visites organisées et accompagnateur » ne se prête à aucune comparaison. Leur rapport qualité-prix ne peut s'apprécier qu'en fonction du goût de chacun.

COLETTE MARAVAL.

(Lire la suite page 20.)

Détente en

Planche à voile sur

LE *meilleur* de la planche à voile, on ne le trouve qu'en mer, c'est sûr ! Mais quand on habite la capitale et que viennent les premiers beaux jours, la passion de la voile libre l'emporte sur la répugnance des *eaux saumâtres, et tout* le monde se rue vers les étangs et les sablières de la région *parisienne*. Les plans d'eau intérieurs n'ont d'ailleurs pas que des inconvénients : certes, l'eau est verte et la brise capricieuse, mais ces conditions de navigation gentilles — « pour demoiselle » — *correspondent aux besoins des débutants*, qui peuvent progresser rapidement, sans être gênés par la houle ou une brise trop forte, comme c'est souvent le cas sur la côte en avant-saison.

Nous présentons ici dix plans d'eau situés autour de Paris. Ils accueillent les planches à voile dans des conditions très variables, mais avec une constante : une tendance permanente à la saturation. Une centaine de voiles sur le même plan d'eau un dimanche de soleil n'a rien d'exceptionnel. Hélas !... De plus, il faut payer l'accès à l'eau assez cher, encore et selon des *tarifs établis de façon anarchique, par les clubs ou* par les collectivités locales chargés de la gestion du plan d'eau. Et l'affluence sans cesse grandissante des planchistes n'encourage personne à la modération. Les plans d'eau sont présentés d'ouest en est, en passant par le nord de Paris.

ASSOCIATION DE PLEIN AIR DES YVELINES

L'étang de la Tour, à 3 kilomètres de Rambouillet par la nationale 306, offre une surface navigable correcte : 1 kilomètre *sur 200 mètres, mais des* conditions de vent capricieuses puisque entouré d'arbres. L'accès est réservé aux stagiaires de l'école de voile. Celle-ci dispose pour toute installation d'un hangar et d'un bureau d'accueil.

***

Les stages de l'école sont réservés aux *adhérents* d'une des quinze associations qui constituent l'APAY. On peut en obtenir la liste auprès du Centre municipal des loisirs de Rambouillet, 78120 Rambouillet, tél. : 041-11-69. L'école fonctionne d'avril à novembre, les mercredi, samedi matin et dimanche après-midi ; aux beaux jours, certains cours sont organisés le soir après 17 heures en semaine. L'inscription à l'année revient à 250 F pour les *moins* de dix-huit ans, et à 300 F pour les plus âgés. La licence F.F.V. n'est pas nécessaire.

Renseignements : Centre municipal des loisirs de Rambouillet.

CENTRE DE VOILE DE L'ETANG DE SAINT-QUENTIN

L'usine à voile

Quatre mille membres appartenant à cent vingt-cinq associations se regroupent au sein du C.V.E.S.Q., installé sur l'étang de Saint-Quentin, au nord de Trappes (accès par l'autoroute A 12, que l'on quitte à la hauteur de Bois-d'Arcy). Le plan d'eau est immense : 2,5 kilomètres de long sur 500 mètres de large, et le centre de voile possède *toutes les installations possibles*, des douches au restaurant. C'est peut-être trop parfait, trop organisé... et les tarifs s'en ressentent. Ce plan d'eau est aussi le plus proche de Paris.

***

On peut utiliser le plan d'eau soit en tant que membre d'une des associations adhérentes au C.V.E.S.Q., soit de façon indépendante, en versant un droit de navigation. Dans les deux cas, la licence F.F.V. est obligatoire. Il en coûte 50 francs de la journée, et on peut louer une planche pour 50 francs les quatre-vingt-dix minutes : il convient alors de passer un test, destiné à faire la preuve de sa compétence. Les débutants peuvent suivre des stages de six leçons de deux heures, le samedi et *le dimanche, au prix de* 505 francs.

Renseignements : Secrétariat du Centre de voile de Saint-Quentin, 12, rue Degas, 75016 Paris. Tél. : 224-92-41.

CERCLE NAUTIQUE *DES CHEMINOTS* DE LA REGION OUEST

Malgré son nom, ouvert à tous

La sablière de l'Est, sur laquelle s'est installé le C.N.C.R.O., mesure 1 700 mètres de long, pour une largeur de 300 mètres. Elle se situe en bordure de Seine, entre Triel et Vernouillet, à 40 kilomètres de *Paris. Le club dispose* d'une infrastructure très complète : hangar, vestiaires, douches, salles de cours et même... wagon-restaurant. A la belle *saison*, il organise des stages d'initiation.

***

Le club se veut ouvert et accueillant ; aussi, le plan d'eau est accessible à tous, moyennant une redevance de 30 francs la *journée* pour les non-membres du club. L'inscription au club revient à 300 francs pour les adultes et 200 francs pour les jeunes ; des conditions spéciales *sont* faites aux familles. La licence F.F.V., obligatoire pour les adhérents, n'est pas comprise dans ces prix. A partir du mois de mai, des stages d'initiation sont organisés le samedi matin : il en coûte 550 francs pour les adultes et *280 francs pour les moins de* dix-huit ans et les étudiants. Les stages durent six demi-journées et leur prix comprend le prêt de la planche et la licence F.F.V.

Renseignements : Secrétariat du C.N.C.R.O., Chemin Rouillard, 78480 Verneuil-sur-Seine.

LA BASE NAUTIQUE DE L'OUEST

Un centre pédagogique

La B.N.O. s'est installée sur la Sablière de l'Ouest, située le long de la rive sud de la Seine, entre Verneuil et Les Mureaux, à 40 kilomètres de Paris. Le plan d'eau offre 50 hectares navigables, sur une longueur de 1 400 mètres. Le club *dispose* d'une infrastructure très complète : garages et ateliers, vestiaires et sanitaires chauffés, salles de cours et de réunions. Cette base organise de *nombreux* stages d'initiation, de perfectionnement, et de formation de moniteurs.

***

La base fonctionne toute l'année en week-end, et tous les jours d'avril à novembre. Le plan d'eau est réservé aux adhérents au club. La *cotisation*, licence F.F.V. comprise, se monte à 360 F. Les débutants peuvent bénéficier de cours d'initiation gratuits. Il reste cependant, pour *les débutants qui veulent* faire un essai préalable avant de s'engager, la possibilité de s'inscrire à l'école de voile du club. Il en coûte alors 200 F (y compris le prêt du matériel), pour six demi-journées, en semaine ou le week-end, au choix.

Renseignements : B.N.O., Sablière de l'Ouest, 78480 Verneuil-sur-Seine. Tél. : 971-15-51.

CENTRE DE YACHTING DE CONFLANS-SAINTE-HONORINE

Débutants seulement

Ce petit plan d'eau situé en face de Conflans-Sainte-Honorine, à l'orée de la forêt de Saint-Germain, et en bordure de la nationale 184, accueille le Centre de yachting de Conflans. Celui-ci ne fonctionne que comme école de voile, où l'on apprend à la fois la planche à voile et le dériveur. Ses installations sont précaires, mais son état d'esprit très familial.

***

Le plan d'eau est réservé aux *membres du club, qui naviguent* uniquement sur du matériel collectif : une dizaine de planches, et des dériveurs du type 420, X 4 et Optimist. Les stages d'initiation comprennent obligatoirement un apprentissage au dériveur aussi bien qu'à la planche. Ils *s'organisent* par trimestre, sur la base de dix demi-journées et durant les week-ends. Il en coûte 200 F, licence F.F.V. obligatoire non comprise.

Renseignements : M. Capulsini, tél. : 913-40-78.

BASE DE LOISIRS DE MOISSON-MOUSSEAUX

L'immense sablière de Lavacourt

C'est à 70 kilomètres de Paris, mais le plan d'eau est magnifique : une sablière de 140 hectares, ventée, dominée par les falaises crayeuses, et l'eau étonnamment propre. On *y* accède par l'autoroute de Normandie, le plan d'eau se situant à 6 kilomètres de Bonnières. Une base de loisirs est en cours d'aménagement, et l'accès au plan d'eau est conditionné par le paiement d'une redevance à la base, ou *l'inscription* au club nautique local : le Cercle de la voile de Moisson-Lavacourt. Celui-ci dispose d'installations simples : hangar pour les planches, salle *de réunion* et sanitaires (pas de douches).

***

La base de loisirs fonctionne de juin à septembre et, à cette *époque, il faut verser* par journée une redevance de 15 F par voile, à laquelle s'ajoute une taxe de parking pour l'auto de 15 F. Les membres du Cercle de la voile bénéficient d'un accès gratuit au plan d'eau, mais, en réalité, le club verse tous les ans, à *la base de loisirs*, une cotisation forfaitaire de 100 F par membre. Pour accéder au club, il faut d'abord *s'engager* à participer activement à la vie de celui-ci : lui consacrer trois journées de travail (aménagement, surveillance de régate) et participer *aux manifestations sportives* soit comme concurrent, soit comme organisateur. Il est demandé ensuite un droit d'entrée de 200 F à 350 F, suivant l'âge, puis une cotisation annuelle du même montant. Des conditions sont faites aux familles. Les prix comprennent *la licence F.F.V. Le* club ne possède pas de planches à voile et n'organise pas de stages d'initiation.

Renseignements : M. Bazé, 5, square de l'Aveyron, 75017 Paris.

BASE DE LOISIRS DE CERGY-NEUVILLE

Au pied de la ville nouvelle

Des sablières ont été aménagées pour former un plan d'eau de 75 hectares, dans le cadre d'une base de loisirs. Celui-ci est utilisé simultanément par la base de loisirs *elle-même*, et un club : le C.N. Cergy-Pontoise. La

Le prix de la licence

Les adeptes de la planche à voile — véliplanchistes — s'affilient, comme les plaisanciers, à la Fédération française de voile. Pour obtenir la licence F.F.V., il est obligatoire d'adhérer à un club : on ne peut pas obtenir directement une licence auprès de la fédération ; celle-ci vous adressera sur demande la liste des quelque mille deux cents clubs qui lui sont affiliés.

Le prix de la licence varie selon l'âge de l'adhérent : 35 F pour les « jeunes » — moins de dix-neuf ans — et 70 F pour les adultes. Les licenciés bénéficient d'un abonnement à prix réduit à la revue mensuelle *fédérale : « Yachting à voile »* (32 francs).

Cette licence constitue en fait *une assurance aux tiers*, et une individuelle accident. C'est la raison pour laquelle les clubs l'imposent pour participer aux régates, ou tout simplement avoir accès à leur plan d'eau.

La Fédération française de voile regroupe 90 000 adhérents environ.

Ile-de-France

un lac de banlieue

base a pour but de permettre une initiation dans des conditions peu onéreuses, tandis que le club nautique reste plus « fermé », afin de sauvegarder une certaine ambiance entre membres.

BASE NAUTIQUE DE CERGY-NEUVILLE

La base fonctionne d'avril à octobre, et organise des stages pour débutants : pour un stage de trois journées (samedi ou dimanche) : 100 F pour un adulte, 60 F pour les moins de seize ans, ou 150 F pour une famille de trois personnes. On peut aussi suivre un stage de quatre journées en semaine : 180 F pour les adultes, 120 F pour les moins de 16 ans, 300 F pour une famille. Les planchistes confirmés paient un droit de navigation de 15 F la journée (correspondant à une *assurance* en responsabilité civile), et profitent ainsi d'une surveillance permanente. Les non-propriétaires de planche peuvent louer du matériel (planche, plus combinaison isothermique) pour 40 F les trois heures. Il existe aussi un système de carte de réduction. La base dispose d'une vingtaine de planches à voile. La licence F.F.V. n'est en aucun cas obligatoire.

CERCLE NAUTIQUE DE CERGY-PONTOISE

Le club tient à conserver une certaine ambiance, aussi l'inscription est-elle conditionnée par un parrainage obligatoire. La cotisation se monte à 300 F pour les adultes et 500 F pour une famille, si l'on s'engage à consacrer six demi-journées de travail au club. Pour ceux qui ne disposent pas d'assez de temps, il en coûte 700 F pour les adultes et 900 F pour une famille. On peut aussi prendre une inscription temporaire de trois mois (300 F pour les adultes, 500 F pour les familles). Ces prix ne comprennent pas la licence F.F.V., obligatoire. Le club dispose de plusieurs planches à voile qu'il prête gratuitement à ses membres. Des stages d'initiation au sein du club sont organisés au prix de 150 F (adultes) ou 110 F (jeunes) par cinq demi-journées en week-end.

Renseignements : Base nautique, tél. : 030-21-55. Cercle nautique, tél. : 031-30-91.

BASE DE LOISIRS DE JABLINES

A l'est de Paris

A une demi-heure de la capitale par l'autoroute de l'Est, la base de loisirs de Jablines offre un plan d'eau de 45 hectares et une infrastructure complète. Cette base est gérée par le Touring-Club de France, mais reste ouverte à tous.

⁂

Les propriétaires de planche qui veulent utiliser ce plan d'eau doivent justifier au préalable d'une assurance au tiers. En revanche, *il n'est nullement besoin* de posséder la licence F.F.V. Le droit de mise à l'eau se monte à 20 F, et le parking — obligatoire — coûte 7 F. Le port de la brassière de sauvetage est obligatoire. Ceux qui ne possèdent pas de planche peuvent en louer une pour 20 F de l'heure ou 50 F la demi-journée. Une quinzaine de planches sont disponibles. La base n'organise pas de stages d'initiation.

Renseignements : Base de loisirs de Jablines, 77450 Esbly. Tél. : 026-36-58.

LE LAC DE LA PREFECTURE A CRETEIL

Des centaines de squatters !

Dès le printemps, ils sont une centaine à naviguer tous les dimanches au pied des tours, malgré un panneau indiquant : « Planche à voile interdite... Arrêté préfectoral. » Les planchistes se mêlent alors aux dériveurs d'une base nautique, quant à elle, tout à fait officielle. Les autorités ne se manifestent pas, et les squatters de la planche à voile se sont même organisés, garant leur véhicule au même endroit mettant leur planche à l'eau sur la même plage, et s'autopoliçant pour garder les lieux propres. Curieuse situation ! Renseignements pris auprès de la préfecture — dont les bureaux donnent sur le lac ! — il s'avère que le degré de pollution des eaux du lac correspond aux normes autorisant la pratique du dériveur, mais pas celle de la baignade. Les services de la préfecture ayant décidé d'assimiler la baignade à la planche à voile, de façon à dégager toute responsabilité en cas d'accident, la planche à voile est interdite. Dans la mesure où l'interdiction de se baigner est levée une fois par an pour l'organisation d'un *championnat... de nage subaquatique*, on comprend que, dans la pratique, l'interdiction se *transforme en tolérance*. Et tout se passe très bien ainsi !

BASE DE LOISIRS DE DRAVEIL-JUVISY-VIGNEUX

Ce petit plan d'eau de 1 kilomètre sur 1 kilomètre se situe en plein parc des Mousseaux, au bord de la Seine, où la base de loisirs de Draveil-Juvisy-Vigneux fonctionne depuis maintenant un an. Particularité : elle n'accepte pas les planches de propriétaires et on ne peut naviguer que sur les vingt-cinq planches qui lui appartiennent et sur lesquelles on peut suivre des cours d'initiation.

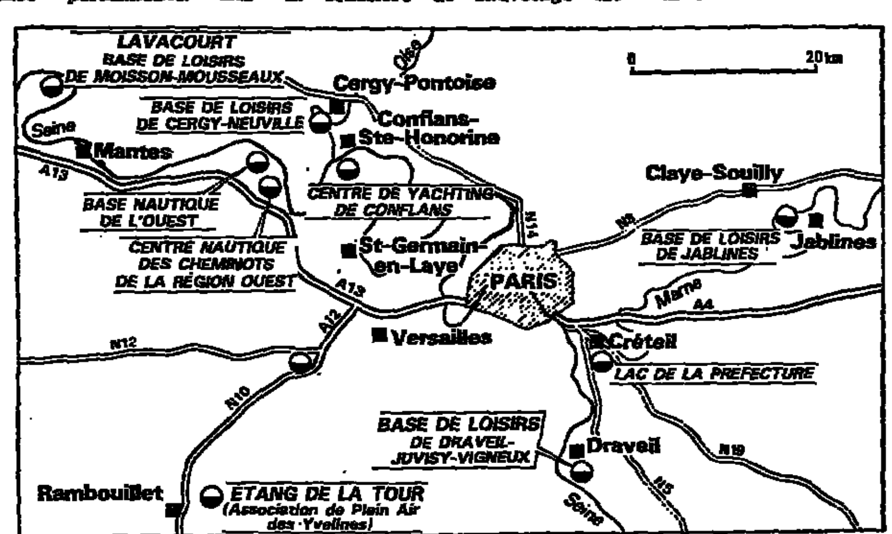
⁂

Les débutants peuvent suivre des stages de six séances d'une demi-journée chacune, depuis avril jusque novembre. Le tarif diffère suivant que l'on habite l'une des trois communes qui ont donné leur nom à la base ou que l'on vienne d'ailleurs. Dans le premier cas, le prix est de 264 F et, dans l'autre, de 330 F. S'y ajoutent les 10 F de la carte d'adhérent à la base. On peut louer une combinaison isothermique pour toute la durée du stage au prix de 55 F.

Les planchistes confirmés peuvent louer une planche à l'heure, avec une différence de tarif selon que l'on habite ou non les communes de Draveil - Juvisy - Vigneux : 25 F ou 20 F l'heure, ou bien 200 F ou 160 F l'abonnement de dix heures. Il n'est en aucun cas nécessaire d'être adhérent à la F.F.V.

Renseignements : tél. 940-33-10.

DOMINIQUE LE BRUN.



Les congés oubliés

(Suite de la page 17.)

D'une part, le rapport Blanc, qui s'attachait à « *la réduction des inégalités d'accès aux vacances* », témoignait d'un net volontarisme, en prévoyant, par exemple, la création d'une aide à la personne et la mise en œuvre d'un programme ambitieux de créations de places de camping-caravaning. Toujours dans le même sens, M. Giscard d'Estaing ne manque jamais d'insister sur le rôle social du tourisme. D'un autre côté, le budget que gère M. Soisson mérite le qualificatif de médiocre, et, en 1981, on y a réduit les crédits de paiement affectés aux villages de vacances de 20 millions de francs à 10 millions, et ceux affectés aux campings de 22,5 millions de francs à 18 millions. Le gouvernement a remisé aux oubliettes les projets d'aide à la personne qui posaient des problèmes aux finances de la sécurité sociale.

La charte du tourisme, proposée par le gouvernement, se présente comme un *catalogue de vœux pieux* qui méconnaît jusqu'à *l'existence du tourisme social* (*le Monde* du 18 avril).

En fait, la philosophie libérale au pouvoir considère le monde du loisir comme un secteur économique comme les autres et pour lequel il est exclu d'élaborer des « privilèges ». Et tant pis si les moins fortunés ne partent pas en vacances ! Le « social » est seulement invoqué à titre incantatoire.

Le gouvernement, dont la constitution suivra l'élection du chef de l'Etat le 10 mai prochain, devra se pencher sur la définition d'une véritable politique du loisir.

46,7 % des Français ne partent pas en congé : n'y a-t-il rien à y faire ?

ALAIN FAUJAS.

Destination week-ends

(Suite de la page 17.)

Comment comparer en effet la « Tulipe Express » du tourisme S.N.C.F. (trois jours Rotterdam et Amsterdam pour 1 035 F avec visite des champs de fleurs) avec le week-end à Amsterdam organisé par Le monde et son histoire (trois jours de découverte des châteaux privés de Hollande pour *2 925 F*).

« *La Route de Jacques Cœur* » que l'on suit avec Civilisations du *monde (trois jours* avec une conférencière et des réceptions *privées dans tous les châteaux* visités, 1 780 F) n'est pas celle *d'Horizons européens* (deux jours avec visite de caves et *dégustation pour 690 F*).

Quand la Bretagne avec Belle-Ile-en-Mer de Cartour devient la découverte du « Pays bigouden et enclos paroissiaux » avec la Caisse nationale des monuments historiques et quand Fos-sur-Mer se visite (avec Voyages de France et d'Outre-Mer) sur le thème « De l'Empire romain à celui du pétrole », on ne s'étonne pas des écarts de prix dus, en partie, à la présence de conférenciers ou conférencières de haut niveau.

Toutefois, il semble bien que *certaines associations ne se souviennent pas le moins du monde de la compétitivité de leurs prix.* Ainsi, séduite par « Cinq jours de rêve au *Palais Schwarzenberg* dans la Vienne de François-Joseph », *nous avons demandé à* son organisateur si la création du *tarif « vacances » sur les lignes* régulières desservant l'axe Paris-*Vienne* allait permettre une petite réduction sur les 4 560 F *annoncés, il nous fut répondu* que « *les charters ce n'était pas le genre de la maison !* ». *Comme* si le choix du meilleur tarif *aérien était incompatible* avec la qualité culturelle d'un *programme de visites...*

COLETTE MARAVAL.

Libre opinion

Travailler moins et vivre autrement

par ROBERT DARMON
et YVES RAYNOUARD (*)

LE thème de la réduction du temps de travail se trouve être, pour le moment, au cœur de la campagne présidentielle. La gauche — et en particulier les socialistes — s'efforce de présenter, à ce sujet, une palette de propositions relativement complète : réduction à trente-cinq heures de la durée hebdomadaire de travail, généralisation de la cinquième semaine de congés payés, avancement de l'âge de la retraite, crédit formation de deux ans, etc. Il n'est pas dans notre propos de discuter le bien-fondé de ces propositions ni d'approfondir leurs modalités d'application. Il nous faut simplement remarquer qu'elles reposent toutes sur *l'amélioration de la situation de* l'emploi et qu'elles visent des objectifs avant *tout économiques* et accessoirement sociaux, au sens très *limité du terme.*

La gauche généreuse et héritière des *congés payés du* Front populaire en est arrivée à oublier les images extraordinaires de *désaliénation filmées* par Jean Renoir dans *la Vie est à nous.* L'héritage *si prégnant* de la pensée marxiste, confronté à *l'idéologie* perverse du capitalisme, conduit à privilégier l'approche *productiviste* tendant à considérer l'évolution du travail *comme* un enjeu fondamental de la transformation des *sociétés*.

— Peut-on limiter la revendi*cation sur l'organisation* du travail au seul objectif « *de moins en moins de travail à répartir sur plus en plus de gens* » ? La finalité supérieure n'est-elle pas la restructuration de la *vie* sociale tout entière, ce qui inclut le « hors-travail » ?

— A *quoi* servirait-il de travailler moins, et même de travailler mieux, si ce n'était pour vivre autrement ?

La libération du temps

Soyons donc plus attentifs à ce *qui bouge* dans cette *société* française faussement stabilisée. *Que peut-on constater ?*

a) LE DECLENCHEMENT *D'UN MOUVEMENT EN FA*VEUR DE LA LIBERATION DU TEMPS. — *On le perçoit à tra*vers divers signes. Malgré la crise, et malgré *les déclarations d'inten*tions des salariés sur les économies qu'ils *comptent* faire, le budget « loisir » reste encore stable dans la consommation des ménages. Un sondage périodique (Sofres) montre que, pour la première fois, en 1978, les actifs français se sont prononcés pour l'augmentation de leur temps libre (55 %) au lieu de celle de leurs salaires. Cela est même vrai pour les ouvriers (46 % contre 42 % et 21 % sans opinion).

b) LA TRANSFORMATION DU TRAVAIL VERS LA CONQUETE D'UNE PLUS GRANDE AUTONOMIE. — Là aussi, il existe de nombreux indices, notamment la montée des revendications pour les horaires variables et le travail à temps partiel, malgré les réticences des centrales syndicales, et sans oublier le détournement qui est fait de ces aménagements par le patronat et par le pouvoir actuel. La diminution relative du *salariat* traditionnel recherchant la sécurité, au profit d'autres formes de travail : très petites entreprises (moins *de dix salariés*), artisanat, travail indépendant *(cf* enquête du *Monde Dimanche* du 18 janvier); et même expérimentation d'équi*pes autonomes dans de grandes* entreprises.

c) L'INFLUENCE DES LOISIRS SUR LE MONDE DU TRAVAIL. — En dehors même de la transformation du travail, quelques interférences commencent à apparaître entre le monde des loisirs et celui du travail : développement des activités sportives et de vacances des comités d'entreprise, évolution de la formation permanente comme vers la formation non professionnelle : éducation personnelle, congés sabbatiques...

Ces éléments laissent à penser que, plus les relations travail-loisir seront réciproques et non plus seulement univoques, plus la transformation du loisir deviendra un enjeu fondamental.

Que s'est il passé au cours de ces dix dernières années en matière de politique des loisirs ? La droite au pouvoir a considéré les loisirs comme une compensation nécessaire aux contraintes et aux insatisfactions physiques et psychiques dues au travail. Le rapport de J. Blanc : « *Choisir ses loisirs* » dit bien que c'est grâce aux loisirs que les inégalités essentielles de revenu et de mode de vie sont moins ressenties. Ce même rapport fixe comme objectif que « *tout le monde parte en vacances* », même si ce mot n'a pas le même contenu pour les diverses classes sociales. Il faut que les gens se côtoient et se mêlent dans les mêmes lieux. Cela permet de désengager l'Etat vis-à-vis de son aide à des équipements où le collectivisme ambiant aliène l'individu ! Comme pour le logement, l'aide à la personne permet à celui-ci de retrouver sa liberté de choix...

La gauche tente de se démarquer de cette position, soit en soulignant que le temps des loisirs et des vacances ne peut prendre la pleine dimension et concourir à l'épanouissement de l'homme sans conditions de travail et pouvoir d'achat convenables, soit en dénonçant les loisirs « *comme fonction d'assimilation au modèle culturel des classes les plus aisées* ».

Les associations du tourisme *social s'accrochent* obstinément à leurs objectifs initiaux de développement culturel, soutenues *par* les organisations syndicales : les vacances, en particulier, doivent constituer le lieu d'émergence de nouvelles valeurs susceptibles de réagir sur l'organisation du travail et les rapports sociaux.

Et si, pourtant, un projet sur le temps libre s'avérait mobilisateur ? Et si la maîtrise du temps par l'individu, à tous les moments de sa vie, se révélait peu à peu aussi importante pour lui que la recherche d'une *juste* redistribution du fruit de son travail ?

Nous croyons que, malgré les *difficultés actuelles, il est possible* de présenter aux Français, non des *mesures* ponctuelles sur l'aménagement du temps, mais un *projet global ambitieux* sur le temps libre et les loisirs. Ce projet est évidemment inséparable d'une réduction des inégalités de revenus, d'une amélioration du niveau de vie et des conditions de vie et de travail. Mais il ne peut être totalement dépendant de ces conditions nécessaires, mais non suffisantes. D'où trois axes principaux de propositions :

— *Le droit aux vacances pour le plus grand nombre doit devenir une réalité.* Pour assurer à chaque Français une réelle liberté de choix dans ses loisirs, il ne suffit pas de mieux l'informer sur les possibilités offertes et de promettre à certains des aides individuelles. Que représente en effet actuellement un mode de départ et de séjour en vacances « *librement choisi* » ?

Nombreux sont les Français qui ne trouvent pas, pendant cette période, la réalisation de leurs espoirs : obligation d'aller chez des parents ou des amis, concentration excessive des vacances, dans le temps et dans l'espace, difficultés d'accès, etc. Une aide aux moyens d'hébergement est donc indispensable. Le système de financement du tourisme social doit être profondément remanié. Les propositions techniques existent. Les choix *politiques restent* à faire.

— *L'aménagement du temps doit contribuer à la libération de l'individu.* En effet, même si le loisir *s'inscrit dans un contexte* social, culturel, économique et politique, *il* est *avant tout* lié à l'existence profonde de l'individu, *à ses capacités de choix et* d'expression. Le rôle de la puissance *publique n'est pas d'orga*niser les loisirs de masse, il est *de permettre à chacun d'exercer* son droit au loisir dans les meilleures *conditions* possibles, en dehors de ce qui touche directement au travail.

Pour cela, une mesure prioritaire réside dans l'aménagement du temps : les suggestions effectuées dans ce domaine par Echanges et Projets (*cf.* « *la révolution du temps choisi* ») pourraient servir de base à l'élaboration d'une « charte du temps choisi » discutée avec les syndicats et le patronat. Cette mesure est liée au renforcement de l'éducation permanente, accompagnant toute la vie humaine et répondant à une variété de situation. C'est dans un nouvel aménagement du temps que les relations travail-loisir peuvent prendre d'autres dimensions que celles qu'elles possèdent actuellement.

Développer une économie « sociale »

Cela signifie l'établissement d'un cadre général sur la souplesse des horaires quotidiens, les facilités accordées pour des activités extra-professionnelles (« congés pour entreprises sociales »), les retraites à la carte, et plus généralement sur des formules nouvelles de travail à « temps choisi ».

A partir de ce cadre pourraient s'engager des négociations d'applications par branches ou par régions.

— Il faut instaurer une nouvelle logique économique par le développement d'une économie sociale ». Dans le secteur des loisirs, notamment, on peut renforcer le rôle du secteur associatif en lui permettant de gérer des services selon les principes suivants :

1) Concernant l'autonomie des associations : dans le cadre communal, départemental, régional ou national, une association qui assure une mission d'intérêt général, pourra négocier une convention avec la collectivité publique et recevoir des concours financiers ;

2) La rentabilité sociale : le calcul du prix des services sera effectué à partir d'indicateurs sociaux, c'est-à-dire à l'évaluation des dimensions quantitatives et subjectives des changements sociaux et non en fonction de l'amélioration du système de production des équipements et services, comme le font les entreprises commerciales ;

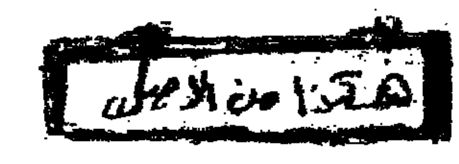
3) La socialisation des investissements ; le surplus social, qui est la part de la plus-value créée dans la production et qui est redistribué dans les entreprises, en particulier aux organismes paritaires et aux comités d'entreprise, viendra renforcer les aides des collectivités publiques pour le financement des équipements gérés et animés par les associations. Ce *surplus* social devra être contrôlé directement par les salariés ;

4) Le statut d'élu social ; les salariés exerçant des responsabilités d' « élus locaux », en tant qu'administrateurs *d'associations*, disposeront du temps nécessaire à l'exercice de cette responsabilité. Ce temps sera payé comme temps de travail par l'entreprise.

Ces principes se retrouvent, pour une part, dans la proposition de loi présentée il y a quelques mois par le parti socialiste et relative à la reconnaissance et au développement de la vie associative, en particulier le titre traitant des associations d'utilité sociale.

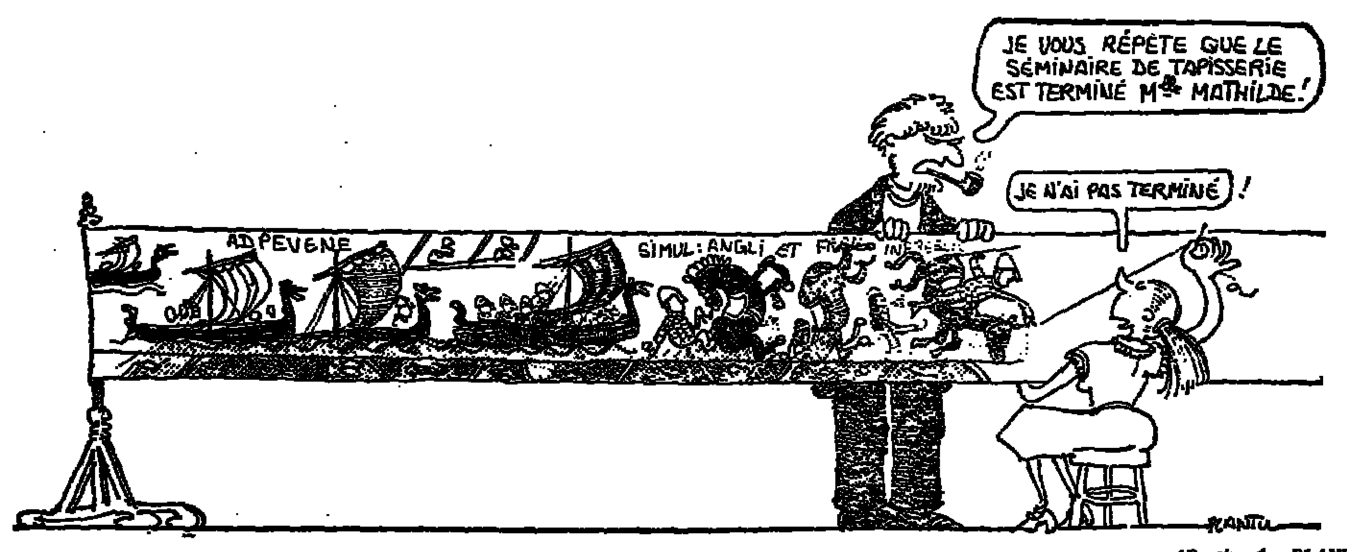
C'est dans ce contexte qu'une politique du temps libre et des loisirs décentralisés, insérée dans le cadre de vie quotidien, reposant sur un aménagement du temps choisi et non subi et appuyée sur un nouveau système de financement et sur une autre logique économique, pourra se développer. Cette politique porte en germe un projet beaucoup plus ambitieux encore que celui de réduire des inégalités ou que d'améliorer la « qualité de la vie ». Elle veut influer profondément sur la nature et l'exercice du travail ; elle veut jouer un rôle moteur dans l'accomplissement d'un projet socialiste. Elle souhaite réconcilier le citoyen et le travailleur, les rêves et la sueur.

(*) Militants associatifs.





Vacances 81 — Les enfants du voyage



(Dessin de PLANTU.)

Grands reporters à « Eurolangues News »

VENDREDI 10 avril. De violentes émeutes raciales viennent d'ensanglanter Brixton, une banlieue ouvrière de Londres essentiellement peuplée d'Antillais. L'Angleterre, qui a suivi le film des événements à la télévision, stupéfaite, ne comprend pas. « Pourquoi ? Pourquoi ? Pourquoi ? », titre, le 14 avril, le *Daily Mirror*. Marianne et Pascale, deux jeunes Françaises âgées de dix-huit ans, n'ont pas compris non plus ces images de la guerre civile surgies du cœur de la paisible Albion. Pour en savoir plus, elles ont arpenté, deux jours durant, magnétophone en bandoulière, la rue principale de Southgate, une petite ville de la banlieue londonienne, où elles passent leurs vacances de Pâques. L'une poussant l'autre, fiévreusement, elles ont interrogé plusieurs dizaines de passants, Blancs et Noirs, riches et pauvres, hommes et femmes. « *Un Noir nous a dit qu'il avait été arrêté plusieurs fois par la police à cause de la couleur de sa peau* », raconte Marianne, pleine d'émotion. Et dans l'*Eurolangues News*, le journal du centre expérimental que l'organisme de séjours linguistiques Eurolangues - Vacances studieuses a promu à Southgate, leur article commençait ainsi : « *Ils ont clamé leur droit à une vie décente. Seule la violence pouvait attirer l'attention du gouvernement sur leurs conditions de vie.* »

Apprendre l'anglais par le journalisme s'est révélé être une expérience pleine de promesse. Et si l'actualité, pour certains, s'y prêtait, la trentaine de journalistes en herbe qui ont, en compagnie de Marianne et Pascale, plusieurs jours durant, sondé la population sur les sujets les plus divers : les punks, la publicité, la vie en banlieue, la hausse des prix, ont tous joué le jeu bien au-delà des espoirs des organisateurs. « *Je ne m'attendais pas à un tel enthousiasme*, avoue Anne Paquette, professeur, qui, avec David Colwell, enseignant anglais, a encadré cette expérience pédagogique. « *On avait parfois du mal à leur faire cesser le travail pour se nourrir ou aller se dégourdir à la piscine.* »

Le fait de travailler en groupe, entre copains, d'oublier les cours traditionnels, a littéralement électrisé ces jeunes élèves. « *Les méthodes indirectes d'apprentissage de l'anglais sont souvent d'un excellent rapport. On a vu des étudiants étrangers inscrits dans des départements de mathématiques progresser en anglais plus rapidement que d'autres. Car, pour avancer dans la matière de leur choix, ils assimilent la langue plus vite* », explique M. Brian Howes, conseiller pédagogique. Jugée concluante, l'expérience sera donc élargie à cinq autres centres en juillet et en août. Une minutieuse préparation a soutenu cette opération d'intégration des élèves dans leur environnement. Southgate, choisie pour son centre-ville très passant, a permis la multiplication rapide des « interviews ». Dans un classeur comprenant de nombreuses fiches détaillées sur la presse anglaise, les techniques de base du métier de journaliste, et de nombreuses suggestions de sujets d'enquêtes, chacun piocha les éléments utiles à ses « papiers ».

Avec la population britannique

Mais tout cela aurait été inopérant sans la profonde courtoisie de la population britannique, ni l'adaptabilité et le dévouement des enseignants. Certains habitants de Southgate, en effet, n'hésitèrent pas à inviter quelques-uns de ces jeunes gens chez eux, pour débattre plus avant des importantes questions qu'ils agitaient. Et la disponibilité des vieilles dames anglaises poussa souvent le débat bien au-delà des connaissances linguistiques des élèves. Quant à Anne et David, le binôme enseignant franco-anglais affecté à la rédaction en chef, ils surent dépasser le cadre strict de la relation enseignant-enseigné pour jouer le jeu, eux aussi, de la réalisation d'un journal en langue anglaise.

Trouver les enseignants suffisamment souples pour élargir ce genre d'expérience s'avérera peut-être à l'avenir une difficulté. « *La totalité de nos professeurs ont, au minimum, une maîtrise d'enseignement, et 80 % des enseignants anglais possèdent en plus un diplôme d'enseignement de l'anglais comme langue étrangère* », explique Mme Ghyslaine Neal, directrice de la filiale anglaise d'Eurolanges-Vacances studieuses. Néanmoins, une sélection rigoureuse sur diplômes et sur entretiens n'empêche pas certaines « pesanteurs » de rendre ce choix parfois inopérant. « *La plupart des professeurs anglais avec lesquels j'ai eu l'occasion de travailler se fichent souvent de leur travail* », explique un enseignant britannique. « *Ils ne voient là qu'un gagne-pain et s'investissent le moins possible.* »

La formule « vacances studieuses » (un placement en famille plus deux heures de cours en groupe tous les matins) accumule les problèmes inhérents à l'usage intensif du corps enseignant. Associer un professeur anglais et un professeur français pour enseigner et accompagner, tout au long d'un séjour, un même groupe d'élèves part, sans doute, d'un bon principe pédagogique. Mais les défauts de l'un et de l'autre s'en trouvent également cumulés.

YVES MAMOU.

(Lire la suite page 22.)

Courts d'anglais

DEPUIS quinze ans, chaque année, l'office du tourisme britannique à Paris (O.T.B.) publie des listes d'organismes spécialisés dans les séjours linguistiques. « *Des listes vivantes*, explique M. Pierre Bergasse, directeur adjoint de l'office, principal artisan de ces listes, *que nous revoyons chaque année, avec des organismes qui disparaissent ou d'autres qui apparaissent.* »

Pierre Bergasse a en effet mis au point une grille très stricte qui lui permet, autant que faire se peut, d'éliminer les brebis galeuses, tout organisme qui n'apporte pas un certain nombre de garanties nécessaires au bon déroulement des séjours.

Quelles sont-elles ? « *Tout d'abord*, reprend Pierre Bergasse, *il faut que ces organismes aient au moins cinq années d'existence, donc une bonne expérience. Nous nous moquons par contre qu'ils soient à but lucratif ou pas s'ils répondent aux critères suivants : prévenir un mois avant la date du départ les parents de l'adresse de la famille britannique d'accueil. Ensuite, il ne doit pas y avoir plus d'un enfant francophone dans la famille. Le nombre des moniteurs qualifiés, selon l'âge des enfants d'un groupe, doit être clairement précisé et correspondre aux besoins de ce groupe (en moyenne, un moniteur pour quinze enfants). D'autre part, les organismes doivent offrir aux parents le choix entre des familles situées, outre Londres et le traditionnel sud de la capitale, au nord de Londres. Enfin, les accompagnateurs doivent être qualifiés, c'est-à-dire majeurs, parlant anglais et, dans la mesure du possible, qu'ils aient reçu une certaine formation.* »

Ces garanties ne sont pas, on peut en juger, exorbitantes et correspondent bien à ce que sont en droit d'attendre les parents de quelque 500 000 jeunes Français qui partent chaque année en séjours linguistiques en Grande-Bretagne, pour une période moyenne de trois semaines (un mois il y a quelques années).

Mais les parents doivent connaître aussi un certain nombre de règles qui ont trait cette fois à leur propre comportement. « *Ils ne doivent en aucun cas forcer un enfant à partir en séjour linguistique*, insiste Pierre Bergasse, *car ils perdraient leur argent et l'enfant son temps. Par contre, ils doivent tenir compte des envies de l'enfant et peuvent par exemple coupler un séjour linguistique avec un stage sportif. Depuis dix ans, je demande aux organisations de séjours de coupler l'apprentissage de la langue avec la pratique du sport. Aujourd'hui, les trois quarts d'entre elles y sont parvenues et permettent ainsi à de jeunes Français de parler anglais avec des enfants de leur âge, en s'amusant, sans y faire attention, en parlant simplement de leur hobby préféré.* »

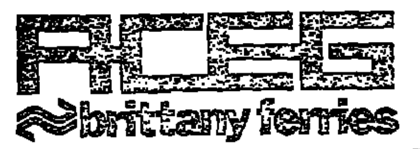
Le séjour le plus réussi est certainement celui que les parents ont préparé avec leur enfant. Ils ont le choix entre plusieurs formules : séjours avec cours, sans cours, avec stages sportifs, en université ou en famille. Les parents doivent donc faire un certain travail d'imagination que trop souvent ils ne font pas encore.

D'autre part, ils doivent veiller à ne pas donner à leurs enfants une image déformée et négative de la Grande-Bretagne.

Enfin, les parents doivent bien comprendre comment fonctionne un organisme de séjours linguistiques. « *Ils sont encore très nombreux*, insiste Pierre Bergasse, *qui s'en vont acheter un séjour comme un paquet de lessive. Leur seul guide n'est alors que la publicité, souvent bien faite. Certes, la profusion des associations rend le choix compliqué, mais ils doivent chercher à comprendre. Nos prospectus sont là pour les aider. Ensuite, ils devraient écrire à une dizaine d'organismes pour compléter leur information. Ils pourraient alors en sélectionner quatre ou cinq qui leur semblent correspondre à leurs souhaits et s'en aller voir les directeurs pour leur poser un certains nombre de questions : y a-t-il en Grande-Bretagne un représentant central à contacter en cas de pépin ? Y a-t-il un représentant local auquel puissent s'adresser les familles ? Y a-t-il un directeur dans chaque groupe, chargé des études ? Le nombre des moniteurs n'est-il pas inférieur à un pour quinze enfants ? De cette manière, ils pourraient retenir l'organisateur qui offre le plus de garanties.* »

OLIVIER SCHMITT.







VACANCES 81

Grands reporters à " eurolangues news "

(Suite de la page 21.)

Ainsi, les professeurs anglais tendent, souvent, dans leur enseignement, à enfoncer des portes ouvertes. Il est fréquent de les entendre expliquer longuement des mots comme « democracy » ou « contemporary », jugés difficiles en anglais du fait de leur racine grecque ou latine, alors que pour des français ces deux termes ne posent aucun problème de traduction. Quant aux enseignants français, ils n'hésitent pas à transposer en Angleterre, le sérieux et l'ennui (lecture, questions, bâillements) de leur salle de lycée.

M. Jean-Pierre Turbergue, l'impétueux directeur des séjours *anglais* d'Eurolangues, *fourmille* d'idées semblables à celles des « euroreporters » pour rajeunir la formule « vacances studieuses ». Lorsqu'il n'est pas dans son bureau *parisien*, *ou* en Angleterre à superviser un séjour, il va de foire pédagogique en colloque sur l'enseignement à la recherche d'un gadget ou d'une méthode nouvelle. Passionné d'informatique, il pense déjà aux possibilités multiples des micro-*ordinateurs*.

En attendant que rentrent en *application* des projets actuellement tenus secrets — *« la concurrence est vive, vous comprenez ! »*, — il a fait dépoussiérer les manuels. Une nouvelle édition, riche en photos et en illustrations, axée sur l'étude de situations concrètes, sera utilisée dès *cet été*. Car *Eurolangues* a compris qu'il ne servait à rien de redoubler outre-Manche les cours d'anglais des lycées et collèges. Il vaut mieux, explique-*t-on*, exploiter la présence des élèves de « vacances studieuses » en Angleterre pour leur enseigner un langage directement opérationnel à partir de formules d'intérêt immédiat : demander son chemin, choisir un spectacle, envoyer un télégramme, faire *des courses*...

Dans cette perspective, un *cursus* d'enseignement progressif a été élaboré, qui ne vise pas tant à diffuser des formules passe-partout qu'à faire assimiler aux élèves les structures de la langue. Par exemple, un élève de sixième apprendra à demander *« où est la poste ? »*, alors qu'un élève de troisième s'habituera à utiliser une formule plus élaborée. Comme chaque manuel complète le *suivant*, leur *ensemble* forme ainsi un système d'enseignement complet et homogène.

Sur le plan de l'efficacité, la formule de l'immersion linguistique en *famille hors de tout* contacts avec des Français continue de donner satisfaction. Elle a fait ses preuves et subira donc peu de réaménagements. Seul, son gadget pédagogique sera prochainement renouvelé pour un engin plus « performant » bourré de microprocesseurs. *Pour* l'instant, les deux heures quotidiennes d'exercices grammaticaux que chaque élève accomplit seul, supervisé en cela par deux *professeurs, continuent de s'effectuer* à l'aide du « stillitron ».

On place un questionnaire sur une plaque métallique, et chaque bonne réponse perforée déclenche un voyant vert. Dans le cas contraire, un voyant rouge s'allume.

Agnès, quatorze ans, se passerait bien de ce travail supplémentaire. Vivre en anglais vingt-quatre heures sur vingt-quatre lui semble *« largement suffisant »*. Xavier, quatorze ans, a le même sentiment. D'autant qu'il a trouvé un compagnon de jeu dans sa famille d'accueil et qu'ils s'entendent bien. Claire, de son *côté, avoue passer de « très bonnes vacances »* dans cette magnifique demeure Tudor de la romantique région des Costwolds. Comme elle l'avait demandé, l'organisme lui a trouvé une *« famille musicienne et cultivée. » « Avec ça, j'étais sûre de bien tomber »*, dit-elle. Bien tomber constitue, au fond, l'unique secret pédagogique de la formule. Mrs. Astbury, l'organisatrice locale, a passé de nombreuses *nuits* blanches à *supputer* sur dossiers les affinités des enfants français et des familles anglaises qu'elle avait elle-même recrutées. L'exercice est délicat. Car pour cohabiter une, deux, ou même trois semaines, il faut un coup de foudre réciproque. Sinon, c'est *souvent* la haine la plus noire et il faut changer de famille.

Preuve de son efficacité, Mrs. Astbury doit, chaque année, comme Pénélope, reconstituer les mailles filées de son tissu familial. Après chaque séjour dans sa région, de nombreux enfants reviennent dans la même famille sans passer par ses soins.

YVES MAMOU.

★ EUROLANGUES - VACANCES STUDIEUSES, 3, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 75008 Paris. Tél. : 265-59-25.

Sérieux garanti

DEUX associations ont été créées pour rassembler au niveau national les nombreuses organisations de séjours linguistiques afin d'apporter aux *utilisateurs un minimum de* garanties nécessaires au bon déroulement des séjours. Ces garanties concernent autant l'organisation administrative des organismes de séjour que le personnel d'encadrement, d'hébergement, les cours, les activités, etc.

Membres agréés par l'UNOSEL :

— A.C.I., Amicale culturelle internationale ;

— A.L.C.F.B., Association linguistique et culturelle franco-britannique ;

— Acte International, Association culturelle pour le tourisme et *les échanges* ;

— CECIA, Centre d'échanges culturels internationaux d'Aquitaine ;

— C.S.L.C., Centre séjours linguistiques *et culturels* ;

— C.C.L., Club culturel et linguistique ;

— *Contacts-Eurovac* ;

— F.S.L., Foreign Study in Living ;

— I.C.O., International Cultural Organization ;

— *Le Shamrock* ;

— Loscar voyages ;

— OISE, Oxford Intensive School of English ;

— Relations internationales.

Membres agréés par le GNOSEE.

— Aubert Ermisse Tours ;

— *English Home Holidays* (E.E.H.) ;

— O.S.F.B., Organisation scolaire franco-britannique ;

— Relais universitaires ;

— S.C.V.A. Tirgis (séjours-cours de vacances d'anglais) ;

— Vacances scolaires culturelles en *Allemagne* ;

— Vacances studieuses, Eurolangues.

★ UNOSEL (Union nationale des organisations de séjours linguistiques), 69, avenue du Maine, 75014 Paris, tél. 321-29-74.

★ GNOSEE (Groupement national des organisations de séjours d'études à l'étranger), 41, rue de Liège, 75008 Paris.

Assurance galopins

GRACE à une centaine d'organisations servant d'intermédiaires, plus de sept *cent mille collégiens, lycéens et* étudiants français effectuent, chaque année (notamment à Pâques et aux grandes vacances), un séjour linguistique dans un *pays étranger*.

Bien que les Etats-Unis exercent un attrait de plus en plus vif sur les jeunes Français (sans doute en raison de la baisse des tarifs aériens sur l'Atlantique nord), les destinations ne se *situent généralement pas hors* du champ européen. La Grande-Bretagne, qui accueille à elle seule près de cinq cent mille garçons et filles de moins de *dix-huit ans, vient largement en* tête des pays d'élection. Il est vrai, aussi, que l'anglais est la langue étrangère la plus enseignée dans l'Hexagone.

Viennent ensuite l'Allemagne, l'Espagne et l'Italie, qui reçoivent également de très nombreux jeunes en séjour linguistique.

EN CAS D'ACCIDENT OU DE MALADIE

Malheureusement, note le Centre de documentation et d'information de l'assurance (C.D.I.A.), il ne se passe pas d'année sans que certains ne tombent malades ou ne soient victimes d'un *accident* en pays étranger.

A l'intérieur des pays de la Communauté européenne, les *choses sont relativement* simples. En Grande-Bretagne, les soins sont généralement gratuits à condition que l'établissement ou le médecin soient conventionnés (se renseigner sur place). En Italie, en Allemagne fédérale ou dans les autres pays de *la Communauté*, le jeune voyageur doit être muni d'un imprimé *spécial* (imprimé E 111 de la Sécurité sociale) pour être pris en charge par les services *de santé du pays qu'il visite*. Le paiement d'un ticket modérateur reste dû cependant.

Aux Etats-Unis, le jeune Français ne peut bénéficier du régime d'assurance sociale américain. Il est donc prudent qu'il soit *couvert par un contrat d'assurance* individuel pour la durée de son séjour. Du reste, certains organismes exigent cette assurance car, aux Etats-Unis, les soins médicaux et les frais d'hospitalisation sont très onéreux.

Pour les autres pays, il convient de s'informer auprès du service des relations internationales de la Sécurité *sociale (1) pour savoir si un* accord de réciprocité existe entre la France et le pays visité. Dans le cas contraire, il est alors indispensable de consulter son *assureur et de souscrire un* contrat individuel d'assurance temporaire.

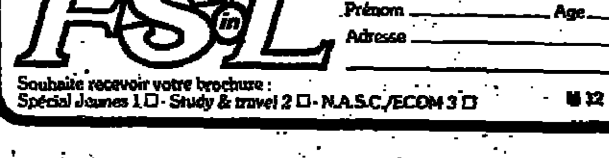
ATTENTION AUX LIMITES TERRITORIALES

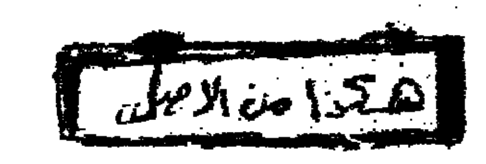
Les accidents dont un jeune pourrait se rendre responsable à l'étranger sont, en général, garantis par l'assurance de responsabilité civile des parents (comprise dans les *contrats* multirisques-habitation), à condition que le pays de destination soit situé dans les limites territoriales du contrat. Les contrats d'assurance scolaire peuvent aussi intervenir dans les mêmes conditions.

Mais, précise le C.D.I.A., la plupart des organismes intermédiaires sérieux prévoient, dans les formules qu'ils proposent, une assurance couvrant le remboursement des frais médicaux en cas de maladie ou d'ac*cident, le rapatriement* pour les cas graves, des indemnités en cas d'accident corporel important, une garantie pour le vol des bagages. Mieux vaut donc s'en *inquiéter avant le départ*.

(1) Division des relations internationales de la Sécurité sociale, 84, rue Charles-Michel, 93207 Saint-Denis. Tél. 820-61-05.

★ Centre de documentation et d'information de l'assurance, 2, rue de la Chaussée-d'Antin, 75009 Paris. Téléph. 824-96-12, 770-89-39.





L'AGENDA DES PARENTS

L'OFFICE britannique du tourisme à Paris publie régulièrement un certain nombre de listes (non limitatives) d'organisations de séjours linguistiques dont le sérieux et les qualités lui semblent correspondre à ce que les parents sont en droit d'en attendre. Nous publions ces listes ci-dessous, réserve faite de leur caractère peut-être incomplet :

● **Organisations de jeunes, à Paris, spécialisées dans les séjours linguistiques en famille, sportifs, en Grande-Bretagne.**

Amicale culturelle internationale, 27 rue Godot-de-Mauroy, 75009 Paris, tél. : 742-94-21.

Association linguistique et culturelle franco-britannique, 25, rue Gambetta, 78200 Mantes-la-Ville, tél. : 477-59-28.

Association touristique des cheminots, 23, rue Yves-Toudic, 75010 Paris, tél. : 208-36-25.

Centre d'échanges internationaux, 21, rue Béranger, 75003 Paris, tél. : 887-20-94.

Centre de coopération culturelle et sociale, 26, rue Notre-Dame-des-Victoires, 75002 Paris, tél. : 261-53-84.

Club des Quatre-Vents, 1, rue Gozlin, 75006 Paris, tél. : 329-60-20.

English home holidays, 30, rue Notre-Dame-des-Victoires, 75002 Paris, tél. : 261-54-20.

Eurolangues - Vacances studieuses 3, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 75008 Paris, tél. : 265-59-25.

International cultural organization, 55, rue de Rivoli, 75001 Paris, tél. : 236-47-18.

Inter séjours, 4, rue de Parme, 75009 Paris, tél. : 874-04-98.

L.E.C., 52, rue de Londres, 75008 Paris, tél. : 522-28-11.

Ligue française de l'enseignement et de l'éducation permanente - Service national de vacances, 7, boulevard Saint-Denis, 75141 Paris Cedex 03, tél. : 271-29-30.

O.I.S.E., 21, rue Théophraste-Renaudot, 75015 Paris, tél. : 533-13-02.

O.S.F.B. - Organisation scolaire franco-britannique, 43, rue de Provence, 75009 Paris, tél. : 526-63-49.

Relais universitaires, 7, rue de Constantinople, 75008 Paris, tél. : 387-01-31.

Relations internationales, 20, rue de l'Exposition, 75007 Paris, tél. : 551-85-50.

S.I.L.C. - Séjours internationaux linguistiques et culturels, 62, rue Labrouste, 75015 Paris, tél. : 250-71-20.

Thomas Cook, 25, rue de la Pépinière, 75008 Paris, tél. : 260-33-20.

Touring Club de France, 65, av. de la Grande-Armée, 75782 Paris Cedex 16, tél. : 502-14-00.

Tourisme scolaire - Séjours éducatifs internationaux, 103, av. de Versailles, 75016 Paris, tél. : 525-53-91.

UNISCO, 47, rue de Prony, 75017 Paris, tél. : 267-06-61.

● **Organisations de jeunes, en province, spécialisées dans les séjours linguistiques en famille, sportifs, en Grande-Bretagne.**

Aubert et Ermisse Tours (M. Julien Ermisse), 10, place de la Victoire, 37000 Tours, tél. : (47) 05-10-48.

Centre d'échanges internationaux d'Aquitaine (Mme Duwattez), 66, rue Victor-Billon, 33110 Le Bouscat, tél. : (56) 08-36-22.

Centre lyonnais d'amitié (M. William Withnell), 56, rue Servient, 69003 Lyon, tél. : (78) 60-09-75.

Contacts Eurovac (M. Lucien Mazik), 55, rue Nationale, 37000 Tours, tél. : (47) 20-20-57.

Echanges culturels internationaux (M. Georges Deltour), 63, avenue Delattre-de-Tassigny, 13100 Aix-en-Provence, tél. : (42) 21-07-68.

S.C.V.A. Turgis (Mme Roger Turgis), château de Villeneuve, 77230 Dammartin-en-Goele, tél. : 430-93-38.

● **Organisations spécialisées dans la formule de séjours au pair en Grande-Bretagne.**

Amicale culturelle internationale (Mme Le Fustec), 27, rue Godot-de-Mauroy, 75009 Paris, tél. : 742-94-21.

Contacts Eurovac (M. Lucien Mazik), 55, rue Nationale, 37000 Tours, tél. : (47) 20-20-57.

English home holidays (M. Michel Bordier), 30, rue Notre-Dame-des-Victoires, 75002 Paris, tél. : 261-54-20.

I.C.O. - International cultural organization (Mme Henrion), 55, rue de Rivoli, 75001 Paris, tél. : 236-47-18.

Relations internationales (M. Claude Bottet), 20, rue de l'Exposition, 75007 Paris, tél. : 551-85-50.

S.I.L.C. (Mme Beinse), 62, rue Labrouste, 75015 Paris, tél. : 250-71-20.

Tourisme scolaire - Séjours éducatifs internationaux (M. Dutilloy Henri), 103, avenue de Versailles, 75016 Paris, tél. : 525-53-91.

● **Organisations spécialisées dans la formule d'échanges de jeunes entre la France et la Grande-Bretagne.**

Amitié internationale des jeunes (Mme Morvan Lacour), 33, avenue d'Eylau, 75016 Paris, Club des Quatre-Vents tél. : 727-75-64.

Club des Quatre-Vents (Mlle Nau), 1, rue Gozlin, 75006 Paris, tél. : 329-60-20.

Contacts Eurovac (M. Lucien Mazik), 55, rue Nationale, 37000 Tours, tél. : (47) 20-20-57.

Robertson's E.T.S. (Mrs J. Robertson), 44, Willoughby Road, Londres NW3 IRU, tél. : (19/44.1) 435-49-07 (jusqu'à 19 h.).

● **Organisations spécialisées dans les séjours pour les très jeunes en Grande-Bretagne (sept à dix ans).**

Centre séjours linguistiques culturels (M. Paul Imbert), 12, rue Gabriel-Péri, 63000 Clermont-Ferrand, téléph. : (73) 93-53-68.

Relais universitaires (M. Jean-Claude Jughon), 7, rue de Constantinople, 75008 Paris, tél. : 387-01-31.

Ainsi que les associations suivantes dont vous trouverez les adresses ci-dessus : A.C.I., Contacts Eurovac, E.H.H., Eurolangues vacances studieuses, I.C.O., Ligue française de l'enseignement et de l'éducation permanente, O.S.F.B., Relations internationales, Thomas Cook et Tourisme scolaire.

Globe-trotters

Les jeunes désireux de mieux connaître la langue et la société de la République fédérale d'Allemagne, de l'Espagne, de l'Italie, de l'Irlande, des Etats-Unis, peuvent s'adresser aux offices de tourisme de chacun de ces pays. Ils tiennent tous à la disposition du public la liste des associations qui organisent des échanges culturels, des séjours linguistiques, etc.

— Office de tourisme de R.F.A. : 4, place de l'Opéra, 75002 Paris ; tél. 742-04-38 ;

— Office du tourisme d'Espagne : 43 *ter*, avenue Pierre-Ier-de-Serbie, 75008 Paris ; tél. 723-65-61 ;

— Office du tourisme d'Italie : 23, rue de la Paix, 75002 Paris ; tél. 266-66-68. A Nice : 14, avenue de Verdun, 06048 Nice ; tél. (93) 87-75-81 ;

— Office du tourisme irlandais : 9, boulevard de la Madeleine, 75001 Paris ; tél. 261-84-26 ;

— Office du tourisme des Etats-Unis ; uniquement par téléphone, 260-57-15 (de 10 h. à 17 h.).

Prudence !

Inter-Service-Parents répond quotidiennement aux questions posées par les pères et mères tant en matière de scolarité, d'orientation professionnelle et de difficultés psychologiques que de loisirs de leurs enfants. Mme Sabine Morin, qui s'occupe de ce dernier secteur, formule ci-dessous quelques conseils pour faciliter une sélection ardue entre les innombrables organismes s'occupant de séjours linguistiques.

● *De quelles préoccupations témoignent les parents désireux d'envoyer leur fils ou leur fille apprendre une langue à l'étranger ?*

— Ils se soucient d'abord du sérieux de l'organisme. Ils veulent que tout soit prévu et garanti : l'accompagnement et les cours, la surveillance et le choix de la famille d'accueil. Ils oublient qu'il existe dans tout séjour à l'étranger une part d'inconnu qui contribue à donner à cette expérience un aspect formateur. Mais, de cette liberté, les parents ont peur.

» Nous leur rappelons que le bénéfice du séjour est conditionné par la maturité de l'enfant. Il est nécessaire qu'il soit capable d'affronter l'imprévu et de prendre en charge sa liberté. Malgré la pression exercée par les enseignants, nous déconseillons d'envoyer en Grande-Bretagne ou en Allemagne un jeune qui a tendance à paniquer hors de chez lui et même celui qui n'est jamais sorti de son milieu familial.

» Les parents sont les seuls à apprécier la capacité d'autonomie de leur enfant. Ils ne doivent pas se décharger de cette responsabilité sur un organisme, fût-il le plus sérieux.

● *Quelles critiques adressez-vous aux organismes prenant en charge les séjours linguistiques ?*

— Les dépliants et les brochures présentent les séjours de façon très enjolivée. Toutes les familles d'accueil sont sélectionnées à la perfection ! Les excursions sont enrichissantes et l'accompagnement impeccable ! En fait, d'une brochure à l'autre, c'est le même discours et le choix s'avère impossible avec de tels documents.

» Nous conseillons aux parents de demander à rencontrer les responsables des organismes et de discuter longuement avec ceux-ci avant de faire leur choix.

● *Existe-t-il un « bon » séjour linguistique ?*

— Non. Certains organismes sont plus sérieux que d'autres. Il est important, par exemple, que l'aspect financier ne soit pas la seule motivation de la famille d'accueil anglaise ou que l'animateur rende régulièrement visite aux enfants et aux familles. A ce propos, la formation d'un personnel d'encadrement compétent reste à l'ordre du jour.

» Mais c'est l'enfant qui réussit ou rate son séjour. Et nous ne manquons jamais une occasion de rappeler que, au point de vue linguistique, les résultats ne sont jamais miraculeux, même si les parents n'ont que cette idée en tête... »

Propos recueillis par
ALAIN FAUJAS

★ Inter Service Parents. Tél. : 786-51-52.

VACANCES 81



(Dessin de PLANTU.)

MAINS AGILES

VOILA sept ans que des gens s'en vont à la Boissière, en Corrèze, au milieu de peintres, de sculpteurs, de modeleurs et d'artistes d'autres disciplines, bref, les « Chpneuneuneux ». Au cours de stages, ils apprennent les techniques, le maniement des outils et des matériaux. Dessin, peinture, volumes, modelage, poterie, tapisserie, tissage, photo, etc. Cinq possibilités d'hébergement, dont deux gratuites (dortoir ou camping), repas pris en commun avec participation aux frais. Les stages ont lieu tout l'été à des prix moyens de 700 F les dix jours.

* Renseignements et inscriptions : « Chpneuneuneu », la Boissière, 19310 Ayen ; tél. : (55) 25-15-69.

***

Une autre association, âgée de sept ans, Lou Grel, a pour objectif d'assurer une formation liée à l'utilisation des matériaux traditionnels : la pierre, le bois, et l'artisanat de création. L'hébergement est collectif, la cuisine aussi, et le prix des stages varie entre 750 et 1 000 F pour onze jours.

* Renseignements et inscriptions : Lou Grel, maison consulaire, 2, rue Henri-Rivière, 48000 Mende ; tél. : (66) 65-09-92.

Jean Touillier, sculpteur à Villes, dans l'Ain, organise des stages de sculpture sur bois pour les jeunes à partir de dix-huit ans, par cours dirigés de quinze élèves tous les matins et travail libre l'après-midi. L'hébergement se fait au gré des stagiaires (dortoirs ou camping), et les repas se prennent en commun. Les stages durent dix jours, du 6 juillet au 12 septembre. Le prix des cours est de 615 F, et un acompte de 250 F est demandé à l'inscription.

* Renseignements et inscriptions : Jean Touillier, Villes, 01200 Bellegarde-sur-Valserine ; tél. : (50) 48-31-31.

***

L'atelier de la Licorne bleue de Flavigny, en Côte-d'Or, propose aux jeunes, à partir de seize ans, de découvrir l'aquarelle, la peinture sur soie, la lithographie, la gravure sur cuivre ou sur bois. La durée minimum d'un stage est de six jours. Le prix par personne est de 575 F pour une semaine et de 460 F pour une semaine supplémentaire (+ 60 F de fournitures). L'hébergement dans une petite maison réservée aux stagiaires coûte 190 F par semaine.

* Renseignements et inscriptions : Jean-Luc et Marthe Tahon, rue Mirabeau, 21150 Flavigny ; tél. : (80) 96-20-59.

L'ÉTÉ DES SPORTIFS

L'OCCAJ, association de tourisme sans but lucratif, a publié deux catalogues de vacances pour l'été 1981. « Un style de vacances et d'aventures » s'adresse aux enfants partant seuls en vacances, ainsi qu'aux familles. Pour les six à dix-sept ans, l'OCCAJ propose vingt séjours sportifs en France et quatre séjours à l'étranger pour les jeunes « routards » de quinze à dix-sept ans en Ecosse, Irlande, Norvège et Allemagne. Ainsi, pour les quinze-dix-sept ans, une expédition cheval-vélo est organisée du 4 au 24 juillet à Méjannes (Gard) et dans les Cévennes. Prix pour Paris/Paris : 2 950 F.

L'OCCAJ a ouvert, cette année, trois nouveaux centres de séjours à Buis-les-Baronnies, aménagé dans un ancien cloître de la Drôme ; à Pornichet, un hôtel de quarante-trois chambres, et, à Chamberet, en Corrèze, un centre équestre moderne au milieu de 60 hectares de bois ; deux manèges couverts, deux carrières, etc.

* Renseignements : OCCAJ, 9, rue de Vienne, 75008 Paris - Tél. : 296-15-02.

***

La Ligue française de l'enseignement et de l'éducation permanente met à la disposition des jeunes vacanciers de quatre à vingt ans plus d'une centaine de centres de séjours et de formules différentes, en France et à l'étranger. Elle propose des activités de plein-air et culturelles et la possibilité, dans certains centres d'adolescents, de rentrer en contact avec des jeunes étrangers du monde entier. Le prix moyen de revient dans un centre d'adolescents est d'environ 90 F par jour.

Vous pourrez obtenir le catalogue où sont consignés tous ces renseignements en vous adressant à la Ligue française de l'enseignement, service national vacances, 7, boulevard Saint-Denis, 75141 Paris Cedex 03. Tél.: 271-20-30.

***

Comitour, tour-opérateur spécialisé dans les voyages vers les Etats-Unis, lance, cette année, un combiné stage de tennis et voyage à Disney World, en Floride, pour les adultes et les jeunes à partir de dix ans. Ce combiné est un forfait de quinze jours et treize nuits, accompagnés de Paris à Paris et comprend une semaine de stage et une semaine de découverte. Départs le 12 juillet et le 9 août (retours le 25 juillet et le 22 août). Ce forfait comprend le transport aérien en vol régulier, les transferts, toutes les prestations et l'assistance d'un accompagnateur durant tout le voyage de Paris à Paris. Prix : moins de douze ans, 9 080 francs ; 12 à 17 ans, 9 990 francs et adultes, 10 610 francs.

* Renseignements et inscriptions : Comitour, 161, rue Saint-Honoré, 75001 Paris - Tél. : 260-38-55.

***

Anne et Thierry de Warren, responsables du poney-club des Hayers, organisent cet été des stages de poney, voile et kayak pour les enfants de huit à douze ans. Ces stages durent douze jours, du 5 juillet au 13 septembre, et sept jours, du 14 au 27 septembre. Les enfants sont répartis en équipe de huit selon leur âge, niveau ou affinités. Chaque jour, les stagiaires ont une demi-journée de poney et une demi-journée de navigation, du kayak, sur le lac du centre, de régates, bains, d'apprentissage etc. Prix du séjour : de 1 500 à 1 700 francs selon les dates.

* Renseignements et inscriptions : Château-sur-l'Hay, Monnet-la-Ville, 39300 Champagnole - Tél. : (84) 51-21-77.

***

La base régionale de plein-air du Temple-sur-le-Lot organise du 2 juillet au 8 septembre prochains, des stages sportifs pour les jeunes de huit à seize ans. Pour les huit-treize ans, les stages accueillent des groupes de trente enfants pour les initier au cyclotourisme, à la natation, la voile, le kayak. Prix pour huit jours : 700 francs (sans le transport). Même activité pour les quatorze-seize ans avec, en plus, le tir à l'arc. La base de plein-air organise, d'autre part, des stages spécialisés de voile, planche à voile et tennis ouverts à tous à partir de seize ans. Ces stages ont lieu du 6 juillet au 5 septembre et durent six jours. Les prix varient de 500 à 850 francs selon la formule retenue.

* Renseignements et inscriptions : Base de plein-air, Le Temple-sur-le-Lot, 47110 - Tél. : (58) 01-08-33.

***

L'auberge de jeunesse de Damigny, dans l'Orne, propose une série d'activités sportives ou de loisirs ouverte à tous. Une semaine en roulotte, de 800 à 1 300 francs selon la formule choisie, une semaine de stage d'équitation à partir de 780 francs, un séjour de quinze jours comprenant une semaine de séjour dans une ferme avec travail et une semaine d'activités sportives et de détente à l'auberge pour 650 francs...

* Renseignements et inscriptions : Auberge de jeunesse de Damigny, 61250 - Tél. : (33) 29-00-48.

***

Equitation, escalade, promenades en montagne, stages de tennis, tel est le programme de l'été 1981 mis au point par l'auberge de jeunesse de La Clusaz, en Haute-Savoie. Accueil à l'auberge en hébergement seul, en demi-pension ou en pension complète (de 20 à 68,50 francs par jour), le stage de tennis coûte, quelle que soit la période 1 250 francs !

* Renseignements et inscriptions : Auberge de jeunesse, centre de montagne, 74220 La Clusaz. — Tél. : (50) 02 41 73.

***

Le centre de vacances « La Burle », en Haute-Ardèche, propose, outre toute une série de randonnées, de raids pédestres, canoës ou cyclo, deux séjours « différents ». Tout d'abord, huit stages de randonnées trial au centre-école des Chambons, d'une durée de sept jours, comprenant la pension complète dans une ferme d'un confort limité (deux chambres de huit lits, sanitaires communs), l'encadrement par deux spécialistes qui dirigeront une formation technique du lundi au mercredi soir et une randonnée de 300 kilomètres dans les Cévennes ensuite. Prix : 1 490 francs (On peut louer une moto là-bas...)

Le deuxième séjour propose de faire découvrir le Haut-Languedoc (Minervois, montagne Noire et monts de Lacaune) avec un âne bâté. Cette découverte dure sept ou dix jours (dates impératives), on fournit, outre l'âne, un itinéraire détaillé (avec les lieux de camping ou les gîtes à la ferme). Avant le départ, tous conseils auront été donnés pour le soin de l'âne. Prix : sept jours, 400 francs ; dix jours, 550 francs (nourriture de l'âne comprise).

* Renseignements et inscriptions : « La Burle », Usclades, 0510 Usclades et Rieutord - Tél. : (75) 38-80-19.

***

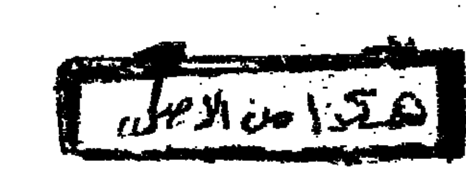
La Maison des Pyrénées organise des stages de canoë-kayak, de cyclisme, d'équitation, de golf, de planche à voile, de randonnées, de tennis et de voile dans tous les départements du Sud-Ouest. Ils peuvent ne durer qu'un week-end ou jusqu'à six jours. Les prix varient de 280 francs à 1 350 francs selon les stages. Ainsi, le stage de cinq jours de golf, à Saint-Cyprien, dans les Pyrénées-Orientales, coûtera 1 100 francs sans l'hébergement et le transport.

* Renseignements : Maison des Pyrénées, 24, rue du 4-Septembre 75002 Paris - Tél. : 742-21-34 ou 266-41-88.

***

Canoë, kayak, mini-escalade, randonnées, spéléologie et camping dans le Haut-Jura, c'est ce que propose l'école de l'aventure de la guilde européenne du raid. Six stages, « canadiennes à Vouglans », « au fil de l'eau », « approche du pays calcaire », « voyage au centre des pierres », « itinéraire en petite montagne », « à pied dans le Haut-Jura », de tout pour tous donc pour 850 francs du dimanche matin au samedi après-midi et de juillet à septembre. Ce prix comprend le matériel, l'hébergement, la nourriture et les accompagnateurs.

* Renseignements et inscriptions : Guilde européenne du raid, 11, rue de Vaugirard, 75006 Paris - Tél. : 326-97-52.



La pioche et le marteau

LES chantiers de jeunes ne désemplissent pas. En France comme à l'étranger. Il en existe une multitude qui ont pour centre d'intérêt une vieille chapelle, une forêt, un centre culturel, un château... ou l'énergie solaire. L'amateur de chantiers, qui affiche entre dix-huit et vingt et un ans, est poussé par des motivations complexes : il cherche d'abord la rencontre et la vie de groupe ; il apprécie de se rendre utile ; l'apprentissage de techniques de construction et de restauration lui semble de bon aloi ; le prix modique d'un chantier achève de le convaincre de retrousser ses manches.

Par exemple en parcourant le n° 68 du périodique *la Brouette* (10, rue de Trévise, 75009 Paris, 5 F), il sautera sur cette occasion : « *Mirmande (26) : à quelque 30 kilomètres au sud de Valence, Mirmande est un vieux village drômois classé. Véritable dédale de chemins, de ruelles qui, par leur étroitesse, restent interdites à toute circulation automobile. Le pittoresque de ce village réside dans sa beauté architecturale (maisons de pierre, arcades, remparts, vieille église) et surtout dans le dynamisme et la volonté de ses habitants de vouloir vivifier leur village. En continuité du travail réalisé l'année dernière par Jeunesse et reconstruction, les équipes qui se succéderont, cette année, auront à baliser des chemins de randonnée, à protéger les remparts et œuvreront à la réalisation de divers travaux communaux nécessaires à l'amélioration du cadre de vie de ce village et qui feront appel à diverses techniques du bâtiment. Groupe de quinze personnes. Périodes : 1er-18 juillet ; 20 juillet-8 août ; 10-30 août.* »

Voici quelques adresses pour les bénévoles de l'été.

Les spécialistes des vieilles pierres et du cadre de vie :

- Gotravaux, 11, rue de Clichy, 75009 Paris. Tél. : 874-79-20.
- Concordia, 37, rue du Pont-Neuf, 75001 Paris. Tél. : 233-42-10.
- Etudes et chantiers, 33, rue Campagne - Première, 75014 Paris. Tél. : 322-15-61.
- Jeunesse et reconstruction, 10, rue de Trévise, 75009 Paris. Tél. : 770-15-88.
- Union Rempart, 1, rue des Guillemites, 75004 Paris. Tél. : 271-96-55.
- Club du vieux manoir, 10, rue de la Cossonnerie, 75001 Paris. Tél. : 508-80-40.

A votre bon cœur.

Pour tous les bénévoles du monde :

- Aide à toute détresse, quart-monde (aide au quart-monde), 107, av. du Général-Leclerc, 95480 Pierrelaye. Tél. : 037-11-11.
- Association des paralysés de France, 17-21, bd Blanqui, 75013 Paris. Tél. : 580-82-40.
- Auxiliaire des aveugles, 19, rue du Général-Bertrand, 75007 Paris. Tél. : 306-39-68.
- Centre d'étude et d'information sur le volontariat, 21, rue François-1er, 75008 Paris. Tél. : 359-50-50.
- Cimade, 176, rue de Grenelle, 75007 Paris. Tél. : 550-34-43.
- Croix-Rouge française, 17, rue Quentin-Bauchart, 75008 Paris. Tél. : 261-51-05.
- Equipes Saint Vincent (troisième âge), 67, rue de Sèvres, 75006 Paris. Tél. : 222-33-90.
- Fava (handicapés mentaux) : 28, bd du Temple, 75011 Paris. Tél. : 805-47-71.
- Fédération mondiale des villes jumelées, cités unies, comité national de jumelage, 2, rue de Logelbach, 75017 Paris. Tél. : 766-75-10.
- Fondation Claude-Pompidou (malades, handicapés, troisième âge), 42, rue du Louvre, 75001 Paris. Tél. : 508-45-99, 508-45-15 et 236-45-73.
- Le Mouvement chrétien pour la paix, 46, rue de Vaugirard, 75006 Paris. Tél. : 325-49-70.
- Service civil international, 129, rue du Faubourg-Poissonnière, 75009 Paris. Tél. : 874-60-15.



(Dessin de PLANTU.)

UNE EXPÉRIENCE

Le troisième âge avec le premier

LES petits-enfants et leurs grands-parents partiront-ils ensemble en vacances plus souvent que par le passé ? L'OCCAJ vient de tenter une expérience dans son village de vacances d'Uriage, dans lequel ont été accueillis simultanément le troisième et le premier âge. Les promoteurs de cette première redoutaient que la cohabitation soit laborieuse. Le bilan établi dément leurs craintes : les deux générations se sont rencontrées.

Les accusations de ségrégation à l'égard du troisième âge agaçaient M. Pierre Heslouin, directeur général de l'OCCAJ. Effectivement, les congés des retraités souffrent de voisiner avec les congés des actifs. « *Nous avons mis sur pieds des séjours mixtes*, raconte M. Heslouin. *Ce fut, chaque fois, catastrophique. Les gosses réveillaient les plus âgés qui se plaignaient auprès des parents de ceux-ci de la mauvaise éducation de leur progéniture. On assiste à une montée du racisme anti-troisième âge. Les retraités font figure de riches et d'assistés. Ils sont libres de toutes contraintes de temps. Leur consommation de loisirs est devenue trop ostentatoire. Il n'en fallait pas plus pour ouvrir les hostilités.* »

Côté grands-parents, on s'exaspère d'être contraint de jouer les utilités et de garder les petits-fils. Côté parents, on méprise l'importance prise par la nourriture, le rond de serviette et la bonne place à table dans la vie des aïeuls.

« *Nous avons jugé ce ghetto anormal et, pour y mettre fin, nous avons imaginé l'expérience d'Uriage.* » L'OCCAJ a choisi de mener celle-ci en mars, en dehors des périodes de pointe, et dans un seul village de vacances, les Alberges, pour roder les comportements et les mentalités.

A chacun sa liberté

Chaque tranche d'âge dispose d'une animation et de locaux qui lui sont propres. Monitrices et jeux pour les quatre-cinq ans ; randonnées et conférences pour le troisième âge. « *Nous avons fait comprendre aux grands-parents qu'ils ne consacreraient pas leurs vacances au baby-sitting*, explique M. Heslouin. *Il s'agissait de permettre à chacun de prendre sa liberté ou de se retrouver ensemble selon son désir. Nous avons constaté que les garderies ont été très appréciées. En effet, les grands-parents se servent mieux de cette institution que les parents. Ceux-ci éprouvent, depuis quelques années, une réelle culpabilité à confier leurs enfants à d'autres, sauf dans les séjours à dominante sportive. Le troisième âge n'éprouve pas de tels scrupules. Ils ont utilisé la garderie à plein et tout le monde s'en déclare satisfait.* »

Une autre raison du succès de la formule, qui a concerné une trentaine de familles, tient à la façon dont ont été décidées ces vacances « mixtes ». L'OCCAJ a placé l'information sur ce séjour original dans sa brochure *Troisième âge*. Ce sont donc les grands-parents qui ont choisi la formule et, en règle générale, payé le forfait. Ce volontariat les prédisposait à vivre en bonne entente avec leurs petits-enfants.

Fort de ce résultat, M. Heslouin se propose de rééditer l'expérience au cours de la saison 1981-1982, toujours dans le village d'Uriage et aux mêmes périodes de petite affluence. Le directeur général de l'OCCAJ ne désespère pas d'abattre les murs qui séparent, jusque dans leurs vacances, les différentes générations. Il faudra quelques années d'essai et d'analyse pour savoir s'il existe des chances de gagner un tel pari.

★ OCCAJ, 9, rue de Vienne, 75002 Paris, tél. 296-15-02.

Le guide de l'étudiant

DIFFICILE de se passer des *Dossiers de l'étudiant* quand on prépare ses « grandes » vacances. Son numéro « Vacances-Voyages » comporte des centaines d'adresses qui aideront le routard, comme le futur voyageur soucieux d'enrichissement culturel : les bonnes librairies, les agences d'auto-stop, les cargo-mixtes, les charters, les stages d'expression corporelle, les séjours en kibboutz, des conseils pour préparer un raid, etc.

Trois « pépites » extraites d'une telle mine :

Le Drive Away : New-York-Miami en Cadillac, un rêve ? Non, réalité parfaitement organisable à condition d'avoir plus de vingt et un ans et un triptyque rose en poche (...). Bon nombre de vacanciers américains préfèrent confier leur bolide à une entreprise qui se chargera du convoyage. C'est là que vous intervenez. Un chauffeur professionnel, ça coûte cher ! Pourquoi ne pas utiliser ces braves petits jeunes avides de kilomètres, routards jusqu'à l'os et prêts à tout ou presque pour voyager gratis ! Suivent quelques adresses.

Vacances spirituelles : Vous voulez dépasser la simple randonnée et, y ajoutant une dimension spirituelle, prendre le bâton de pèlerin ? La société des amis de Saint-Jacques-de-Compostelle, 86, rue Vieille-du-Temple, 75003 Paris, peut vous aider de ses conseils.

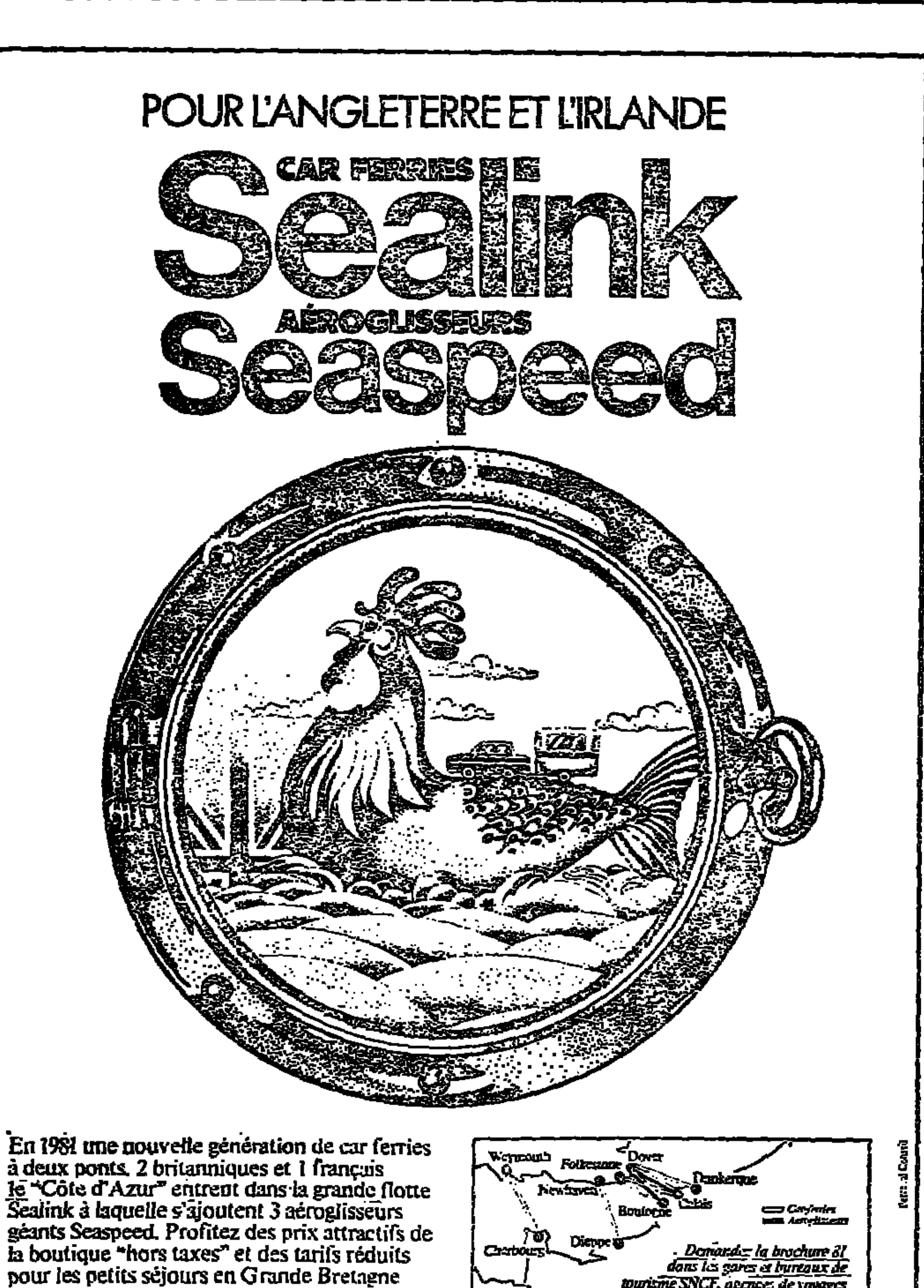
Trucs : Plus d'huile dans le carter, pas de bidon d'huile et pas âme qui vive à moins de 100 kilomètres. Remplacez l'huile par de la banane écrasée. Votre radiateur a un trou. Pas de soudure, pas de garage : versez du piment moulu dilué dans de l'eau...

★ LES DOSSIERS DE L'ETUDIANT - VACANCES VOYAGES 81, n° 20, 11, rue de la Ville-Neuve, 75002 Paris, 20 francs.











Plaisirs de la table

La cuisine à l'heure d'été

ILS sont nombreux les restaurants — et heureusement — qui mettent leur carte à l'heure d'été ou, à tout le moins, printanière. Ainsi, j'ai relevé sur celle de *Ma Cuisine* (18, rue Bayen, tél. 572-02-19), une salade de lotte à la vinaigrette pistachée et huile de noix, une vichyssoise glacée au cerfeuil, un tartare de daurade et la symphonie de fruits frais au vieux bordeaux. Sur celle de *La Dariole* (49, rue du Colisée, tél. 225-66-76), avec l'aiguillette de bœuf en gelée, de Gilbert Drouelle, un pied de veau aux lardons en crépinette et la verdure de saison au bleu et au magret fumé. Et toujours la faisselle de chèvre.

A l'Aquitaine (54, rue de Dantzig, tél. 828-67-38), une bouillabaisse de maquereaux aux petits pois, la tourte de légumes cressonnière, le méli-mélo de fruits rouges au sauternes. *Chez Conticini* (4, rue P.-Leroux, tél. 306-99-39), la terrine de boudin, l'escalope de bar aux choux tendres. *Chez Lapérouse, enfin, dont* les efforts commencent d'être récompensés, un feuilleté d'asperges au cerfeuil, un saumon à la menthe fraiche, une étuvée de lotte aux pois gourmands et le canard aux pommes et au vinaigre de cidre (51, quai des Grands-Augustins, tél. 326-68-04).

Mais, d'autre part, c'est le *George V* qui tout entier se mettra à l'heure d'été ! (restaurant *Les Princes*, 31, aven. George V, tél. 723-78-33).

Ce grand hôtel, tout parisien en même temps qu'international, repris en main par Christian Falcucci, fait peau neuve. On a commencé par la chambre 653 et quarante-deux autres chambres viennent d'être modernisées de révolutionnaire façon : climatisation à 3 vitesses, double vitrage, isolation thermique et phonique, commandes électriques *depuis la tête du lit, platine* aux touches sensitives... Bref, le *nec plus ultra* de l'électronique conjugué avec le bon goût. C'est ce bon goût qui préside à la transformation du hall de réception, de la salle à manger (donnant *sur le plus agréable et le plus* prestigieux patio de Paris).

Enfin, et c'est ce qui nous intéresse ici, une nouvelle carte où les classiques « maison » et de la grande cuisine (le « vrai » soufflé Rothschild par exemple) voisinent avec le San Daniele aux figues fraîches, les champignons sauvages sur toast au beurre d'escargot, la gelée d'écrevisses, les goujonnettes de sole à la ratatouille, la raie bouclée en vinaigrette aux herbes, la blanquette d'agneau de lait, un mixed grill à la purée d'ail doux, le brocolis aux herbes et de nombreux desserts, dont les profiteroles à la pistache sauce au chocolat amer.

LA REYNIÈRE.

VICTOIRE !

Eh oui ! on peut le dire, puisque j'ai été, ici, le seul journaliste à protester contre la législation prévue de la C.E.E. interdisant la vente de volailles *non vidées, ce qui supprimait* le meilleur, les abattis, et nous condamnait à des poulets dépecés sous cellophane et passe-partout. Bref, la grande surface obligatoire !

M. Olivereau avait protesté au nom des Relais et Châteaux. Lui comme nous pouvons être heureux, et la Confédération des *détaillants en volaille et gibier* des pays de la C.E.E. surtout, qui a marqué un point. Un délai de cinq ans lui est accordé avant l'application du stupide décret. D'ici là, l'action est à poursuivre, mais l'énarchie sera vaincue et le bon sens gourmet triom*phera, j'en suis sûr !*

L. R.

MIETTES

● Un nouveau au Kléber : *l'Hostellerie de Fontange* (route de Marcillac à Rodez, tél. 68-47-81). Honnête cuisine (dont une terrine chaude de brochet aux lardons de lotte et pointes d'asperges, et le *tournedos aux cèpes bien de chez lui !*).

● Il me paraît urgent, avant les vacances, m'écrit un lecteur gourmand, de vous *signaler l'Auberge du Pont de l'Ouysse*, à Lacave (Lot). *Voilà qui est fait.* J'ajoute que seul Michelin l'indique, sans commentaire. Sans doute ses inspecteurs n'y ont pas goûté le « divin » foie gras chaud sauce estragon. Quant aux saint-jacques à l'effiloché d'endives, c'est un plat que l'on trouve *partout depuis que les Troisgros* l'ont inventé.

● Carte d'été un peu partout. Au *Métropole* de Beaulieu-sur-Mer *(tél. 01.00.08), dont le chef se nomme* Estival, heureuse coïncidence, vous vous régalerez de la feuillantine d'asperges à l'orange, de la tourte de bettes niçoise, de saint-pierre au poivron rouge et d'un chapon rustique à l'huile d'olive.

Hippisme

Chronique à remonter le temps

QU'ON veuille bien nous excuser : nous sommes resté au poteau. Une escapade égyptienne (quelle fougue dans les silhouettes parallèles des chevaux de la bataille de Qadech, sur les murs de Karnak et d'*Abou-Simbel...*) nous a fait manquer le début de la saison de Longchamp.

Quand on essaie de rattraper les pelotons, c'est-à-dire quand on lit les résultats et les chroniques des autres, un nom paraît dominer : *celui de Cresta Rider.*

Ce représentant de l'écurie Niarchos avait, l'an passé, gagné le Critérium de Maisons-Laffitte. Pour sa rentrée, le 5 avril, il a remporté le prix de Fontainebleau dans un style, paraît-il, saisissant. Non pas *que les écarts à l'arrivée aient été* accablants pour ses adversaires : une toute petite demi-longueur entre lui et son suivant immédiat. *Redoutable.* Mais cette demi-longueur a été toute de désinvolture. Toutes les jumelles — et les plumes — sont *unanimes : Cresta Rider a traversé* le peloton en champion potentiel. On aura, dimanche, une idée plus précise de la densité et des limites de cette potentialité-là : le poulain doit courir la Poule d'essai.

En attendant, notons que, comme *Nureyev, le météore de l'an passé* (par sa vitesse et la brièveté de sa carrière), c'est un fils de *Northern Dancer*, mais de grande taille, ce qui, jusqu'ici, n'avait jamais été de très bon augure pour les descendants de cet étalon.

Ce *Northern Dancer*, père de *Nijinsky, Lyphard, Broadway Dancer, The Minstrel, Try My Best, Northfields*, etc., est, avec son fils *Lyphard*, l'étalon le plus prisé des écuries européennes. Celles-ci s'arrachent, à Keeneland, au tarif de 500 000 dollars et plus, ses derniers fils et filles (il est âgé de vingt ans). *Pourtant, aux Etats-Unis mêmes, ses* résultats ne sont pas que bons : ainsi, il ne figure pas dans la liste des cinquante étalons dont les produits ont, en 1980, gagné, là-bas, le plus grand nombre de courses ou le plus d'argent. Meilleure adaptation *d'un côté de l'Atlantique que de* l'autre aux pistes, aux courses, aux méthodes d'entraînement ? Il y avait déjà eu ainsi (*Nascullah, Relic, Herbager, Grey Dawn...*) des cas de réussite systématiquement plus marquée, ici ou là-bas. Mais avec la relégation de *Northern Dancer* au-delà de la cinquantième place, aux *Etats-Unis, en 1980, la disparité est* spectaculaire.

Dans les *pelotons* du 5 avril, également, *Argument* et *Katowice*. Le premier nommé, tout auréolé de sa victoire du Washington D.C. et de sa seconde place de l'Arc, a dû prendre le mors aux dents pour venir arracher, dans les derniers *mètres du prix d'Harcourt, une* petite demi-longueur à son rival, lequel, voilà un an, n'en était encore qu'à courir après les maigres picotins des handicaps. Certes, *Argument*, dont l'objectif essentiel est l'Arc, en octobre, n'avait préparé *l'affaire que d'un sabot négligent.* C'est égal : il faudra finir par prendre ce *Katowice* au sérieux, surtout sur terrain lourd. Dans l'immédiat, il reste, cependant, le mal-aimé des commentateurs : il ne les séduit pas ; il les « étonne ». Rarement, on a connu étonnement aussi imperturbable et obstiné.

Dans la course à remonter le temps, il faut — cette fois, nous sommes le 12 avril — aller galoper aux côtés de *No Lute* et *The Wonder*, dans la ligne droite du prix Greffulhe. Tous crins au vent le long de la corde (une fort belle photo), *The Wonder* paraît d'abord dominer la situation. Mais *No Lute*, à l'extérieur, grignote centimètre par centimètre et gagne *finalement* d'une longueur.

Ce No Lute appartient, en association, à Mahmoud Fustok, délégué hippique d'une partie de la famille royale d'Arabie, et à Robert Sangster, roi, quant à lui, des concours de pronostics sur *le football*, en Angleterre.

C'est un virage pris par Longchamp, en ce printemps : les grosses fortunes n'y rivalisent plus ; elles s'y associent, afin de régner encore plus sûrement. Ainsi, un demi-frère de *Detroit Dilligham*, qui avait été présenté aux ventes de yearlings *de Newmarket, en octobre dernier*, accomplira sa carrière de course pour un groupe réunissant Serge Fradkoff, Jacky Clérico, le propriétaire du « Lido », l'Américain Bruce McNall *et la société Aland*, dont un des animateurs est un important *actionnaire de la banque Lazard* frères. Le diamant, Paris by night, la numismatique et la banque, bras-dessus bras-dessous : allons, voilà un poulain dont le picotin est assuré.

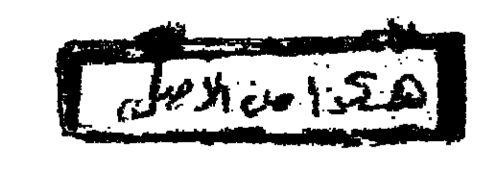
Pourtant, *Detroit* et sa famille constituent la grosse déception de *ces premières semaines.*

La gagnante de l'Arc a effectué sa rentrée dans le prix d'Harcourt. Elle y a été inexistante. Sa demi-sœur, *Derly* (par *Lyphard*, s'il vous plaît...), était, dimanche, la grande *favorite du prix Vanteaux*. Elle y a été battue.

Avec ce prix Vanteaux, nous recollons aux pelotons. La vision directe relaie les comptes rendus. Elle montre aux prises, dans la phase décisive de la course, *Derly et Bernica. Le jockey de Derly peut* croire l'affaire dans le sac. Mais non, *Bernica* finit plus fort. Une autre concurrente, *Asania*, longtemps attardée et victime d'une bousculade à l'entrée de la ligne droite, finit, d'ailleurs, encore mieux. Le *classement est : 1. Bernica ; 2. Derly ; 3. Asania.* Il aurait dû être : 1. *Asania ; 2. Bernica ; 3. Derly.*

Bernica est une fille de *Caro*, élevée par le filateur Jean Ternynck, qui fut naguère le propriétaire de *Sea Bird*. Elle avait débuté — fort *bien — l'an passé sous les couleurs* de son éleveur. Celui-ci l'a vendue, *cet hiver, à l'armateur de pétroliers* Stavros Niarchos. Le filateur roubaisien, qui, voilà quinze ans, pouvait garder dans son écurie le meilleur cheval du monde, passe désormais la main au pétrolier lorsqu'il y trouve une pouliche qui peut *être une des meilleures en France.*

LOUIS DÉNIEL.



Jeux

échecs N° 914

DANS LA TRAPPE

(Tournoi international de Leipzig, décembre 1981)
Blancs : V. UHLMANN
Noirs : A. PETRUCHIN
Défense est-indienne
Système Averbach

1. ç4	Cf6	15. g×f6	F×f6
2. Cç3	g6	16. 0-0-0	Cd4
3. é4 (a)	d6	17. Fd3	Tf-é8 (k)
4. d4	Fg7	18. Th2!	Dd8 (l)
5. Fé2	0-0 (b)	19. Td-h1!	a6
6. Fg5 (ç)	ç5 (d)	20. é5!! (m)	d×é5 (n)
7. d5 (é)	h6 (f)	21. Fg5 ! (o)	Cé2+ (p)
8. Ff4	Db6 (g)	22. F×é2	F×g5 (q)
9. Dd2	Rh7 (h)	23. Th8+	Rg7
10. h4!	é5	24. Th1-h7+	Rf6
11. d×é6	F×é6	25. Cé4+	Rf5 (r)
12. Cf3 (i)	Cç6	26. g4+!	aband. (s)
13. Cg5+	h×g5 (j)		
14. h×g5+	Rg8		

a) Evitant la « défense Grunfeld » après 3. d4, d5.

b) Si 5..., é5 ; 6. d×é5, d×é5 ; 7. D×d8+, R×d8 ; 8. f4 !

ç) Le « système Averbach », caractérisé par le développement des F en é2 et g5 et par la sortie retardée du C-R, reste la grande spécialité du grand maître est-allemand.

d) L'avance 6..., é5 est interdite en raison de la suite 7. d×é5, d×é5 ; 8. D×d8, T×d8, 9. Cd5. Outre la réplique logique 6..., ç5, les Noirs disposent de la continuation de déclouage 6..., Cb-d7 ; par exemple, 7. Dd2, ç6 ; 8. Cf3, é5 ; 9. 0-0, Té8 ; 10. Ta-d1, Db6 ; 11. d5, ç×d5 ; 12. ç×d5, Cç5 ; 13. Dç2, Fd2, Fd7 ou 13..., F4. A noter également la suite risquée 6..., h6 ; 7. Fé3, ç5 qui permet aux Blancs de prendre l'initiative après 8.é5 !, d×é5 ; 9. d×é5, D×d1+ ; 10. T×d1, Cg4 ; 11. F×ç5, C×é5 ; 12. Cd5, Cç6 ; 13. f4 !, Cg4 ; 14. h3 !, Cf6 ; 15. Ff3 ! (Tcheretchevsky-Dementiev, Moscou, 1976).

é) Ou 7. d×ç5, Da5 ; 8. Dd2 (8. Fd2, D×ç5 ; 9. Cf3, Cç6), d×ç5 ; 9. é5, Td8 ; 10. Dé3, Cg4 ; 11. F×g4, F×g4 ; 12. h3, Fé6 ; 13. F×é7, Té8 ; 14. D×ç5, D×ç5 ; 15. F×ç5, Cd7 avec égalité (Prins-Geller, Amsterdam, 1954).

f) Le sacrifice de pion 7..., b5 est probablement faux : 8. ç×b5, a6 ; 9. a4 !, Da5 ; 10. Fd2, a×b5 ; 11. F×b5, Fa6 ; 12. Cg-é2, Cb-d7 ; 13. 0-0 (Uhlmann-Adamski, 1968) mais 7..., a6 est à envisager : 8. a4, Da5 ; 9. Fd2 !, é6 ; 10. Cf3, é×d5 ; 11. é×d5, Dç7 ; 12. 0-0, Fg4.

g) Sur 8..., é5 les Blancs ont le choix entre 9. d×é6 et 9. Fd2. Les Noirs pouvaient jouer ici sans crainte 8..., é6 ! : après 9. d×é6, F×é6 ; 10. F×d6 ils entraient dans une variante connue, notamment de Uhlmann qui perdit, en 1975, une jolie partie contre Schmidt à Brno : 10..., Té8 ; 11. Cf3, Cç6 ; 12. 0-0, Cd4 ; 13. é5, Cd7 ; 14. C×d4, ç×d4 ; 15. Cb5, C×é5 ; 16. ç5, d3! ; 17. F×d3, Tç8 ; 18. Fé2, Cç4 ; 19. b3, Cb2! ; 20. Dd2, T×ç5 ; 21. Db4, Tç2! ; 22. Fd1, Cd3 ; 23. Dd4, T×f2 ; 24. T×f2, C×f2 ; 25. Tç1, Cd3. Cependant, Uhlmann aurait certainement apporté quelques améliorations comme 18. Ta-ç1 ou encore 20. Dç1.

h) Ou 9..., é6! ; 10. d×é6, F×é6 ; 11. F×h6, F×h6 ; 12. D×h6, D×b2.

i) Après 12. 0-0-0, Cç6 ; 13. h5, g5 ; 14. F×d6, Tf-d8 ; 15. Dé3, Cd4 ; 16. Fé7, C×é2+ ; 17. Cg×é2, T×d1+ ; 18. T×d1, Cg4 ; 19. D×ç5, C×f2 ; 20. Td2, Té8! ; 21. D×b6, a×b6 ; 22. Fd8, F×ç4 ; 23. F×b6, C×é4 ; 24. C×é4, T×é4, les Noirs ont des chances de gain (Forintos-Adorjan, Budapest, 1973).

j) Cette prise, pratiquement forcée (si 13..., Rg8 ; 14. C×é6, f×é6 ; 15. F×h6, F×h6 ; 16. D×h6, D×b2 ; 17. D×g6+, Rh8 ; 18. Dh6+ et 19. Dç1 ou Tç1) ouvre dangereusement aux Blancs la colonne h.

Les Noirs se trouvent, à ce stade de l'ouverture, dans une position délicate. Que s'est-il passé ? Une imprécision et en même temps une perte de temps : 9..., Rh7.

k) Encore une perte de temps, mais il est difficile de trouver une bonne défense (17..., Db4 ou 17..., Da6 ?).

l) Libérant les pions de l'aile-D et sentant le danger.

m) Créant un réseau de mat par ce joli sacrifice de pion qui obstrue la case é5.

n) Ou 20..., F×é5 ; 21. Fg5!, Dd7 ; 22. Cé4!

o) Offrant la F (et la D).

p) Si 21..., F×g5 ; 22. Th8+, Ré7 (ou 24..., Rf5 ; 25. C×g5+, Rf6 ; 26. Cé4+, Ré7 ; 27. Dg5+, Rd7 ; 28. Cf6+, Rç7 ; 29. T×é8 ou 29. C×é8+) ; 25. D×g5+, Rd7 ; 26. Cf6+, etc. Les Noirs tentent de se sauver par ce sacrifice de C.

q) Si 22..., D×d2+ ; 23. F×d2.

r) Entrant dans la trappe.

s) Si 26..., R×é4 ; 27. f3 mat !

SOLUTION DE L'ETUDE N° 913
A. HILDEBRAND

1er prix, « Schackbulletinen », 1963.
(Blancs : Rf1, Tf3, Pb4. Noirs : Rh1, Pé5, f4, g3.)

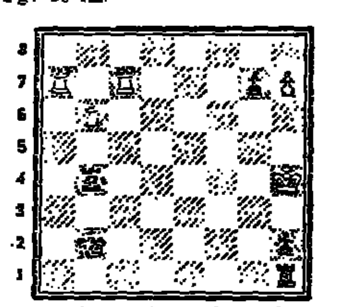
Si 1. Ré2?, Rh2! et si 1. b5?, g2+ ; 2. Ré2, g1=D ; 3. Tf1, f3+ ; 4. Ré1, Rg2!

1. Tf2 !, g×f2 (si 1..., f3 ; 2. T×f3, g2+ ; 3. Ré2) ; 2. b5, é4 ; 3. b6, é3 ; 4. b7, f3 ; 5. b8=T!! (et non 5. b8=D ?, é2+ ; 6. R×f2, é1=D+ ; 7. R×é1, f2+ ; 8. R×f2 pat).

● Cinq mois avant la rencontre qui l'opposera à Kortchnoï pour le titre, le champion du monde Anatoly Karpov a largement dominé le tournoi international de Moscou. Il termine avec 9 points sur 13 possibles (5 victoires, 8 nulles) devant Kasparov, Polugajewski et Smyslov, qui en comptent 7,5.

V. KALANDADZE

BLANCS (5) : Rh4, Ta7 et ç7, Pb6 et h7.
NOIRS (5) : Rb2, Tb4 et h1, Pg7 et h2.



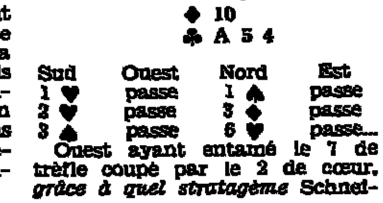
Les Blancs jouent et gagnent.

CLAUDE LEMOINE.

bridge N° 911

L'INCROYABLE RECTIFICATION

La plupart des squeezes ne sont réalisables qu'en employant une manœuvre technique appelée « la rectification du compte ». Mais cette rectification est parfois impossible, à moins d'employer un bluff machiavélique comme dans cette donne du match Allemagne-Autriche d'un championnat d'Europe.



Sud	Ouest	Nord	Est
1 ♥	passe	1 ♠	passe
2 ♥	passe	3 ♦	passe
3 ♠	passe	6 ♥	passe...

Ouest ayant entamé le 7 de trèfle coupé par le 2 de cœur, *grâce à quel stratagème* Schneider, en Sud, a-t-il gagné le PETIT CHELEM A CŒUR ?

Réponse :

A la deuxième levée, Schneider joua *le 2 de pique du mort pour le valet de sa main !* Ouest prit avec l'as et, convaincu que Sud avait un singleton ou le roi de pique, il continua trèfle pour ne rien compromettre. Schneider coupa avec le valet de cœur, puis il prit le roi de cœur avec l'as, et *il tira tous ses cœurs* et l'as de trèfle pour *squeezer Est à pique et à carreau :*

♦ A R 9 7
— ♠ R ♦ D V 8
♠ 10 4 ♦ 10 ♣ A

Sur l'as de trèfle, Est jeta un carreau, et le 9 de carreau du mort procura la douzième levée.

Coup remarquable de technique et de psychologie. En effet, Schneider avait *immédiatement compris* que la douzième levée ne pouvait provenir que d'un squeeze dont le fonctionnement n'était possible que s'il donnait d'abord une levée aux adversaires (la rectification du compte).

L'attaque condamnée

Quand les enchères ont montré que le mort ne contient pas une *grande longue*, il est indispensable, contre un petit chelem *à sans atout*, de faire l'entame la plus neutre et, par conséquent, de ne pas attaquer dans une couleur ou l'on détient un honneur.

En ne respectant pas ce principe de pure logique dans un *tournoi* par paires du Festival du Club Méditerranée à Marbella, *Ouest* avait fait une *entame* qui livrait le contrat. Mais une telle attaque parut tellement invraisemblable au déclarant qu'il ne *put en tirer tout* le parti possible.

♠ D 7 6
♥ V 10 4 3
♦ A 8 7 4
♣ D 8

♠ V 10 5 4
♥ 9 8 2
♦ 3
♣ R V 9 3 2

N
O E
S

♠ 8
♥ 7 6 5
♦ R 10 6 5 2
♣ 7 6 5 4

♠ A R 9 3 2
♥ A R D
♦ D V 9
♣ A 10

Ouest ayant entamé le 3 de trèfle, *comment Lebel aurait-il pu gagner* à cartes ouvertes le PETIT CHELEM A SANS ATOUT quelle que soit la défense ?

Note sur les enchères :

Avec 23 points d'honneurs et 1 point de distribution, la main de Sud justifie une réponse de « 2 ♣ », forcing de manche. Ensuite, Nord-Sud doivent aboutir au petit chelem à pique, mais on comprend qu'en tournoi par paires on puisse déclarer le chelem à sans atout.

PHILIPPE BRUGNON.

dames N° 144

FÉLINITÉ

Championnat du monde, 1980
(Bamako)
Blancs : J.V.D. WAL (Pays-Bas)
Noirs : D. ISSALENE (Bergerac)
Ouverture : Roozenburg

1. 33-29	17-22 (a)		20-24! (l)
2. 39-33	11-17	19. 30-25 (m)	9-13
3. 44-39	6-11	20. 41-37 (n)	13-18! (o)
4. 50-44	1-6	21. 37-32 (p)	11-16
5. 31-26	16-21	22. 32×21	16×27
6. 32-28	21-27 (b)	23. 42-37!! (q)	18-23 (r)
7. 37-31	18-23 (c)	24. 37-32!! (s)	24-29 (t)
8. 29×18	12×32 (d)	25. 33×13	22×42
9. 42-37	8-12	26. 31×11	6×17 (u)
10. 37×28	3-8 (e)	27. 25-20!	14×25 (v)
11. 48-42	13-18 (f)	28. 34-30!	25×34
12. 41-37 (g)	18-23	29. 40×18	12×23
13. 46-41	23×32	30. 13-8	2×13
14. 37×28	8-13	31. 43-38	42×33
15. 42-37	13-18 (h)	32. 39×8! (w)	Abandon (x)
16. 47-42 (i)	18-23! (j)		
17. 35-30	23×32		
18. 37×28			

NOTES

a) Assez rare, cette réplique (L. TSIPES-G. BELMAN, *le Monde* du 14 avril 1979. H. WIERSMA-J.-P. ROOYBERG, *le Monde* du 16 août 1980).

Usuelle, en revanche, est la réplique 1... (19-23). Voici une belle combinaison de début placée, lors du championnat d'U.R.S.S. 1975, par le maître KLORIN contre le maître KLIMOVITCH, à partir de l'ouverture ROOZENBURG 33-29 et de (19-23) au premier temps : 2. 35-30 (20-25) ; 3. 30-24 (17-22) ; 4. 31-27 (22×31) ; 5. 36×27 (11-17) ; 6. 41-36 (6-11) ; 7. 36-31!! [un joli tenté de faute] (1-6) [très logique positionnellement, mais incorrect sur le plan tactique] ; 8. 24-19! (13×33) ; 9. 39×19 (14×23) ; 10. 27-22 (18×36) ; 11. 34-30 (25×34) ; 12. 40×18 (12×23) ; 13. 37-31 (36×27) ; 14. 32×11, dame et +.

b) N'est pas fautif, car si 7. 28-23 (19×28) ; 8. 29-24 (20×29) ; 9. 34×21 (22-28) ; 10. 33×22 (18×16), égalité numérique.

c) Et non 7. ... (11-16) qui livre un coup de dame en six temps 8. 26-21 (17×37) ; 9. 41×21 (16×27) ; 10. 28×17 (12×21) ; 11. 29-24 (19×30) ; 12. 35×24 (20×29) ; 13. 34×1,B+.

d) Les hostilités sont engagées.

e) Evidemment pas (12-18), coup de dame en deux temps par 38-32, etc.

f) La stratégie des Noirs consiste, dans ce début, à attaquer sans répit le pion à 23, contraignant ainsi les Blancs à un jeu défensif.

g) Meilleur que 42-37, qui retarderait la sortie du pion 46.

h) Incontestablement, l'initiative est en faveur des Noirs.

i) Et non (à l'attention des tout nouveaux damistes) 16. 34-30 (27-32) ; 17. 38×27 (19-24) ; 18. 30×19 (14×21), N+1.

j) Nouvelle et très opportune attaque face au grand maître international néerlandais.

l) Les Noirs attaquent toujours sans répit, ici sur l'aile droite adverse.

m) Le coup de dame à la case 3 par 25-20 puis 33-32, etc., ne serait pas bon.

n) N'interdit pas (4-9), le coup de dame à 3 étant encore douteux : 20. ... (4-9) ; 21. 25-20 (14×25) ; 22. 38-32 (27×47) ; 23. 37-32 (47×29) ; 24. 34×3 (22×33) ; 25. 39×28 (2-8) ; 26. 28-23... ou ? (24-29) ; 27. 23×34 (10-14) ; 28. 3×20 (25×14), avantage positionnel aux Noirs.

o) Les Noirs, par leur style constamment agressif, ne recherchent pas la nulle, mais le gain, dans ce type de partie compliquée s'apparentant au *système Roozenburg*. Ils viennent, par (13-18), d'interdire 21. 40-35 suivi du double coup meurtrier 21. ... (27-32) ; 22. 38×27 (14-20) ; 23. 25×23 (18×47) ; 24. 27×18 (12×41), N+.

p) Le seul.

q) Très insidieusement, les Blancs, longtemps dans l'attentisme sinon sur la défensive, contre-attaquent par ce coup de position en apparence anodin d'autant que très naturel.

r) Attaque renouvelée et tout aussi naturelle. Et pourtant, voyons le dénouement, préparé dans la plus grande discrétion : une « discrétion »... féline.

s) Prolongement de la contre-attaque qui force le gain du pion ou le gain de la partie par un piège irrésistible presque.

t) Les Noirs, un peu contre le cours du jeu, vont succomber sur un mouvement tactique en huit temps.

u) Le meilleur.

v) Sur 27... (15×24) : 28. 43-38 (42×33) ; 29. 39×30, B+2 et gain.

w) Un passage à dame empreint de beaucoup de félinité.

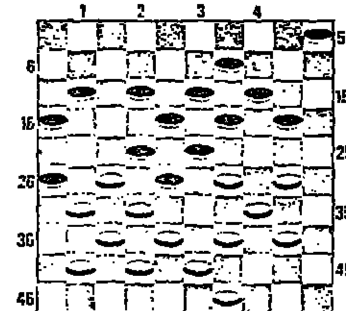
x) Après une très belle partie, dans un style de battant, précis, et avec un *sang-froid constant* face à une nouvelle terreur du damier.

● SOLUTION COMPLETE : 27-21! (16×47) 30-24 (19×30) 34×25 (23×45) 32×23 (18×29) 37-31 (26×46) 49-44 (47×33) 39×10 (48×50) 25×3 (5×14) 3×61! +.

* Pour franchir rapidement le premier cap de l'initiation (connaissance des règles internationales, de la signification des chiffres, des signes et des lettres conventionnels), les lecteurs peuvent obtenir gratuitement deux opuscules en s'adressant à Jean CHAZE, « La Pastourelle », bâtiment D, boulevard Paste, 07000 Privas. Sur demande, tous renseignements sont donnés par ses soins sur les traités, les périodiques, les clubs, les compétitions, etc.

JEAN CHAZE.

PROBLÈME
H. RAYMOND
(1914)



Les Blancs jouent et gagnent en neuf temps.

les grilles du week-end

MOTS CROISÉS N° 142

Horizontalement

I. Un petit, passe encore, mais le grand peut attendre. — II. Pour les sacrifices ; On ne peut guère parler de sa bonne mine. — III. Voit l'arrêt du mouvement ; Dit des fables ; Un morceau d'écharpe. — IV. Trop porté sur la nourriture ; Ne sert en rien à la nourriture du précédent. — V. Emousser ; Des étés bouleversés. — VI. Gâteries pour le suivant ; Aime ou n'apprécie pas les précédentes. — VII. C'est la course ; Peuvent se croiser ; Direction. — VIII. Ce n'est pas un superactif ; Rivière. — IX. En flèche ; Ont perdu le nord ; Sur l'enveloppe, jadis. — X. Elle ne se laisse pas ignorer.

Verticalement

1. Système de division. — 2. Porte ; Pèse de l'autre côté. — 3. Se prépare à passer un bon moment. — 4. Personnel ; On ne peut plus fâchée. — 5. C'est la richesse ; Voyelles ; En tanguant. — 6. Un Roland auvergnat ; C'est le bonheur qui le rend comme ça. — 7. Dire oui ; Participe. — 8. On a arbitré leur querelle. — 9. S'exprime ; On en cite plusieurs mais ce n'est pas une raison pour les mettre au pluriel. — 10. Possessif ; Tout comme ; En besacc. — 11. S'intéresse davantage à la superficie. — 12. Ne s'intéressent guère aux choses de l'esprit ; Conjonction. — 13. Elle, ses bancs sont nourriciers, lui, il se fait fort de vous tirer d'affaire.

Solution du n° 141

Horizontalement

I. Nec plus ultra. — II. Opulents ; Ros. — III. Neveu ; Août. — IV. Crau ; Brenner. — V. Hoirie ; Nécro. — VI. Ans ; Mras ; Oil. — VII. Oracle ; Néo. — VIII. A' ·égation. — IX. Na ; Bénigne. — X. Cucu ; Tenante. — XI. Exaspérantes.

Verticalement

1. Nonchalance. — 2. Eperon ; Baux. — 3. Cuvaison ; Ca. — 4. Pleur ; Rébus. — 5. Leu ; Image. — 6. Un ; Berçante. — 7. Star ; Altier. — 8. Us ; Enseigna. — 9. Ane ; Onan. — 10. Tronçonnent. — 11. Rouerie ; Te. — 12. Astrologues.

FRANÇOIS DORLET.

ANA-CROISÉS (★) N° 142

Horizontalement

1. ADHIMRS (+ 1). — 2. EEFIORT. — 3. AEELTTU. — 4. EPIPRTU. — 5. EELORRT. — 6. AEFIIRTT. — 7. EEEMMNS. — 8. EELRSTT (+ 1). — 9. EEEMQTU. — 10. DENOOSY. — 11. BCEIISTU. — 12. CDEEIMO. — 13. AAIMMST. — 14. EEEPRSS (+ 1). — 15. ELOSSTY.

Verticalement

16. AEIMSTT (+ 4). — 17. CEEILOP (+ 1). — 18. EIMNNOS. (+ 2). — 19. ADEILMSU. — 20 EEIMOTX. — 21. AEEINRT (+ 6). — 22. EERSTTT. — 23. BEEILRT (+ 1). — 24. EEEHRSUU. — 25. AAIMSSSU. — 26. EEFIRT. — 27. CEEKLST. — 28. AEFFLRU (+ 1). — 29. AILPQSU — 30. EEFIMTU. — 31. AEINRTT (+ 6). — 32. BEEELRU (+ 1).

Solution du n° 141

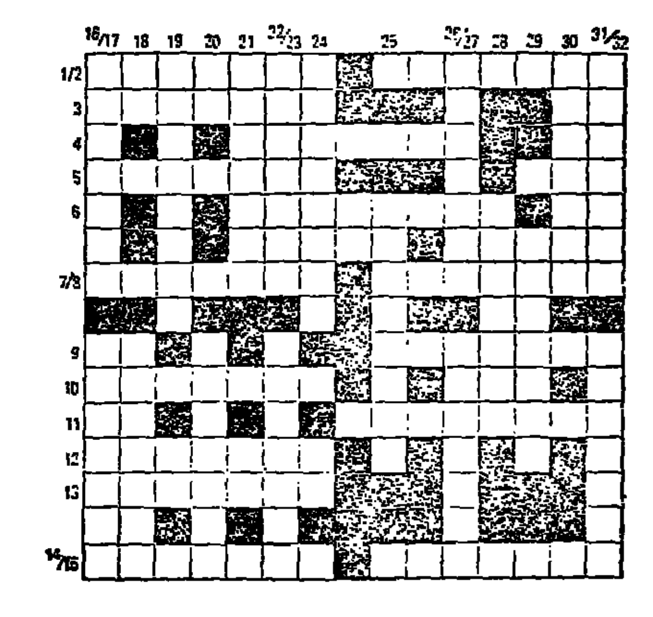
Horizontalement

1. NUCLEOLE. — 2. POUTSE, nettoie (helv.). — 3. MAINTIEN (MINAIENT). — 4. BARBICHU. — 5. MINABLE (LAMBINE). — 6. LAMPROIE. — 7. SAYNETE (SEYANTE). — 8. TERFEZE, truffe (Afr. du N.) (FETEREZ). — 9. AGITATO. — 10. ELAGUAS. — 11. NOLISER (ELIRONS, LIERONS, LISERON, NEROLIS, RELIONS). — 12. RETATEE (ETETERA). — 13. PALLIA (PAILLA). — 14. CARESSE (CESSERA, CREASSE, ECRASES, SACREES, RECASES). — 15. MUSEUMS.

Verticalement

16. NEBULISE, vaporise. — 17. TENREC (CENTRE, RECENT, CREENT). — 18. AURELIE, méduse. — 19. CERAMBYX, capricorne. — 20. AFGHANE. — 21. EPIERRE (PIERREE). — 22. AZALEES. — 23. HUILERIES. — 24. SAFRANE (FANERAS). — 25. PILIFERE — 26. ONANISME (MONNAIES, AMENIONS, ANEMIONS, EMANIONS). — 27. STIPULE (TULIPES, TIPULES). — 28. BIMETAL. — 29. MATEFAIM. — 30. ENDEMIE (MENDIEE, DEMINEE). — 31. TORANAS, portiques décorés.

MICHEL CHARLEMAGNE et CATHERINE TOFFIER.



Le Monde

société

Les organisations corses clandestines démentent leur participation à l'attentat d'Ajaccio

Les « France-tireurs et partisans corses » qui avaient revendiqué, le samedi 18 avril, l'attentat commis le 16 avril à l'aéroport d'Ajaccio, lors de la venue de M. Giscard d'Estaing, et au cours duquel un touriste suisse a été tué, démentent, dans une lettre *en date du 21 avril parvenue à* notre rédaction vendredi 24 avril et émanant de l'« état-major », toute responsabilité dans cette action. Cette lettre, qui porte l'inscription *« A Patria o a morte ! »* (la patrie ou la mort), dénonce *« avec la plus vigoureuse énergie la triple provocation que constituent : la venue du chef de l'Etat français sur le sol de notre patrie, la bombe de l'aérogare d'Ajaccio et l'attribution de ce crime aux patriotes corses et plus particulièrement aux F.T.P.C. Nous dénonçons l'amalgame qui a été fait entre la déclaration de naissance des F.T.P.C. (texte du 8 mars 1981), le communiqué numéro un (19 mars 1981), la note de l'état-major et le communiqué numéro deux (6 avril 1981) et nous ne savons quelle note « manuscrite » revendiquant en notre nom le crime d'Ajaccio. »*

Dans ce texte, l'état-major des F.T.P.C. ajoute : *« En fait, cette triple provocation est une opération électorale du chef de l'Etat français tentant de se faire passer pour un objectif des patriotes corses. Elle permet en sus, par la saisine de la Cour de sûreté de l'Etat, de lancer des opérations de police tous azimuts contre le peuple corse. Il semble qu'il serait utile de savoir qui a mis bout à bout nos quatre textes publiés à des dates différentes et y a jouté une* « note manuscrite » *selon les journaux pour tenter de faire porter le chapeau aux patriotes corses. Les F.T.P.C. rappellent que leurs objectifs militaires seront toujours des objectifs frappant l'économie ou l'Etat français ou les forces de répression ou les spoliateurs du peuple corse. Jamais des attentats aveugles. Nous laissons cela aux barbouzes. »*

D'autre part, le F.L.N.C., dans une communication téléphonique à la rédaction d'Ajaccio du journal *le Provençal*, a confirmé sa position, désavouant *« tout attentat qui pourrait être commis en son nom »* pendant la campagne électorale, et donc celui de l'aéroport d'Ajaccio. Le représentant du F.L.N.C. s'est demandé s'il ne s'agissait pas d'une *« action des services parallèles pour nous discréditer »*. Cette communication téléphonique, précise la rédaction du *Provençal*, a été faite par *« un canal authentique »*. Le F.L.N.C. avait décidé, le 2 avril, une trêve pendant la campagne électorale.

Quant aux deux personnes interpellées, mardi 21 avril, elles sont toujours gardées à vue. Les policiers se montrent très discrets sur ces auditions.

Enfin, un stock d'armes de guerre a été découvert au domicile toulonnais d'un contractuel de la préfecture originaire de Corse, M. Pierre Poggi, âgé de quarante-six ans. Cette *personne, soupçonnée d'entretenir* des liens avec le F.L.N.C., est entendue depuis le 23 avril par la police. Parmi les armes découvertes, certaines appartiendraient au lot de *vingt-quatre pistolets-mitrailleurs* dérobés, le 27 février 1978, à l'établissement régional militaire de Toulon.

RENÉ CASSIN AU PANTHÉON

Le transfert au Panthéon des cendres de René Cassin, proposé au conseil des ministres du 8 avril par le président de la République (le Monde *du 18 avril*), *a été autorisé par un décret paru au* Journal officiel *de ce vendredi 24 avril.*

Décédé à Paris en 1976, dans sa quatre-vingt-neuvième année, René Cassin, prix Nobel de la paix en 1968, avait rejoint le général de Gaulle à Londres dès juin 1940. Il avait été notamment vice-président du Conseil d'Etat, président du Conseil constitutionnel, président de la Cour européenne des droits de l'homme et président de l'Alliance israélite.

LE SOULÈVEMENT DU GHETTO DE VARSOVIE A ÉTÉ COMMÉMORÉ A PARIS

Plusieurs centaines de personnes ont assisté, jeudi 23 avril, au Mémorial du martyr juif inconnu, rue Geoffroy-l'Asnier, à Paris (4e), à la cérémonie célébrant chaque année l'anniversaire du soulèvement du ghetto de Varsovie, le 23 avril 1943. *La manifestation avait été* conjointement organisée par le Conseil représentatif des institutions juives de France (CRIF) et la section française du Congrès juif mondial (C.J.M.).

Après la lecture d'une déclaration du CRIF, d'un message du grand rabbin René Sirat et une allocution de M. Alain de Rothschild, président du CRIF, sept *bas-reliefs* du sculpteur Arbit Blatas, évoquant le martyr des cinq cent mille juifs du ghetto de Varsovie, ont été inaugurés et scellés dans le mur de la cour du Mémorial.

LA MORT DE CHARLES FLORY ANCIEN PRÉSIDENT DES SEMAINES SOCIALES

Charles Flory, qui vient de mourir (*le Monde* du 24 avril), ne s'était pas laissé accaparer par ses *occupations* bancaires ou politiques. Ce catholique convaincu mais discret, qui fut président général de l'Association catholique de la jeunesse française, présida, de 1945 à 1960, les Semaines sociales de France avec la collaboration de Joseph Folliet. Ce grand rendez-vous du catholicisme français déplaçait, chaque année, un nombre considérable de croyants : *ceux-ci* savaient que s'y élaborait et s'y mettait à jour la pensée sociale de l'Eglise, mais sans aucune prétention à être d'avant-garde. Charles Flory restera celui qui a soutenu *et* élargi l'audience de ces assises où les meilleures spécialistes en théologie, en philosophie et en sciences sociales prenaient la parole.

Charles Flory avait épousé la fille du philosophe Maurice Blondel, décédée en 1971. Blessé pendant la guerre de 1914, il fut, en 1943, emprisonné à Fresnes pour son action dans la Résistance. Au lendemain de la première guerre mondiale, le gouvernement l'avait chargé de missions au Canada, aux Etats-Unis et à Rome.

De 1927 à 1940, il a animé la revue *Politique, dont* il fut le créateur, et, après la guerre, il adhéra au M.R.P. : de janvier à novembre 1948 a été, d'autre part, sénateur désigné par l'Assemblée nationale.

[*Né le 24 avril 1890 à Lure* (Haute-Saône). Charles Flory a fait une grande partie de sa carrière à la Banque de Paris et des Pays-Bas (1937-1960). Parallèlement, il occupe les fonctions d'administrateur de la Société des Moulins du Maghreb, de commissaires aux comptes de la Banque des pays de l'Europe centrale (1929-1957) et de président de la Société privée d'exploitation immobilière.

En 1961, il devient président-*directeur général* de Genarep et administrateur de Petrorep et Petrosarep.]

POLICE

● *Le commissaire Bernard Grossi*, qui, en 1973, à Lyon, fut à l'origine de l'inculpation, pour proxénétisme, de son supérieur, l'ex-commissaire Louis Tonnot, condamné à cinq ans de prison en 1973 (*le Monde* du 22 juin 1973), est-il, depuis lors, comme l'affirme la fédération C.G.T. des syndicats de police, la *« victime du poids du milieu et de l'impunité dont jouit celui-ci »* ?

Bien qu'il ait été nommé commissaire principal en 1974, M. Grossi, qui est actuellement chef de la circonscription d'Evian (Haute-Savoie), après avoir occupé plusieurs postes en province, n'aurait cessé, selon le syndicat C.G.T. auquel il a adhéré voici deux ans, d'être l'objet de *« représailles »* de la part de l'administration, qui ne lui pardonnerait pas d'avoir fait éclater au grand jour un scandale mettant en cause *un policier et des hommes politiques* appartenant à la majorité.

C'est pourquoi le syndicat C.G.T de la police nationale a fait part, mercredi 22 avril, de son intention d'entreprendre une action en faveur de ce policier.

JUSTICE

UN MOIS AVANT LE NAUFRAGE QUI FIT QUATORZE MORTS

La « Vénus-des-Iles-II » avait été déclarée bonne pour la navigation

Toulon. — Après trois jours de débats devant le tribunal correctionnel de Toulon, le procureur de la République, M. Gilbert Daniel, a requis, jeudi 23 avril, des peines de dix-huit mois d'emprisonnement contre les trois principaux accusés du procès de la « Vénus-des-Iles-II », le capitaine de la vedette, M. Dominique Sorrentino ; le mécanicien, M. Frédéric Morgenroth, et l'un des armateurs, M. Dominique Mori. Il a réclamé, contre deux autres armateurs, MM. Joseph Sancey et Alfred Beboa, *des sanctions plus modérées* : pour le premier, supérieures à un an, et de trois mois à six mois de prison pour le deuxième, sans s'opposer, pour les cinq inculpés, à un sursis partiel. Pour la dernière associée de la société exploitante, Mme Huguette Hauc, le représentant du ministère public, a seulement demandé une peine de principe. Le jugement sera rendu le 15 mai.

De notre correspondant régional

A quoi et à qui est dû, en définitive, un accident aussi dramatique que celui de la *Vénus-des-Iles-II ?* Les réponses — ou les silences — de l'instruction comme de l'accusation à cette interrogation ont été sensiblement modifiées par les débats oraux, dont l'intérêt dans une affaire pénale a été ainsi une nouvelle fois *démontré*. En dépit de sa longueur, l'information n'avait pas permis de déterminer avec certitude les causes de l'incendie qui, un matin de l'été 1975, a soudain embrasé la *Vénus*. Le procès aura contribué à souligner cette lacune d'une importance sans doute plus grande que ne l'a considérée l'accusation, puisqu'elle laisse dans l'ombre les responsabilités initiales du naufrage.

La défense, fort habilement conduite par Mes Paul Lombard (Marseille), Vandro et Rivolet (Toulon) et Jean-François Rambaud (Paris), a également su ramener à de moindres proportions les fautes présumées des inculpés dans l'incendie et les opérations de sauvetage. *« C'est le procès de la négligence, de l'imprévoyance, de l'insouciance et de la fuite devant les responsabilités »*, a estimé dans son réquisitoire le procureur de la République, M. Daniel. *« C'est tout au plus celui de la routine »*, a notamment répliqué Me Lombard.

La routine, au demeurant, implique une part de laisser-aller ou un manque de vigilance coupable. Ainsi, le maintien d'une cuve « fuyarde » ou le désamorçage de la pompe à incendie ne sauraient être justifiés par l'habitude ou les aléas normaux d'une navigation sans problèmes. Un lien *de causalité peut-il être* établi entre ces négligences apparentes et les dommages constatés ? Le tribunal devra l'apprécier, *comme il devra* dire aussi si le capitaine a fait preuve de toute l'autorité et des capacités nécessaires avant, pendant et après l'incendie.

Pour ce qui concerne plus particulièrement les opérations de sauvetage, les témoignages concordants et accablants des passagers — en dépit même de leur subjectivité et de leur caractère émotionnel — *hypothèquent* sans nul doute le comportement de l'équipage. Reste encore l'insuffisance des effectifs (quatre hommes au lieu de cinq) et le surnombre des passagers (trois cent quarante-six personnes au *lieu de trois* cents autorisées). Sur le premier point, certes, l'accusation se réfère à des textes qui étaient abrogés au moment des faits ; quant au second — déterminant pour la couverture des dommages par les assurances — la défense a tenté de démontrer, en citant quelques erreurs matérielles commises par la gendarmerie maritime, que les listes de passagers n'avaient pas été dressées de manière probante.

Cinq visites de sécurité

Les responsables du naufrage de la *Vénus* étaient-ils tous au banc des accusés ? La défense a opportunément posé la question, en s'appuyant sur les rapports mêmes des experts. Tous ont mis en effet l'accent sur les défauts de conception et de construction du bateau qui ont incontestablement favorisé la progression foudroyante de l'incendie. Or, les *plans de la Vénus-des-Iles-II ont* été dûment homologués par la commission centrale de sécurité, et la construction de la vedette a été normalement contrôlée par les instances locales compétentes. Mieux : la *Vénus* a fait l'objet de cinq visites annuelles de sécurité, après avoir été mise en service — *la dernière remontant* à un mois avant l'accident — sans qu'aucune observation défavorable n'ait été formulée.

Il apparaît donc que la réglementation était à l'époque sérieusement *déficiente*, à telle enseigne qu'elle a dû être revue et renforcée postérieurement par de nouvelles dispositions édictées par le ministère des transports (*le Monde* du 11 juin 1976). Dans une affaire ressemblant par certains points à celle de la *Vénus*, l'incendie du C.E.S. Pailleron, trois fonctionnaires responsables de la réglementation de *sécurité ont* été poursuivis et condamnés pénalement. A Toulon, comme a jugé utile de le faire remarquer Me Lombard, *« la prévention était tronquée »*.

Cette « anomalie » du procès ne saurait pour autant faire oublier le sort incertain des victimes dans leur action en dommages et intérêts, liée aux problèmes de la compétence en matière de responsabilité civile du tribunal correctionnel de Toulon (*le Monde* du 24 avril). L'argumentation de la défense à ce sujet paraît à tous égards solide. Si le tribunal devait s'y ranger, *la quasi-totalité des* parties civiles serait exclue de toute réparation matérielle pour le préjudice subi. Une conclusion qui serait, de l'avis du ministère public, *« absolument choquante »* et qui met en cause, sur le plan juridique, la clairvoyance des avocats des victimes et de leurs ayants droit. L'accident de la *Vénus-des-Iles-II* est d'abord un drame humain, *qui a fait quatorze* morts et cinquante-huit blessés.

GUY PORTE.

FAITS ET JUGEMENTS

Des Irakiens ont occupé le bureau parisien d'Amnesty International.

Une vingtaine de ressortissants irakiens se réclamant de l'*Organisation d'action islamique iranienne* ont occupé, les mercredi 22 et jeudi 23 avril, les locaux d'Amnesty International à Paris pour protester contre la répression dans leur pays.

Installés dans le hall d'entrée sous des portraits de l'imam Khomeiny, le visage voilé pour la plupart d'entre eux, de façon à garder l'anonymat, ils désiraient attirer ainsi l'attention de l'opinion internationale : selon eux, il y aurait en Irak, en ce moment, soixante-dix mille prisonniers politiques, plus de cent mille personnes auraient été assassinées pour des raisons politiques et deux cent cinquante mille auraient été expulsées depuis avril 1980.

Les manifestants ont quitté les locaux d'Amnesty International, jeudi à 22 heures.

● *Autodéfense.* — Le tribunal correctionnel de Libourne (Gironde) a condamné à huit jours d'emprisonnement ferme un ancien gendarme de trente-neuf ans, M. Jean-Paul Roy, éleveur de moutons à Saint-Denis-de-Pile. *Celui-ci avait tiré trois coups de* fusil sur des voleurs de moutons qui tentaient de pénétrer dans sa bergerie. L'un des voleurs avait été blessé à une jambe. Le procureur a estimé que la légitime défense n'était pas établie et demandé trois à quatre mois d'emprisonnement dont une partie avec sursis et mise à l'épreuve. Le jugement a provoqué une *certaine émotion* auprès de nombreux éleveurs de la commune, qui estiment que les voleurs, condamnés à quatre mois ferme pour l'un, trois mois avec sursis pour les deux autres, ont bénéficié, relativement, d'une bien plus grande indulgence. — *(Corresp.)*

● *Naufrage sur le Nil : quatorze victimes.* — Trois touristes ouest-allemands, deux américains et une femme italienne ont péri dans le naufrage, le 21 avril, d'un bateau de croisière, « le Bardess », sur le Nil, au nord d'Assouan. Le *bateau n'a pas entièrement coulé* dans le Nil et l'accident est dû à la tempête de sable et aux inondations qui ont eu lieu au sud de la Haute-Egypte. Huit Egyptiens ont également péri dans l'accident.

A PARIS

Le « bataillon basque espagnol » serait responsable de l'attaque contre M. Aguirre Unamuno

L'état de santé de M. Javier Aguirre Unamuno, vingt-sept ans, réfugié basque espagnol, grièvement blessé, jeudi 23 avril, à son *domicile parisien, 19, rue Lamartine* (9e) (*le Monde* du 24 avril), s'était amélioré ce vendredi 24 avril. Les inspecteurs de la brigade criminelle chargés de l'enquête devaient entendre M. Aguirre, qui, depuis 1975, avait obtenu l'asile politique en France. Connu de la direction centrale des renseignements généraux, il passait pour être « la boîte aux lettres » de l'ETA politico-militaire à Paris.

Les deux tueurs ont fait irruption *dans* l'appartement de M. Aguirre vers 10 heures. L'un d'eux a fait feu à trois reprises *sur le* militant basque, le blessant grièvement au ventre, tandis que l'autre tenait en respect avec son arme deux parents de la victime qui se trouvaient sur les lieux. M. Aguirre, artiste-peintre, avait obtenu du lycée français de San-Sebastian une bourse pour suivre les cours de l'école des beaux-arts de Paris.

Vingt-cinq attentats revendiqués

Parmi les hypothèses avancées par les enquêteurs, qui ont trouvé chez M. Aguirre des documents politiques prouvant son appartenance à l'ETA politico-militaire, il pourrait s'agir d'une nouvelle action sur le territoire français de l'organisation d'extrême droite « bataillon basque espagnol ». Cette organisation a revendiqué au cours des derniers mois vingt-cinq attentats dans le sud-ouest de la France, notamment, le 23 novembre 1980 à Bayonne, une fusillade qui a fait deux morts et neuf blessés (*le Monde* du 25 novembre), et les assassinats de deux militants *présumés du groupement* révolutionnaire antifasciste du 1er octobre (GRAPO), MM. Francisco Martin-Izaguirre et Aurelio Fernandez-Cario tués respectivement le 28 juin 1980 à Paris et le 29 juin à Choisy-le-Roi.

Le fait que les agresseurs de M. Aguirre parlaient français ne suffit pas, selon les enquêteurs, à écarter l'hypothèse d'une action du « bataillon basque espagnol ».

D'autre part, M. Aguirre aurait pu être mêlé à l'enlèvement à Valence (Espagne), le 13 avril 1980, de M. Sanchis Suner, soixante-dix ans, directeur d'une société de produits alimentaires, dont le rapt avait été revendiqué par l'ETA politico-militaire. M. Suner avait été relaché après le versement d'une rançon de 325 millions de pesetas.

D'autre part, à Bayonne, un engin de faible puissance a explosé dans la nuit de jeudi 23 à vendredi 24 avril devant une agence de travail temporaire. L'attentat, qui n'a pas fait de victimes, a été signé par deux lettres « I. K. », abréviation de l'organisation Abertzale (gauche *nationaliste* basque) et par le mot « Iparretarrak » qui désigne l'ETA du Nord.

● *Huit bombes prêtes à fonctionner* ont été découvertes au début du mois d'avril, dans un appartement du centre de Toulouse loué par une étudiante. La jeune femme, absente depuis quelques temps de son domicile toulousain, ignorait, semble-t-il, la présence de cet arsenal. En effet, partie pour l'Ardèche, elle avait confié sa clé à un ami. Celui-ci, M. Jean-Claude Bouchareux, vingt-huit ans, a été interpellé récemment à Carcassonne (Aude) et incarcéré à la prison Saint-Michel de Toulouse. Anarchiste et partisan de l'action violente, M. Bouchareux avait déjà été appréhendé en 1977 alors qu'il transportait deux mille détonateurs. Dès son arrestation il aurait précisé aux enquêteurs que les huit bombes découvertes à Toulouse étaient destinées à répondre à une éventuelle attaque des *« éléments fascistes »*.

Les engins explosifs, du type grenade antipersonnelle étaient conçus — selon les spécialistes — pour tuer. Le S.R.P.J. de Toulouse, chargé de l'enquête, aurait procédé à d'autres interpellations dans le département de l'Aude, notamment à Limoux. — *(Corr.)*

● *Le tribunal de grande instance* d'Orléans a condamné, le mercredi 22 avril, à quatorze jours d'emprisonnement — peine couverte par la détention provisoire — dix-sept travailleurs sénégalais porteurs de fausses cartes de séjour. Ceux-ci avaient été appréhendés le 9 avril au foyer de la Mouchetière à Ingré (Loiret) lors d'une opération de police (*le Monde* du 11 avril). — *(Corresp.)*

Un journaliste de « Libération » refuse de s'alimenter

« Rêve de la fin »

C'est le deuxième. M. Dimitri Provis, trente-deux ans, ancien journaliste au quotidien Libération, est le deuxième membre du journal à observer une grève de la faim ces derniers temps. Il est très calme, M. Provis, tranquillement assis à un *bureau de la rédaction*. Depuis le mercredi 22 avril au matin, il attend, une « maxi-bouteille » d'eau minérale à portée de la main.

Libération est en veilleuse jusqu'au 13 mai... M. Provis, lui, sait désormais qu'il ne fera pas partie de la prochaine équipe (*le Monde* du 23 avril). A moins d'un petit miracle. *Il s'occupait des questions relatives* aux immigrés, des rubriques « Agit' Prop » et « Agit' Press ». Comme d'autres, au lendemain de l'assemblée générale extraordinaire en forme de hara-kiri du 21 février, il n'a pas été « repris ». Mais des discussions lui avaient fait espérer un revirement de M. Serge July, directeur de la rédaction, seul maître à bord. Espoir envolé. *« (...) Je te prie de ne pas trop te faire d'illusions sur la possibilité de trouver une insertion de journaliste dans la nouvelle équipe »*, lui a écrit, le 19 avril, M. July.

Alors, M. Provis a décidé sa grève. Il est assez contre généralement, confie-t-il. Mais il a beaucoup réfléchi. *« L'isolement d'un licencié, c'est quelque chose ! On ne te regarde pas dans les yeux, on te croise dans les couloirs sans te voir. »* C'est une protestation donc, un cri. Comme l'ultime recours devant un mur. Ce sont des revendications aussi. Dimitri Provis demande sa réinsertion dans *Libération* en tant que journaliste.

Cette affaire provoque quelques remous rue de Lorraine. Certains viennent aux nouvelles. La nuit dernière, un correcteur est venu coucher *sur place pour tenir compagnie au* gréviste. Une pétition le soutient. Il y a beaucoup de signatures, mais « nuancées » : *« Amicalement et contre la grève de la faim »*, *« Pour la réalimentation et contre l'extradition »*... Car, enfin, une grève de la faim à *Libération*, c'est insolite, non ? Le *« rêve de la fin »*, lit-on sur la porte d'entrée du quotidien.

Dimitri Provis a suivi l'exemple d'un monteur-maquettiste.

Celui-ci, déchiré par les déchirements de la « famille » *Libération*, avait tenu bon trois jours, jusqu'à sa réconciliation avec M. July au cours d'une « bouffe »... Les grèves de la faim ne devraient pourtant pas s'arrêter là. M. Jean-Paul Cruse, ancien correspondant à Nantes, dont le licenciement est toujours suspendu à la décision de l'inspecteur du travail, a fait part de son intention de s'y mettre aussi, le 13 mai. Les licenciés de *Libération* n'entendent pas se taire. M. Cruse depuis le 19 février — autre trait insolite *dans un journal qui fut le dernier* avatar de l'esprit de mai 68 — est délégué syndical C.G.T. Il ne se taira pas.

LAURENT GREILSAMER.

RECTIFICATIF

Nous avons — bien involontairement — proposé une « devinette » aux lecteurs de notre dernière édition datée vendredi 24 avril : où se trouvait la suite de l'article consacré, page 28, au livre de Ménie Grégoire, *Des passions et des rêves?* Une recherche minutieuse pouvait permettre de la découvrir : celle-ci, par suite d'une bien malencontreuse manipulation typographique, *était en effet en tête de* la seconde colonne de l'article de Roger Cans, « Ordinateur et téléviseur, même combat pour l'homme »... Voici donc à la fois, dans son intégralité, l'article consacré au livre de Ménie Grégoire, ainsi que le passage défiguré par l'insertion de lignes inopportunes de l'article de Roger Cans.

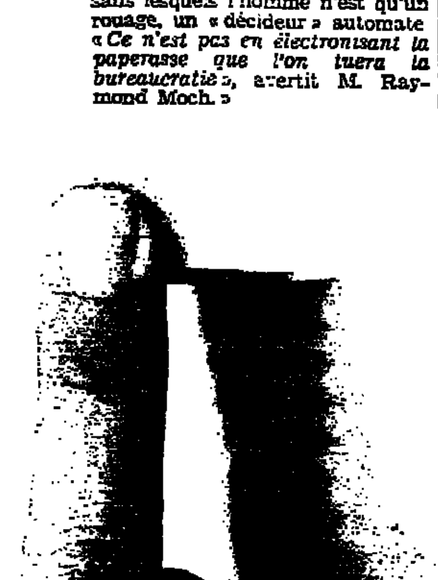
Bibliographie

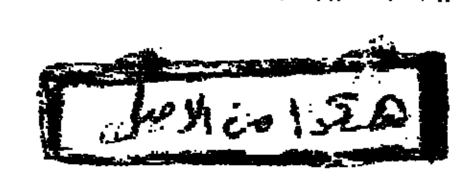
« DES PASSIONS ET DES RÊVES » de Ménie Grégoire

Dans *Des passions et des rêves*, Ménie Grégoire relate treize drames *personnels*, dont les protagonistes se sont confiés à elle sur les ondes, puis par écrit ou en tête à tête. Les héroïnes de Ménie viennent de tous les horizons sociaux. Il y a Sylvie, une jeune fille d'un *« bon milieu »* tiraillée entre une vie d'adolescente et ses « rapports » d'adulte avec un garagiste de *« mauvaise réputation »*. Juliette, résignée, qui a attendu trente ans avant de retrouver le « fluide » découvert à l'occasion d'une aventure de jeunesse. Lise, vingt ans, qui a gâché plusieurs années de sa vie auprès d'un homme deux fois plus âgé qu'elle, un repris de justice, qui, seul, s'est intéressé à elle, malgré l'obésité dont elle souffrait. Nicole, qui épanche sa solitude en appelant sous le nom d'Arc-en-ciel le « réseau » *téléphonique. Francine, étouffée par* sa mère et qui parvient finalement à prendre le dessus. De ces tranches de vie, Ménie Grégoire tire une leçon : *« L'amour ne s'apprend qu'en le vivant »*, ajoutant que *« la seule chose qui ait changé, c'est la résignation des femmes d'hier »*. Du féminisme bien tempéré, dont Ménie Grégoire a fait un genre et que ses *auditeurs retrouveront sans surprise* ni, pour certains, déplaisir.

(*) Ménie Grégoire, *Des passions et des rêves*, Robert Laffont, 281 p. Environ 56 F.

Roger Cans écrivait de son côté : si l'ordinateur décuple les possibilités de la réflexion logique, il reste à inventer *« la machine capable de multiplier le bon sens, l'intuition et le courage »*, sans lesquels l'homme n'est qu'un rouage, un « décideur » automate. *« Ce n'est pas en électronisant la paperasse que l'on tuera la bureaucratie »*, avertit M. Raymond Moch. »





ÉDUCATION

Litige sur la candidature d'une aveugle au CAPES

Handicap et aptitude à enseigner

Geneviève, étudiante de vingt et un ans à l'université de la Sorbonne (Paris-IV), veut être professeur de musique. Après des études réussies, cette jeune étudiante obtient une licence. Passionnée pour le piano, elle dépose sa candidature au concours du certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement du second degré (CAPES) d'éducation musicale et de chant choral qui peut permettre, si elle est reçue, de devenir professeur titulaire. Tout devrait se passer normalement pour cette jeune fille calme et déterminée. Elle pourrait affronter ce concours, certes difficile, puisque les places sont peu nombreuses, si... elle n'était pas non-voyante.

En vertu d'un décret de juin 1979, les aveugles, comme les amblyopes et les grands infirmes désirant exercer une fonction d'enseignement dans un établissement relevant du ministère de l'éducation, doivent obtenir l'avis d'une commission nationale *« compétente pour apprécier l'aptitude des candidats »*. Geneviève s'est donc soumise à cette commission, qui n'a pas immédiatement retenu sa candidature, mais l'a invitée *« à effectuer un stage préalable lui permettant de se rendre compte des caractéristiques de l'emploi postulé »*, comme le précise la circulaire. Geneviève a donc accompagné pendant quelques semaines une enseignante du lycée Claude-Monet, à Paris (13e), dans des classes de sixième, cinquième et quatrième. *« Une expérience nouvelle et complètement inconnue. J'ai même été saisie d'une légère angoisse avant de faire mon premier cours »*, reconnaît-elle en ajoutant que ces impressions doivent être éprouvées par tous les étudiants qui se retrouvent pour la première fois devant des élèves.

Geneviève pensait que son stage avait été satisfaisant, et l'enseignante qui l'avait accueillie semblait, elle aussi, partager ce point de vue. Mais, le 8 avril, elle reçoit une lettre de la direction des personnels enseignants de lycées du ministère de l'éducation lui indiquant que la commission, au cours de sa séance du 3 mars, avait *« constaté qu'en présence des élèves [son] manque d'aisance dû à [son] handicap ne [lui] permettait pas de s'imposer à des classes dont les élèves ne seraient pas fortement motivés par les études musicales »*. Cette même lettre lui conseillait de prendre contact avec le ministère de la culture et de la communication, en vue du recrutement dans une école de musique. Geneviève a refusé les motifs invoqués, qui, selon elle, pourraient être opposés à tout candidat à un concours. Elle a pensé que la commission n'avait pas tenu compte de l'avis de l'enseignante du lycée Claude-Monet. Elle souhaite passer le CAPES et, avec l'appui de l'organisation syndicale à laquelle elle appartient, l'UNEF (indépendante et démocratique), elle a décidé de faire appel de l'arrêté qui ne l'autorisait pas à poser sa candidature. Une pétition a circulé, une lettre a été envoyée par le président de l'UNEF au ministre de l'éducation. *« En cette année que l'on a baptisée année des handicapés, il fallait absolument que j'agisse »*, confie Geneviève avec un léger sourire.

Jeudi 23 avril, en fin de journée, le ministre de l'éducation indiquait dans un communiqué qu'il avait procédé à *« un réexamen de l'ensemble de la procédure »* et relevé que *« les conditions dans lesquelles le stage s'était déroulé n'avaient pas été des plus favorables pour l'intéressée »*. Dans ces conditions et compte tenu de la proximité de la date des épreuves du CAPES, le ministère a décidé que *« la candidate sera autorisée à s'y présenter »*.

SERGE BOLLOCH.

LE 1er MAI EST-IL IMPRÉVISIBLE ?

Le samedi 2 mai pourra être chômé et payé pour l'ensemble des fonctionnaires et agents de l'Etat. Cette disposition contenue dans un texte publié au « Bulletin officiel de l'éducation » du 23 avril, signifie que les écoles et établissements scolaires et universitaires seront fermés du 30 avril au soir au lundi 4 mai au matin.

La totalité des élèves français seront donc en vacances à la fin de la semaine prochaine. Cette décision illustre parfaitement l'incohérence, l'imprévision — à moins que ce ne soit l'électoralisme — qui président à l'établissement du calendrier scolaire.

Alors que celui-ci est connu depuis plus d'un an (« le Monde » du 8 mars 1980) pour l'année scolaire présente, il a fallu attendre le 23 mars dernier pour que le secrétaire d'Etat chargé de la fonction publique publie la liste des fêtes légales en 1981 et le 2? avril pour que les ministères de l'éducation, des universités, de la jeunesse, des sports et des loisirs, en tirent les conséquences.

Les élèves et enseignants des académies qui avaient inclus, il y a dix-huit mois, le week-end du 1er mai dans le nombre de jours de vacances autorisés auront ainsi un jour de congé de moins que ceux des autres académies. Comment les trois ministères concernés réussiront-ils, après ces inconséquences organisées, à convaincre les citoyens que la décentralisation est devenue la règle pour fixer les dates de vacances, avec, pour critère premier, l'intérêt des enfants ? — C.V.

Ancien secrétaire général du SGEN-C.F.D.T.

ROGER LÉPINEY EST MORT

Roger Lépiney, qui fut secrétaire général du Syndicat général de l'éducation nationale (SGEN-C.F.D.T.), de 1977 à 1980, est mort subitement, à Rouen, le mercredi 22 avril, à l'âge de cinquante-deux ans.

[Né le 1er juin 1928 à Gacé (Orne), agrégé de lettres classiques, Roger Lépiney fut secrétaire de la section académique de Rouen du syndicat jusqu'en 1972, date à laquelle il devint secrétaire national, chargé du secteur action revendicative. Membre du bureau national de la C.F.D.T. de 1976 à 1979, il fut élu secrétaire général du SGEN-C.F.D.T. au congrès de Grenoble en 1977 (*le Monde* du 2 avril 1977). Ayant décidé, en 1980, de ne pas renouveler son mandat, il était retourné enseigner au lycée Corneille de Rouen en septembre dernier.

Artisan du développement du SGEN-C.F.D.T., dont les effectifs ont doublé de 1968 à 1978, il mit l'accent sur l'action revendicative, ne cantonnant pas le syndicat dans un rôle de force de proposition. Dans un communiqué, la commission permanente du SGEN-C.F.D.T. déclare que *« sa vie militante a été indissociable de la vie même du SGEN-C.F.D.T., de sa transformation en une organisation syndicale de masse, de son ancrage dans la vie de la C.F.D.T. tout entière »* (...).]

● *A l'appel des sections lilloises* du SNE-Sup (FEN), du SGEN-C.F.D.T. et de la coordination des assistants, des enseignants des trois universités de Lille ont fait grève, du mardi 21 au jeudi 23 avril, pour protester contre la décision du recteur de ne pas accorder aux assistants des trois universités des renouvellements de contrat à durée illimitée (*le Monde* du 22 avril). A Lille-I (sciences et techniques), où les examens partiel du DEUG ont dû être reportés d'une semaine, 70 % des cours et travaux dirigés n'ont pas eu lieu. Les secteurs les plus touchés ont été ceux de mathématiques, de sciences économiques et de physique.



CARNET

Naissances

— Arnaud est heureux d'annoncer la naissance de son petit frère
Thibault,
le 7 avril 1981, à Paris.
M. Aurele FRANSIOLI et Mme, née Christine Debaupte.
2, avenue Emile-Pouvillon,
75007 Paris.

— M. François LAUMONIER et Mme, née Mauricette Gady, ont la joie d'annoncer la naissance de
Nicolas,
le 15 avril 1981.
77, rue de Lourmel,
75015 Paris.

Fiançailles

— M. Gustave JOHANET et Mme, née Marie-Claire Pasquier,
M. Roland DRAGO et Mme, née Marguerite Imbert,
ont la joie d'annoncer les fiançailles de leurs enfants
Caroline et Vincent.

Décès

JEAN-FRANÇOIS CORNIER

Nous apprenons le décès de notre confrère
Jean-François CORNIER,
survenu le 16 avril 1981, à Paris.
Les obsèques seront célébrées le lundi 27 avril, à 14 heures, en l'église de la Sainte-Trinité, place d'Estienne-d'Orves, à Paris.
L'inhumation aura lieu au cimetière de Viry-Châtillon (Essonne).

[Jean-François Cornier était âgé de trente-quatre ans. Journaliste, il avait collaboré à « Combat » et à de nombreuses publications avant de diriger une collection de contes pour les enfants, puis de collaborer à TF 1. Il a publié dans « le Monde Dimanche » des chroniques et des enquêtes écrites d'une plume brillante et sensible.
Nous présentons à sa famille nos plus sincères condoléances.]

— On nous prie d'annoncer le décès de
Charles BLAZY,
chevalier de la Légion d'honneur,
directeur honoraire
de la Banque française du commerce extérieur,
vice-président
de la compagnie d'assurances
La Célérité,
ancien gouverneur du 168e district
du Rotary international,
survenu le 22 avril 1981, muni des sacrements de l'Eglise, dans sa quatre-vingt-unième année.
De la part de :
Son épouse, Mme Charles Blazy,
Ses enfants,
M. et Mme Michel Blazy,
Le docteur et Mme Philippe Blazy,
M. et Mme Jean Thomas-Collignon,
M. Jacques Blazy,
Ses onze petits-enfants,
Et toute la famille.
Les obsèques religieuses seront célébrées le samedi 25 avril 1981, à 16 heures, en l'église de Jouy (Eure-et-Loir).
Une messe sera dite ultérieurement en l'église Saint-François-Xavier, à Paris.
« Manoir des Ormes »,
28300 Jouy.

— M. Jean Bourguignon, prêtre de Saint-Sulpice,
M. et Mme Pierre de Bellaigue,
Mlle Françoise Bourguignon,
M. et Mme René Heutte,
M. et Mme Jacques Bourguignon,
M. et Mme Claude Bourguignon,
ses enfants,
Ses petits-enfants et arrière-petits-enfants,
Sœur Jeanne et Sœur Marie-Laurence, ses sœurs,
La famille Floucault, ses neveux et nièces,
ont la tristesse de faire part du décès de
Mme Pierre BOURGUIGNON,
née Paule Floucault,
endormie dans la paix du Seigneur, le 18 avril 1981, dans sa quatre-vingt-quatorzième année.
La cérémonie religieuse a été célébrée en l'abbaye bénédictine Saint-Louis du Temple de Limon-Vauhallan, suivie de l'inhumation au cimetière du Mans.
Cet avis tient lieu de faire-part.
4, rue Dupont-des-Loges,
75007 Paris.

— On nous prie d'annoncer le décès de
Mme veuve Yvonne BOY,
née Gratiot,
survenu à Sofia, le 22 avril 1981, dans sa quatre-vingt-sixième année, munie des sacrements de l'Eglise.
L'inhumation aura lieu directement à la chapelle du cimetière du Père-Lachaise, le lundi 27 avril, à 10 h 30.
Le présent avis tient lieu de faire-part.

— Dans la tristesse et dans l'espérance, les enfants de
Mme Jean DAGONET
font part de son rappel à Dieu, survenu à Faverolles (Marne), le 22 avril 1981, dans sa quatre-vingt-neuvième année.
Père Philippe-Maurice Dagonet, dominicain,
M. et Mme Louis Ballu, leurs enfants et petits-enfants,
Le docteur Yvonne Dagonet,
M. et Mme Hubert Dagonet, leurs enfants et petits-enfants,
Sœur Marie-de-l'Enfant-Jésus, dominicaine,
Ainsi que toute la famille.
Les obsèques auront lieu à Faverolles (Marne), le samedi 25 avril, à 10 h. 30.
Cet avis tient lieu de faire-part.
Faverolles,
51170 Fismes.

— M. Lucien Flecheux,
M. et Mme Georges Flecheux et leurs enfants,
M. et Mme André Flecheux et leurs enfants,
M. et Mme Bernard Flecheux et leurs enfants,
ont la douleur d'annoncer que Dieu a rappelé à Lui, le 14 avril 1981,
Mme Lucien FLECHEUX,
née Fanny Bachelard,
leur épouse, mère et grand-mère.
Les obsèques ont été célébrées dans l'intimité, en l'église du Vœu, à Nice.
1, rue Alfred-Mortier,
06000 Nice.
4, avenue de Lowendal,
75007 Paris.

— On nous prie d'annoncer le décès de
M. Maurice FOUQUIN,
conseiller
près la Cour de cassation,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1940-1945,
survenu le 21 avril 1981, à Garches, dans sa quatre-vingtième année.
De la part de :
Son épouse,
Ses enfants et petits-enfants,
Sa sœur,
Et des familles Le Nouëne, Fouquin, François, Robert, Rolland, Tonnerre.
Les obsèques auront lieu en l'église de Concarneau, le samedi 25 avril 1981, à 10 h. 30, et seront suivies de l'inhumation au cimetière de Concarneau.
Cet avis tient lieu de faire-part.
17, rue Fourcroy,
75017 Paris.
29, boulevard K.-Willis,
29110 Concarneau.

— Le bureau national de la C.F.D.T.,
Le Comité national du SGEN-C.F.D.T.,
La commission exécutive de l'U.F.F.A.-C.F.D.T.,
Le secrétariat administratif du SGEN-C.F.D.T.,
Tous ses camarades, ses compagnons et ses amis,
ont la grande tristesse de faire part du décès subit de
Roger LEPINEY,
secrétaire général du SGEN-C.F.D.T. de 1977 à 1980,
membre du bureau national de la C.F.D.T. de 1976 à 1979.
Ils vous demandent de garder le souvenir d'un militant et d'un responsable syndical exemplaire.
Ses obsèques auront lieu à Bois-Guillaume (Seine-Maritime), le lundi 27 avril 1981, à 14 heures.
Réunion à l'église.
(Lire page 44.)

— Mme Marcel Nicoleau, président-directeur général,
Et les associés des Etablissements Midas S.A.,
ont la profonde tristesse de faire part du décès de
M. Marcel NICOLEAU,
président fondateur,
survenu à Mont-de-Marsan, le 16 avril 1981, dans sa soixante-quatorzième année.
Les obsèques ont eu lieu le 18 avril, à Saint-Martin-d'Oney, suivies de l'inhumation dans l'intimité familiale, au cimetière d'Aire-sur-Adour (Landes).

— M. Jean-Luc Petit,
Mme Chantal Petit,
ont la douleur de faire part du décès de leur mère,
Mme veuve Jean PETIT,
née Bernadette Madonas,
survenu à Neuilly, le 23 avril 1981.
La cérémonie religieuse sera célébrée le samedi 25 avril, à 11 heures, en l'église Saint-Jacques (167, boulevard Bineau, à Neuilly), sa paroisse, où l'on se réunira.
L'inhumation aura lieu au cimetière des Batignolles, dans le caveau de famille.
37, rue Edouard-Nortier,
92200 Neuilly-sur-Seine.

— M. Marcel Robert,
M. Jean Robert,
M. et Mme Jean-François Gut,
Philippe, Bruno, Christine et Gilles Gut,
Mme Jean Delaval,
Mlle Magdeleine Delaval,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme Marcel ROBERT,
née Geneviève Delaval,
leur épouse, mère, belle-mère, grand-mère, belle-sœur et cousine germaine, survenu dans sa quatre-vingt-huitième année, le 15 avril 1981.
A sa demande, les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité, le 23 avril 1981.
Cet avis tient lieu de faire-part.
32, avenue du Roule,
92200 Neuilly-sur-Seine.

— Mme Raymond Thouvenot,
Me André Thouvenot,
M. et Mme Jacques Audouin,
M. et Mme Jean-Jacques Trellu,
M. et Mme Jean-Maurice Thouvenot,
Pascal, Francis, Marie-Laure et Xavier Audouin,
Nathalie, André Trellu,
Maël Thouvenot et Anne-Catherine Thouvenot,
M. et Mme Lucien Thouvenot et leur famille,
Mme Sailler et sa famille,
Les familles Plichon, Van den Berg, de Pinieux,
Sœur Lucie Cagnat,
Le docteur et Mme Henri Cagnat, et leurs filles,
Les familles Brunet, Leblanc, Waldner, Bilon, Merlin, Constans,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Raymond THOUVENOT,
professeur honoraire
à la faculté
des lettres et sciences humaines
de Poitiers,
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918,
commandeur
des Palmes académiques,
officier du Ouissam Alaouite,
survenu le 17 avril 1981, à Commercy, dans sa quatre-vingt-cinquième année.
Ses obsèques ont eu lieu le mardi 21 avril, en l'église Saint-Pantaléon de Commercy.

« In te Domine speravi, non confundar in aeternum in Deo quiescit anima mea abeo spes et salus mea. »
(Psaume 62.)

8, place du Fer-à-Cheval,
55200 Commercy.
5, rue Paul-Bert,
86000 Poitiers.
3, boulevard Pascault,
86200 Loudun.
« Bois-l'Abesse », Vasles,
79340 Ménigoute.
9, boulevard Guillou,
29110 Concarneau.
24, rue de l'Oasis,
92800 Puteaux.

[Né le 15 juillet 1896 à Commercy (Meuse), Raymond Thouvenot entre à l'Ecole normale supérieure. Mobilisé pendant la première guerre mondiale, il y est blessé et est décoré de la croix de guerre avec citations.
Il est ensuite élève à l'Ecole de Rome, puis pensionnaire de la Casa Velasquez à Madrid, de 1926 à 1929. C'est à cette époque qu'il jette les premières bases de sa thèse sur « L'occupation romaine en Bétique » (soutenue en 1942) tout en participant à des séries de fouilles sur les sites de Setefilla en Andalousie et Alcaniz en Aragon.
Sa carrière de professeur et de conservateur le mène en Algérie et au Maroc. Revenu en France, il occupe la chaire de professeur d'histoire ancienne et d'histoire de l'art à la faculté des lettres et des sciences humaines de Poitiers (1955-1967).]

— Nous apprenons le décès de
Mme Jean VEROT,
née Aimee Carron,
veuve de l'ingénieur en chef
du génie maritime,
survenu le 14 avril, à Paris.
Les obsèques ont eu lieu en l'église de l'Assomption, sa paroisse, le 17 avril, dans la plus stricte intimité.
De la part de :
M. et Mme Adrien Carron,
Mlle Catherine Carron,
M. et Mme Jean-Francis Carron et leurs enfants,
M et Mme Bernard Clementz,
ses frère et neveux,
Des familles Rascol, Clementz, Michot, Montauze.
2, avenue Vion-Whitcomb,
75016 Paris.

Messes anniversaires

— La messe anniversaire du rappel à Dieu de
Geneviève DOMINO
sera dite le lundi 27 avril 1981, à 18 h. 30, dans la chapelle de la Maison des Lazaristes (95, rue de Sèvres, Paris-6e).

Avis de messe

— Geneviève et Etienne della Sudda informent les amis du
Père Gabriel DUMONTIER,
curé de Notre-Dame-de-Lourdes
à Hydra (Algérie) de 1952 à 1960,
rappelé à Dieu, le 25 mars 1981, qu'une messe sera célébrée à sa mémoire par le Père Yves Gouget, provincial des Pères maristes, en l'église Saint-Louis des Invalides, le mercredi 29 avril, à 18 h. 30.

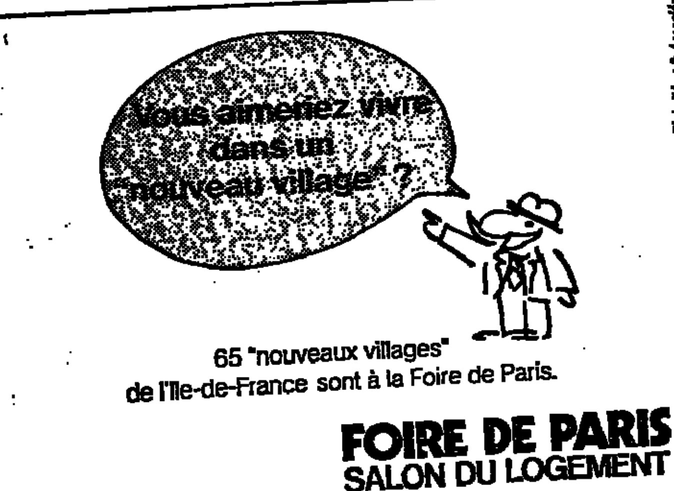
Messes

— Une messe sera dite le samedi 25 avril 1981, en l'église Saint-Nicolas-du-Chardonnet, à 18 h. 30, à la mémoire de
Mme Louis-Arnold LAMOITIER,
née Denyse Ogé.
5, rue Louis-David,
75016 Paris.

Communications diverses

— Le mardi 28 avril, à 19 heures, au 5 rue Duroc, Paris-7e (métro Duroc), l'Association Valentin-Haüy organise, dans le cadre de l'Année internationale des personnes handicapées, une « table ronde » sur la cécité avec la participation du professeur Briard (généticienne), du docteur Kraft (ophtalmologiste) et de M. Grim (psychomotricien). — Entrée libre.

— La Mutuelle nationale de la presse, 29, rue de Turbigo, 75002 Paris, organise des Journées de dépistage les 27 et 28 avril, réservées aux sourds et malentendants, essais de nouveaux appareils auditifs, réparation gratuite d'anciens appareils. — Tél. : 233-21-89 (poste 175, sauf samedi).



INFORMATIONS «SERVICES»

BIBLIOGRAPHIE

AU SOMMAIRE DES REVUES

● Littérature

Le lecteur aura trouvé la première note de notre dernier *sommaire* un peu... sommaire et même abrupte. Elle commence ainsi : *Delpech : « Papy n'a sûrement pas voulu dire ça »* Nous non plus. La première ligne était tombée. La voici :

Dans le N.R.F. *Bertrand Poirot* — ... etc. Rappelons qu'il s'agit d'un appel aux armes et aux lois contre les escamotages, tripotages et outrages que les pieuses mains des héritiers infligent aux textes sans défense des écrivains morts (numéro de mars).

Tel Quel, outre un dernier fragment du *Paradis* de Ph. Sollers, qui paraissait simultanément en volume (Seuil), apporte une page du « Journal de *Paradis* ». Dans le même cahier, un débat sur Don Juan : Sollers, Viviane Forrester, Monique Schneider, J. Cellard et Shoshana Felman autour du livre de celle-ci, *le Scandale du corps parlant*. (Printemps, 42 F. Seuil.)

● Sciences de l'homme

Question de marque par quatre études « le Retour de C. J. Jung », Ulysse fort mal *reçu par nombre de Pénélopes*. Peu de cités connaissent une guerre civile aussi déchirante que la psychanalyse. (Numéro 39, 30 F. *Retz édit.*)

En tout cas, les fidèles partisans de Jung se retrouveront autour des *Cahiers de psychologie jungienne* (notez le mot *psychologie*), le dernier traitant des « formes de la libido ». (Numéro 26, 23 F, 5, rue Las-Cases (7e.)

Dans *Ornicar*, revue du lacanisme, cette déclaration fera quelque sensation : « *Il n'y a pas de rapport sexuel* ». Mais tout est dans ce singulier. C'est le titre ou l'épigraphe d'une grande étude collective en trois parties : « l'Autre sexe » ; « le Transsexualisme », « le Fantasme de la femme ». (Numéro 22-23 1981, 360 pages, 60 F. Editions Lyse, diffusion Seuil.)

Dans *l'Evolution psychiatrique*, une relation par L. Chertok de la rencontre de Tbilisi (Tiflis) qui témoignerait de la réhabilitation — une de plus — de l'inconscient en Union soviétique, où l'on sait de quelle condamnation radicale et deshonorante la psychanalyse fut frappée. (Premier trimestre, 355 pages, 45 F. Privat édit., 14, rue des Arts, Toulouse.)

L'information psychiatrique traite des soins aux adolescents, à travers une expérience hospitalière (*Février ;* 35 F. Privat édit.).

ERRATUM. — La revue *l'Ethnographie* (« Au sommaire » du *21 mars*) est bien évidemment l'organe de la Société d'ethnographie (et non d'Ethnologie) 6, rue Champfeury (7e), qui la *diffuse désormais directement*.

● Politique - Religion

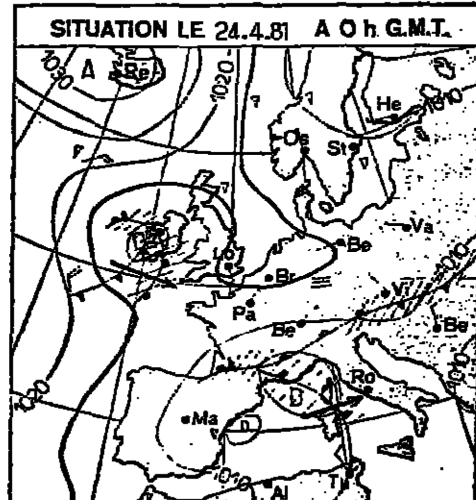
Esprit : « Voyage en Giscardie ». Un voyage moins surréaliste que l'illustration de la couverture — la célèbre *Madame Récamier* de Magritte — mais un peu tout de même. Voyage ? Plutôt un raid. Et qui après son passage ne laisse rien de l'infortunée Giscardie et de ses habitants (Mars, 30 F, 19, rue Jacob (6e).

Commentaire ouvre un débat *sur les relations* Est-Ouest, par la confrontation de thèses et points de vue qui se poursuivra dans le numéro de cet été. Un *ensemble sur l'Eglise : religion* et idéologie ; conflits des théologiens (Printemps, 38 F, Julliard).

Jésus : Pour les laïcs. Propositions et mise en garde. Les laïcs, dans l'église n'ont que des « strapontins », « les laïcs au poulailler ! » *Petite* contradiction : il n'y a pas de strapontins au poulailler. D'un mot : les spectateurs de troisième classe seront promus acteurs. Ou bien ils quitteront sans retour ce théâtre pour d'autres. Une étude sur l'Eglise et les divorcés, aujourd'hui et dans l'histoire. Aux premiers siècles, divorce et remariage étaient autorisés. Précisions, toutefois : pour les hommes (Mars, 14 F, 8, rue Madame (6e).

YVES FLORENNE.

MÉTÉOROLOGIE



PRÉVISIONS POUR LE 25-4-81 DÉBUT DE MATINÉE

Brouillard — Verglas dans la région

Evolution probable du temps en France entre le vendredi 24 avril à 0 heure et le samedi 25 avril à 24 heures :

Une dépression venue d'Irlande évoluera sur le nord de la France et la perturbation qui lui est associée apportera un temps doux et pluvieux. En revanche, la perturbation orageuse de Méditerranée s'éloignera vers l'est.

Samedi, le temps sera pluvieux en matinée sur les régions proches de l'Atlantique, le Centre, le Bassin parisien, la Normandie et le Nord, tandis que de brèves éclaircies entrecoupées d'averses se produiront en Bretagne.

Près de la Méditerranée, le temps sera encore nuageux avec des orages isolés en mer.

Des éclaircies se produiront sur le Languedoc et le Roussillon, ainsi que de la vallée du Rhône à l'Alsace, malgré quelques brouillards dans l'intérieur.

Dans la journée, l'aggravation pluvieuse s'étendra aux Vosges, au Jura et au nord des Alpes. Des chutes de neige se produiront en montagne.

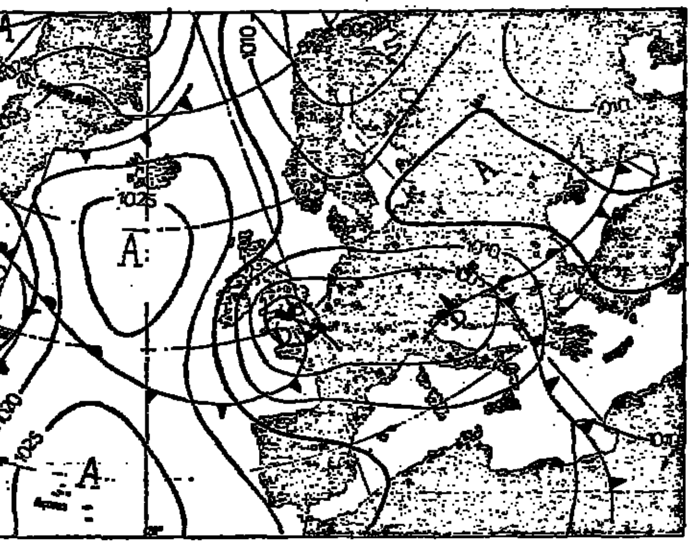
Un temps plus variable avec alternance d'averses et d'éclaircies sera observé près de l'Atlantique.

Les températures minimales seront en hausse.

Le vendredi 24 avril, à 8 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 013,2 millibars, soit 760 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 23 avril ; le second, le minimum de la nuit du 23 au 24) : Ajaccio, 19 et 12 degrés ; Biarritz, 12 et 10 ; Bordeaux, 18 et 4 ; Bourges, 14 et —1 ; Brest, 12 et 6 ; Caen, 10 et —1 ; Cherbourg, 9 et 0 ; Clermont-Ferrand, 15 et 1 ; Dijon, 15 et 1 ; Grenoble, 18 et 7 ; Lille, 8 et —2 ; Lyon, 15 et 1 ; Marseille, 17 et 12 ; Nancy, 10 et —3 ; Nantes, 15 et 3 ; Nice, 17 et 12 ; Paris-Le Bourget, 11 et — 2 ; Pau, 10 et 7 ; Perpignan, 11 et 9 ; Rennes, 14 et 0 ; Strasbourg, 12 et —1 ; Tours, 14 et 0 ; Toulouse, 14 et 8 ; Pointe-à-Pitre, 25 et 22.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 17 et 9 degrés ; Amsterdam, 8 et —3 ; Athènes, 20 et 11 ; Berlin, 7 et —3 ; Bonn, 8 et —6 ; Bruxelles, 7 et —1 ; Le Caire, 31 et 28 ; Iles Canaries, 22 et 13 ; Copenhague, 6 et —3 ; Genève, 16 et 4 ; Jérusalem, 32 et 22 ; Lisbonne, 17 et 10 ; Londres, 9 et 2 ; Madrid, 12 et 4 ; Moscou, 2 et —4 ; Nairobi, 26 et 16 ; New-York, 15 et 8 ; Palma-de-Majorque, 15 et 9 ; Rome, 21 et 12 ; Stockholm, 3 et —7.



PROBABILITES POUR LE DIMANCHE 26 AVRIL

Le matin le temps pluvieux se *maintiendra sur le sud-est du pays* (Jura, Alpes, Corse). Les vents de nord assez fort dirigeront sur le reste du pays éclaircies et nuages, souvent accompagnés de giboulées de pluie ou même de neige. Ce temps s'étendra dans la journée à toute la France, et mistral et tramontane s'établiront. Les températures seront en général en baisse par rapport à la veille.

(Document établi avec le support technique spécial de la météorologie nationale.)

TRANSPORTS

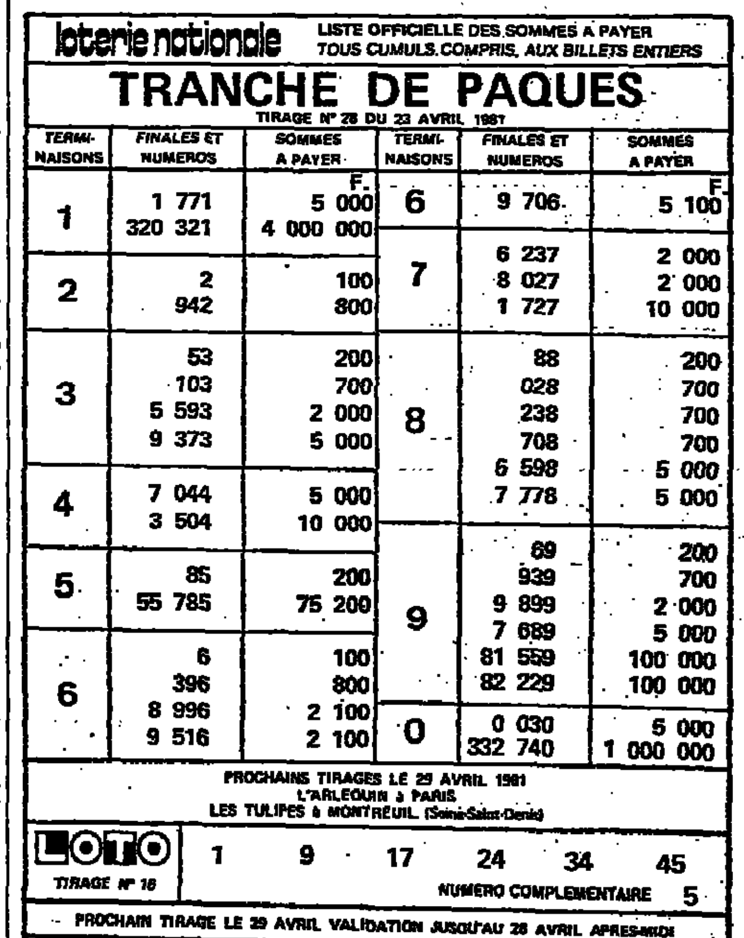
PLANCHES A VOILE SUR RAIL. — Les planches à voile pourront prendre le train à partir du 31 mai. La S.N.C.F. a décidé de les accepter comme bagages accompagnés pour répondre à la demande des amateurs. Jusqu'à présent, les véliplanchistes ne pouvaient voyager avec leur matériel parce que les dimensions de celui-ci n'étaient pas conformes aux normes en vigueur pour les bagages. Une seule exception était faite pour les voyageurs utilisant les trains autos-couchettes et qui pouvaient laisser leurs planches sur le toit de leurs véhicules.

La nouvelle mesure ne concerne toutefois que les liaisons directes. Le transport coûtera 85 F quelle *que soit la distance*.

« ALLO PETITE ENFANCE » SE REMET A L'ÉCOUTE

« Allô petite enfance », service de renseignements téléphoniques mis en place par le Groupe de recherche et d'action pour la petite enfance (GRAPE) vient de reprendre ses activités. Il avait dû les interrompre à la fin de l'année 1980 car il ne disposait pas du budget nécessaire à son fonctionnement (le Monde du *24 décembre). C'est une subvention d'Europe-assistance qui permet aux animateurs d'« Allô petite enfance » de se remettre à l'écoute de tous ceux — parents, assistantes maternelles, associations, services sociaux... — qui sont au contact de jeunes enfants.*

Au-delà d'informations pratiques, notamment sur les problèmes de garde, « Allô petite enfance » offre à ses interlocuteurs une écoute attentive leur permettant souvent de prendre en charge des difficultés de type familial par exemple. On peut appeler du lundi au vendredi, de 14 heures à 18 heures, au 296-22-85.



loterie nationale — LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER TOUS CUMULS COMPRIS, AUX BILLETS ENTIERS

TRANCHE DE PAQUES

TIRAGE N° 28 DU 23 AVRIL 1981

TERMINAISONS	FINALES ET NUMEROS	SOMMES A PAYER F.	TERMINAISONS	FINALES ET NUMEROS	SOMMES A PAYER F.
1	1 771	5 000	6	9 706	5 100
	320 321	4 000 000	7	6 237	2 000
2	2	100		8 027	2 000
	942	800		1 727	10 000
3	53	200	8	88	200
	103	700		028	700
	5 593	2 000		238	700
	9 373	5 000		708	700
4	7 044	5 000		6 598	5 000
	3 504	10 000		7 778	5 000
5	85	200	9	69	200
	55 785	75 200		939	700
6	6	100		9 899	2 000
	396	800		7 689	5 000
	8 996	2 100		81 559	100 000
	9 516	2 100		82 229	100 000
			0	0 030	5 000
				332 740	1 000 000

PROCHAINS TIRAGES LE 29 AVRIL 1981
L'ARLEQUIN à PARIS
LES TULIPES à MONTREUIL (Seine-Saint-Denis)

LOTO — TIRAGE N° 16 : 1 9 17 24 34 45 — NUMERO COMPLEMENTAIRE 5

PROCHAIN TIRAGE LE 29 AVRIL VALIDATION JUSQU'AU 28 AVRIL APRES-MIDI

LOTERIE NATIONALE TIRAGE DU 23 AVRIL 1981 N° 28

ÉDUCATION

LES BOURSES D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR N'AUGMENTERONT PAS A LA RENTRÉE 1981

Une note de service adressée aux recteurs par le directeur des enseignements supérieurs et publiée au *Bulletin officiel de l'éducation* du 23 avril rappelle que les demandes de bourses de l'enseignement supérieur pour l'année universitaire 1981-1982 doivent être déposées avant le 30 avril 1981. Les plafonds de ressources permettant de déterminer le droit à une bourse sont relevés de 12 % par rapport à ceux fixés l'an dernier.

La note précise « *que les taux de bourses fixés par la circulaire du 30 mars sont reconduits pour l'année universitaire 1981-1982* ». Il n'y aura donc pas d'augmentation des bourses au 1er octobre 1981, alors que les années précédentes ce taux était majoré de 5 à 8 %.

Le budget du ministère des universités pour 1981, en augmentation de plus de 14 %, ne prévoyait qu'une faible progression des crédits de bourses (+ 4,9 %) (*le Monde* du 23 octobre 1980). Dès cette époque, l'U N E F indépendante et démocratique s'inquiétait de la stagnation du taux des bourses « *pour la première fois depuis 1970* ». Le montant annuel sera donc de 4 680 F pour le premier échelon et de 8 784 F pour les bourses de licence.

La note rappelle aussi qu'un complément exceptionnel de bourse de 1 800 F sera attribué aux boursiers obligés de s'inscrire à la rentrée 1981 dans une université distante de plus de 50 kilomètres de celle qu'ils fréquentaient en 1980-1981, pour suivre des études du deuxième cycle. Cet éventuel complément de bourse, créé après le non-renouvellement de certaines habilitations à la rentrée de 1980, avait déjà été attribué au cours de l'année universitaire 1980-1981 (*le Monde* du 14 novembre 1980).

PARIS EN VISITES

DIMANCHE 26 AVRIL

« Les salons du ministère de la marine », 10 h. 30, 2, rue Royale, Mme Legrégeois.

« Chartres », 13 h., place de la Concorde, grille des Tuileries, Mme Zujovic.

« Musée Guimet », 10 h., 6, place d'Iéna, Mme Bachelier.

« Le château de Maisons-Laffitte », 14 h. 30 et 15 h. 45, entrée, Mme Hulot.

« Le Marais », 15 h., 6, place des Vosges, Mme Legrégeois.

« De l'hôtel de Sully à la place Royale », 15 h., 62, rue Saint-Antoine, Mme Oswald (Caisse nationale des monuments historiques).

« Bibliothèque nationale », 15 h., 58, rue de Richelieu (l'Art pour tous).

« Pissarro », 15 h., Grand Palais (Approche de l'art).

« Gainsborough », 11 h., Grand Palais (Arcus).

« Faubourg Saint-Jacques », 15 h., 7, rue Soufflot (Mme Barbier).

« Le Père-Lachaise », 15 h., métro Père-Lachaise (Mme Camus).

« La basilique de Saint-Denis », 15 h., devant l'entrée (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Saint-Germain-des-Prés », 15 h., métro Saint-Germain-des-Prés (Résurrection du passé).

« Le Palais-Royal », 15 h., grille sur la place (Tourisme culturel).

« Les synagogues de la rue des Rosiers », 16 h., 3, rue Malher (le Vieux Paris).

« Gainsborough », 10 h. 30, Grand Palais (Visages de Paris).

LUNDI 27 AVRIL

« Au Marais », 14 h. 30, 22, rue des Archives, Mme Allaz.

« Histoire du Louvre », 14 h. 30, métro Louvre, Mme Oswald.

« Saint-Germain-en-Laye », 15 h., 2, rue Maurice-Denis, Mme Chapuis.

« Ecole des beaux-arts », 15 h., 15, quai Malaquais, Mme Vermeersch (Caisse nationale des monuments historiques).

« Hôtel Lauzun », 15 h., 17, quai d'Anjou (Approche de l'art).

« La cathédrale russe », 15 h., 12, rue Daru (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Le Poitou roman », 15 h., Musée des monuments français (Histoire et archéologie).

« Pissarro », 13 h., Grand Palais (P.-Y. Jaslet).

« Le Marais », 15 h., métro Saint-Paul (*Lutèce-Visites*).

« La peinture française », 15 h., 107, rue de Rivoli.

« Gainsborough », 15 h. 30, Grand Palais (Paris et son histoire).

CONFÉRENCES

DIMANCHE 26 AVRIL

15 h. 30, 15, rue de la Bûcherie, M. R. Baumgarten : « Homme ou femme ? le chevalier d'Eon » (les Artisans de l'esprit).

LUNDI 27 AVRIL

15 h., salle Albert-le-Grand, 228, faubourg Saint-Honoré, M. le R.-P. B. Dupuy : « Le rejet du judaïsme : l'hérésie de Marcion » (Amitié judéo-chrétienne de France).

15 h. et 17 h. : 21, rue Notre-Dame-des-Victoires, Mme C. Thibaut : « La Flandre des archives espagnols et le rôle de Rubens. »

17 h. : Collège de France, 11, place Marcelin-Berthelot, M. P. Pascallon : « Esquisse d'une politique de développement national » (ISMEA).

17 h. 30 : Sorbonne, salle Gaston-Paris, Mme Esther Benbassa-Dudonney : « Une communauté judéo-espagnole en 1980 : Istanbul. »

18 h. 30 : Centre Georges-Pompidou, salle d'actualité, rez-de-chaussée : « Bela Bartok. »

Les mots croisés se trouvent page 27 dans « le Monde des loisirs et du tourisme ».

SPORTS

AUTOMOBILE

LA LOTUS 88 EST DÉFINITIVEMENT INTERDITE EN FORMULE I

Le tribunal d'appel de la Fédération internationale de l'automobile (FIA) a officiellement déclaré interdite de compétition en formule 1 la Lotus 88, dont l'originalité est de disposer d'un double châssis et d'une double suspension. Le deuxième châssis, ou châssis secondaire, extérieur au premier et l'enrobant, ainsi que la *deuxième suspension*, recréaient le phénomène dit d'« effet de sol » en plaquant les flancs de la voiture au sol sous l'effet de la vitesse et des charges aérodynamiques. Déjà déclarée illégale à trois reprises depuis le début de l'année, sans que les raisons en soient données, la Lotus 88 avait été interdite de course aux grands prix des Etats-Unis, côte Ouest (Long-Beach), du Brésil (Rio-de-Janeiro) et d'Argentine (Buenos-Aires). Conçue habilement pour interpréter le nouveau règlement de la formule 1, hâtivement rédigé et peu précis, la Lotus 88 a, semble-t-il, été davantage condamnée par le tribunal d'appel de la F.I.A. pour l'esprit de sa conception que pour le détail de sa construction. Au demeurant, aucune considération technique n'a encore été rendue publique par la F.I.A., dont l'embarras doit être d'autant plus grand qu'une autre voiture de formule 1 la Brabbham BT 49, procède de la même interprétation du règlement mais le tourne d'une manière différente avec un système de suspension hydropneumatique plaquant, lui aussi, en mouvement, les carrosseries latérales au sol. S'il y a, à ce sujet deux poids et deux mesures, c'est que personne à la F.I.A. n'a osé attaquer de front le patron de Brabbham, M. Bernie Ecclestone, qui est aussi le tout-puissant président de la Formula one Constructors Association (FOCA). Conséquence du peu de courage de la F.I.A., toutes les voitures de formule 1 seront équipées dans les prochaines semaines d'un système comparable à celui de la Brabbham, pourtant prohibé, à grand fracas, fin 1980. — F. J.

(1) Le nouveau règlement impose, ou plutôt imposait, une garde au sol de 6 centimètres Comme les contrôles ne peuvent avoir lieu, avec constat, qu'à l'arrêt de la voiture, il suffisait de trouver un système plaquant les flancs au sol dès que la voiture roule à bonne vitesse et permettant de relever ces flancs à l'arrêt pour se présenter au contrôle.

TENNIS DE TABLE

Les pongistes chinois gagnent les championnats du monde

Battue en 1979, à Pyongyang (Corée du Nord), par les Hongrois (1-5), l'équipe masculine de la République populaire de Chine a pris sa revanche, le 20 avril, à Novi Sad (Yougoslavie), où se déroulent, jusqu'au 26 avril, les championnats du monde de tennis de table. Composée de Zhihao, Zhenhua et Saike, la formation chinoise a en effet pris le meilleur, par cinq victoires à deux, sur les Magyars Jonyer, Klampar et Gergely. Comme en 1979, l'équipe de France (Secrétin, Martin et Birocheau) a terminé à la cinquième place grâce à une victoire (5 à 2) sur les Britanniques Johnson, Hilton et Day.

Chez les dames, les Chinoises, qui détiennent le titre depuis 1975, se sont à nouveau imposées en battant (3 à 0) les Coréennes du Sud. Ces deux dernières, So-Ja et Nam-Sook, qui n'avaient pas pu participer aux derniers championats, les autorités de la Corée du Nord leur ayant refusé les visas, n'ont pas pu résister aux attaquantes Deying, Bao Xiang et Yanhua. Les Françaises, Thiriet, Monteux, Bergeret et Daviaud, ont terminé à la dix-septième place.

Cette double victoire chinoise a été saluée avec un éclat particulier par la presse de Pékin.

De notre correspondant

Pékin. — De mémoire de lecteur du *Quotidien du peuple*, on n'avait *jamais vu cela : deux photos*, un récit détaillé racontant le déroulement de la finale et un commentaire analysant les conséquences *politico-idéologiques de la « bataille »* de Novi-Sad, le tout occupant une bonne partie de la première page du journal. L'organe du comité central *du P.C., imité par les autres quotidiens*, a vraiment fêté de manière exceptionnelle, mercredi 22 avril, les victoires des équipes masculine et féminine chinoises aux championnats du monde de tennis de table qui ont lieu en Yougoslavie.

Il était un temps où la devise des sportifs chinois, encouragée par les plus hautes autorités du pays, était : « *Amitié d'abord, compétition ensuite.* » Cette époque idyllique, où le geste sportif importait davantage que le résultat, est bien révolue. Le slogan officiel pourrait aujourd'hui *se résumer de la façon suivante :* amitié avant, amitié après, mais, pendant, lutte pour la plus grande gloire de la Chine.

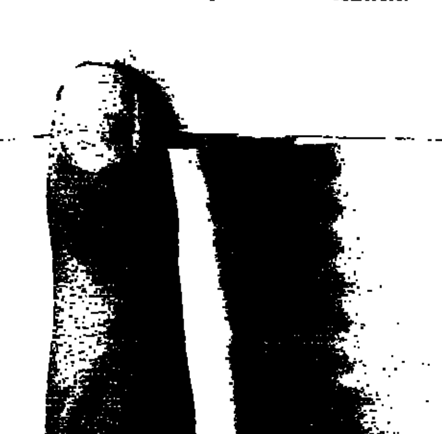
Les titres de la presse pékinoise après le succès des pongistes chinois reflètent bien ce nouvel état d'esprit. Cette victoire, écrit *le Quotidien du peuple*, « *contribue encore plus à l'honneur de la patrie* ». Il s'agit maintenant, souligne dans une *large* manchette le quotidien des ouvriers, de « *s'inspirer de l'esprit tenace montré par nos sportifs pour édifier notre grande patrie* ».

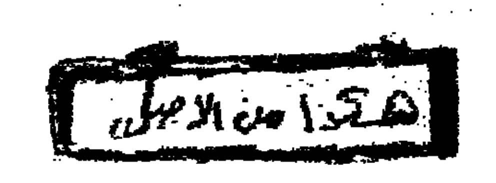
Lin Biao et la « bande des quatre » sont évidemment fustigés au passage Ils avaient « *mis beaucoup d'obstacles à la réalisation de notre cause* », note la presse, mais « *la pratique de nos pongistes nous montre que ce que nous avons perdu en raison de nos insuffisances et de nos erreurs peut être reconquis. Il en est ainsi dans la compétition sportive, il en est de même dans les autres secteurs de l'édification de notre pays* ». Et comme l'appétit vient en mangeant, *le Quotidien du peuple* encourage l'ensemble des sportifs chinois à « *sortir de l'Asie* » pour partir à la conquête du monde.

Cette double victoire des pongistes chinois, qui intervient après une série d'autres succès sportifs, en hockey sur glace et en volley-ball notamment, va fort opportunément alimenter la vague de patriotisme actuellement encouragée par les autorités.

MANUEL LUCBERT.

Les Français J. Secrétin et Patrick Birocheau ont été éliminés au deuxième tour du simple messieurs des championnats du monde de tennis de table, le 23 avril, respectivement par le Nigérian Atanda Musa (3-2) et par le Nord-Coréen Hong Sun Chol (3-2). Chez les dames, Claude Bergeret s'est qualifiée pour le troisième tour en battant la Hongroise Edit Urban (3-0).





Le Monde

culture

CINÉMA

Hollywood et les syndicats

III. — L'effet télévision

Après avoir raconté la manière dont les syndicats, à Hollywood, ont cherché à sauvegarder leur existence et leur réputation pendant le maccarthysme, au détriment de leurs adhérents, Lise Bloch-Morhange et David Alper les montrent face à la brusque croissance de la télévision et à l'ouverture des nouveaux marchés (« le Monde » des 23 et 24 avril).

Le manque d'ardeur des syndicats à combattre le « black-listing » contribue à ruiner de multiples carrières, tout au moins à les compromettre. Certains exclus parviennent à survivre en travaillant au noir sous des pseudonymes : John Howard Lawson, membre fondateur de la S.W.G. (Screen Writer Guild, guilde des écrivains), ou Dalton Trumbo, qui, sous le nom de Robert Rich, remporte en 1956 un oscar pour *Les clameurs se sont tues*. Ce sont des exceptions. Nombre de talents disparaissent à jamais, nombre d'élans créateurs s'effondrent. Des hommes comme Losey, Jules Dassin, Ben Barzman ou Carl Foreman (scénariste du *Train sifflera trois fois*) doivent s'expatrier. *« Ainsi se trouva broyée et dispersée la génération perdue »*, écrit Georges Sadoul dans son *Histoire du cinéma mondial*.

On peut admettre que, dans la mesure où elles ne sont pas politisées, les guildes de comédiens et de metteurs en scène ont une faible marge de manœuvre. Ce n'est pas le cas pour celle des écrivains. Trente ans après, Ben Barzman dit aujourd'hui : *« Bien que généralement réactionnaires, les « moguls » (chefs de studio), au fond, s'opposent aux listes noires. Leur préoccupation majeure étant de produire des films et des bons, ils ont besoin de nous et le savent. C'est pourquoi ils se montrent réticents envers le HUAC* (Commission des activités non américaines, émanation du Congrès), *et c'est pourquoi la guilde, si elle avait eu le courage de se battre ouvertement, aurait été suivie. »*

Mais les partisans de la neutralité politique mettent à profit les événements pour faire prévaloir leurs options, et les guildes deviennent ce qu'elles sont de nos jours : des organismes purement corporatistes.

Négligence et aveuglement

Cependant, à la fin des années 40, alors que personne n'y croit, la télévision s'apprête à bouleverser l'industrie cinématographique et les structures syndicales. Les studios sous-estiment à ce point la nouvelle technique qu'ils se laissent éliminer par les trois grands réseaux, C.B.S., A.B.C., N.B.C. Les syndicats ne se montrent pas plus clairvoyants, du moins dans un premier temps. Ben Barzman, chargé de représenter dans une commission d'enquête intersyndicale la S.W.G. (Screen Writer Guild, la guilde des écrivains) raconte : *« Une étude sur les futures implications de la télévision m'avait ouvert les yeux, mais la plupart des gens, lassés par les perpétuels programmes de variété et par leur médiocrité, confondent contenant et contenu. Devant le comité, je me suis lancé dans un discours passionné, expliquant que nous étions à l'aube d'une révolution. Et, à la fin, je me suis aperçu que la moitié de l'audience s'était endormie. »*

Les rivalités syndicales — qui restent d'actualité — témoignent de l'incapacité des artistes à pressentir la force des innovations technologiques. Deux syndicats, la SAG — Screen Actors Guild — qui règne sur le cinéma et l'AFRA — American Federation of Radio Artists — qui règne sur la radio, se disputent la représentation des comédiens à la télévision. Onze votes sont nécessaires pour parvenir à un accord. La SAG obtient le secteur de la télévision filmée — programme en différé sur pellicule — l'AFRA celui du direct — ne permettant pas de conserver l'image. La mise au point du kinescope, procédé permettant de conserver des programmes pris en direct, pose un problème : qui en bénéficiera ?

La SAG, par négligence et aveuglement, laisse la victoire à sa concurrente. Elle ne tarde pas à s'en repentir lorsque, en 1956, la bande magnétique commercialisée par Ampex ouvre le marché de la vidéo, lequel, de fait, revient à l'AFRA. Aujourd'hui, à la télévision, les deux syndicats représentent une puissance égale et semblent déterminés à s'unir. Plus perspicaces, les écrivains fusionnent dès 1954 avec leurs confrères de la radio et de la télévision, et créent le W.G.A., Writers Guild of America. En 1960, les metteurs en scène suivent leur exemple et fondent la D.G.A., Directors Guild of America. Dans les deux cas, le mot « Screen » — écran — a disparu.

Le développement technologique bouleverse le fonctionnement interne des guildes, et surtout provoque entre elles et le management des conflits extrêmement durs. Sur les quatre grèves menées jusqu'à aujourd'hui par les artistes, trois concernent la télévision — SAG en 1953, SAG et WGA en 1960) et la quatrième, la télévision payante — par abonnements — (WGA en 1973). Aucune n'est liée directement au cinéma. Sans doute parce que le développement de l'industrie cinématographique suit une courbe progressive qui laisse aux parties en cause le loisir de tranquillement régler leurs différends aux échéances des contrats, en moyenne tous les trois ans.

En revanche, dans les années 50 et plus encore aujourd'hui avec les marchés parallèles de la télévision payante et de la vidéo à domicile, l'utilisation des produits créés par les artistes se diversifie et s'accroît à un tel rythme, qu'il devient impossible d'attendre que la situation s'éclaircisse d'elle-même. Si les guildes n'anticipent pas l'événement, elles sont à coup sûr perdantes.

En 1948, elles font accepter le principe d'un pourcentage revenant aux artistes lorsque la télévision achète un film, mais les chiffres ne sont pas précisés. En 1960, elles en négocient le montant. A la suite d'une grève de vingt-deux semaines des écrivains, soutenus pendant six semaines par les acteurs, elles obtiennent gain de cause, mais sans effet rétroactif. Ainsi elles font perdre à leurs adhérents — et perdent elles-mêmes — douze ans de revenus, alors qu'elles auraient pu engager l'action dès 1948.

De même, en 1960, les producteurs acceptent le principe de verser aux écrivains un pourcentage sur la vente des films destinés cette fois aux marchés parallèles, mais seulement le principe.

En 1973, la guilde entame une grève qui dure trois mois. A la fin elle doit signer un accord octroyant des royalties sur les films produits depuis 1971, soit onze ans de perte.

On comprend qu'à présent les syndicats craignent de reculer les négociations portant sur un enjeu devenu fondamental : la production et la vente de produits originaux destinés aux marchés parallèles. Celui de la télévision payante peut être évalué : sept millions de foyers sont déjà équipés. On en prévoit vingt-cinq millions dans cinq ans, cinquante ou soixante millions dans dix ans. Les prévisions en matière de vidéo demeurent aléatoires car le marché est encore dans les limbes.

Ignorant ce que le futur réserve, les producteurs ne veulent pas s'engager. Mais les syndicats, forts de leur expérience, sont déterminés à ne pas se contenter de promesses et d'accords de principe. D'où les grèves, qui depuis l'été dernier se succèdent et ne semblent pas près de s'arrêter.

LISE BLOCH-MORHANGE et DAVID ALPER.

Prochain article :

LE BÉNÉFICE DES GRÈVES

« L'HOMME FRAGILE », de Claire Clouzot

Amour et mutations

Journaliste, critique de cinéma, Claire Clouzot, qui n'a jamais caché ses positions féministes, débute dans la réalisation avec un film sentimental et elle ne délivre aucun « message » sur la condition de la femme moderne. *Pourquoi faudrait-il le lui reprocher au nom de quelque militantisme sociologique ou, même, politique ? Il est bien plus intéressant de voir comment elle ressent et exprime la mutation actuelle de la société (avec sa part de progrès mais aussi d'incertitudes) dans les relations des hommes et des femmes, et dans une mise à jour à la fois lucide et compréhensive* de la psychologie masculine, du comportement masculin.

Les personnages de Claire Clouzot ont atteint la trentaine. Ils appartiennent à une génération qui, tout en tournant résolument le dos au « vieux monde », n'a pas pour autant trouvé un équilibre décisif. Dans le domaine des sentiments, l'amour est toujours, malgré l'évolution des mœurs, la liberté sexuelle, quelque chose de difficile à vivre, à construire. Il y faut de la patience et une attention à l'autre pour éviter les malentendus et les déceptions.

L'Homme fragile, c'est la rencontre d'Henri, divorcé, père d'une petite fille dont il n'a pas la garde, et de Cécile, qui est mal remise d'une rupture dont elle a pris l'initiative, et n'a pas d'enfant. *Henri et Cécile travaillent comme correcteurs dans un journal quotidien et c'est à travers le travail que s'établit entre eux — avec réserve*, réticence, méfiance même, de sa part à elle, — une relation amoureuse. Claire Clouzot a situé ce couple dans un milieu qu'elle connaît bien, mais pas du côté des salles de rédaction et des journalistes, ce qui est d'une grande importance. Dans la salle des correcteurs se font davantage sentir les effets d'une sorte de révolution aujourd'hui inévitable dans les entreprises de presse : le passage à la photocomposition.

Claire Clouzot donne une information très juste sur un recyclage technique auquel certains s'adaptent et d'autres pas. L'histoire d'amour *qu'elle raconte se trouve constamment liée à une transformation de la vie professionnelle. Ainsi Cécile et surtout Henri (qui n'est pas guéri de son divorce et souffre de ne pas avoir toujours sa fille auprès de lui) doivent-ils affronter une double difficulté mettant en jeu à la fois leur présent et leur avenir.*

A Cécile — Françoise Lebrun, comédienne toujours simple, étonnante parce qu'elle n'a jamais l'air de jouer un rôle mais d'y engager sa personnalité entière — Claire Clouzot délègue, en somme, son regard de cinéaste pour observer, découvrir, la fragilité fondamentale d'Henri, ce collègue qui, malgré, parfois, des attitudes de dragueur, se trouve désemparé entre son mariage raté, sa paternité passionnelle — *« la seule femme de sa vie, c'est sa fille »* dit-on de lui, — et le bouleversement de son métier.

Richard Berry (Henri) n'est pas le type de « l'homme nouveau » ballotté par la vague du féminisme triomphant, c'est un de ces hommes jeunes d'aujourd'hui assis entre deux chaises, qui laissent tomber le masque socio-culturel de la virilité installée. *On le sent grand acteur mais Claire Clouzot a établi entre lui et les spectateurs une communication psychologique, sensible, émouvante*, par la manière dont elle l'a filmé, dans ses réactions à vif.

Si, avec sa narration classique, la mise en scène peut paraître, par moments, un peu frêle, le portrait d'Henri montre bien que Claire Clouzot, cinéaste, donne la primauté aux émotions, aux élans du cœur, à l'alchimie d'une forme de caractère masculin pour lequel elle éprouve, semble-t-il, la curiosité d'une femme dénuée d'agressivité, qui cherche entre les sexes plutôt les ressemblances complexes que les différences tranchées.

JACQUES SICLIER.

★ Voir les films nouveaux.

THÉATRE

« Derniers détails », de Gildas Bourdet, à Tourcoing

Les Sixties

Quand s'écartent les deux pans coulissants de la porte métallique qui ferme la scène de l'Idéal Ciné, à Tourcoing, on se trouve devant un paysage banlieusard. Un bout de nature rabougrie, négligée par l'urbanisation. En perspective lointaine, se dressent des H.L.M. blanches, comme on en voit en arrivant à Paris-Lyon par le train.

Ce n'est pas un vrai paysage. On dirait les agrandissements de plusieurs tableaux représentant « la banlieue », jetés sans soin l'un sur l'autre, et dont les cadres de néon — aux couleurs malsaines dans le plein jour — se recoupent. Les différents ciels, les arbres, les plaques d'herbe s'emmêlent, dessinent un autre espace, un espace de mémoire envahi de souvenirs. Les gens venus habiter là dans une caravane vivent aujourd'hui, mais ils se sont retirés dans ce trou de solitude pour essayer de croire qu'ils ne se sont pas trompés quand, dans les années 60, ils ont rêvé de liberté.

Un air de sagesse

Ils forment un couple désassorti. Lui, Marc Betton, trente-cinq ans, ancien costaud qui ne s'est pas vu grossir, ex-philosophe vaguement écrivain, sûrement velléitaire, s'empêtre dans une lucidité qui ne s'applique à rien, ronchonne des désirs éteints, cause beaucoup. Elle parle peu mais ses paroles font mal. Elle a vingt ans de plus, son âge s'avoue dans son corps alourdi par les couches stratifiées de claques et de déceptions, qui peu à peu façonnent un air de sagesse, des apparences de certitude, une générosité faite pour moitié de clairvoyance, pour moitié de fatigue. Elle — à qui Andrée Tainsy donne une humanité prodigieuse — dans les années 60 avait déjà connu bien des désillusions.

Elle n'était pas si naïve que lui et, aujourd'hui, elle le regarde, l'accepte sans rien lui sacrifier. Elle est plus forte que lui, plus forte que le photographe de presse — René Loyon — qui s'immisce, s'incruste, qui est le double de Marc Betton, tout aussi dégarni et invertébré, bien qu'il ait parcouru le monde à la poursuite de l'histoire, au lieu de la fuir et de s'enterrer...

Paradoxalement, le personnage le plus ouvert est la fille d'Andrée Tainsy-Chantal Mutel. Choquée, mais comme magnétisée par l'« inconduite » de sa mère, elle revient sans cesse la chercher, se déverse en reproches qui trahissent sa solitude, en exhortations à rentrer dans le rang dont l'absurdité et le conformisme se cognent au roc maternel, et lui reviennent en pleine face, par effet de boomerang. Elle vacille, mais se reprend. Son comportement « nunuche » glisse vers une amorce d'indépendance.

Il y a deux coups de feu et un meurtre, mais il ne s'agit pas d'un fait divers. Gildas Bourdet, pour sa première œuvre d'auteur, pose sur scène avec une franchise vigoureuse les questions que se pose sa génération (il a trente-quatre ans) non pas sur elle, pas seulement sur elle, mais sur ce qui se passe autour. La vision de Gildas Bourdet n'est pas « plaisante ». S'il traque les blocages, les pulsions égoïstes, le terre-à-terre au détriment des sentiments nobles, ce n'est pas par mépris moraliste. Il cherche ce qui ne va pas, où se situent les décalages entre l'utopie, l'imaginaire, la réalité, l'illusion. Il dit : *« Je ne suis pas désespéré, je montre un désespoir. Je suis en mesure de le faire, c'est un privilège. »*

Il montre, fouille, met à nu les négligences d'esprit, les paresses, l'impitoyable désir d'exister pour et avec les autres — d'aimer en somme, à la manière exigeante des enfants. Ses personnages affrontent des conflits simples, c'est-à-dire fondamentaux, parlent un langage très composé, mais chargé de vie. Bizarrement pour un metteur en scène, Gildas Bourdet a tendance à oublier le pouvoir de l'écriture scénique, à tout dire avec les mots. En particulier dans les scènes entre les deux hommes. Ils sont typiques des « paumés pataugeant dans la semoule », se noyant dans leurs discours, seulement l'excès de rhétorique dérape vers la confusion sans pour autant la cerner.

C'est la seule faiblesse d'un spectacle violent et vrai, grave, un spectacle important, jamais sordide, car avec les blocages, les pulsions égoïstes, le terre-à-terre, Gildas Bourdet a le talent de fabriquer la beauté.

COLETTE GODARD.

★ Centre dramatique du Nord, Idéal Ciné, Tourcoing, à 20 h. 45 ; jusqu'au 27 mai.

A l'Odéon

« A Memphis il y a un homme d'une force prodigieuse »

Trois heures durant, y compris deux entractes, trente-cinq comédiens qui changent souvent de costumes, plus cinq musiciens, s'engluent dans une pièce de Jean Audureau, une sorte de rêverie plus tarabiscotée que poétique, sur le thème de « Ma » Frie Barker et ses quatre fils, une famille de hors-la-loi célèbre dans les années 20.

Il y a eu un film avec Shelley Winters en Bloody Mama joyeusement amorale. A l'Odéon, Tania Torrens n'essaie même pas de faire croire... A quoi, d'ailleurs ?

La mise en scène — si l'on peut dire — d'Henri Ronse est énigmatique. Il donne à la famille carnassière les apparences bourgeoises un peu provinciales d'une comédie de boulevard rétro. L'intention est claire, la nécessité l'est moins. Les comédiens semblent être là parce qu'il le faut bien, à l'exception de François Chaumette — charlatan équivoque — et de Jacques Toja quand il a vraiment quelque chose à faire, pas seulement le récitant pendant les innombrables changements de décor, tous aussi laids, mal fichus, encombrants les uns que les autres. On a l'impression de s'enfoncer dans des sables mouvants.

Le 23 avril, c'était la première. Un spectateur, par un sursaut de survie, criait que c'était nul, que c'était une insulte à Louis Jouvet (?). Il y a eu à la fin, plus de huées que d'applaudissements. Dure soirée pour les acteurs. Dans un tel cas, ils devraient prendre le courage de dire : *« Nous nous sommes trompés, ne nous en veuillez pas, rentrez chez vous ».* — C. G.

★ *Odéon, 20 h. 30.*

FESTIVALS

Arts traditionnels à Rennes

Les ailes du chant

Commencé le 22 avril, le huitième Festival des arts traditionnels de Rennes continue jusqu'au 29 avril, avec, entre autres, le théâtre d'ombres et les chants traditionnels de Chypre (du 25 au 28), le Kamancheh d'Arménie (les 25 et 28), les musiciens kawwali du Pakistan (les 26 et 27), la confrérie Shazili d'Egypte (les 27 et 28), les musiciens de Casamance (les 28 et 29).

Comment juger parfois ? Quand l'art n'est plus spectacle... Quand la musique et le mouvement ne sont pas faits pour être vus mais vécus, le moyen d'une expérience *mystique... Faut-il parler du rythme, des sons, quand il faudrait parler de Dieu* (ou des dieux) ?

C'est la grandeur, la difficulté et l'ambiguïté du Festival de Rennes de montrer chaque année ce qu'on a coutume d'appeler maintenant les arts traditionnels *dans le monde : théâtre, musique*, danse, oui mais sacrés souvent, des rites et des rituels, des cérémonies collectives liées à une philosophie, une religion, à une organisation sociale et politique, des pratiques culturelles vivantes ou en voie de disparition.

On a *suffisamment évoqué* l'espèce de *détournement* qui consiste à transporter sur une scène des cultures coupées de leurs paysages et odeurs, et la difficulté pour le spectateur d'échapper au seul regard ethnologique ou esthétique. *Comment faire autrement ?* En huit ans, le Festival des arts traditionnels de Rennes s'est imposé comme un des meilleurs en Europe, par sa rigueur, son refus absolu de toutes les formes dénaturées d'expression authentique des peuples, leur « folklorisation » en particulier. Au point de devenir une institution, une référence pour certains groupes dont la survie peut être assurée grâce à un passage à Rennes.

Un cercle de peaux blanches avec au haut du cercle une *fourrure bleue, et de chaque côté une* fourrure rouge. A l'autre extrémité, en bas du cercle, une peau noire... et le silence.

Le maître est arrivé d'abord, puis les disciples qui se sont assis en cercle sur les peaux. Légèrement penchés en avant, ils ont *commencé de psalmodier* à voix basse une invocation à Allah, puis ils se sont levés en continuant de chanter sans bouger. Peu à peu, ils ont pris un mouvement lent, de la tête et du corps, qui s'est accentué quand les derviches un à un se sont mis à *improviser sur le fond* des voix graves. Plus tard, quand le cercle qu'ils ont formé a commencé de tourner dans un sens, tandis qu'un derviche tournait à l'intérieur dans l'autre, les bras ouverts, une main vers le ciel, une main vers la *terre*, on a perçu l'exaltation *croissante* et la spirale. Le mouvement irrésistible et régulier a gagné une partie de la salle. Des gens sont descendus pour se joindre à cette prière qui les prenait comme une vague. Il y a même eu une entorse aux coutumes : *une femme* a pénétré le cercle des hommes et dansé avec eux.

Les derviches halveti, qui ont montré là leur cérémonie — un zikr, c'est ainsi que se nomme la forme du rituel, — n'ont pas tourné avec ce mouvement de toupie *que l'on connaît souvent ; ce ne sont pas des derviches tourneurs*. Les derviches tourneurs, qui d'ailleurs étaient prévus à ce festival, n'ont pas obtenu (pour des raisons qui sont restées un peu obscures) l'autorisation de sortir de Turquie. Les derviches *halveti, qui étaient en tournée religieuse aux Etats-Unis* (ils ont un centre important à New-York), ont accepté de s'arrêter à Rennes sur le chemin du retour, pour les remplacer en quelque sorte, mais leur rituel est différent. *Il est essentiellement fondé sur « la voix qui emporte ceux qui écoutent »*, sur *« les ailes du chant »* et sur un mouvement lent de balancement.

Encore une fois, il est difficile de parler d'un rituel qui est beau — très beau même — mais dont le point d'aboutissement n'est pas la beauté, justement, mais l'extase collective (parfaitement contrôlée) provoquée par *la musique vocale des vingt-trois derviches, ce rythme* calculé dit-on, sur la répétition nuancée des quatre-vingt-dix-neuf noms d'Allah, rituel dont l'objet est la recherche de l'essence de l'Etre suprême. *Le soufisme est la quête de la pureté, la quête du* Tout. Comment dépasser l'anecdote, percevoir l'essentiel, l'intérieur, l'âme secrète de l'Islam ?

Tambours de légende

Autre moment prodigieux, ce même premier jour du festival avec les tambours du Burundi, ces tambours de légende, tambours *ngoma qui n'étaient utilisés autrefois qu'à la cour du roi* ou dans les grandes chefferies, tambours énormes dont la préparation supposait tout un rituel ! Les tambourinaires du Burundi (ceux-là même qu'on entend sur *la dernière plage du disque diffusé* par Ocora), bergers dans la vie, jouent aujourd'hui dans des fêtes locales profanes, et souvent aussi pour les autorités à la ville. Ils arrivent, se mouvant comme des oiseaux, les tambours *sur la tête, frappant déjà le bois et* la peau.

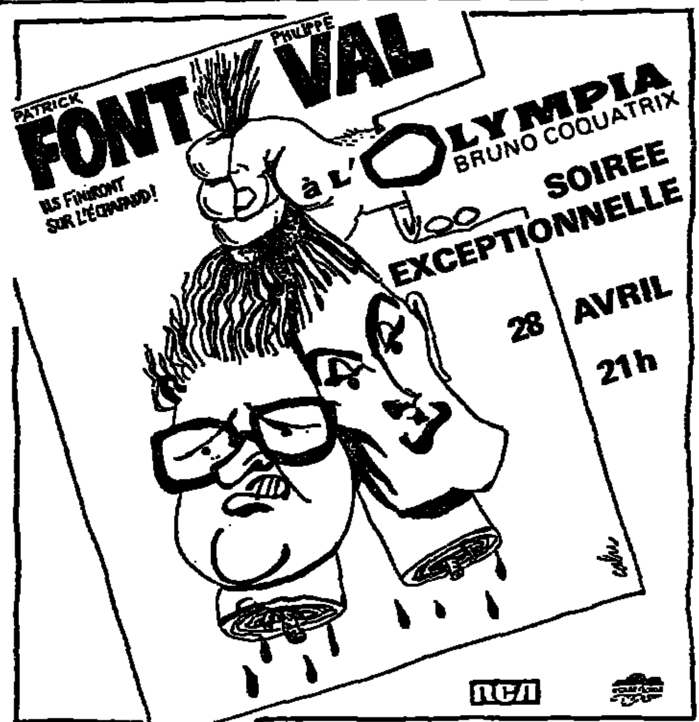
Quatorze tambours, quatorze hommes en rouge et blanc, maintenant alignés, les tambours posés à terre. Le claquement sec et continu des baguettes, *la clameur*, le *mouvement*, les *musiciens* l'un après l'autre viennent improviser sur le tambour central placé devant, un jeu de soliste qui prend la forme d'une danse. Visions d'une beauté *fulgurante, onirique et violente*. Certains semblent s'enrouler les baguettes autour du cou, à d'autres moments on les voit comme au ralenti dans un film, quatorze hommes bondissant, martelant les tambours, avec une *énergie qui ne cesse pas*.

Il était difficile ensuite de revenir pour finir à l'état de méditation fine, à l'intériorité du climat créé par le Kurde Temo qui joue avec une extrême sensibilité *la musique des montagnes en s'accompagnant du* tembur (un instrument de la famille du sitar). Après les chants diphoniques des Mongols, accompagnés par un musicien qui joue du morin khour, sorte de violon à *deux cordes et long manche, le* chanteur produit deux voix en même temps, la première, qui est basse comme un « bourdon », l'autre qui se promène dessus. Cela donne un tremblement, une vibration triste et *prenante comme le vent, comme les oiseaux* dans la steppe.

CATHERINE HUMBLOT.

★ Les chanteurs Mongols se produisent ce vendredi 24 avril, à 18 h. 30, à l'Unesco, à Paris. Les *maîtres-tambours du Burundi* seront à Quimper le 25 avril.







Au sommaire du numéro du 26 avril

- Des robots et des hommes.
- Jean-Claude Pecker : halte aux « fausses sciences ».
- L'histoire de l'énergie solaire.

- — Un pape pour la B.D.
- — L'Egypte, bastion inconnu de la francophonie.
- — Les exclus de Los Angeles.
- — Les difficultés de l'eau solaire en Inde.
- — Les trottoirs saisis par la vitesse.
- — « Muselier n'était pas un traître ».
- — Témoin : le rêve stalinien d'une juive polonaise.

Une nouvelle inédite de Yak Rivais

SPECTACLES

théâtres

NOUVEAUX SPECTACLES

Stuart Sherman : American Center (321-42-20), 21 h.
Une conversation chez les Stein... : Cité Internationale, Resserre (589-38-69), 20 h 30.
Angel : Roquette (805-78-51), 18 h 30.
Théâtre d'ombres chinois : Marie Stuart (508-17-80), 20 h 30.
Propriété condamnée : Vincennes, Petit Sorano (374-73-74), 20 h 30.
A Memphis, il y a un homme d'une force prodigieuse : Odéon (325-70-33), 20 h 30.
Cendrars : Carré Silvia Monfort (531-28-34), 22 h 15.
Le Ciel et l'Enfer (Mérimée Genet) : Astelle Théâtre (202-34-31), 20 h 30.
Les Nonnes : Chelles, Centre Culturel (421-20-36), 20 h 45.
Un chapeau de paille d'Italie : Malakoff, Théâtre 71 (655-43-45), 21 h.
Le Bel Indifférent : Coupe Chou (272-01-73), 19 h.
Kafka est le nom de mon père... : Cartoucherie, Atelier du Chaudron (328-97-04), 20 h 30.
Broers : Chaillot, salle Gemier (727-81-15), 20 h. 30.
Lotte à Weimar : Cité Internationale, Galerie (589-38-69), 20 h. 30.
Le Nouveau Menoza : Créteil, Maison de la culture (899-94-50), 20 h. 30.
Le Bourgeois gentilhomme : Elancourt, Maison pour tous (062-82-61), 21 h.
Demain, demain : Gennevilliers, Théâtre (793-63-12), 20 h. 45.

Les salles subventionnées et municipales

Opéra (742-57-50), 19 h. 30 : Don Juan.
Petit-Odéon (325-70-33), 18 h 30 : Tu as bien fait de venir, Paul.
TEP (797-96-06), 20 h. 30 : Têtes rondes, têtes pointues.
Petit-TEP (797-96-06), 20 h 30 : J.-J. Mosalini et le groupe Canyengue.
Centre Pompidou (277-12-33), débat. — 20 h. 30 : Cahiers de la photographie. — Cinéma, 19 h. : films de G. Nelson ; 18 h. : film primé au Festival du réel 1978.
Carré Silvia Monfort (531-28-34), 20 h 30 : Kalon Pile, ballet.
Théâtre de la Ville (274-11-24), 18 h. 30 : Ballet de l'Opéra de Paris ; 20 h. 30 : Crownest Trio.
Théâtre musical de Paris (261-19-83), 20 h 30 : Ballet Roland Petit (Casse-noisette).

Les autres salles

Aire libre (322-70-78), I., 20 h 30 : Elle lui dirait dans l'île ; II. 22 h 15 : la Voiture.
Antoine (208-77-71), 20 h 30 : Potiche.
Atelier (606-49-24), 21 h. : les Trois Jeanne.
Bouffes du Nord (239-34-50), 20 h 30 : la Cerisaie.
Bouffes Parisiens (296-60-24), 21 h. : Diable d'homme
Cartoucherie, Aquarium (374-99-61), 20 h. 30 : Un conseil de classe très ordinaire. — Tempête (328-36-36), 20 h. 30 : Alarmes.
Cinq Diamants (588-01-00), 20 h. 30 : Metropolitan Opera.
Comédie Caumartin (742-43-11), 21 h. : Reviens dormir à l'Elysée.
Comédie des Champs-Elysées (723-37-21), 20 h. 45 : Madame est sortie
Comédie italienne (321-22-22), 21 h. : les Malheurs de Pantalon.
Comédie de Paris (281-00-11), 20 h. : Boris Supervian ; 21 h 30 : la grande guerre des p'tites étoiles.
Croq'Diamants (272-20-06), 20 h. 30 : Séance de bronzage ; 22 h. 15 : Passage Jouffroy.
Daunou (261-69-14), 21 h. : Et ta sœur !

> Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
> « LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
> 704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
> (de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Vendredi 24 avril

Edouard-VII (742-57-49), 21 h. : Deburau.
Espace Gaîté (327-95-94), 21 h. 45 : Ivres pour vivre.
Espace Marais (271-10-19), 20 h. 30 : Glace par Greta ; 22 h. : les Bonnes
Essaïon (278-46-42), 20 h. 30 : Ça.
Fondation Deutsch de la Meurthe (859-78-48), 21 h. 30 : les Frères Karamazov.
Fontaine (874-74-40), 20 h. 30 : J'aimerais bien aller à Nevers ; 22 h. : les Aviateurs.
Gaîté-Montparnasse (322-16-18), 22 h : Elle voit des nains partout.
Galerie 55 (326-63-51), 20 h. 30 : le Chant du bouc.
Grand Hall Montorgueil (233-80-78), 20 h. 30 : l'Architecte et l'Empereur d'Assyrie (dern.).
Huchette (326-38-99), 20 h. 15 : la Cantatrice chauve ; 21 h. 30 : la Leçon.
Le Lierre (586-55-83), 20 h. 30 : Œdipe roi ; 18 h. 30 : Désormais.
Lucernaire (544-57-34), Théâtre Noir, 18 h. 30 : Où donc est-elle ma lumière ? ; 20 h. 30 : Molly Bloom ; 22 h. : les Ecrits de Laure. — Théâtre Rouge, 18 h. 30 : Pardon M'sieur Prévert ; 20 h. 30 : Jafabule. — Petite salle, 18 h. 15 : Parlons français.
Madeleine (265-07-09), 20 h. 45 : Arsenic et Vieilles Dentelles.
Marigny (256-04-41), 21 h. : Domino. — Salle Gabriel (225-20-74), 21 h. : le Garçon d'appartement.
Mathurins (265-90-00), 21 h. : Huis Clos ; Pétition.
Michel (265-35-02), 21 h. 15 : On dînera au lit.
Montparnasse (320-89-90), 18 h. 45 : l'Evangile selon saint Marc ; 21 h. : Exercice de style. — Petite salle ; 20 h 30 : Pierrot d'Asnières ; 22 h. : J. Benguigui.
Nouveautés (770-52-76), 21 h. : Ferme les yeux et pense à l'Angleterre.
Œuvre (874-42-52), 20 h. 45 : Un habit pour l'hiver.
Palais-Royal (297-59-81), 20 h. 30 : Joyeuses Pâques
Poche-Montparnasse (548-92-97), 21 h. : le Butin.
Présent (203-02-55), 21 h. : Sur le front.
Studio-théâtre 14 (539-88-11), 20 h. 30 : le Brouillard.
T.A.I. Théâtre d'Essai (278-10-79), 20 h. 45 : l'Ecume des jours ; 22 h. : Journal d'un fou.
Théâtre Adyar (304-20-97), 20 h. 30 : l'Ecume des jours.
Théâtre d'Edgar (322-11-02), 20 h. 30 : Y'en a marre ; 22 h. : la Chambre infernale.
Théâtre en rond (387-88-14), 20 h. 30 : Douze hommes en colère.
Théâtre du Marais (278-03-53), 20 h. 30 : le Pique-Assiette.
Théâtre de la Mer (589-70-22), 19 h. 30 : le Testament du père Leleu ; 21 h. : Ode maritime.
Théâtre de Paris (280-09-30), 20 h. 30 : Vu du pont
Théâtre du Rond-Point (256-70-80), 20 h. 30 : l'Amour de l'amour.
Théâtre Saint-Georges (878-74-37), 20 h 30 : la Culotte d'une jeune femme pauvre
Tristan-Bernard (522-08-40), 21 h. : Fils de personne.
Variétés (233-09-92), 20 h. 45 : l'Intoxe.

Les cafés-théâtres

Au Bec fin (296-29-35), 20 h. 30 : Jamais deux sans moi ; 21 h. 30 : Woody Folies ; 22 h 45 : la Revanche de Nana.
Blancs-Manteaux (887-17-84), 20 h 45 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : A Valardy — II. 20 h. 15 : Refrains ; 21 h 30 : Poulet frites ; 22 h. 30 : R. Mattera.
Café d'Edgar (320-85-11), 20 h. 30 : Sœurs siamoises cherchent frères siamois ; 21 h. 30 : Sueur, cravate et tricot de peau ; 22 h. 30 : la Jacassière
Café de la Gare (278-52-11), 18 h. : Miss Thing ; 20 h. : L. Coppaloni ; 22 h. 30 : Théâtr'en poudre (Rimelle).
Connétable (277-41-40), 20 h. 30 : P. Valmore ; 21 h. 30 : J. Huet ; 22 h. 30 : les Nichols.
Coupe-Chou (272-01-73), 20 h. 30 : le Petit Prince ; 21 h. 45 : Va t'en je t'aime.
L'Ecume (542-71-16), 20 h. 30 : Diabloguement vôtre ; 22 h. 30 : R. Newman.
Le Fanal (233-91-17), 20 h. : la Chasse est ouverte ; 21 h. 15 : le Président.
Petit Casino (278-36-50), I. 21 h. : Phèdre à repasser ; 22 h. 15 : le Concerto déconcertant. — II, 21 h. : Poupette Pompon ; 22 h. : Des bigoudis à l'intérieur de la tête.
Point-Virgule (278-67-03), 20 h. 30 : Tranches de vie ; 21 h. 30 : les Demoiselles de Rochechouart.
Sélénite (354-53-14), 20 h. 15 : les Vautours ; 21 h. 30 : les Neuf péchés capitaux.
Soupap (278-27-54), 21 h. 30 : Amours noires, humours tendres.
Splendid (887-33-82), 22 h. : le Troisième Jumeau.
Théâtre de Dix-Heures (606-07-48), 20 h 30 : Un polichinelle dans le tiroir ; 21 h. 30 : Il en est... de la police.
Théâtre des Quatre-Cents-Coups (320-39-69), 20 h. 30 : les Jumelles ; 21 h. 30 : la Grande Shirley ; 22 h. 30 : l'Amour en visites.
La Tanière (337-74-39), 20 h. 45 : R. Bernadac ; 22 h. 30 : M. Martin.
Vieille Grille (707-60-93), 18 h. 30 : New Jazz Off ; 20 h. 30 : Asselin et Lacombe.

La danse

Palais des Glaces (607-49-93), 20 h 30 : Grands Ballets d'Afrique noire.
Théâtre Présent (203-02-55), 20 h. 30 : Cie J Gaudin
Plaisance (320-00-06), 20 h. 30 : Malambo latino.
Théâtre 18 (226-47-47), 21 h. : Compagnie K. Cremona, R. Meguin.

Les chansonniers

Caveau de la République (278-44-45), 21 h. : Sept ans de bail... bye bye.
Deux Anes (606-10-26), 21 h. : Quand les ânes voteront.

Les comédies musicales

Cirque d'hiver (806-82-30), 20 h. 30 : Barnum.
Mogador (874-33-74), 20 h. 30 : Magic Story.
Porte Saint-Martin (607-37-53), 20 h. 30 Rose-Marie.
Renaissance (208-21-75), 20 h. 30 : Aventure à Monte-Carlo.

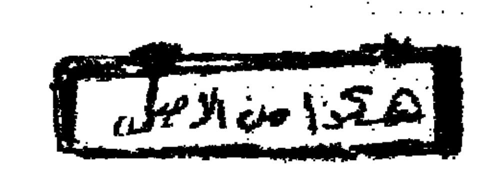
Le music-hall

Bobino (322-74-84), 20 h. 45 : Guy Bedos.
Casino Saint-Martin (208-21-93), 21 h. : Stone et Charlotte Julian ; 22 h. : Génération Hollywood.
Centre d'art celtique (258-97-62), 20 h. 30 : Maripol.
Centre culturel Censier (337-98-40), 21 h. 30 : Tome Kunda.
Espace Gaîté (327-95-94), 20 h. 15 : Riou-Pouchain.
Essaïon (278-46-42), 20 h. 30 : Jacinta.
Forum des Halles (297-53-47), 20 h. 30 : N Ferrer.
Gaîté-Montparnasse (322-16-18), 20 h 15 F Lemarque.
Lucernaire (544-57-34), 21 h. 30 : Sylvie Joly
Moderne (874-10-75), 20 h. 45 : le Chant du peuple juif assassiné.
Olympia (742-25-49), 21 h. : Pia Colombo.
Palais des Arts (272-62-98), 20 h. 30 : Pierre Vassiliu.
Palais des Congrès (758-22-98), 20 h. 30 : Michel Sardou.
Palais des Sports (828-40-48), 21 h. : Holiday on Ice.
Potinière (261-44-16), 21 h. : G. Bonnet, R. Romanelli.
Roquette (805-78-51), 20 h. : France Léa ; 20 h 30 : Marianne Sergent.
Théâtre La Bruyère (874-76-99), 20 h. 35 : Popeck.

Les concerts

Lucernaire, 19 h. 30 : S. Marendaz, M.-H. Dieboit (Britten, Canteloube, Schumann).
Radio-France, grand auditorium, 20 h. 30 : Nouvel Orchestre philharmonique (Tisné, Bartok, Tchaïkovski).
Centre culturel de Belgique, 20 h. 45 : Orchestre de chambre de Wallonie (Ysaye, Geminiani, Charpentier...).
Cité internationale universitaire, Maison de l'Italie, 20 h. 30 : Danse et musique instrumentale d'Irgoli.
Sorbonne, amphi Richelieu, 20 h. : Mouvement Jeune Musique (Mozart, Messiaen, Boulez...).
Eglise Saint-Thomas d'Aquin, 20 h. 30 : P. Thibaud, J.-C. Barrot (Bach, Albinoni...).





SPECTACLES

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits au moins de treize ans (**) aux moins de dix-huit ans

La cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24), 19 h. : Cinéma du réel · les Dépossédés, de A. et G. Younge ; Attention à l'art, de G. Dinnematin — 21 h., Hommage à J. Ivory : House Holder.

BEAUBOURG (278-35-57), 17 h. : les Briseurs de barrage, de M. Anderson ; 19 h. : les Cahiers du cinéma 1951-1981 : les Perles de la couronne, de S. Guitry.

Les exclusivités

ALLEMAGNE, MERE BLAFARDE (All., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86). Studio de la Harpe, 5e (354-34-83). Elysées - Lincoln, 8e (359-36-14). Olympic, 14e (542-67-42).
ALLONS Z'ENFANTS (Fr.) : Français, 9e (770-33-88).
L'AMOUR HANDICAPÉ (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86)
L'AMOUR TROP FORT (Fr.): Saint-Germain - Village, 5e (634-13-26) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) : Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) : Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Passy, 16e (288-62-34). Clichy-Pathé, 18e (522-46-01), Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96)
BIENVENUE Mr. CHANCE (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
THE BLUES BROTHERS (A., v.o.) : U.G.C. Marbeuf 8e (225-18-45).
LA BOUM (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Bonaparte, 6e (326-12-12) ; Monte - Carlo, 8e (225-09-83) ; Grand-Pavois, 15e (554-46-85)
BRUBAKER (A., v.o) (**) : Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Montparnos, 14e (327-52-37).
CAFE EXPRESS (It., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29).
LA CAGE AUX FOLLES No 2 (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).
LE CHEF D'ORCHESTRE (Pol., v.o.) : Cinoches-Saint-Germain, 6e (633-10-82).
LE CHINOIS (A., v.f.) : Maxéville, 9e (770-72-86).
LA CITE DES FEMMES (It., v.o.) (*) Palais des Arts, 3e (272-62-98).
COMMENT SE DEBARRASSER DE SON PATRON (A., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Elysées-U.G.C., 8e (359-12-15) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) : Rex, 2e (236-83-93), Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02).
LE CONCOURS (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52)
LE CONTRAT (Pol., v.o.) : Saint-Germain Huchette, 5e (634-13-26). Parnassiens, 14e (329-83-11).
LA DAME AUX CAMELIAS (Fr.-It., v.f.) (*) : Epée de Bois, 5e (337-57-47) : Colisée, 8e (359-29-46), Paramount-Opéra, 9e (742-56-31).
DES GENS COMME LES AUTRES (A., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70), Hautefeuille, 6e (633-79-38). Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) : P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42), 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79). — (v.f.) Impérial, 2e (742-72-62) ; Athéna, 12e (343-00-65) : Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) : Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
LE DERNIER METRO (Fr.) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83). Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43), Ambassade, 8e (359-19-08).
DIVA (Fr.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70). Berlitz, 2e (742-60-33), Quintette, 5e (354-35-40). Concorde, 8e (359-92-82). Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23). Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).
DIVINE MADNESS (A., v.o.) : Forum-Halles, 1er (297-53-74). France-Elysées, 8e (723-71-11). Parnassiens, 14e (329-83-11)
DON GIOVANNI (Fr.-It., v. it.) : Vendôme, 2e (742-97-52).
LE DOS AU MUR (Fr.) : Saint-Séverin, 5e (354-50-91).
DYNASTY (Taiw., v.f.) : Broadway, 16e (527-41-16).
ELEPHANT MAN (A., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70). Quartier Latin, 5e (326-84-65). Hautefeuille, 6e (633-79-38). Concorde, 8e (359-92-82). Pagode, 7e (705-12-15) Parnassiens, 14e (329-83-11). — V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33). Richelieu, 2e (233-56-70), Athéna, 12e (343-00-65). Fauvette, 13e (331-60-74), Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27). Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96)
EST-CE BIEN RAISONNABLE ? (Fr.) : Ambassade, 8e (359-19-08). Français, 9e (770-33-88) : Gaumont-Sud, 14e (327-84-50). Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) : Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Wepler, 18e (387-50-70).
EUGENIO (It., v.o.) · Quintette, 5e (354-35-40). U.G.C Marbeuf, 8e (225-18-45). Parnassiens, 14e (329-83-11). Grand Pavois, 15e (554-46-85)
FAIS GAFFE A LA GAFFE (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
FAME (A., v.o) : Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29).
LA FEMME DE L'AVIATEUR (Fr.) : Balzac-Olympic, 8e (561-10-60) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; Studio de la Harpe-Huchette, 5e (633-08-40).
LA FILLE PRODIGUE (Fr.) (*) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Forum-Halles, 1er (297-53-74) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22).
LES FOURBERIES DE SCAPIN (Fr.) : Athéna, 12e (343-00-65), h. sp. ; Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93).
GIMME SHELTER (A., v.o.) : Vidéo-stone, 6e (325-60-34).
KAGEMUSHA (Jap., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (354-39-19).
LILI MARLEEN (All., v.o.) : Gaumont - Halles, 1er (297-49-70) ; Cluny-Palace, 5e (354-07-76) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Mayfair, 16e (525-27-06). V.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).
LE LION SORT SES GRIFFES (A., v.o.) : Ermitage, 8e (359-15-71). V.f. : Caméo, 9e (246-66-44) ; Miramar, 14e (320-89-52).
LES MALHEURS DE SOPHIE (Fr.) : A.B.C., 2e (236-55-54) ; France-Elysées, 8e (723-71-11), mat. ; Athéna, 12e (343-00-65), h. sp. ; Fauvette, 13e (331-56-86), h. sp. ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), h. sp.
LES MERCENAIRES DE L'ESPACE (A., v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; U.G.C Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Mistral, 14e (539-52-43).
NASHVILLE LADY (A., v.o.) : Quintette, 5e (354-35-40) ; Pagode, 7e (705-12-15); Parnassiens, 14e (329-83-11).
ON N'EST PAS DES ANGES... ELLES NON PLUS (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Paris, 8e (359-53-99) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23).
OUT OF THE BLUE (Ang., **, v.o.) : Forum-Halles, 1er (297-53-74) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59).
OUVRIERS 80 (Pol., v.o.) : Saint-Séverin, 5e (354-50-91).
PALERMO (All., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47) soirée.
PULSIONS (A., **, v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (297-53-74) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Murat, 16e (651-99-75) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Helder, 9e (770-11-24) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Secrétan, 19e (206-71-33) ; Wepler, 18e (387-50-70).
QUELQUES JOURS DE LA VIE D'OBLOMOV (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (544-28-80)
RAGING BULL (A., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) : Montparnasse, 14e (327-52-37).
RENDS-MOI LA CLE (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).
LE RISQUE DE VIVRE (Fr.) : Panthéon, 5e (354-15-04).
LE ROI DES CONS (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; U.G.C Marbeuf, 8e (225-18-45).
LE ROI ET L'OISEAU (Fr.), Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93).
RUDE BOY (Ang., v.o.) : Espace Gaîté, 14e (320-99-34).
LE SALON DE MUSIQUE (Ind., v.o.) : Saint - André - des - Arts, 6e (326-48-18) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
SCANNERS (A., v.o.), (*) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis - Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; v.f. : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Publicis-Matignon, 8e (359-31-97) ; Paramount - Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount - Montmartre, 18e (606-34-25).
SIGNE FURAX (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Tourelles, 20e (364-51-98)
LA TERRASSE (It., v.o.) : Epée-de-Bois, 5e (337-57-47).

SPECTACLES

THE ROSE (Ang., v.o.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50).

TOUTES LES HISTOIRES DE DRAGON ONT UN FOND DE VERITE (Fr.) : Forum - Halles, 1er (297-53-74), 18 h. (vidéo).

LE TROUPEAU (Turc, v.o.) : 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00), V., D., L.

UN ASSASSIN QUI PASSE (Fr.) (**) : Quintette, 5e (354-45-40) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse - 83, 6e (544-14-27) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

UNE ROBE NOIRE POUR UN TUEUR (Fr.) : Bergère, 9e (770-77-58).

UN ETRANGE VOYAGE (Fr.) : Studio Raspail, 14e (320-38-98).

UNE SALE AFFAIRE (Fr.) : Bretagne, 6e (222-57-97) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Normandie, 8e (359-41-18).

LES FILMS NOUVEAUX

CANNIBAL HOLOCAUST, film italien de R. Deodato (**). V.o. : Studio Médicis, 5e (633-25-97). — V.f. : Paramount-City, 8e (562-45-76) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount - Montmartre, 18e (606-34-25).

LES FAUCONS DE LA NUIT, film américain de Bruce Malmuth. — V.o. : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount-City, 8e (562-45-76). — V.f. : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

L'HOMME FRAGILE, film français de Claire Clouzot. — Movies-Halles, 1er (260-43-99) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Quintette, 5e (354-35-40) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Fauvette, 13e (331-56-86).

LES MARGINAUX, film indien de Mrinal Sen. — V.o. : Action République, 11e (805-51-33) ; Denfert, 14e (321-41-01).

MATER AMATISIMA, film espagnol de J.-A. Salgot. — V.o. : Saint-Germain Studio, 5e (354-42-72) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

MISTER PATMAN, film américain de John Guillermin. — V.o. : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Quintette, 5e (354-35-40) ; U.G.C. - Rotonde, 6e (633-08-22) ; George - V, 8e (562-41-46). — V.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Fauvette, 13e (331-56-36) ; Gaumont - Sud, 14e (327-84-50) ; Images, 18e (522-47-94).

SI C'EST ÇA LE DESTIN, film allemand de Helga Reidemeister. — V.o. : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) H. Sp. ; Escurial, 13e (707-28-04) H. Sp.

LA TERREUR DES ZOMBIES, film italien de F. Martin (**). — V. it. : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62). — V. ang. : Ermitage, 8e (359-15-71) — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Rio-Opéra, 2e (742-82-54) ; U.G.C.-Gare-de-Lyon, 12e (343-01-59) ; U. G. C. - Gobelins, 13e (336-23-44) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Secrétan, 19e (206-71-33) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

VENDREDI 13 (A., v.f.) (**) : Maxéville, 9e (770-72-86).

LA VIE DE BRIAN (Ang., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12).

VIENS CHEZ MOI, J'HABITE CHEZ UNE COPINE (Fr.) : A.B.C., 2e (236-55-54) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Montparnasse - 83, 6e (544-14-27) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00).

VIVRE VITE (Espag., v.o.) (**) : Forum-Halles, 1er (297-53-74) ; Studio de la Harpe, 5e (354-34-83) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; (v.f.) : Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nation, 12e (343-04-67).

Les grandes reprises

AMERICA, AMERICA (A., v.o.) : Noctambules, 5e (354-42-34), H. sp.

BABY DOLL (A., v.o.) : Noctambules, 5e (354-42-34).

LE BAL DES VAMPIRES (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45). V.f. : Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).

BAMBI (A., v.f.) : Elysées Point Show, 8e (225-67-29).

LA BELLE AU BOIS DORMANT (A., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) : Ermitage, 8e (359-15-71) ; la Royale, 8e (265-82-66) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-89-75) ; Napoleon, 17e (380-41-46).

BELLISSIMA (It., v.o.) : Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23) ; Olympic - Balzac, 8e (561-10-60) ; Olympic, 14e (542-67-42).

BONAPARTE ET LA REVOLUTION (Fr.) : Escurial, 13e (707-28-04). H. sp.

LE CAVALIER ELECTRIQUE (A., v.o.) : Théâtre présent, 19e (203-02-55).

LES 101 DALMATIENS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).

CHINATOWN (A., v.o.) : A. Bazin, 13e (337-74-39).

LE CHRIST S'EST ARRETE A EBOLI (It., v.o.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93), V. S., 22 h.

DELIVRANCE (A., v.f.) (**) : Opéra-Night, 2e (296-62-56).

DERSOU OUZALA (Sov., v.o.) : J.-Cocteau, 5e (354-47-62).

LE DIBBOUK (Pol., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).

EASY RIDER (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e (354-39-47).

LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Ranelagh, 16e (288-64-44), S., D.

EXODUS (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (770-10-41) ; Escurial, 13e (707-28-04). H. sp.

LA FEMME A ABATTRE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-85-78).

FURIE (A., v.o.) (*) : Haussmann, 9e (770-47-55).

LE GUEPARD (It., v.o.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).

L'IDIOT (Jap., v.o.) : 14 Juillet-Montparnasse, 6e (326-58-00)

IL ETAIT UNE FOIS DANS L'OUEST (A., v.f.) : Haussmann, 9e (770-47-55).

LENNY (A., v.o.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22).

LOLITA (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-85-78) ; Olympic-Balzac, 8e (561-10-60).

MACADAM COW-BOY (A., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).

MIDNIGHT EXPRESS (A., v.f.) (**) : Capri, 2e (508-11-69).

MONTY PYTHON, SACRE GRAAL (Ang., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12).

LES NOCES (Pol., v.o.) : Studio Logos, 5e (354-26-42) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

PAIN ET CHOCOLAT (It., v.o.) : Actua-Champo, 5e (354-51-60).

PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) (*) : Cinoches St-Germain, 6e (633-10-82).

QUAND LA VILLE DORT (A., v.o.) : Mac-Mahon, 17e (380-24-81).

LA RUE SANS JOIE (All., f. muet) : Studio Git-Le-Cœur, 6e (326-80-25).

LE 7e SCEAU (Suéd., v.o.) : Movies-Halles, 1er (260-43-99).

LES SEPT SAMOURAIS (Jap., v.o.) : Studio Contrescarpe, 5e (325-78-37), soirée.

SOLEIL VERT (A., v.o.) (*) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount-City, 8e (562-45-76). V. f. : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).

SOUS LES TOITS DE PARIS (Fr.) : Studio Contrescarpe, 5e (325-78-37), mat.

SPARTACUS (A., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (354-07-76).

LA STRADA (It., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

SUGARLAND EXPRESS (A., v.f.) : Club, 9e (770-81-47).

LA TERRE TREMBLE (It., v.o.) : Racine, 6e (633-43-71) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

LE TROISIEME HOMME (A., v.o.) : Action-Ecoles, 5e (325-72-07).

UNE FEE PAS COMME LES AUTRES (Fr.) : Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04). H. sp.

UN MARIAGE (A., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).

VOL AU-DESSUS D'UN NID DE COUCOU (A., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).

VIVA ZAPATA (A., v.o.) : Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Action La Fayette, 9e (878-80-50) ; Olympic, 14e (542-67-42).

Les festivals

CAHIERS DU CINEMA (V.O.), Action République, 11e (805-51-33) : Des journées entières dans les arbres ; l'Age de la terre.

NEWMAN-NICHOLSON (V.O.), Olympic, 14e (542-67-42) : Profession : reporter.

PERLES DE LA SERIE B (v.o.), Action La Fayette, 9e (878-80-50), la Route semée d'étoiles.

RETROSPECTIVE F. TRUFFAUT, Ciné-Seine, 5e (325-95-99), en alternance : les 400 Coups ; l'Argent de poche ; Fahrenheit 451 ; la Nuit américaine ; la Chambre verte.

HUMPHREY BOGART (v.o.), Nickel-Odéon, 6e (633-22-13) : les Passagers de la nuit.

MARX-BROTHERS, Nickel-Ecoles, 5e (325-72-07) : la Soupe au canard.

BRESSON-TARKOVSKY (V.O.), Denfert, 14e (321-41-01) : le Miroir.

Les séances spéciales

L'AMI AMERICAIN (All., v.o.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22), 14 h., 20 h. 10.

L'AMOUR FOU (Fr.) : Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23), 12 h.

ANNA MAGNANI, UN FILM D'AMOUR (Belg.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (sf S., D).

LE DERNIER TANGO A PARIS (Fr.-It.) (**) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (sf S., D).

DOCTEUR FOLAMOUR (A., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (sf S., D).

L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) (**) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 24 h. — Grand Pavois, 15e (554-46-85), 22 h.

FAMILY LIFE (Ang., v.o.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22), 12 h. 15.

GOSSES DE TOKYO (Jap., v.o.) : Saint - André - des - Arts, 6e (326-48-18), 24 h.

JAM DOWN (Fr.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93), L., Mar., 22 h.

LUDWIG, REQUIEM POUR UN ROI VIERGE (All., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (sf S., D.).

MESSIDOR (Suis.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (sf S., D.).

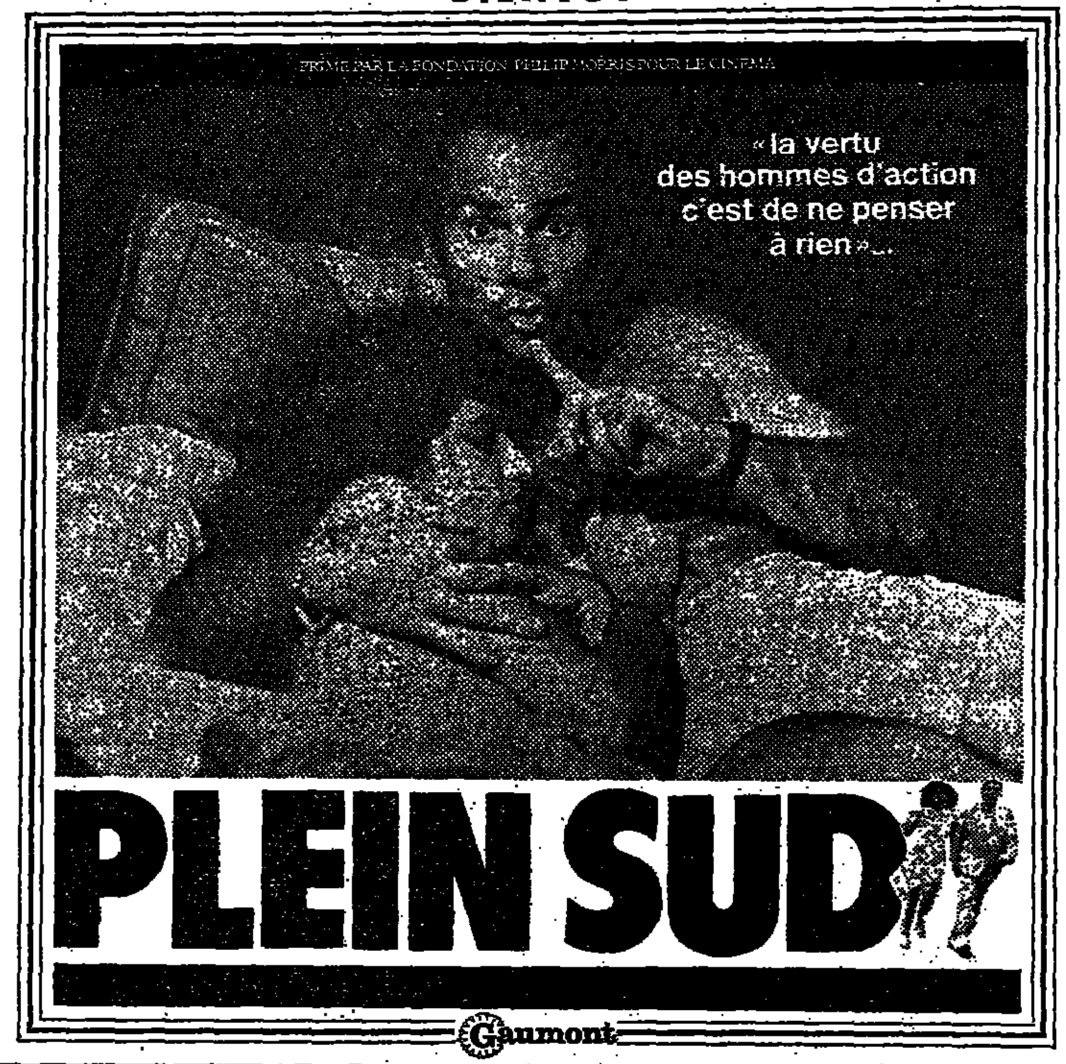
NICK'S MOVIE (All., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 12 h.

NORMA RAE (A., v.o.) : Saint-Séverin, 5e (354-50-91).

NUIT DU COURT-METRAGE, Ranelagh, 16e (288-64-44), S. à partir de 20 h. 30.

RENCONTRE AVEC DES HOMMES REMARQUABLES (Ang., v.o.) : Tourelles, 20e (364-51-98), Mar., 21 h.

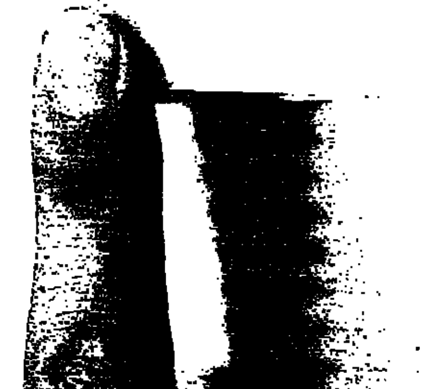


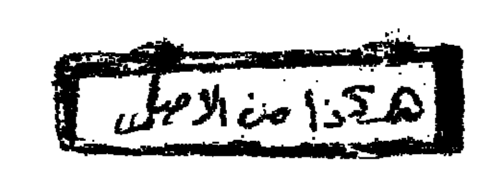


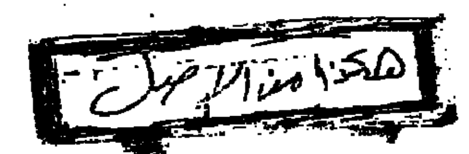












RADIO-TÉLÉVISION

Vendredi 24 avril

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

19 h 35 Journal.

20 h 10 Campagne électorale.
M. F. Mitterrand, Mme M.-F. Garaud, MM. M. Cré-peau, M. Debré, Mmes A. Laguiller, H. Bouchardeau, MM. J. Chirac, B. Lalonde, G. Marchais, V. Giscard d'Estaing.

21 h 5 Au théâtre ce soir : « A cor et à cri ».
De J. Baudard, mise en scène D. Crouet, réal. P. Sabbagh, avec J.-L. Moreau, C. Delaroche, G. Barray...
Le cor d'harmonie de Jean-Marc justifie le vieil adage selon lequel la musique adoucit les mœurs. Evidemment, un incident risque de bouleverser cette paix...

23 h Journal et cinq jours en Bourse.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

19 h 35 Journal.

20 h 10 Campagne électorale.
(Voir TF 1).

21 h 5 Série : Médecins de nuit.
De B. Gridaine et G. Legrand.
Une famille pied-noir, les Surjati. Ariette, qui a vingt ans, absorbe à la suite d'un chagrin d'amour le médicament de son grand-père.

22 h 5 Apostrophes.
Magazine littéraire de B. Pivot.
Comment donner le goût de l'histoire aux enfants. *Avec Mme J. Bourin* (le Jeu de la tentation), *MM A. Castelot* (Au fil de l'histoire), *M. Ferro* (Comment on raconte l'histoire aux enfants), *P. Mi-quel* (Lettre ouverte aux bradeurs de l'histoire), *L. Genet* (Histoire du dix-neuvième siècle - 1815-1919).

23 h 25 Journal.

23 h 35 Ciné-Club : « la Chair de l'orchidée ».
Film français de P. Chéreau (1974) avec C. Ram-pling, B. Cremer, E. Feuillère, S. Signoret.
Evadée d'une asile d'aliénés où sa tante l'avait fait enfermer pour capter sa fortune, une jeune fille, porteuse d'une lourde hérédité, est capturée et séquestrée par deux tueurs étranges.
Un roman noir de James Hadley Chase, reconstruit comme le cauchemar et la tragédie d'une société agonisante par Patrice Chéreau. Un climat de violence et de mort, des décors et une mise en scène superbes.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

19 h 45 Les jeux.

20 h 10 Un volcan dans un océan de glace.

21 h V 3 - Le nouveau vendredi : La courte échelle... de Beaufort.
Une émission d'A. Sabes ; reportage et réalisation d'A. de Dampierre, J.-L. Hess et G. Pernoud.
Quelles seraient les conséquences d'un accident sur-venant à un Pacific Fisher chargé de combustibles irradiés ? L'équipe de V 3 a enquêté et visité les centres de contrôle de la navigation du cap Gris-Nez et au centre d'Ouessant.

22 h Journal.

22 h 30 Campagne électorale.
(Voir TF 1.)

FRANCE-CULTURE

19 h 30, Les grandes avenues de la science moderne : la chimie des organismes vivants.
20 h, En liaison avec TF 1 : émission médicale.
21 h 30, Black and blue : le middle jazz.
22 h 30, Nuits magnétiques : « Yokaïdi, yokaïda, les scouts sont toujours là ».

FRANCE-MUSIQUE

20 h 5, Les chants de la terre : Musiques traditionnelles
20 h 20, Concert : Nouvel orchestre philharmonique, dir. Y Aronovitch, œuvre de D. Chostakovitch (symphonie n° 7 en ut majeur opus 60 « Leningrad »).
22 h 15, Ouvert la nuit : Portrait par petites touches. Kreisleriana opus 16 de Schumann ; 23 h 05, Vieilles cires, quatuor en fa majeur opus 59 de Beethoven par le légendaire Quatuor de Budapest ; 0 h 5, Jazz forum : Trajet, Ch. Mingus.

Samedi 25 avril

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

11 h 55 La traque aux gaspis.
12 h 10 Emissions régionales.
12 h 30 Cultivons notre jardin.
12 h 45 Avenir : Après le lycée d'enseignement profes-sionnel.
13 h Journal.
13 h 30 Le monde de l'accordéon.
13 h 50 Au plaisir du samedi.
Les Angevins de Paris ; Plume d'élan ; La famille cigale ; Découvertes TF 1 ; Archibald, le magicien ; Variétés ; Maya l'abeille ; Temps X ; Chapeau melon et bottes de cuir.
18 h 15 Trente millions d'amis.
18 h 45 Magazine auto-moto.
19 h 10 Six minutes pour vous défendre.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Mini-chroniques : Attachez vos ceintures.
20 h Journal.
20 h 30 Variétés : Stars.
Michel Drucker reçoit Annie Cordy, Pierre Perret, Dave, Frank Pourcel, Georges Karl, Jacqueline Gauthier, Dallas, Dalida.
21 h 40 Série : Dallas.
Treizième épisode du feuilleton américain de A. B. Lewis et V. McVeety.
Taylor Bennet veut monter un important centre commercial sur un terrain qui se trouve en partie sur le domaine du ranch des Ewing. Une « saga » du Texas.
22 h 30 Télé-foot 1.
23 h 30 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 40 Au Collège de France : Les groupes tissulaires.
11 h 45 Journal des sourds et des malentendants.
12 h 15 La vérité est au fond de la marmite.
Les sauces.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Des animaux et des hommes.
Le retour du saumon.
14 h 25 Récré A 2.
Pinocchio ; La caverne d'Abracadabra.
15 h 5 Les jeux du stade.
Rugby ; Basket ; Décathlon.
18 h 5 Chorus.
Avec les groupes : Bijou ; 38 Spécial ; Pick up.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 10 D'accord, pas d'accord.
(I.N.C.).
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Top club.
Hommage à Mike Brant.
20 h Journal.
20 h 35 Les enquêtes du commissaire Maigret.
Maigret en Arizona, d'après G. Simenon, réal. S. Bertin. Avec J. Richard, F. Cadet, B. Propps...
En voyage d'information aux U.S.A., le commis-saire Maigret est contacté par un agent du F.B.I. qu'il doit rejoindre à Tucson où celui-ci est retenu pour une affaire de drogue.
22 h 10 Variétés : Elle court, elle court l'opérette.
De J.-C. Dauzonne.
Avec des extraits de « Ciboulette », « les Cloches de Corneville », « la Veuve joyeuse »...
22 h 50 Les carnets de l'aventure : Première à la Henne-Morte.
Réal. : M. Luquet.
L'exploration de l'« Henne-Morte », maillon du ré-seau souterrain qui se situe au cœur du massif pyrénéen. Au cours d'une expédition en 1978, l'un des membres découvrit un nouveau passage.
23 h 20 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

12 h 30 Trait d'union.
La formation professionnelle dans le cadre para-médical.
18 h 30 Pour les jeunes.
Lolek et Bolek ; Balthazar le mille-pattes.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
20 h Les jeux.
20 h 30 Le roman du samedi : Mémoires de deux jeunes mariées.
d'après H. de Balzac, adaptation R. Scipion, réal. M. Cravenne, avec F. Ardant, M. Chevallier, F. Mar-thouret.
Les confidences de deux jeunes aristocrates au début du dix-neuvième siècle. Renée de Mau-combe et Louise de Chaulieu quittent le couvent pour se marier, l'une à Paris, l'autre en province, la première avec passion, la seconde avec raison. Deux destinées.
22 h 10 Journal.
22 h 30 Champ contre champ.
Ecrivains cinéastes ou cinéastes écrivant.
Avec les metteurs en scène et écrivains : P. Schoen-doerffer et B. Blier.

FRANCE-CULTURE

9 h 7, Matinée du monde contemporain.
10 h 45, Démarches avec... Emmanuel Hocquard.
11 h 2, La musique prend la parole : Claude Debussy et les régions de la musique française.
12 h 5, Le pont des Arts.
14 h, Sons : Crépuscule à Mossul.
14 h 5, Walter Benjamin, par P. Konigsberger.
16 h 20, Livre d'or : Ensemble à vent de Paris.
17 h 30, Pour mémoire : Gérard Manley Hopkins, par le Père J. Mambrino.
19 h 20, Sélection.
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, Communauté radiophonique : IXe Rencontre québécoise internationale des écrivains : le sacré, la littérature et le profane.
20 h, Carte blanche : Un parfum de miel, d'E. West-phal.
21 h 55, Ad lib, avec M. de Breteuil.
22 h 5, La fugue du samedi.
23 h, Pâques orthodoxe, service de nuit pascal retrans-mis de la cathédrale orthodoxe de Paris.

FRANCE-MUSIQUE

9 h 5, Samedi : Œuvres de Schumann, Mahler ; 10 h, Enregistrements historiques : R. Strauss, « les Joyeu-ses Equipées de Till l'Espiègle », dir. E. Kleiber, W. Furtwängler ; 11 h 40, Musique ancienne (Cou-perin, Forqueray, Dowland) ; 12 h 35, Jazz ; 13 h 15, Musique contemporaine : œuvre de Nigg ; 14 h 30, Acoustique musicale (Mozart, Monteverdi).
16 h 30, Concert : en direct de l'auditorium 105 : Ensemble instrumental du Nouvel Orchestre philhar-monique, dir. A. Myrat : œuvres de Bon, Blancquart, Wolff.
18 h, Comment l'entendez-vous ? : œuvres de Taver-nier, Tye, Tallis, présentées par C. Gaumy, conser-vateur à Limoges.
20 h 5, Musiques traditionnelles.
20 h 30, Musique sacrée : « Requiem » d'A. Dvorak, par les Chœurs de Radio-France, dir. J. Jouineau, et le Nouvel Orchestre philharmonique, dir. A. Jordan ; avec T. Zylis-Gara (soprano), Stoczyska (mezzo-soprano), P. Dvorsky (ténor), L. Mroz (basse), J.-L. Gil (orgue), J. Prat (violon solo).
23 h, Ouvert la nuit : Le temps suspendu, œuvres de Vivaldi, Tartini.

APRÈS LA SIXIÈME SAISIE DE RADIO LILLE 80

● A la suite de la sixième saisie (depuis le 19 juin 1980) de Radio Lille 80 le jeudi 16 avril, les animateurs ont protesté dans un communiqué rédigé avec l'ENCLAV (Ensemble commu-nautaire lillois de l'audio et du visuel) contre cette « escalade ». *« La police, en effet, ne s'est pas contentée de saisir le matériel d'émission chez un particulier... »*, font-ils remarquer, *mais elle a également investi un studio d'en-registrement à la Maison de la nature et de l'environnement où il n'y avait plus de matériel d'émission depuis un mois. La répression policière s'abat donc maintenant non seulement sur le local d'émission mais aussi sur tous les lieux et sur tous les militants collaborant aux émis-sions. »*

PRESSE

LE CHOMAGE CHEZ LES JOURNALISTES

Deux cent soixante et un jour-nalistes en chômage ont ouvert un dossier à la commission de la carte en 1980 contre 209 en 1979 et 173 en 1978, indique la com-mission nationale paritaire pour l'emploi des journalistes dans son rapport annuel. La commission déplore de ne pas avoir obtenu du Centre national pour le re-classement des journalistes (C.N.R.J.) des statistiques sur le nombre des journalistes en chômage. A titre indicatif, elle indique que l'ANPE, en août 1980, avait enregistré 1 855 demandes d'emploi pour un poste de jour-naliste.

La commission — qui com-prend une dizaine de membres représentant les directions d'en-treprises de presse et les organi-sations syndicales — précise que 16 000 journalistes environ, dont 1 491 stagiaires et 1 000 pi-gistes, ont exercé leur profes-sion en 1980.

En ce qui concerne le recrute-ment, la commission constate que les employeurs ne donnent pas toujours la priorité à l'em-bauche aux journalistes chô-meurs et aux diplômés des écoles de journalistes. En outre, ils ne font pas suffisamment appel au C.N.R.J.

Un quart seulement des jeunes journalistes sont recrutés dans les écoles de journalistes et les autres entrent dans la profession par un « *système de cooptation où les relations jouent un rôle prédominant* », ajoute la com-mission, qui indique, en outre, qu'on trouve parmi les salariés de certaines entreprises de presse des « employés » exerçant en partie ou en totalité des activités journalistiques et qui n'ont pas le statut de journaliste.

A propos de la modernisation des techniques, la commission s'inquiète de voir la profession « *s'orienter vers une sorte de robotisation* » et craint que « *la technique ne l'emporte sur la réflexion* ».

En conclusion, le rapport de la commission demande une poli-tique de formation accrue, une politique régionale de l'emploi et la présence de journalistes dans les nouveaux médias.

ANNONCES CLASSÉES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	65,00	76,44
DEMANDES D'EMPLOI	17,00	20,00
IMMOBILIER	43,00	50,57
AUTOMOBILES	43,00	50,57
AGENDA	43,00	50,57
PROP. COMM. CAPITAUX	120,00	141,12

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col.	Le mm/col. T.C.
OFFRES D'EMPLOI	37,00	43,52
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,76
IMMOBILIER	28,00	32,93
AUTOMOBILES	28,00	32,93
AGENDA	28,00	32,93



emplois internationaux (et départements d'Outre-Mer)

emplois internationaux (et départements d'Outre-Mer)

emplois internationaux (et départements d'Outre-Mer)

DOW CHEMICAL EUROPE is an international chemical company, manufacturing and selling bulk and specialty chemicals, plastics and pharmaceutical products. Throughout Europe, Africa and the Middle East, we operate 52 sales offices and 25 manufacturing sites.

Higher energy prices have increased the demand for rigid foam insulation to conserve energy. To support the rapid growth opportunities in this business, our European Technical Center in Horgen is looking for a young

CIVIL
or
MECHANICAL ENGINEER

to join our technical team responsible for the
- product development
- application development
- customer service

of STYROFOAM* thermal insulation products.

The position of product development engineer requires good understanding of polymer properties and processing, and will involve product testing and qualification to European construction industry standards.

We require :
- A degree in Civil or Mechanical Engineering
- Fluency in French and English
- Willingness to travel and relocate internationally
- Not over 30 years of age
- A minimum of two years industrial experience

We offer :
- Broad career possibilities based on your performance
- Training on the job
- A stimulating working environment in a young team
- Progressive employment conditions

If you are interested in this challenging job, please call us for an application form.



DOW CHEMICAL EUROPE S.A.
J. Kurath
Bachtobelstr. 3
8810 Horgen
Tel. (01) 728 21 11

Informaticien expérimenté

Siège International Genève

Nos départements Industriels et Commerciaux situés en Europe et le Siège Social de Genève sont les clients de notre Département Traitement de l'Information.

Pour faire face à l'accroissement de nos activités en matière de développement, nous recherchons un informaticien expérimenté.

Vous possédez les qualifications suivantes:
- 3 à 5 ans d'expérience en analyse et en programmation (COBOL-ANS),
- expérience des matériels IBM ou/et Hewlett-Packard,
- parfaite maîtrise de l'Anglais,
- excellente formation commerciale, comptable ou marketing avec un diplôme d'ingénieur, d'information, d'économiste ou de gestionnaire.

L'expérience de systèmes temps réel ou de base de données serait un atout supplémentaire.

Nous vous offrons:
- des perspectives de travail intéressantes dans une ambiance internationale,
- la possibilité de développer votre potentiel personnel,
- une rémunération et des prestations sociales attrayantes,
- des prestations sociales compétitives,
- indemnité de relogement.

Si vous souhaitez en savoir davantage sur ce poste et sur les activités de Du Pont, écrivez ou envoyez votre curriculum vitæ à:
Max O. Müller
Du Pont de Nemours International S.A.
Personnel Service Division
50, route des Acacias CH-1211 Genève 24, Suisse

Pour le candidat n'habitant pas la région genevoise, nous serions disposés à organiser un entretien sur place.

DU PONT

LA BANQUE DES RÈGLEMENTS INTERNATIONAUX
institution internationale située à Bâle (Suisse)
recherche
pour son Département Monétaire et Économique

UN ÉCONOMISTE

âge de préférence de 25 à 40 ans.

L'activité de ce Département porte essentiellement sur les questions économiques nationales et internationales, ainsi que sur des travaux d'analyse financière et monétaire.

Les candidats devront pouvoir faire état d'une formation universitaire de haut niveau et posséder une parfaite connaissance de la macro-économie et des techniques de l'économie appliquée, en particulier dans les domaines précités.

Il serait en outre souhaitable qu'ils puissent justifier d'une expérience professionnelle acquise soit dans des organismes nationaux ou internationaux de recherche, soit au sein d'établissements bancaires.

Les candidats devront pouvoir s'exprimer couramment en anglais, tant oralement que par écrit. Une bonne connaissance d'autres langues européennes, en plus du français, notamment de l'allemand, serait également appréciée.

Bonne rémunération, système de pensions et régime social de tout premier ordre, et autres avantages complémentaires.

La BRI possède son propre centre sportif.

Les candidats sont invités à envoyer leur candidature en joignant un curriculum vitae, copie de leurs certificats et une photographie récente au Bureau du Personnel. Banque des Règlements Internationaux, 4002 Bâle, SUISSE.



emplois régionaux

THOMSON-CSF TELEPHONE

ÉTABLISSEMENT D'ORVAULT (44700)
Téléphone : (40) 76-31-95
recherche
Réf. : ANPE 2241

INGÉNIEUR familiarisé avec les composants électroniques

Son rôle au sein d'une équipe d'achats sera de :

développer les relations avec les Services techniques internes.

suivre les évolutions techniques et commerciales du marché des composants.

afin de promouvoir les meilleures solutions dans le domaine des prix et de la sécurité d'approvisionnement.

Adresser C.V. détaillé avec n° tél. souhaité à :
SERNENC-ANPE 12, rue de Strasbourg 44041 NANTES CEDEX Tél. : (40) 47-01-06

fonctions commerciales . fonctions commerciales

Cadre commercial

Société française de distribution de conditionnements pharmaceutiques, leader sur son marché, 130 personnes, C.A. 33 millions de francs, recherche un cadre commercial.

— *Rattaché à la Direction Générale, encadrant une équipe de 7 personnes, il sera chargé dans un premier temps* de l'administration des ventes France.

— Il devra ensuite développer et assurer la croissance du secteur exportation et du département industriel avant *d'assumer l'entière responsabilité des ventes de tout l'établissement.*

— Cette fonction peut convenir à un cadre de 30 ans minimum, de formation commerciale, ayant au moins 3 ans d'expérience dans le domaine de la vente de produits similaires ou du secteur de la métallurgie. Des connaissances *en marketing et en informatique seront un atout supplémentaire.*

— Elle implique le sens de l'organisation, des qualités d'animateur et l'habitude des contacts à haut niveau.

sélé CEGOS

Adresser lettre man., CV détaillé, photo sous réf. 3002/M à Claudine FERRY-CLEMENT, Sélé-CEGOS, Tour Chenonceaux, 204 Rond Point du Pont de Sèvres 92516 BOULOGNE CEDEX

Membre de SYNTEC

Abidjan, Barcelone, Bruxelles, Dusseldorf, Lisbonne, Londres, Lyon, Madrid, Milan, Munich, New York, Tunis.

Roucaire

INSTRUMENTS SCIENTIFIQUES
recherche
pour sa division EPPENDORF
(matériel de laboratoire et biochimique clinique)

INGÉNIEUR TECHNICO-CIAL

Nous demandons :
- Une formation IUT/BTS biochimie
- *Expérience LAM souhaitable*
- Personne dynamique avec un goût certain pour le contact commercial et ne craignant pas les déplacements fréquents
- Région à visiter : Paris et départements limitrophes.
- Résidence : région Parisienne

Nous offrons :
- Une rémunération de bon niveau/cadre.
- Voiture de fonction avec frais de déplacements

Adresser C.V. manuscrit et photo - BP 65
78143 VELIZY-VILLACOUBLAY CEDEX

bleu



Furygan

NUMERO 1 DE L'EQUIPEMENT MOTO
recherche

REPRESENTANTS EXCLUSIFS

DIFFERENTS SECTEURS SONT A POURVOIR

Clientèle existante mais à développer. Gamme en évolution. Appui promotionnel très important. *Résidence sur secteur. Fixe + commission. Voiture* fournie + frais de route.
Adresser lettre manuscrite + C.V. + photo à :
FURYGAN
B.P. 4030 - 30001 NIMES Cédex

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.

Représentations offres

Cherchons

REPRÉSENTANTS M.C.

pour vendre cadres cycles haut de gamme et matériel d'équipement pour magasin et ateliers de réparations.

CYCLEV S.A.
10, rue d'Orbey, 68000 COLMAR.
Tél. 16 (89) 41-58-40.

STÉ DE SERVICES
recherche

RESPONSABLES DE SECTEUR

ambitieux - dynamiques

VENDEUR 1re FORCE

pour créer, animer réseau commercial. Introduit auprès commerçants, C.E., grossistes, fabricants.

Ecrire F.O.R.C.E.
127, avenue Saxe, LYON-3e avec C.V. et photo.

OFFRES D'EMPLOIS



systèmes informatiques pour l'industrie

Dans le cadre de son développement recrute

Ingénieurs grandes écoles et IUT,

débutants ou quelques années d'expérience industrielle, pour concevoir, réaliser et mettre en place des applications de gestion industrielle et commerciale.

Vous travaillerez sur des systèmes « temps réel ». Votre interlocuteur chez nos clients devra être rapidement le directeur opérationnel de l'entreprise.

Adressez lettre manuscrite + curr. vitae à Squadra, 21, rue Le Sueur, 75116 Paris. Réf. : R 1213.

Membre de SYNTEC

SOCIÉTÉ ÉLECTRONIQUE
Banlieue sud

INGÉNIEUR TECHNICO-CCIAL

de haut niveau pour promotion et vente de :
SYSTÈMES D'AFFICHAGE AUTOÉLECTRONIQUE
(tubes fluorescents, matrices à plasma, cristaux liquides).
- Expérience indispensable.
- Connaissance du marché très appréciée.
- Anglais nécessaire.

Ecrire avec C.V. + photo s/réf. 6.182 à P. LICHAU S.A., B.P. 220, 75063 Paris Cedex 02, qui transmettra.

COLLABORATEUR
Ht niveau, stand. Ecr. M. SIMON, 149, r. St-Honoré, Paris-1er, q. tr.

ADMINISTRATION PUBLIQUE
recherche
pour conseils en organisation générale, management, informatique, bureautique, à PARIS

DIPLOMÉ

Grandes Ecoles, *40 à 50 ans.* Rémunération et durée contrat à négocier.
Ecr. s/n° 884.784 Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Société de modelage menuiserie, recherche

MODELEUR ou MENUISIER

Téléphone : 919-86-23.

GROUPE DE PRESSE
recrute

RÉDACTEURS

pour son département informations sur les sociétés industrielles et financières. Formation analyste financier et expérience professionnelle de quelques années souhaitée.
Adr. candidat. avec réf. à S.G.P., 13, av. de l'Opéra, 75001 PARIS.

Niveau PUBLIC RELATION stand. Ecrire M. VOISIN, 149, rue Saint-Honoré, Paris-1er, q. tr.

Ets CANCE S.A.

Constructions métalliques
64800 NAY
Téléphone : (59) 61-32-32
recherche
pour son bureau d'études

1 DESSINATEUR

construction métallique avec connaissance serrurerie 5 ans d'expérience.

information divers

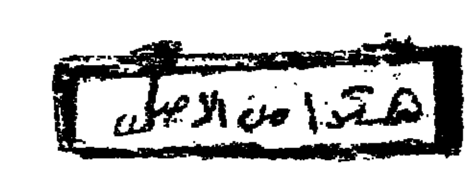
Pour bien choisir votre métier FRANCE-CARRIERES chez les marchands de journaux à Paris et en banlieue.

Emplois Outre-Mer, étranger MIGRATIONS chez les marchands de journaux à Paris et en banlieue.

travail à domicile

Franç. DEA lettres dact. thèses etc. également allemand-anglais. Exercice rapide. Tél. 585-88-73.

ANNONCES CLASSÉES TÉLÉPHONÉES
296-15-01



L'immobilier

appartements ventes

Urbiplan BREDERO
36, rue Tronchet
69006 Lyon
tél (7) 889.12.25

URBIPLAN

GRUISSAN

VERS LYON
VERS TURIN
NIMES
AVIGNON
NICE
MONTPELLIER
ARLES
MARSEILLE
TOULON
BEZIERS
NARBONNE
GRUISSAN
PERPIGNAN

A GRUISSAN sur la côte Languedocienne, 4 programmes. 1 - LES MÉRIDIENNES du studio au 5 pièces en marina. 2 - LES TERRASSES DU PORT du 2 pièces au 5 pièces avec terrasses ou jardin. 3 - LA RÉSIDENCE DU PORT du studio au 3 pièces avec garages. 4 - GRAND SUD du studio au 3 pièces avec terrasses plein sud. Renseignements sur place : Bureau de vente, LES MÉRIDIENNES - 11430 PORT GRUISSAN. - Tél. (68) 49-02-69 ou 49-00-98.

Désire recevoir une documentation sans engagement sur le programme "GRUISSAN"

1☐ 2☐ 3☐ 4☐

nom ______
adresse ______
______
______
tél ______

M. 24.4

Bredero

1er arrdt

LES JARDINS DE BERRI
1re MISE en LOCATION
Prestations luxueuses
2-4-5 PIECES, TERRASSE
30 RUE DE BERRI
LE CLAIR S.A. 359-69-36

2e arrdt

OPÉRA - MONSIGNY
Studios et 2 P. aménagés dans bel immeuble restauré, calme, soleil, ascens. Tél. 261-27-46.

3e arrdt

PLACE DES VOSGES. Superbe 4/5 pièces chbre-serv. imm. pierre de T., 5e ét., asc., 1.550.000. Tél. 634-06-20.

4e arrdt

3 R. CHARLES-V
dble living d'angle + 2 chambres 85 m². Immeuble tout cft. 3e ét., asc. Visite samedi, 14 h à 17 h.

ILE SAINT-LOUIS, QUAI SUD SOMPTUEUX DUPLEX Salon 100 m² (5.80 m. sous plafond). 3 ch., 370 m². Deux terrasses pl.-pied. Boiseries exceptionn. DORESSAY. tél. 548-43-94.

5e arrdt

Près LUXEMBOURG STUDIO rez-de-ch., tout conf., entièrement refait. 245.000 F. 522-95-20.

3, PLACE DU PANTHÉON
VUE EXCEPTIONNELLE
Beau 6 P classique, 2 services. Samedi de 14 h 30 à 17 h ou DORESSAY. 548-43-94.

6e arrdt

BEAUX ARTS
Très beaux appartements restaurés, 2-3 pièces, calme, soleil, vue sur jardin. Tél. 261-27-46.

PLACE ST-GERMAIN-D.-PRÈS TRES BEAU 5 PCES, BALCON parfait état. Sam. 14 h 30-17 h ou DORESSAY, 548-43-94 149, BD SAINT-GERMAIN

7e arrdt

ÉCOLE MILITAIRE Beau studio, entièrement réhabilité, entrée, cuisine équipée, salle de bains. 250.000 F. Tél. 356-70-31.

38, RUE VANEAU
Reste à vendre 2 pces et 3 pces. Sur place 14-18 h. 550-48-83.

SAINTE-CLOTILDE VERDURE dans hôtel part. 1830 magnif. ESCAL. D'HONNEUR PRIVATIF Récept. dignes d'ambass. au 1er + 5 ch. au 2e, 380 m². Prix justifié. DORESSAY 548-43-94.

8e arrdt

Mo ÉTOILE immeuble récent
TT CONF., LOGGIA, PARKING. SÉJOUR, CHAMBRE, entrée, DRESSING, CUISINE, BAINS. PRIX INTÉRESSANT.
34, RUE BEAUJON
Samedi, dim., lundi, 15 à 18 h.

12e arrdt

Mo NATION Immeuble calme
2 PIECES entr., cuis., bns, W.-C., ch. cent.
AGRÉABLEMENT AMÉNAGÉ
PRIX TRÈS INTÉRESSANT
20, COURS DE VINCENNES
Samedi, dim., lundi, 15 à 18 h.

NOTAIRE vd. à rénover, 3e étage, 1 P. + cuis. 89.000 F, actes en main - Téléphone : 504-61-84.

16e arrdt

PRÈS PL. VICTOR-HUGO
Propriétaire vend 4e étage rue et jardin, salon + 2 chambres poss. 3 chambres, cuisine, bains. 100 m², ascenseur en cours. Vendredi, samedi, 14 h. à 18 h. 148, RUE DE LA POMPE, 16e

TROCADÉRO - Grand standing. 135 m², imm. p. de taille + 2 services - Tél. : 956-40-56.

17e arrdt

LEVALLOIS
300 m. Mo, 100 m. Neuilly et 17e T. b. rénov. studettes, studios duplex en 2 P. IDÉAL INVESTIS. net d'impôts 5 ans, LOCATIONS assurées ou pied-à-terre.
EUROVIM. 723-41-00.

PTE DES TERNES 250 m²
Asc., balc., park., 2 chbres serv. S/pl. sam./lundi 15/18 h. 2, rue des Dardanelles
Téléphone : 554-34-81.

19e arrdt

Mo LAUMIÈRE - imm. ravalé, concierge, 3 P., cuis., s. d'eau, w.-c., soleil. Px 195.000 F crédit. Vr pptaire, samedi, lundi, 14 h. 30/19 h., 58, r. de Meaux.

78 - Yvelines

VERSAILLES GLATIGNY 92 m² (2 ou 3 chbres + séj.), cave, garage, asc., calme. Décoration à revoir. Prix 895.000 F. Tél. 955-00-60.

ST-GERMAIN-EN-LAYE
(5' RER), 120 m², 3 chbres, gd séjour, cave, gar., asc., balc. 890.000 F. Urgent. 955-00-60

91 - Essonne

ORSAY
Proximité du métro, dans parc, 3 p., 60 m², 3e et dernier étage, sud, séj., 2 ch., balcon, cave. Px 320.000 F. T. 928-68-00.

ORSAY
Centre ville, appartement standing 124 m² + balcons, exposition sud-ouest, dble living, 3 chbres, s. de bains, s. d'eau, chauffage collectif radiateurs, 1.000 F de charges mensuelles. Px 785.000 F. T. 928-68-00.

92 Hauts-de-Seine

BOULOGNE 80 m² environ, belle résid., 6e ét. asc., 735.000 F + box poss. Tél. 851-79-52.

SCEAUX près commerçants et Mo, imm. deux copptaires, appt duplex 118 m² + gar. + cave, terrasse sud 30 m², petit jard. excellent état. Px 1.100.000 F EFIMO Téléphone : 661-68-75

94 Val-de-Marne

ST-MANDÉ : Propriétaire vend dans très bel immeuble, grand studio refait neuf, chauf. cent. imm. 210.000 F. Voir sur place, sam. 10 à 17 h. Dim. 10-12 h. 30, avenue SAINTE-MARIE

appartements achats

Recherche appartement exceptionnel pour client privilégié. Vente de préférence : 526-92-13 723-66-61.

ACHÈTE comptant sans crédit.
3 à 4 PIÈCES. Paris. Urgent. Mme FAURE : 261-68-81.
Le soir : 900-84-25.

L'AGENCE DU XVIe cherche BX APPARTEMENTS préférence dans le XXe, XVIe. 704-40-27.

fonds de commerce

A céder, cause retraite, LE HAVRE, école technique commerciale privée, CAP, BEP, BTS, BP comptable, aptitude, probatoire, cours d'adultes, formation contin., effectif stable de plus de 150 élèves. T. (35) 41-26-21

Montmorency
LOCATION-VENTE OU VENTE
Dans petite résidence, immeubles de 4 étages, il ne reste que 7 appartements de 100 m².
Bois privé de 15000 m², tennis
«LES ATLANTES» 12, boulevard d'Andilly Montmorency (Val d'Oise) - téléphone 989 77 34
Bureau de vente ouvert samedi et dimanche de 14 à 19 h
MEUNIER PROMOTION
Groupe BHP
10 place de la Madeleine 75008 Paris
téléphone 296 15 63

constructions neuves

LES TERRASSES DE LA MARNE A JOINVILLE (94)
R.E.R. 200 m.
12 APPTS de STAND.
reste 2 et 4 pièces.
Livraison en juillet.
prix ferme et définitif
sur place, du samedi au lundi de 11 à 18 heures,
15, Quai de la MARNE
ou téléph. 563-67-68.

locations non meublées demandes

Paris

PPTAIRES louez vos appts sous 24 heures. Nous garantissons vos loyers. Services gratuits. 272-02-62.

Région parisienne

Etude cherche pour CADRES villas, pav. tres banl. Loyer garanti 5.000 F maxi. 283-57-02.

locations non meublées offres

Paris

21, Rue de Paradis.
Imm. stand., tt cft, asc., appt. 5 pces 130 m², 2 s. de b., chf indiv. 4.500 F, charges compr. Libre 1er Mai. Visites samedi 25 de 9 h à 12 h.

ST-FARGEAU. Proche métro. Très bel imm. récent, 7e ét., beau 4-5 pièces, 95 m², loggia, cuis. équipée, s. de bns + s. d'eau, box fermé, cave. 3.000 F loyer mensuel + charges. Tél. ce jour ou lundi 27 : 361-84-09 H.B.

maisons individuelles

PONTCHARTRAIN
Petit programme, maisons individuelles de qualité. Prêts conventionnés.
Tél. : 062-87-81 (semaine) 051-01-09 (week-end)

CHATENAY-MALABRY dans groupe de 8 maisons sur une voie privée, constructions neuves terminées 115 m² habitables + garage, à partir de 870 000 F. EFIMO 661-68-75

bureaux

CONSTITUTION DE S.A.R.L.
TELEX secrétariat téléphonique
Domiciliations artisanales et commerciales
Tous services. **355-17-50**

SIÈGES DE SOCIÉTÉS
avec secrétariat, tél. telex
TOUTES DÉMARCHES POUR CRÉATIONS D'ENTREPRISES
ACTE S.A. 261-80-88 +

CONSTITUTION de SOCIÉTÉS télex-secrétariat tous services
BUR. MEUBLÉS 8e, 9e, 15e
ASPAC PARIS-8e 293-60-50 +
votre SIÈGE SOCIAL
délais rapides - prix compétitifs

SUR AV. MARCEAU
7 LUXUEUX BUREAUX
186 m². Bad 3/6/9.
950/m²/AN - 761-10-77.

immeubles

NOTAIRE vd entemb. immobilier sur 1.200 m. comp. 2 pavillons avec comm. + 2 imm. 4 × 2 p. et garage. 1.100.000 F.
Tél. 504-61-84.

pavillons

ÉTANG-LA-VILLE, près gare. Plain-pied réc. 5/6 P. Ter. 800 m², gar. Px 860.000 F. LELU. Téléphone : 534.57.40.

FORGES-LES-BAINS
Proximité de toutes commodités, villa meulière sur 1.000 m² de terrain, 150 m² habitables. Séjour double, 3 chambres, combles aménageables, excellent état. Px 685.000 F. T. 928-68-00.

BURES-SUR-YVETTE
A proximité de toutes commodités. Pavillon 1947, 365 m² de terrain clos, 80 m² habitables. Séjour, 3 chambres, cuisine aménagée, salle de bains salle d'eau. Excellent état, cave chauffage central au mazout, garage 1 voiture indépendant. Px 600.000 F. T. 928-68-00.

NOTAIRE vd Pavillon 1930 sur 400 m 4 pièces. Prix 377 000 F. Acte en mains. Tél 504-61-84

LOIRET. Chateauneuf-s/Loire. Part. vd pavillon F4 sur 745 m² jard. clos, ss-sol gar., chff. fuel. Prix 380 000 F
Tél. 16 (38) 58-80-13 17/19 h.

Vds pavillon MAINTENON (28) sur 2.300 m², 60 km de Paris. 5 p., 123 m² + dépend 150 m². Prix : 695.000 F
Tél. (8) 544-29-16 p. 428. Domicile : 16 (37) 82-62-54

villas

BOURG-LA-REINE
Une des plus belles villas
Récept. 50 m² avec b. cheminée anc. + s. à manger, 4 chbres + service. Parc 1.100 m². Px 2.100 000 F. 702.34.86.

PLESSIS-ROBINSON
très belle maison exceptionnelle dans écrin de verdure, calme absolu, construction 1976, 460 m² terrain, 130 m² habitables, sous-sol complet, garage 2 voitures, décoration raffinée. Prix 1.400.000 F.
EFIMO, 661-68-75.

GIF-SUR-YVETTE
Proximité de toutes commodités villa moderne sur 900 m² terrain, 125 m² habitables, double living, 3 chambres, bureau, terrasse, cheminée, mezzanine, garage. Px 860.000 F. T. 928-68-00.

LE VESINET Près R.E.R. Ravissante MAISON NAPOLEON III
7 P. parf. état + maison amis 3 p jard. 1.800m² clos
DORESSAY. 548-43-94.

hôtels particuliers

Vends hôtel privé, vieux Dinan, 4 niveaux, jardin, dépendances, déb. 18e. T. (96) 39-24-45 H.R.

propriétés

PROPRIÉTÉ 23 HA EN PÉRIGORD
Prairie beaux ombrages maison de maître, dépendances. Très belle vue. Prix 900 000 F. Doc. s/dem. PROPINTER S.A. B.P. 33. 24103 BERGERAC. Téléphone (53) 57-63-75.

ROUSSILLON
15 km PERPIGNAN et 10 km plage, vue mer et montagne. Vends MAS Catalan, 400 m² habitables, entièrement rénové sur terrain 7.000 m² boisé.
Prix 2.500 000 F.
Écrire HAVAS n° 8094
B.P 442, 66004 PERPIGNAN.

MONTFORT GARDENS
LA GRANDE VIE AU VERT
Dans un site exceptionnel à l'orée de la forêt domaniale de Montfort-l'Amaury, 5 superbes maisons de 190 m² et 200 m² pour vivre et recevoir, disposant chacune de 6 000 m² de terrain. 5 maisons livrables à l'automne 1981.
Venez visiter notre maison décorée, route de Bluche, tous les jours sauf mardi et mercredi.
Ou rendez-vous par téléphone :
486-94-47 ou 766-02-11
COMEPRIM

RAMBOUILLET
RÉSIDENTIEL (CENTRE)
sur 1 950 m² clos, 227 m² habitables, récept. + 6 chbres, 3 bains gar. 2 voit., sous-sol total. Division possible. A SAISIR : IMMOB. OUEST 978-18-18.

BRETAGNE SUD Part. vd très belle Propriété, 8 p. 3 bns, parc 8.500 m², accès direct bras de mer, vue exceptionnelle, site protégé, prox. plage et petit port du Belon (29).
Tel 723-92-87.

HAUTE-PROVENCE (04)
Ancien moulin caractère, rénové, 13 pces + dépend., terr. 2 ha., vue dégagée, qualité site et environnement Px 1 050.000 F. Agence PROVENCE IMMOBILIER, 28, bd Latourette, 04300 Forcalquier Tél. (92) 75-16-91.

A 3 KM CENTRE
AIX-EN-PROVENCE
SPLENDIDE PROPRIÉTÉ
de standing sur 15.000 m².
Bâtisse rénovée
420 m² habitables, piscine, dépendances, arbres centenaires, soleil, calme, confort.
Prix 2.250 000 F.
Tél. (91) 54-92-93

maisons de campagne

Marolles-en-Hurepoix (91)
MAISON A rénover Terrain 600 m²
491-53-14 - 391-67-78.

Vend FERME RESTAURÉE
6 à 7 p., 2 s. de bains, w.-c., chauffage central, poutres, dépendances, vue Pyrénées, village 20 km nord Tarbes. 450 000 F.
Téléphone : (62) 95-67-27.

YONNE 150 KM PARIS
Sortie JOIGNY dans village FERMETTE entièrement restaurée, séj., cheminée poutres, cuis. + coin repas 3 chbres, bains, ch. central + nombreux bâtiments. Terrain 1.800 m².
PRIX TOTAL 370 000 F.
Cabinet LOROT 866-82-49

domaines

Achète grand domaine à vocation forestière et chasse, préférence départements : 45 - 41 - 18 - 89 - 58.
Ec HAVAS NEUILLY n° 200885 136, avenue Charles-de-Gaulle, 92522 NEUILLY-SUR-SEINE.

terrains

FACE PONT DU GARD
terrain 2.500 m², integr. viag. FRESTIER, 70, rue des Aqueducs 69005 LYON.

SUISSE. En Gruyère à vendre TERRAINS A BATIR de 800 à 1000 m² dans station hiver-été F. 60. le m2.
CHALETS construction clés en main dès F 180.000. (vente autorisée aux étrangers). Roger Bussard, case postale, Ch. 1630 Bulle, 4129/2-42-33.

CHATENAY-MALABRY
terrain à bâtir calme dans voie privée, surface 947 m² C.O.S 0,40. Px 425.000 H.T. EFIMO, 661-68-75.

BEAUMONT du PERIGORD
prox. bourg ts commerces. SITE EXCEPTIONNEL
Part. vd 2 terrains limitrophes viabilisés 668 m² et 872 m² dont l'un avec projet de construction. Prix TRÈS intéressant.
Téléphone (18) 53-27-03-84.

ST-GERMAIN-en-LAYE, sect. sauvegardé, pet. terrain constructible. 450.000 F. 451-28-02.

forêts

Particulier vend 100 km Paris peupleraie entretenue, 5 ha, 20 ans T. 736-83-62 h. repas.

viagers

PART. ACHETE VIAGER
libre ou occupé, 150 m² environ. 8e, 16e ou 17e. Tél. 370-36-85.

Etude Lodel, 35, bd Voltaire, Paris (11e). Tél. : 355-61-58, spécialiste viager. Expérience, discrétion, conseils.

automobiles

UNE PEUGEOT HORS TAXES S'ACHETE CHEZ PEUGEOT!
Diplomates. Touristes. Cooperants. Migrants. Sociétés exportatrices
SODEXA
Filiale d'automobiles Peugeot.
vous garantit des véhicules adaptés aux conditions d'utilisation les plus rudes
Le tarif officiel Peugeot Des prix hors taxes
Les meilleurs délais de livraison.
استقبال حار للعمال الأجانب
SODEXA
Ventes TT et Diplomates
26 rue Cambacérès
PARIS 75008 - Tél 742 77 39
PEUGEOT

achats

RÈGLEMENT IMMÉDIAT
TOUS VÉHICULES SAINS
BAYARD AUTO - 341-44-44
21, rue de Toul, Paris-12e.

divers

BMW OCCASIONS
318-320-323-520-525-528
80/81 peu roulé garantie
Auto Paris XV. Tél. : 633-69-95
63, rue Desnouettes, Paris-15e.

NEUBAUER
PEUGEOT-TALBOT
AVRIL : UN MOIS EXCEPTIONNEL !
pour tout achat de PEUGEOT ou de TALBOT
Téléphonez M. Rolland 768-02-44.

capitaux propositions commerciales

Cherche Financier, société ou partenaire d'envergure avec 5 à 700.000 F pour projet ambitieux inédit. Discount, loisir nat. et international. Porteur forte marge. Dilettante s'abstenir.
Ecr. s/n° 3.330 le Monde Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Offre de crédits
En francs suisses contre garantie bancaire à long terme et à des conditions excessivement favorables, pour personnes soumises à une forte progression des impôts. Exécution sérieuse, discrète et rapide en Suisse.
Offres s/s chiffre. 29-115-323. Publicitas, CH-4600 Olten/Suisse.

Profitez-en :
DIRECTEUR COMMERCIAL
envoyé par sociétés Relations Publiques, Édition et publicité

FIN MAI DANS ÉMIRATS ARABES
Pour voyage d'études avec contacts haut niveau. Peut effectuer toutes études, présentation de dossiers, recherche de clients ou de partenaires pour compte sociétés françaises dynamiques. Tél. 623-52-52.

l'agenda du Monde

Antiquités

ÉTOILE ANTIQUITÉS
ACHÈTE TOUT :
meuble, tableau, bijoux horlogerie, tapisserie et bel objet de décoration.
19, AV. MAC-MAHON
380-80-07 Métro Étoile.

Arts

ARTISTE PEINTRE
réalise peintures murales (sur tous matériaux) grandes très grandes dimensions, dans lieux publics ou privés étudie et envoie photo si propositions sérieuses.
Ecrire n° 557 M Régie-Presse 85 bis r. Réaumur, 75002 Paris.

Soins de beauté

BEAUTE RELAX
Entrée boutique sur rue
110, rue de Ménilmontant, 20e
Ouv. du lundi au sam., 12-20 h.

Bijoux

SOCIETE COMMODORE
achète COMPTANT
AU PLUS CHER
OR - ARGENT
266.90.75 P. 54

BIJOUX SUR MESURE
Créations, transformations, réparations. PRIX FABRICANT. OCCASIONS : dépôt-vente. Diamants, pierres précieuses certifiées. Expertises, photos. L'ATELIER : 210, bd Raspail. 75014 PARIS. Tél. 320-88-03.

BIJOUX ANCIENS
BAGUES ROMANTIQUES
se choisissent chez GILLET, 19, rue d'Arcole, 4e, 354-00-83. ACHAT BIJOUX OR-ARGENT. Métro : Cité ou Hôtel-de-Ville.

Cours

Personne de langue maternelle américaine ayant l'exp. de l'enseign. donn. cours d'anglais. ts niv. + traduct. Français/Anglais. Téléphone : 520-41-69.

Cuisines

PROMOTION KITCHENETTE
(évier + meuble + cuisson + frigo + robinetterie)
en 1 m 2300,00 Paris,
en 1 m 2550,00 Province Sanitor, 21, rue de l'Abbé-Grégoire, Paris-6e. 222-44-44.
Ouvert le samedi.

Détectives

DUBLY 61e année
Ancienneté - Loyauté
ENQUETES - FILATURES
121, r. St-Lazare, Paris 8e
Tél 387.43.89
Consultations gratuites

Enseignement

COTE D'AZUR
COURS PRIVÉ LAIQUE
L'Institution Montaigne fondée en 1905
PRIMAIRE - SECONDAIRE
BAC A-B-C-D
Equitation, danse, judo, tennis piscine privée, tennis privés
INTERNAT JEUNES GENS
INTERNAT JEUNES FILLES
EXTERNAT
Classes préparatoires à l'examen d'entrée DES ÉCOLES D'INFIRMIÈRES
6, av. des Poilus, 06140 Vence. Tél (93) 58-03-01.

Instruments de musique

ACHAT VIOLON, VIOLONCELLE, CONTREBASSE ET TOUT INSTRUMENT DE MUSIQUE même en mauv. ét. 11, rue du Général-Lanrezac, PARIS-17e. Métro ÉTOILE. 380-46-49.

PIANO BOSENDORFER
1975, 2,75 m, 3/4 queue, 3 pédales, 7 octaves 3/4, sous garantie totale, prix intéressant, facilités de paiement.
Tél. : 524-36-12 matin.

PIANO CADRE METAL
Jolie caisse, bon état, 3.000 F. Tél. 258-78-89, soir ou matin

Meubles

MEUBLES A PEINDRE
pour salons, chambres d'enfants, rangements, chambres à coucher.

LES COMPONIBLES « PEN »
Le meuble utile et beau dans les grands magasins et magasins spécialisés.

Mode

30-40 % MOINS CHER
COSTUMES
Les marques de luxe à qualité
Prix unique à Paris
5, av. Villiers, 17e, Mo Villiers.

Moquettes

MOQUETTES PURE LAINE
50 %
DE SA VALEUR
Tél. 842-42-62 et 250-41-85.

INCROYABLE
Moquette laine et synthétique avec super remise. Stock 50.000 m². Pose assurée. Téléphone 757-19-19.

Tapis

TAPIS D'ORIENT
101, av. de la Bourdonnais
PARIS-17e (Mo Ecole-Militaire)
de 11 h. à 20 h. Tél. 550-40-21
30 %
SUR TOUS LES TAPIS
3 JOURS SEULEMENT
SAMEDI 25 AVRIL
DIMANCHE 26 AVRIL
LUNDI 27 AVRIL

Restaurants

LES URSINS DANS LE CAVIAR
Ouv. jusqu'à 1 heure du matin
DINERS-SOUPERS
Ses spécialités de poissons. 19, rue des Ursins, 3, rue de la Colombe, Ile de la Cité, PARIS-4e. Réservations : 329-54-80 - 329-54-20. Fermé le dimanche.

"LA BRAZOUCADE"
Jean-Yves CARRÉ
Vous propose tous les jours :
Terrine de saumon frais aux fruits de mer
Broch. de coquilles St-Jacques
Fricassée de lotte au safran
Magret de canard aux myrtilles
Ses desserts maison
Rochefort-en-Yvelines (78)
tél : 041-49-09

Vacances - Tourisme - Loisirs

A 3.500 km de Sarlat (Dordogne)
Maison neuve à louer pour 4 pers. (terrain clos sur 2.000 m²). 1 salle à manger, 1 canapé-lit 2 pers., 1 chambre lit 2 pers., 1 cuis. équip. 1 salle d'eau, w.-c.
Juin : 2 000 F.
Juillet-août : 3 000 F.
Septembre : 2.000 F.
Tél. : (16) 53-59 - 14-74.

VACANCES, WEEK-END
COTE NORMANDE
Studios, 2 pièces pour 3 à 5 personnes, depuis 300 F le week-end, studio basse saison. Luxueusement meublé, équipé. Dans parc de 30 ha avec golf international. Loisirs à conditions exceptionnelles. GECI Vacances, 5, rue de Surène, Paris-8e. Téléph. 742-02-34.

LE SOLEIL DES ILES
A 2 H. DE PARIS
Nager dans les eaux limpides, se dorer sur la plage devant son bungalow, se rafraîchir au bar, danser le soir, le long du golfe à Calvi en CORSE. 2 semaines voyage avion tout compris à partir de 2.390 F départ Paris 1.990 F départ Marseille.
Documentation gratuite :
CLUB OLYMPIQUE
3, r. de l'Echelle, 75001 Paris, téléphone 260-31-62 (licence d'Etat 435).

ADMINISTRATEUR DE SOCIÉTÉ recherche maison campagne avec piscine. 100-150 km alentours Paris, pour mai-septembre. Téléphone 651-02-78.

VILLA MEUBLÉE
(4 ch à coucher) à louer à MANDELIEU - COTE D'AZUR Renseignements M. ARNOUD, bd des Ecureuils, MANDELIEU
Téléphone (93) 49-62-88.

Ile TUDY (Sud- Finistère). Près de Bénodet, à louer août gde maison confr. av. jdin. Prox grande plage sable fin et comm Pêche-voile. Ecrire C. Le Gars 1, r. Egault, 44800 St-Herblain ou Téléph. : 16 (40) 86-34-08.

BRETAGNE VACANCES, mer et campagne, AGENCE DU FREMUR, 22550 Matignon. (96) 41-02-40.

ESPAGNE, bord de mer, loue villas, appartements. Bourdin, 22, pl. J.-Jaurès, 77140 Nemours. (6) 428-41-52

BRETAGNE-AQUITAINE LANGUEDOC-ALSACE
1.200 belles villas à louer
Catalogue gratuit sur demande :
FRANCE SEJOUR S.a.r.l.
60, bis Quai de l'Odet
F-29000 QUIMPER
Téléphone (98) 55-46-81
8, Avenue de Verdun
F-33980 AUDENGE
Téléphone (56) 26-85-80

LE CAP NORD
23 j. 4.400 F. juin, juil., août
SICILE 22 jours 3.200 F, sept.
PARIS - ABIDJAN
28 j. 7.250 F, octobre nov.
CAROTEL MOINET, 44190 Clisson, lic Etat 1142, Tél. : (40) 78-08-19.

TOULON Villa grand standing
8 à 9 personnes
Libre du 1er au 15 juillet.
Téléphone : (94) 20-46-31.

LA LOUVESC Ardèche 1.050 m.
Hôtel Le Monarque**
Pension 115-160 F net.
Téléphone (75) 33-50-10.

JUILLET EN ANGLETERRE
Avec professeur . 2.300 F.
Tél. : 372-27-61 (après 19 h.).

UN VOL EN CONCORDE ?
Ne rêvez-plus .. Partez...
Week-end de l'Ascension en ALSACE : 1.900 F
TRANSALPINO
16, rue La Fayette, 75009 Paris
Téléphone : 247-12-40.

CORSE - Appartement en juillet encore lib. pr 4 pers. Rég. Porto-Vecchio. Vue mer. 5.000 FF. S'adresser UHLIG, Steindamm 19, D-3100 Celle R.F.A. Tél. 19-49-5141-4 67 04.

Pour bien moins cher louez dans un CLUB DE LOISIRS à 60 km Paris votre Résidence de week-end.
Tél. : 420-42-01.

Logement avec petit déjeuner en famille.
Six nuits : 414 FF.
Ecrire à : Mme Gayer, 110 Gleneagle Road, Londres SW16. Angleterre.

Bateaux

Vend exceptionn. Posillipo 34 pieds 1972 2 × 175 CV Diesel, remis à neuf, super équipé pav. français.
Prix 230.000 F.
Visible Côte d'Azur.
Tél. (7) 893-53-51 hres bur., docum. s/dem.

Hôtes payants

DOMAINE DE NAPOLI
Coteau de Jurançon, cadre agréable calme confort cuis. diététique ou soignée, reçoit HOTES PAYANTS, surveillance assurée. Téléphone : (59) 32-55-21.

Pensions de familles

JEUNE AMERICAINE cherche famille française pour garde enfants pour période du 20 juin au 30 septembre. Ecrire Nina Sayer, 315, East 72 th Street NY 10021 ou téléphoner (212) 988-9190.

Stages

Formation continue - UN STAGE
INTENSIF D'ANGLAIS
débute à PARIS le 4 MAI avec une nouvelle pédagogie fondée sur la détente physique et psychologique et le plaisir d'apprendre. Tél. : 326-22-64.

Tennis

Apprenez le tennis le w.-end près de Paris. Stages de 3 h, 150 F. Tél. : 420-42-01.

Le Monde

régions

CE SONT SOUVENT LES PREMIERS EMPLOYEURS DANS LEUR COMMUNE

Les maires et les « 35 heures »

Faut-il, peut-on réduire à trente-cinq heures la durée légale hebdomadaire du travail ? Cette question est au centre de toutes les interventions des candidats à l'élection présidentielle lorsqu'ils abordent le sujet essentiel de l'emploi. Le sujet intéresse tous les employeurs, qu'ils soient industriels ou commerçants, tous les salariés et tous les maires puisque, dans de nombreuses villes, c'est la municipalité qui est l'employeur le plus important.

L'Association des maires des grandes villes vient de rendre publics les résultats d'une étude faite auprès d'une trentaine de municipalités sur la durée hebdomadaire du travail de leurs agents. Dans la plupart des cas (quelle que soit la couleur politique du maire), le régime général est de quarante heures, mais il est de *trente-sept heures et demie* à *Toulouse* (dirigée par M. Pierre Baudis, R.P.R.), trente-huit heures à Nîmes (M. Emile Jourdan, P.C.F.), trente-huit heures trois quarts à Nantes (M. Alain Chenard, P.S.) *et d'une durée effective de trente-six heures un quart* à Toulon (M. Maurice Arreckx, P.R.).

Nous analysons ci-dessous comment se pose concrètement la question des trente-cinq heures dans deux grandes villes, Orléans (dont le maire est M. Jacques Douffiagues, U.D.F.) et Clermont-Ferrand (que dirige M. Roger Quilliot, P.S.).

M. DOUFFIAGUES (U.D.F.) A ORLÉANS : oui à toutes les suggestions... dans le cadre actuel

Orléans. — La mairie d'Orléans *fait peau neuve* : des locaux tout neufs vont remplacer l'austère bâtiment Renaissance où mourut le roi François II en 1560 ; une réorganisation administrative des services est également en cours. La nouveauté est *de mise même* avec l'arrivée d'un jeune énarque de quarante ans, passé des rangs de l'administration préfectorale à la tête des affaires de la ville, M. Jacques Douffiagues, député (U.D.F.) du Loiret, élu maire d'Orléans après le décès de M. *Gaston* Galloux le 31 juillet dernier.

Avec deux mille trois cents employés environ, la mairie d'Orléans est l'entreprise la plus importante de l'agglomération... avec l'hôpital. L'opinion publique imagine une petite armée de fonctionnaires sagement assis derrière leur bureau. Du fossoyeur au directeur de théâtre, les corps de métiers sont un peu tous représentés... Le personnel administratif et technique n'excède pas cinq à six cents employés alors que le personnel ouvrier est de loin le plus nombreux. « *L'organisation du travail chez nous est autrement plus complexe que dans une entreprise privée classique* », résume un responsable syndical.

Si un vent nouveau souffle sur la mairie d'Orléans, le temps n'est pas encore aux audaces. Pas question pour l'instant de remettre en cause les quarante heures hebdomadaires, alors que trois communes de l'agglomération, dirigées, il est vrai, par des municipalités de gauche, viennent de donner l'exemple en abaissant la durée de travail de leurs personnels. « *Je n'ai pas d'objection philosophique à l'égard des trente-cinq heures, mais une interrogation d'opportunité*, précise M. Douffiagues. *Il s'agit d'un problème d'organisation économique et sociale en fonction d'une situation économique et social donnée... Si l'on travaille moins, il faudra évidemment plus d'emplois. Or le personnel de la ville d'Orléans est déjà relativement nombreux par rapport aux autres villes d'importance égale.* » « *L'amélioration des conditions de travail et des rémunérations*, ajoute M. Douffiagues, *est l'objet d'une concertation permanente avec les syndicats. Des expériences d'horaires plus souples sont en cours, notamment aux ateliers municipaux. Je suis ouvert à toutes les suggestions... à l'intérieur de l'horaire réglementaire.* »

M. Jean Carrier (R.P.R.), adjoint au maire, chargé des relations avec le personnel, approuve son maire : « *J'ai une opinion personnelle en tant que fils d'ouvriers et de paysans, habitué à beaucoup travailler. Si la réduction du temps de travail avait un sens social, c'est-à-dire si travailler moins signifiait consacrer plus de temps aux autres, je serais pour : si c'est pour permettre uniquement d'accroître ses revenus, je n'y suis pas favorable. Je ne pense pas en tout cas que cela apporte une solution au chômage. La ville d'Orléans est une entreprise sécurisante pour l'emploi ; c'est une affaire de famille... Nous avons dit non fermement aux syndicats. La population ne comprendrait peut-être pas. Mais si l'Etat donne l'exemple, bien sûr nous suivrons.* »

Notification a été faite aux organisations syndicales du refus « patronal » lors d'une réunion de la commission paritaire en décembre 1980, après une étude chiffrée des implications financières. Une heure hebdomadaire de moins nécessiterait l'embauche de cinquante nouveaux agents. Coût : 3 millions de francs par an. Selon M. Douffiagues, passer à trente-cinq heures avec maintien du salaire équivaudrait à une hausse des rémunérations de 12,5 %, et si l'on ajoute l'inflation, de 25 % au moins en année pleine : « *C'est exclu*, conclut le maire, *car c'est le contribuable qui paie.* »

La réduction du temps de travail et la création d'emplois font partie des revendications prioritaires de la C.G.T. et de la C.F.D.T. Depuis l'élection de M. Douffiagues à l'hôtel de ville en octobre 1980, la C.G.T., l'organisation la plus représentative des « communaux » d'Orléans (44 % contre 22 % à la C.F.D.T., 20 % à F.O. et 1 % au Syndicat autonome lors des dernières élections professionnelles), a été la seule à être reçue par le maire. En coup de vent. « *Nous en étions à l'exposé de notre troisième revendication, lorsque le maire s'est levé... Nous en avions encore vingt-deux à lui soumettre*, explique Michèle Faugereux, responsable C.G.T. *Le maire ne veut pas discuter sur le temps de travail. Nous lui avons pourtant cité des villes de la majorité. Nous voulons aller vers les trente-cinq heures et nous nous battrons. Mais ce n'est pas la seule solution au problème du chômage ; pour nous, cela passe par une autre politique au plan national.* » La C.G.T. estime, par ailleurs, que le coût avancé de 3 millions de francs est largement compensé par l'économie de 4 millions de francs qu'a réalisée, par exemple, en 1980, la mairie en réduisant sa part de cotisations à la Caisse de retraite des agents des collectivités locales (C.N.R.A.C.L.).

« Créer des emplois »

« *Avec 40 % de chômeurs en plus en un an, l'agglomération d'Orléans est en tête de la progression du chômage en France*, souligne M. J.-P. Chabrol, secrétaire des personnels communaux C.F.D.T., *un jeune sur trois est sûr de ne pas trouver un emploi à Orléans dans l'année qui vient. La mairie bloque les effectifs, les conditions de travail et le service public se dégradent : un exemple, à Orléans de 1970 à 1980, la population s'est accru de quarante mille habitants, le service des eaux communal a perdu quatorze agents. Avant de réduire le temps de travail, il serait urgent de créer une bonne centaine d'emplois...* »

F.O. et le syndicat autonome sont également partisans des trente-cinq heures. « *Les employés en parlant peu ou sans conviction*, précise M. Guiavarc'h du syndicat autonome, *en ce moment beaucoup de nos adhérents se sentent isolés, ils ont peur de bouger, d'être limogés.* » « *Ce n'est pas la priorité absolue*, dit-on à F.O., *plutôt un objectif à moyen terme.* » « *Les trente-cinq heures, on les aura dans cinq ans, à cause du chômage. Si c'est avec le même salaire, je suis d'accord bien sûr, si c'est au prorata, je ne signe pas* », ajoute un non-syndiqué.

Les discussions à la mairie d'Orléans portent davantage sur la suppression des grilles de salaires les plus basses, qui concernent cinq cents à six cents agents, le personnel de service des écoles maternelles notamment : un travail pénible, exécuté par des femmes souvent âgées, pour moins de 3 000 francs par mois. Le maire a déclaré qu'il ne voulait plus voir de salaires de moins de 3 000 F. « *Mais il n'y a toujours rien sur les feuilles de paie* », font remarquer la C.G.T. et la C.F.D.T.

Autre innovation dans les mois à venir : l'horaire à la carte. A la C.G.T. et à la C.F.D.T., on soupèse avantages et inconvénients, mais on est réservé. La réorganisation interne des services de la ville en cours, confiée à un bureau d'études, à qui a été déjà votée pour la circonstance la coquette somme de 840 000 F, inquiète le personnel, de même que la réforme des collectivités locales, qui est « *mal perçue* », selon F.O. Des mutations d'un service à l'autre, le recrutement d'un ancien préfet comme collaborateur immédiat du maire, et de cadres de haut niveau « *avec des salaires tout aussi hauts* », disent les syndicats, bousculent les habitudes.

Les communaux d'Orléans et leurs syndicats entendent défendre le service public et protestent contre la « *privatisation* » de certains secteurs « *rentables* », déjà amorcée. « *Pour M. Douffiagues, la ville est sous-encadrée, une municipalité doit faire faire et non faire* », dit-on encore à la C.G.T. « *Nous créons des emplois, environ une trentaine par an*, conclut l'adjoint au maire, M. Carrier. *Nous aimerions en créer davantage. Mais il faut raisonner : une ville doit-elle accaparer toutes les professions du secteur privé ? On devrait se limiter à l'emploi de personnel administratif et d'inspecteurs.* »

RÉGIS GUYOTAT.

● *Elf condamné pour pollution du Rhône.* — La société française Elf vient d'être condamnée à 1 000 francs d'amende par le tribunal de Lyon pour avoir, le 13 juin 1980, laissé s'échapper, dans le Rhône, du fuel lourd s'écoulant d'une fissure de l'oléoduc Feyzin-Loire.

M. QUILLIOT (P.S.) A CLERMONT-FERRAND : possible... progressivement.

(De notre correspondant.)

Clermont-Ferrand. — A Clermont-Ferrand, 90 % des quelque deux mille cent salariés de la ville (les « communaux » comme on a coutume de les appeler) bénéficient depuis bientôt cinq ans, sur l'initiative du sénateur et maire socialiste de la métropole régionale d'Auvergne, M. Roger Quilliot, de trente-sept heures et demie hebdomadaires de travail ; 90 % dans la mesure où cet aménagement de la semaine de travail s'applique uniquement aux personnes qui ont opté pour la journée continue.

M. Roger Quilliot, président de l'Association des maires des grandes villes de France, souligne, avant tout, que Clermont-Ferrand est l'une des rares communes à avoir appliqué une mesure légale, certes, mais qui n'est pas allée sans provoquer des répercussions certaines sur un budget tiré au cordeau.

« *Un calcul rigoureux a été absolument nécessaire* », déclare-t-il tout en faisant remarquer que cette stricte application a été à l'origine d'un recrutement de personnel supplémentaire qu'il évalue à un seizième de l'effectif total.

M. Quilliot note, également, que cette mesure n'a pas été assortie d'une diminution de salaires, bien au contraire, puisque les rémunérations ont suivi normalement l'évolution nationale.

Tous les *syndicats s'accordent* pour demander que cette mesure puisse s'appliquer à l'ensemble du personnel communal, y compris aux agents qui n'ont pas la possibilité d'opter pour la journée continue. Mais *ils vont plus loin* ; les trois syndicats demandent également pour tous les trente-cinq heures par semaine.

Lorsque cette question lui est posée, M. Roger Quilliot acquiesce : *certes*, les *trente-cinq heures* dans l'immédiat ne relèvent pas d'un programme impossible. Toutefois il ne peut être appliqué qu'en étant assorti d'une dotation budgétaire supplémentaire. Et ceci progressivement. *Auquel cas, c'est une politique* municipale qui doit être reconsidérée.

JEAN-PIERRE ROUGER.

Faits et projets

ROUBAIX LES MAINS LIÉES.

Inaugurant l'exposition « Visa pour Roubaix » à la *Maison du Nord-Pas-de-Calais* à Paris, M. Pierre Prouvost, maire (P.S.) de la ville, a dénoncé la réglementation actuelle qui interdit aux collectivité locales, aux communes notamment, d'intervenir directement en faveur des entreprises et de l'emploi.

Citant le cas de l'usine Coussement qui souhaite s'agrandir sur des terrains actuellement occupés par des logements insalubres et créer une cinquantaine d'emplois nouveaux, M. Prouvost a déclaré : « *Les hommes politiques, les maires, n'ont pas le droit de s'immiscer dans l'économie de leur ville. C'est une aberration qui nous fait revenir cinquante ans en arrière, quand industriels et élus se tiraient les uns sur les autres à boulet rouge.* »

Autant une municipalité peut exproprier des terrains ou des habitations insalubres pour y reconstruire des logements ou y créer des équipements publics, autant l'expropriation est interdite s'il s'agit d'acquérir des terrains pour les rétrocéder ensuite à une entreprise. « *Tout se passe comme si les pouvoirs publics, au niveau central, ne reconnaissaient pas l'emploi comme une notion d'utilité publique.* »

Depuis quatre ans, la ville de Roubaix, qui a annoncé son intention de mettre en place un club des villes industrielles et anciennes (comme Saint-Etienne, Villeurbanne, les communes de la couronne parisienne), a mené une politique active de reconquête urbaine (opération Alma Gare notamment), tendant à rapprocher les élus des centres de décision pour l'emploi afin d'enrayer l'exode démographique, la disparition des usines en centre-ville et la diminution corrélative des ressources fiscales en taxe professionnelle.

★ **Maison de la région Nord-Pas-de-Calais, 18 boulevard Haussmann, 75009 Paris. Du 23 avril au 8 mai. Notons qu'à l'occasion de cette exposition la Compagnie Jacques Vincent, théâtre de marionnettes de Roubaix, présentera plusieurs spectacles.**

E.D.F. POUR LES CIGOGNES.

Les agents d'E.D.F. et les responsables du parc animalier de Hunawihr (Haut-Rhin) ont mis au point des arceaux protecteurs en plastique qui, placés au sommet des poteaux de lignes haute tension, permettent aux cigognes de se poser sans s'électrocuter.

Au cours des cinq dernières années, une dizaine de cigognes d'Alsace, espèce déjà en voie de disparition, avaient été tuées par des décharges électriques. Le dispositif pourrait être utilisé *dans toutes les régions où les* cigognes se posent au cours de leur migration, notamment dans le midi de la France.

LES BRETONS SE TOURNENT VERS L'AFRIQUE.

Première foire française publique pour le machinisme agricole, la Foire internationale de Rennes, dont la 56e manifestation aura lieu du 28 avril au 3 mai, présentera quelque quatorze mille machines exposées par six cents constructeurs. Mais, en raison de la récente épizootie de fièvre aphteuse dans le département des Côtes-du-Nord, les concours d'animaux ont été annulés.

Au total, ce sont mille sept cents exposants venus de quarante pays qui occuperont les vingt-quatre hectares de la foire, où, cette année, une place particulière est réservée à l'Afrique noire (expositions, animation culturelle, artisanat, librairie africaine) sans pour autant négliger les relations privilégiées qui existent depuis dix ans entre la Bretagne et les pays arabes.

C'est ainsi qu'est organisé, le mardi 28 avril, un dîner-débat sur le thème : le trilogue euro-arabe-africain, contribution au dialogue Nord-Sud, tandis que le huitième Festival des arts traditionnels, organisé par la Maison de la culture de Rennes du 22 au 29 avril, a retenu pour thème principal « L'Islam et les cultures islamiques ». — *(Corresp.)*

LE PRÉFET DES LANDES CONTRE LE CONSEIL GÉNÉRAL.

Le conseil général des Landes est en train de « ferrailler » avec l'administration préfectorale de ce département. Motif : le préfet, par deux fois, vient de contester la légalité du règlement du fonds d'équipement des communes, que l'assemblée départementale a créé le 7 janvier 1981. Un décret du premier ministre en date du 25 février a donné raison au préfet, annulant le premier règlement. Dans une deuxième délibération, le 25 mars, le conseil général a adopté un nouveau règlement, inspiré de celui en vigueur en Gironde depuis trois ans. Or voilà que *l'administration* réagit à nouveau. Elle conteste cette deuxième délibération, la confrontant au décret du 25 février, et réclame son avis au Conseil d'Etat. Le premier ministre dispose d'un délai, qui s'achèvera le 16 mai, pour décider si le règlement landais est légal ou non.

Il s'agit de créer une enveloppe financière cantonale que les élus locaux se partageraient, entre eux, pour subventionner des petits travaux comme les réparations de clochers et de bâtiments communaux. Mais l'administration préfectorale craint d'être court-circuitée.

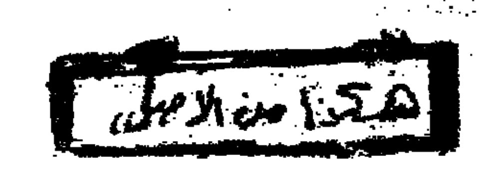
Pour le préfet des Landes, « *certains départements étant à la limite ou au-delà de la légalité, le gouvernement a demandé à ses préfets de suivre la chose d'assez près* ». — *(Corresp.)*

LE BILAN DU CONSERVATOIRE DU LITTORAL

Depuis sa création en 1976, c'est-à-dire en cinq ans, le Conservatoire du littoral a acheté 14 000 hectares d'espaces naturels sur les rivages maritimes et lacustres français. Ces dunes, bois, marais, falaises et criques sauvages sont répartis dans quatre-vingt-dix sites et couvrent 170 kilomètres de rivage.

Tel est le bilan que le conseil d'administration du Conservatoire (présidé par Robert Poujade, ancien ministre de l'environnement et maire de Dijon) a dressé de son action.

Ces acquisitions ont coûté 234 millions de francs (dont 216,5 millions de francs apportés par l'Etat et 17,5 millions de francs par les collectivités locales). Le VIIIe Plan prévoit l'achat de 20 000 hectares supplémentaires. Ces espaces sont généralement gérés par les collectivités locales qui doivent leur garder un caractère naturel.



Le Monde

économie

MARCHÉ COMMUN

LA RÉDUCTION VOLONTAIRE DE LA PRODUCTION D'ACIER

Bruxelles se saisit du dossier Eurofer 2

Bruxelles (Communautés européennes). — Les principaux sidérurgistes de la Communauté rassemblés au sein d'Eurofer s'efforcent de se mettre d'accord sur un programme volontaire de répartition de la *production. Ce nouveau plan anticrise, qui est conçu pour succéder, le 1er juillet, à l'actuel contingentement obligatoire de la production (appliqué en vertu de l'« état de crise manifeste »* déclenché par la Commission en octobre 1980, conformément à l'article 58 du traité de la CECA), a été transmis mercredi à la Commission. Il est encore incomplet : l'accord Eurofer 2 exclut, pour l'instant, Klöckner, ce groupe allemand estimant insuffisante la part du marché qui lui a été attribuée par ses pairs. En outre, on ignore encore si les « petits » sidérurgistes indépendants vont accepter de jouer le jeu.

A ce propos, une rencontre a eu lieu ce vendredi 24 avril, à Paris, entre les responsables d'Eurofer et M. Korf, *président de l'EISA, l'association créée par des sidérurgistes européens indépendants qui* compte soixante-dix membres, dont soixante et un italiens (les « Bresciani ») et produit 13 millions de tonnes d'acier pour une capacité de 20 millions de tonnes.

Les ministres de l'industrie des Dix se réuniront le 12 mai, à Bruxelles, afin de prendre acte, si tout se passe bien, du nouvel arrangement volontaire dénommé Eurofer 2.

De notre correspondant

La sidérurgie européenne, frappée par une *baisse* continue *des commandes, se porte* très mal. En raison de cette conjoncture chaque trimestre plus défavorable, le programme de réduction autoritaire de la production, *mis* en œuvre depuis *octobre* 1980, n'a pas permis un rattrapage suffisant des prix. La Commission et la profession ont en tête d'obtenir un relèvement moyen des prix *de l'acier* de l'ordre de 200 *francs par tonne au* 1er juillet. Une telle action sur les prix suppose, bien entendu, que l'arrangement Eurofer 2 soit finalement conclu. L'accord, tel qu'il a été négocié ces dernières semaines par les *sidérurgistes (le Monde du* 11 et *daté* 19-20 avril), porte essentiellement sur les part du marché. C'est à la Commission qu'il reviendra d'établir, en fonction de ses évaluations de la demande, à quelles *quantités cette répartition du marché doit s'appliquer.* On reconnaît à Bruxelles que le cas Klöckner — un problème inter-allemand, — s'il n'est pas réglé, pourrait faire capoter toute *l'opération. Le Conseil*, dans une telle hypothèse, pourrait envisager une prorogation de l'actuel contingentement de la production. D'autres difficultés, souvent mineures, *subsistent*. Pour *les* régler, M. Davignon, *le commissaire* compétent, et M. Etchegaray, le président d'Eurofer, vont devoir rendre une série d'arbitrages au cours de la première quinzaine de mai.

La négociation entre Eurofer et l'EISA est envisagée à Bruxelles avec sérénité. On s'y montre, *certes*, convaincu *que* les *indépendants* refuseront d'accepter que la grande sidérurgie intégrée conserve à peu près intactes ses parts de marché ; de ce fait, la *négociation sera dure. Mais* on ajoute que l'EISA (et, en particulier, les « Bresciani » italiens, eux aussi en pleine restructuration) est vivement intéressé par *un relèvement des prix*, lequel est subordonné à une *discipline* de production.

Les tractations sur Eurofer 2, pour importantes qu'elles soient, ne doivent pas faire oublier l'étape *nouvelle essentielle qui a été* franchie à la demande expresse des Allemands le 26 mars. Ils ont expliqué qu'ils ne continueraient à jouer le jeu de la discipline de production (dont, plutôt plus *compétitifs que* les autres, ils *prétendent* volontiers faire les frais) que dans la mesure où la nécessaire restructuration de la sidérurgie européenne continuerait à être activement menée.

L'orientation du 26 mars, que le Conseil précisera le 12 mai, est très claire : face à la chute persistante de la demande, la restructuration jusqu'ici opérée est insuffisante. Toute aide publique *impliquera désormais* comme corollaire strictement obligatoire une réduction de la capacité de production. C'est-à-dire pour demain de nouvelles fermetures d'usines.

Dans *l'immédiat*, la *Communauté* doit faire face à une nouvelle offensive protectionniste américaine. Constatant une *« irruption »* des importations de *profilés spéciaux originaires* de la Communauté (ces produits à haute valeur ajoutée proviennent surtout des usines françaises et allemandes), l'administration américaine vient d'ouvrir une *procédure qui risque de déboucher* sur l'application de droits compensateurs, voir de restrictions quantitatives. Le simple déclenchement de la procédure est très dommageable pour les *sidérurgistes européens qui*, après la chute vertigineuse des livraisons outre-Atlantique subie en 1979 et 1980, éprouvent déjà les plus vives difficultés à reprendre pied sur le marché américain, au *moment où pourtant celui-ci* connaît une appréciable reprise. La Commission, qui estime la décision prise par Washington tout à fait injustifiée, a demandé l'ouverture de consultations sur ce *dossier* avec les Etats-Unis.

PHILIPPE LEMAITRE.

La Commission européenne enquête sur les aides publiques à l'industrie

La Commission européenne vient de demander aux gouvernements britannique, belge et luxembourgeois de lui fournir dans *un délai d'un mois* des explications sur la destination des aides accordées à British Leyland pour le premier, et à leur sidérurgie pour les deux autres. En vertu des pouvoirs dont elle dispose pour *contrôler la concurrence*, la Commission pourra décider d'interdire ces aides si elle juge qu'elles n'ont pas pour objet la seule restructuration des secteurs *bénéficiaires*.

L'aide décidée par le gouvernement britannique en faveur de British Leyland s'élève à 900 millions de livres. Sur ces 900 millions, la Commission estime que *610 millions* ont pour *objet* le *financement* d'activités pour lesquelles British Leyland avait subi des pertes par le passé. La Commission invite donc le gouvernement britannique à procéder avec *elle* à un examen de détail de ces *mesures*.

En ce qui concerne la Belgique, la Commission estime que la décision du gouvernement de garantir à hauteur de 6 456 millions de francs belges des emprunts de *sociétés sidérurgiques, dans* l'attente de la mise en place d'un programme de restructuration, ne peut être acceptée.

On indique, en revanche, que *la Commission a donné son accord* pour l'octroi, en France, d'une aide régionale de 6,15 millions de francs à Dupont de Nemours pour la création à Besançon d'une unité de contacteurs électriques et électroniques, *qui* permettra la création de quatre cent dix emplois. — *(A.F.P.)*

MONNAIES

LE F.M.I. PREND DES MESURES POUR FAVORISER L'SUAGE DES D.T.S.

Washington *(A.F.P.)*. — Le Fonds monétaire international a annoncé, jeudi 23 avril, une série de décisions destinées notamment à favoriser l'usage des *droits de* tirage spéciaux (D.T.S.). Ces mesures, qui entreront en vigueur le 1er mai, et dont l'adoption par la grande majorité des pays membres constitue un « *acte important de coopération internationale* », selon un responsable du F.M.I., sont les suivantes :

● Le taux d'intérêt des droits de tirage spéciaux sera porté à 100 % — contre 80 % actuellement — [illegible] *moyenne* des *taux d'intérêt* à *court* terme aux Etats-Unis, en Allemagne fédérale, en Grande-Bretagne, en France et au Japon.

Cette moyenne, calculée à la fin de chaque trimestre, *sera de* 12,58 % *pour* le *deuxième* trimestre de l'année, contre 10,125 % pour le premier, précise le F.M.I.

● L'obligation faite aux pays membres de conserver auprès du F.M.I. 15 % au moins de leurs allocations nettes de D.T.S. est *supprimée*.

● *Outre* les *dispositions* intéressant les D.T.S., le F.M.I. a encore annoncé les mesures suivantes :

— Les pays jouissant d'une position créditrice au F.M.I. toucheront un intérêt non plus sur 72 %, *mais sur 80 % du* montant *de leur créance*. Conséquence : le taux de rémunération (par rapport au montant global) passera de 9,1125 % à 10,69 %.

● Les pays membres empruntant sur les ressources ordinaires du F.M.I. devront payer un taux d'intérêt *unique* de 6,25 % — au lieu du taux progressif actuel allant de 4,375 à 6,875 %.

Pour l'année terminée le 31 mars dernier, précise le F.M.I., le taux d'intérêt *moyen de ces* tirages est ressorti à 5,23 %.

LE CALME RÈGNE SUR LES MARCHÉS DES CHANGES

A la veille du premier week-end « électoral », le calme régnait sur le marché des changes de Paris, où le mark a tout de même poursuivi sa lente montée, *passant* de 2,3680 F à 2,37 F. Il est vrai que la monnaie ouest-allemande est assez recherchée en ce moment et qu'elle se maintient vigoureusement à la première place dans le système monétaire *européen*. La Banque de France, qui était intervenue un peu plus fortement mercredi 22 avril pour freiner le léger glissement du franc, a pu se montrer plus *discrète* vendredi 24 avril.

Le dollar s'est redressé en Europe à 5,1550 F et 2,1750 DM, tandis que le cours de l'once d'or se maintenait un peu au-dessus de 490 dollars après son fléchissement du jeudi 23 avril.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —	
$ E.-U.	5,1540	5,1580	— 205	— 165	— 305	— 265	— 785	— 665
$ can.	4,3170	4,3205	— 345	— 210	— 380	— 250	— 830	— 690
Yen (100)	2,3900	2,3930	+ 80	+ 120	+ 225	+ 265	+ 635	+ 720
DM	2,3675	2,3870	+ 15	+ 20	+ 20	+ 30	+ 90	+ 160
Florin	2,1320	2,1335	+ 30	+ 55	+ 75	+ 105	+ 235	+ 305
F.B. (100)	14,4935	14,5035	— 720	— 500	—1180	— 900	—1600	—1985
F.S.	2,5950	2,5975	+ 55	+ 90	+ 135	+ 170	+ 450	+ 550
L (1 000)	4,7470	4,7500	— 300	— 245	— 530	— 450	—1525	—1330
£	11,1675	11,1770	— 125	— 20	+ 100	+ 195	+ 480	+ 760

TAUX DES EURO-MONNAIES

DM	9 3/8	9 7/8	11 15/16	12 1/4	12 1/16	12 7/16	12 3/8	12 1/2
$ E.-U.	15 3/8	15 7/8	15 7/8	16 1/4	16	16 3/8	16 1/8	16 1/4
Florin	9 1/2	10 1/4	9 15/16	10 3/4	10 1/16	10 15/16	10 3/8	11
F.B. (100)	16	18	16	18	16	18	16	18
F.S.	5 7/8	6 5/8	9 1/16	9 9/16	9 1/16	9 9/16	9 1/16	9 9/16
L (1 000)	17 3/4	15 1/4	19	20	19	20	19	20
£	12	12 3/4	12	12 3/4	12	12 3/4	12	13 3/4
F. français	12	12 1/4	12 3/4	13	13 1/8	13 3/8	13 1/2	13 3/4

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

AFFAIRES

M. PHILIPPE MOULIN-ROUSSEL EST NOMMÉ P.-D. G. DE LA SOCIÉTÉ DES VINS DE FRANCE

Après la démission de M. Gilbert Cassin, *remise officiellement le mercredi* 22 avril, M. *Philippe* Moulin-Roussel a été élu, jeudi, président-directeur général de la Société des vins de France. Il était depuis 1967 le directeur *financier* de la S.V.F., première société française pour le commerce de vin, dans laquelle il était entré en 1965. « *Mon élection marque la fin d'une brève période d'incertitude* », a-t-il déclaré.

M. Cassin avait été conduit à donner sa démission du fait des difficultés financières de la SAPVIN, *société* de négoce de vin, principal actionnaire de la S.V.F., que dirige son oncle M. Paul Crémieux, incarcéré sur présomptions de fraude, et dont il était aussi l'administrateur.

La Société Pernod-Ricard, second actionnaire de la S.V.F., a fait savoir que l'examen des comptes de la S.V.F. qu'elle avait demandé, avec le Crédit agricole, et *qui se poursuit*, avait *porté* sur les transactions commerciales entre le groupe S.V.F. et le groupe SAPVIN, depuis le 1er octobre 1979. Aucune anomalie n'a été observée par le cabinet d'*expertise comptable*, signale Pernod-Ricard. Quant à la SAPVIN, on sait qu'elle a obtenu du tribunal de commerce de Marseille le bénéfice de la suspension provisoire des poursuites.

Dunlop et Pirelli divorcent

Dunlop-Pirelli, c'est fini. Après dix années de mariage, marquées par de fréquentes disputes, les deux fabricants de pneumatiques *britannique et italien ont décidé de divorcer*. La nouvelle a été annoncée jeudi 23 avril aux sièges londonien et milanais des deux groupes, qui ont invoqué leurs déséquilibres financiers pour *justifier cette décision. Cette séparation* définitive était, sinon attendue, du moins inscrite dans les faits. L'union avait été célébrée le 1er janvier 1971 en grande pompe pour tenter de faire obstacle à la *concurrence* grandissante de Michelin, qui, fort de sa technologie dans le pneu radial, devenait un rival redoutable. Un échange croisé de titres avait alors eu lieu *et chacune* des deux firmes avait pris une participation de 49 % dans les activités nationales et européennes de l'autre, plus une participation réciproque de 40 % dans *leurs* activités *extra*-européennes.

Le nouvel ensemble réalisait alors un chiffre d'affaires de *900 millions de* livres sterling (13 milliards de F), qui en faisait le plus grand du monde dans sa spécialité, et ses effectifs se montaient à cent quatre-vingt mille personnes. Mais quelques mois plus tard, les *premières difficultés* surgirent. Les affaires de Dunlop marchaient relativement bien. Il en allait autrement de Pirelli, dont la situation financière était déplorable. Dunlop dut voler à son secours et constituer *une* provision de 41,5 millions de livres (580 millions de francs) pour dépréciation de titres. Depuis les choses sont allées de mal en pis avec *la dégradation de la conjoncture* dans l'industrie du pneumatique, dégradation liée au premier, puis au second choc pétrolier. En 1978, les deux groupes avaient *déjà décidé* de mettre fin à leur *vie commune* tout *en conservant* des liens financiers, mais les participations réciproques furent alors ramenées à 19 %. La situation aurait pu s'éterniser ainsi. Mais *en 1980* pour la première fois depuis dix ans, *grâce* à ses efforts de restructuration et d'assainissement, Pirelli (6,5 milliards de francs de chiffre d'affaires) parvint à *redresser la barre* et, déficitaires jusqu'alors, ses comptes redevinrent bénéficiaires (17,5 millions de francs).

De son côté, Dunlop (14 milliards de francs de chiffres d'affaires), dont l'état financier ne cessait au *contraire* de se dégrader, faute d'avoir pu ou su assez tôt moderniser ses installations, enregistrait une lourde perte de 30 millions de livres (330 *millions de francs*), *dont* 22 *millions* de livres (240 millions de francs) dans la seule branche pneumatique. Pirelli, qui, ironie du sort, l'avait aidé à financer ses investissements en *eut brusquement* assez. Soucieux d'utiliser son argent afin d'accélérer sa diversification dans la fabrication de câbles métalliques (55 % de son chiffre d'affaires), les dirigeants du *groupe milanais* firent savoir à Dunlop qu'ils allaient lui couper les vivres.

Le divorce sera officiellement prononcé en juillet. Mais c'est à la fin de l'année seulement que les dernières amarres entre les *deux groupes seront définitivement rompues*. A titre de dédommagement, Pirelli versera 13 millions de livres (156 millions de francs) à Dunlop, en décembre, puis 9 *millions* de livres (108 *millions de francs*) un peu *plus* tard.

A. D.

LE SORT DE MANUFRANCE

Les dirigeants de la S.C.O.P.D. affirment que les « conditions d'une reprise du travail sont remplies »

A Manufrance, les contacts *entre* les *dirigeants* de la *coopérative* ouvrière, les syndics et les dirigeants de l'ancienne société s'intensifient, tandis que sur le terrain de l'entreprise la tension entre la *C.G.T.* et la *C.F.D.T.* s'accroît.

Selon *les responsables* de la Société coopérative ouvrière de production et de distribution (S.C.O.P.D.), la journée du 22 avril aurait été décisive. Des négociations, jugées « *très positives* » par la C.G.T., *ont* été menées entre quatre représentants de la S.C.O.P.D. et les syndics, Mes Dutrievoz et Rossignol, au tribunal de commerce de Saint-Étienne. Le même jour, trois membres du directoire de la S.C.O.P.D. rencontraient à Paris M. Tapie, P.-D. G. de l'ancienne société Manufrance.

Selon la C.G.T., M. Tapie serait très favorable au plan social des coopérateurs. Le *P.-D. G.* de *Manufrance* a écrit en effet que leurs propositions étaient « *extrêmement intéressantes* ». Mais il précise qu'un accord ne pourra être conclu qu'après « *une analyse de la fiabilité du projet, en étudiant soigneusement les sources de financement et en les vérifiant* ».

Les dirigeants de la S.C.O.P.D. affirment que « *les conditions sont désormais remplies* » pour une reprise rapide du travail. *La date du* 15 mai *a même* été envisagée. Dans cette perspective, ils ont une nouvelle fois assuré que la coopérative ne redémarrerait qu'avec les seules personnes ayant versé leurs indemnités de *licenciement*. « *Ce n'est pas un ultimatum, mais une simple mise en garde* », ont-ils déclaré en fixant la date butoir à l'adhésion au 30 avril.

Selon la C.F.D.T., jeudi 23 avril les membres de ce syndicat n'ont *pu se rendre à leur local, celui-ci « ayant été condamné par des planches clouées »*. Ils déplorent ne plus pouvoir « *continuer l'occupation des locaux sans risque physique grave* ».

« *Cette expulsion* [de l'entreprise] *par la C.G.T. intervient dans le même temps où la S.C.O.P.D. tient de tenir un discours rassembleur.* » La C.F.D.T. craint qu'on n'aille jusqu'à l'accu*ser de vouloir* saboter la S.C.O.P.D.

M. KIEFFER REMPLACE M. BOISSON A LA PRÉSIDENCE DU CENTRE DES JEUNES DIRIGEANTS D'ENTREPRISE

M. *Jean-Marie Kieffer* devait prendre, ce vendredi 24 avril, les fonctions de président du Centre des jeunes dirigeants d'entreprise (C.J.D.). Il remplace, à ce *poste, M. Bernard Boisson*, qui *présidait* le *C.J.D.* depuis 1978.

M. *Kieffer, âgé de quarante*-trois ans, dirige une entreprise de matériaux de construction (90 millions de francs de chiffre d'affaires). Il est membre du *comité économique et social* d'Alsace.

Deux nouveaux vice-présidents ont été nommés : M. Guy Jeanjean est chargé de l'animation du mouvement, qui compte mille deux cents membres, et M. Philippe Nocturne *s'occupera des relations extérieures* du C.J.D.

SOCIAL

SELON UNE ENQUÊTE DE L'INSEE SUR LES CONDITIONS DE TRAVAIL

85 % des ouvriers s'estiment exposés à un risque d'accident

Contraintes de rythmes, efforts physiques, bruit, température, éclairage, hygiène, risques liés au travail, bref ce que l'on peut regrouper sous le vocable approximatif de « charge de travail » diffère considérablement selon les catégories socioprofessionnelles et le métier exercé, si l'on en croit les résultats d'une intéressante enquête réalisée en 1978 conjointement par l'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE), et le Service des études et de la statistique (S.E.S.) du ministère du travail (1).

Cette enquête avait déjà donné lieu à une première série de résultats portant sur le temps de travail publiés à l'automne 1979 (« le Monde » des 5 février et 20 mars 1980).

Ainsi, qui est autorisé à faire des pauses ou à interrompre le travail ? 30 % des ouvriers ont déclaré, dans cette enquête, avoir au moins une pause prévue au cours de leur journée de travail, ce qui n'est le cas que pour 13 % à 20 % des salariés des autres catégories. Mais moins d'un tiers des salariés concernés peuvent choisir le moment de cette pause. Et 40 % d'entre eux, l'utilisent, au moins de temps en temps, pour travailler.

Plus d'un homme salarié sur quatre, une femme salariée sur trois ne peuvent en aucun cas interrompre leur travail. Cette contrainte est particulièrement forte sur les postes de « *surveillance de machines en fonctionnement* ».

La charge de travail est d'autant plus lourde que le travail doit être exécuté dans un temps fixé. C'est le cas des tâches à la chaîne ou de celles entraînant un déplacement automatique d'un produit ou d'une pièce, enfin de celles soumises à une cadence automatique. Ce travail sous forte contrainte de temps est le lot de plus de 46 % des ouvriers postés en deux équipes, et de plus de 42 % des « postés » en trois équipes ou plus.

L'effort physique à fournir varie beaucoup selon que l'on est un « *manuel* » ou un « *non manuel* », et selon le type d'effort à fournir. La station debout prolongée par exemple est massivement le fait des ouvriers, mais elle s'impose aussi à deux employés de bureau hommes ou deux cadres femmes sur cinq, et à deux salariés des services médicaux et sociaux sur trois. Cette station debout, ainsi que le transport de charges lourdes, frappe plus particulièrement les immigrés. Pour tous les types d'efforts, c'est le « bâtiment, génie civil et agricole » qui vient en tête de tous les secteurs d'activité.

D'autres facteurs alourdissent la charge de travail, ainsi le bruit et toute autre forme d'empêchement de parler...

Pour un salarié sur cinq, le bruit à son poste de travail est tel qu'il ne peut pas entendre une personne qui lui parle normalement. Pis : un sur trente ne peut entendre, même si l'interlocuteur élève la voix ; 55 % des ouvriers sont concernés par ce problème contre 10 à 25 % des salariés des autres catégories.

Outre le bruit, l'isolement du poste de travail, l'exigence de cadence, d'autres facteurs encore font que près d'un salarié sur trois ne peut pas communiquer avec ses collègues de travail. Cet empêchement de parler concerne massivement les ouvriers, et plus encore les femmes ouvrières jeunes.

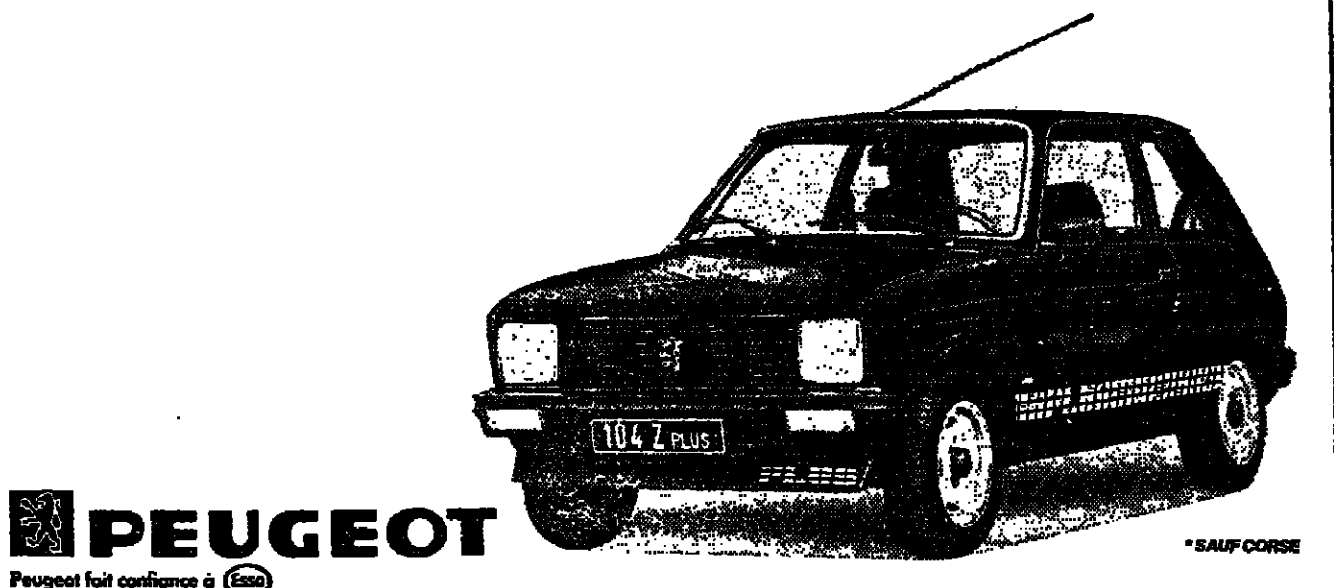
La fébrilité du travail ne fait que s'accentuer avec la soumission à des températures soit très élevées, soit très basses — situation particulièrement répandue chez les travailleurs étrangers.

Quant aux conditions d'hygiène — saleté, humidité, courants d'air, odeurs désagréables, — elles sont plus mauvaises pour les ouvriers, surtout les manœuvres et les salariés agricoles, et plus pour les hommes que pour les femmes.

Enfin, plus de 60 % des salariés et plus de 85 % des ouvriers interrogés par les enquêteurs ont déclaré courir au moins un risque dans leur travail, risque assimilé à une probabilité ou possibilité d'accident.

(1) Cf *Statistiques du travail*, supplément 84-1980 du bulletin mensuel du ministère du travail et de la participation.





Un rapport sur le travail à domicile

Passer du Moyen Age à l'an 2000

La télématique peut-elle sortir le travail à domicile de sa tanière Telle est, sous une forme moins imagée, la question que pose un intéressant rapport, que M. Gérard Braun, député R.P.R. des Vosges, vient de remettre au premier ministre, qui le lui avait commandé en juin 1980.

Le parlementaire préconise, par le biais des nouvelles technologies, un « développement raisonnable » du travail chez soi, qui ne concernait plus, selon l'INSEE, que 34 061 personnes (29 746 femmes et 4 135 hommes) en 1980, contre 116 000 en 1960 et, selon une statistique de l'époque, plus d'un million de femmes en 1906.

Sans doute les chiffres les plus récents sous-estiment-ils l'ampleur du phénomène : le travail clandestin existe aussi à domicile. Ce sont les industries du textile et de l'habillement, du jouet, du cuir et de la chaussure, de l'ameublement, des articles de pêche, de la coutellerie, de l'horlogerie et de la transformation des matières plastiques qui emploient surtout ce genre de salariés, que l'on trouve dans la région parisienne (25 %) et dans la région Rhône-Alpes (18 %).

Dans une première partie, le rapport dresse un bilan — désastreux — de ce marché de l'emploi : mode de travail archaïque, qui se perd dans la nuit du labeur, et auquel « *les partenaires sociaux et les pouvoirs publics ne se sont guère intéressés dans une période récente* », le travail à domicile est régi par une loi, qui date de 1957 et qui est tombée en désuétude. Le rapport assure : « *Il faut bien convenir que l'ensemble des dispositions mises en œuvre par la loi de 1957 constituent un échec et que de profondes modifications s'imposent.* »

Mal rémunéré (à la tâche), pratiquement exclu de la législation sur le chômage partiel et de la plupart des conventions collectives nationales, mal protégé socialement et syndicalement, le travailleur à domicile, dont l'emploi est le plus souvent irrégulier, est, en fait, à la merci du donneur d'ouvrage. Avec la simplification des textes administratifs, le rapport Braun propose, notamment, la mensualisation de cette catégorie de salariés.

Avec l'introduction de la télématique, le travail à domicile doit directement passer du Moyen Age à l'an 2000. Le document du député des Vosges en analyse, dans sa seconde partie, tous les avantages et inconvénients. Le télétravail, qui commence à se répandre aux Etats-Unis, reste en France à un stade très expérimental et le rapport ne donne que deux ou trois exemples, comme cette banque qui a décidé d'installer, depuis le mois de mars dernier, deux personnes (volontaires) à domicile. Elles assurent des tâches de gestion (traitement de dossiers) et demeurent salariées de l'entreprise.

En revanche, les expériences de télélocal, menées par la direction générale des télécommunications, sont un peu plus développées : il s'agit là, non plus de travail à domicile, mais, comme son nom l'indique, de regrouper des employés dans un local proche de leur lieu de résidence. Par exemple, cinq salariés de l'agence commerciale de Cannes exercent leur activité à Grasse et au Cannet, où ils habitent. Certaines tâches de gestion et de renseignements aux clients sont délocalisées. Les relations avec Cannes sont faites à l'aide de télécopieurs et de « *téléphones mains libres double appel* ».

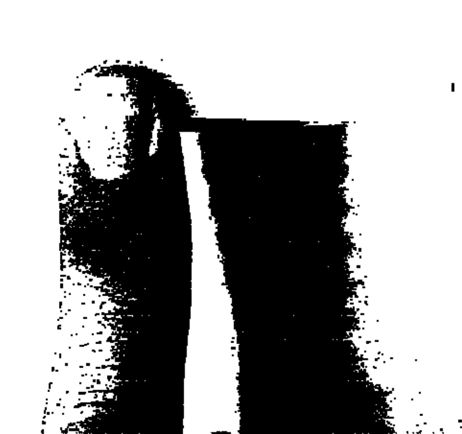
De même, le centre d'études et d'expérimentations des systèmes d'information doit entreprendre, cette année, une importante opération à Marne-la-Vallée : des salariés appartenant à une quinzaine d'entreprises et exerçant des fonctions diverses (comptabilité, programmation, dactylographie, recherche, etc.) doivent être installés dans un même immeuble de bureaux.

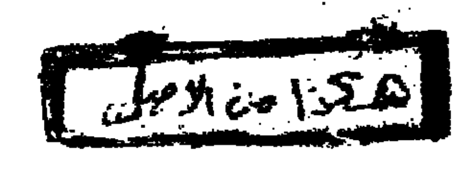
On voit les avantages du télétravail à domicile : suppression de la fatigue et des coûts dus aux transports, gain de temps, libre organisation de la journée de travail, absence de la hiérarchie. Mais on en mesure aussi les inconvénients, que le rapport Braun ne dissimule pas : isolement par rapport à l'entreprise et crainte d'être « oublié » dans le déroulement de carrière, autodiscipline très stricte, risque de conflits familiaux. Tous les syndicats, dit l'étude, « *manifestent leur opposition à tout ce qui peut ressembler à un éclatement de la communauté de travail et du contrat collectif* ». Hostiles au travail à domicile, ils sont moins défavorables, en revanche, au télélocal, qui maintient, précisément, une communauté de travail.

A l'heure actuelle, les dirigeants d'entreprise, qui aiment avoir leurs salariés, et notamment leurs cadres, « sous la main », et craignent de voir disparaître l'esprit d'entreprise, ne sont pas non plus enthousiasmés par le télétravail. Pour eux, en outre, le prix des télécommunications demeure trop élevé pour justifier d'autres avantages, comme les gains de productivité ou les moindres risques de conflits sociaux. Mais, comme l'affirme le rapport, le télétravail rencontre en France des obstacles plus psychologiques que matériels.

Les mentalités, on l'a dit, évoluent différemment aux Etats-Unis, même si la prédiction faite en 1971 par American Telegraph Telephon — A.T.T. assurait qu'en 1990 tous les Américains travailleraient chez eux — ne se réalise pas entièrement. Mais, outre-Atlantique, l'avènement de la « maison informatique » est déjà une réalité.

M. C.





SOCIAL

Près de cinq mille manifestants apportent leur soutien aux mineurs du puits Destival (Gard)

De notre correspondant

Nîmes. — Le 6 mai, les mineurs cévenols fêteront (de quelle manière ?) le premier anniversaire de leur grève. Ils ne cessent de poursuivre leur pression pour sensibiliser l'opinion au problème de la réouverture du puits de Ladrecht. Cependant que des actions montées avec un sens certain de la publicité se développent dans la région, des équipes du fond se sont attaquées au mur de protection barrant la partie interdite du puits Destival, à 600 mètres sous terre. Deux trous d'homme ont été percés par lesquels les mineurs s'emploient à aspirer le grisou qui se serait accumulé dans la galerie.

Pour apporter un témoignage national à cette première étape de ce que certains d'entre eux appellent *« la reconquête »*, les mineurs ont organisé, jeudi 23 avril sur le carreau de Destival, un rassemblement de délégations de la C.G.T. provenant de vingt et une régions. Quelque quatre à cinq mille permanents (1), surtout de la région parisienne, mais aussi des bassins du Nord, du Centre, de Lorraine, du Sud-Ouest auxquels s'était joint un groupe de travailleurs de Manufrance, ont écouté les allocutions des représentants nationaux de la C.G.T., en particulier M. Krasucki. Le dirigeant cégétiste a affirmé sa conviction que les grévistes poursuivraient leur action pour faire la preuve de la légitimité de leur refus d'abandonner Destival. Il a déclaré que, quels que soient les résultats de l'élection présidentielle, la C.G.T. continuerait à appuyer le mouvement de grève des mineurs qui serait poursuivi jusqu'à la victoire.

Des représentants de la presse ont été amenés à moins 600 mètres pour vérifier que le double mur de moellons de 3,20 m de haut sur 3,20 m de large avait bien été percé et que des précautions minutieuses avaient été prises pour éviter toute fuite de grisou. Malgré ces précautions, on se montre très inquiet tant à la direction des houillères qu'à la préfecture du Gard, laquelle a fait diffuser un communiqué signé par l'ingénieur en chef des mines et qui précise : « *Toutes les personnes présentes au fond, et notamment celles qui se trouvent à proximité du barrage, sont réellement en danger de mort.* »

(1) Près de six mille, selon l'A.F.P., et dix mille, selon les organisateurs.

● RECTIFICATIF. — Contrairement à ce que nous avions écrit dans nos éditions datées du 24 avril, la Comsat, dont les projets de satellites de télévision directe viennent d'être acceptés par l'administration américaine, n'est pas une filiale d'A.T.T. et d'I.B.M. Le capital de cette société, créée en 1962 par le Satellite Act, est réparti entre de très nombreux actionnaires.

Le Carnet des Entreprises

● **SCHLUMBERGER**

M. Guy DUMAS

entre à la société FAIRCHILD où il est nommé directeur général de la division semiconducteurs, FAIRCHILD-EUROPE. La société FAIRCHILD fait partie du groupe SCHLUMBERGER.

M. Guy DUMAS, 52 ans, est entré en janvier 1956 à la Société industrielle de livraisons électriques (SILEC) où il a créé un laboratoire de semiconducteurs, qui deviendra en 1969 la Société SILEC semiconducteur (S.S.C.). Nommé président-directeur général de S.S.C. en 1976, M. Guy DUMAS était, depuis 1977, directeur de la division semiconducteurs de THOMSON-C.S.F. après l'acquisition de la S.S.C. par THOMSON-C.S.F.

M. Guy DUMAS est ancien élève de l'Ecole Supérieure d'Electricité et docteur ès-sciences.

Pour tous renseignements sur le CARNET, téléphoner à : 770-85-32.

ÉNERGIE

E.D.F. veut faciliter l'installation des industries près des centrales nucléaires

Nouvel infléchissement à la politique tarifaire d'E.D.F. Après le *« tout électrique »* du milieu de la dernière décennie, après l'hymne aux économies d'électricité qui avait suivi, voici venu le temps de l'incitation progressive à la consommation.

Constatant que l'électricité *« devient bon marché et de plus en plus nationale »* grâce à la montée en puissance du nucléaire et à la diminution de la part de l'électricité produite à partir du fuel, les pouvoirs publics ont décidé de relâcher progressivement les contraintes instaurées pour freiner la consommation. Ainsi, l'avance remboursable de 2 500 F dans un logement collectif et 3 500 F dans une maison individuelle, exigible pour toute personne adoptant le chauffage électrique, est supprimée désormais dans deux cas :

— Les logements neufs sur-isolés (une isolation supérieure de 20 % à la norme) ;

— Les logements utilisant le chauffage solaire. Ce mode de chauffage est généralement couplé avec le chauffage électrique.

Cette avance remboursable instituée par le décret du 20 octobre 1977 avait déjà été supprimée pour les maisons employant une pompe à chaleur couvrant au moins 50 % des besoins en chaleur. Depuis octobre 1977, 500 000 Français environ ont versé cette avance remboursable.

Seconde décision, approuvée mercredi en conseil des ministres : l'extension de la « prime de voisinage » d'une centrale nucléaire. On sait que, depuis le 1er avril 1980, les abonnés E.D.F. basse et moyenne tension (particuliers, commerçants, artisans), situés à moins de 10 kilomètres des centrales nucléaires bénéficient d'une réduction moyenne de 15 % sur leurs factures d'électricité. Cette *« faveur »* va être étendue aux industriels.

Une réduction dégressive, d'un montant maximum de 30 % sur la prime fixe d'abonnement, sera appliquée aux usagers industriels situés *« aux bornes des centrales »* (à moins de 30 kilomètres d'une centrale nucléaire). Cette décision entrera en vigueur durant l'été, et la réduction s'appliquera pendant six ans à compter de la mise en service de la centrale. Pour le moment, trente et un abonnés industriels remplissent les conditions requises ; mais les pouvoirs publics espèrent inciter ainsi des industriels français et étrangers à venir s'installer à proximité des centrales.

BAISSE DES BÉNÉFICES DES COMPAGNIES PÉTROLIÈRES AMÉRICAINES

Après deux années euphoriques, les compagnies pétrolières américaines risquent de connaître un exercice 1981 médiocre. A quelques exceptions près, la plupart des « grands » du pétrole affichent des bénéfices en baisse sensible pour les trois premiers mois de l'année.

Exxon, la plus grande société pétrolière mondiale, fait état de bénéfices en baisse de 16,9 % par rapport à la même période de 1980. Mobil, Gulf et Stand Oil of Indiana annoncent respectivement une chute de leurs profits de 24,3 %, 22 % et 34,6 %. Seules deux compagnies annoncent pour le moment des bénéfices en hausse : Standard Oil of Ohio (+ 15,5 %) et Getty Oil (+ 1,9 %). Selon les dirigeants des compagnies, la baisse des bénéfices est due à la réduction de la demande mondiale et au gonflement des stocks. Quelques statistiques confirment cette mini-récession de l'industrie pétrolière.

Les raffineries américaines ne travaillent plus qu'à 66,3 % de leurs capacités, contre 77,5 % il y a un an. Les importations américaines de pétrole au premier trimestre sont tombées à 6,47 millions de barils par jour, soit 18,1 % de moins qu'au premier trimestre de 1980, la consommation de pétrole aux Etats-Unis n'a été que de 17,34 millions de barils par jour au premier trimestre, soit 5,2 % de moins que pendant la même période de 1980. Enfin, les stocks de pétrole sont en hausse de près de 10 % sur l'année dernière. — *(A.F.P.)*

ÉTRANGER

EN GRANDE-BRETAGNE

Le chômage touche 2,5 millions de personnes

De notre correspondant

Londres. — Pour la vingtième fois consécutive, le nombre des chômeurs a augmenté le mois dernier en Grande-Bretagne pour atteindre, après ajustements saisonniers, le chiffre record — depuis la guerre — de 2 446 000, soit 10,1 % de la population active (9,9 % à la mi-mars) (1). En un an le nombre des femmes sans emploi a augmenté d'un million, et les milieux officiels comme les représentants du patronat estiment que ce nombre atteindra trois millions l'hiver prochain. En données brutes, le nombre des chômeurs a atteint 2 518 000.

Le seul signe encourageant dans les statistiques publiées jeudi 23 avril est que le rythme d'accroissement du chômage s'est ralenti. Au cours du dernier trimestre de 1980, la moyenne mensuelle était de 100 000 ; elle est tombée à 75 000 environ en février et mars de cette année, puis à 65 000 en avril. Aussi bien, les milieux officiels, tout en admettant que le chômage dépasse celui des autres pays occidentaux, notent que le rythme d'accroissement en Grande-Bretagne est inférieur à celui enregistré en R.F.A., en France et aux Pays-Bas.

Le coût — pour la collectivité — du chômage de deux millions cinq cent mille personnes (impôt sur le revenu et allocations diverses) est évalué à 8,5 milliards de livres par an (95 milliards de francs). Les régions les plus fragiles continuent d'être celles de l'Ecosse et du Nord, mais les Midlands, le cœur industriel du pays, sont sensiblement affectés (augmentation de 0,4 % le mois dernier).

HENRI PIERRE.

(1) Le chiffre corrigé des variations saisonnières ne tient pas compte des jeunes à la recherche d'un premier emploi en fin de scolarité.

En Italie

LE GROUPE FINSIDER SIGNE UN CONTRAT DE 1 MILLIARD DE DOLLARS AVEC U.S. STEEL

Le groupe nationalisé italien Finsider a annoncé la signature d'un contrat de 1 milliard de dollars (5,1 milliards de francs) avec la société sidérurgique américaine U.S. Steel. Ce contrat prévoit la livraison de 128 000 tonnes de tubes sans soudure à U.S. Steel, pendant cinq ans, pour une valeur de 600 millions de dollars aux prix actuels. En outre, Dalmine construira, aux Etats-Unis, pour le compte d'U.S. Steel, une usine capable de fabriquer les mêmes tubes que ceux qui seront livrés, au prix de 400 millions de dollars. Son entrée en production est prévue pour 1984. Le président d'U.S. Steel, M. Roderick, qui avait pourtant, l'an dernier, vivement combattu les importations d'acier en provenance des pays européens, les taxant de « dumping », a justifié ce contrat par la nécessité de fournir des tubes aux compagnies pétrolières, l'industrie américaine n'étant pas capable, pour l'instant, de satisfaire l'intégralité de la demande intérieure.

En R.F.A.

ACCORD SALARIAL DANS LA MÉTALLURGIE

Wiesbaden (A.F.P.). — Les 3,8 millions de métallurgistes de la R.F.A. vont voir cette année leurs salaires augmenter en moyenne de 4,7 %, ont annoncé vendredi 24 avril, à Wiesbaden, les représentants patronaux et syndicaux de la branche. Les bas salaires bénéficieront d'une augmentation de 4,9 %.

L'accord, conclu à l'issue d'une réunion de douze heures, aura, selon la tradition, valeur de repère pour la hausse des rémunérations dans toute l'industrie ainsi que dans la fonction publique.

Avis financiers des sociétés

Moulinex

I. — Résultats de l'exercice 1980.
(non consolidés, en milliers de FF)

	1979	1980
A) *Chiffre d'affaires hors taxes*	1 771 329	1 769 280
Pourcentage d'évolution sur l'exercice précédent	+ 10	=
B) Bénéfice brut (avant amortissement et provisions	327 787	238 012
En pourcentage du chiffre d'affaires	18.5	13,5
C) Bénéfice avant impôts, provisions pour investissements et participations	168 708	91 519
En pourcentage du chiffre d'affaires	9.5	5.1
D) Bénéfice net	69 890	52 184
En pourcentage du chiffre d'affaires	3.9	2.9

II. — Résultats de l'exercice 1980.
(consolidés, en millions de francs)

	1979	1980	Variations
Chiffre d'affaires	2 130	2 246.7	+ 5,5
Résultats d'exploitation	176.5	95.4	— 46,8
Résultat net (y compris les intérêts minoritaires)	90,1	59	— 34,5

III. — Dividende.

Il sera proposé à l'assemblée générale ordinaire, convoquée 30 mai prochain, la distribution d'un dividende maintenu à 4 F par action, auquel s'ajoutera un avoir fiscal de 2 F. Ce dividende s'appliquera à un capital égal à celui de 1979.

***

La crise économique qui a sévi durant l'année 1980 dans la plupart des pays industrialisés ne nous a pas permis de maintenir nos résultats au même niveau que ceux de l'exercice précédent.

Le niveau des stocks reste élevé, mais un certain nombre de mesures en cours de réalisation nous laissent espérer un retour à une situation mieux équilibrée.

Notre effort de développement de nouveaux produits a surtout porté ses fruits à la fin de l'exercice et n'a pratiquement pas influencé nos ventes de 1980. Nous poursuivons notre diversification géographique, particulièrement sur le continent sud-américain.



N.V. KONINKLIJKE NEDERLANDSCHE PETROLEUM MAATSCHAPPIJ

Établie à La Haye, Pays-Bas

(Royal Dutch)

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DES ACTIONNAIRES

à tenir le jeudi 21 mai 1981, à 10 h. 30, au Nederlands Congresgebouw, 10 Churchillplein, à La Haye, Pays-Bas.

ORDRE DU JOUR:

1. Rapport Annuel pour 1980.
2. Approbation du Bilan et du Compte Pertes et Profits pour l'exercice 1980 et des notes s'y rapportant, et fixation du dividende pour 1980.
3. Nomination d'un Administrateur.
4. Nomination d'un Administrateur.
5. *Nomination d'un Administrateur pour cause d'expiration de mandat.*

Le présent ordre du jour et les pièces mentionnées sous 1 et 2 pourront être consultés par les actionnaires et seront mis gratuitement à la disposition de ceux-ci aux bureaux de la Société, 30 Carel van Bylandtlaan, à La Haye, et auprès de l'administration des banques aux Pays-Bas, ainsi qu'auprès de l'administration centrale des banques à l'étranger, figurant ci-dessous.

La presentation pour la nomination sous 3, mentionnant en premier lieu Monsieur E.G.G. Werner et en second lieu Monsieur E.J.G. Toxopeüs, celle pour la nomination sous 4, mentionnant en premier lieu Monsieur R.S. McNamara et en second lieu Monsieur H. van der Schaaf, ainsi que celle pour la nomination sous 5, mentionnant en premier lieu Monsieur K. Fibbe et en second lieu Monsieur B.L. Goudsmit, pourront être consultées par les actionnaires aux bureaux de la Société.

A. Les détenteurs de certificats d'action au porteur pourront assister en personne à l'assemblée, y prendre la parole et y exercer le droit de vote, si leurs certificats d'action ou bien l'attestation constatant que ces certificats d'action se trouvent en dépôt libre chez De Nederlandsche Bank N.V., ont été déposés contre quittance, **le 15 mai 1981 au plus tard,** auprès d'une des banques suivantes:

Aux Pays-Bas
Algemene Bank Nederland N.V.; Amsterdam-Rotterdam Bank N.V.; Bank Van der Hoop Offers N.V.; Bank Mees & Hope NV; Banque de Paris et des Pays-Bas N.V.; Kas-Associatie N.V.; Pierson, Heldring & Pierson N.V.

En Autriche
Creditanstalt-Bankverein, Vienne; Österreichische Länderbank AG, Vienne; Schoeller & Co., Vienne.

En Belgique
Société Générale de Banque S.A., Bruxelles; Crédit Lyonnais, Bruxelles; Kredietbank N.V., Bruxelles.

Aux États-Unis
The Chase Manhattan Bank, N.A., New York.

En France
Lazard Frères & Cie, Paris.

Au Luxembourg
Banque Internationale à Luxembourg S.A., Luxembourg.

En République Fédérale d'Allemagne
Deutsche Bank AG, Francfort-sur-le-Main, Düsseldorf, Hambourg ou Munich; Dresdner Bank AG, Francfort-sur-le-Main, Düsseldorf, Hambourg, Munich ou Sarrebruck; Deutsche Bank Berlin AG, Berlin; Bank für Handel und Industrie AG, Berlin; Deutsche Bank Saar AG, Sarrebruck.

Au Royaume-Uni
N.M. Rothschild & Sons Limited, Londres.

En Suisse
Crédit Suisse, Zurich; Société de Banque Suisse, Bâle; Union de Banques Suisses, Zurich; Banque Leu S.A., Zurich; Pictet & Cie, Geneve.

B. Les détenteurs d'actions nominatives immatriculées à l'un des registres pourront assister en personne à l'assemblée, y prendre la parole et y exercer le droit de vote, s'ils avisent par écrit la Société de leur intention à cet effet, **le 14 mai 1981 au plus tard:**

par rapport aux actions immatriculées au registre de La Haye:
à l'adresse de la Société;
par rapport aux actions immatriculées au registre d'Amsterdam:
à l'adresse de Algemene Bank Nederland N.V., C.K.E., B.P. 2230, Breda, Pays-Bas;
par rapport aux actions immatriculées au registre de New York:
à l'adresse de The Chase Manhattan Bank, N.A. à New York.

C. Les détenteurs de certificats de "New York shares", c'est-à-dire de certificats d'actions émises conformement à une convention du 10 septembre 1918, en vertu de laquelle The Chase Manhattan Bank, N.A. agit à présent en dépositaire, pourront assister en personne à l'assemblée et y prendre la parole, si leurs certificats de "New York shares" ont été déposés, **le 15 mai 1981 au plus tard,** auprès de Algemene Bank Nederland N.V., C.K.E., B.P. 2230, à Breda, Pays-Bas ou auprès de The Chase Manhattan Bank, N.A. à New York.

Les dispositions ci-dessus, relatives à la possibilité de consulter l'ordre du jour, les pièces annexes et les présentations pour les nominations, ainsi qu'à la mise à disposition de l'ordre du jour et de ces pièces, s'appliquent également aux détenteurs de certificats de "New York shares".

MANDATS:

Les détenteurs de certificats d'action au porteur, les détenteurs d'actions nominatives immatriculées à l'un des registres et les détenteurs de certificats de "New York shares" qui desirent se faire représenter à l'assemblée par un mandataire devront non seulement observer respectivement les dispositions figurant ci-dessus sous A, B et C, **mais encore deposer un mandat écrit, le 18 mai 1981 au plus tard,** aux bureaux de la Société, 30 Carel van Bylandtlaan, à La Haye.

Ceux qui le désirent, pourront utiliser à cet effet une formule qui sera mise gratuitement à leur disposition, à partir d'aujourd'hui, aux bureaux de la Société et auprès de l'administration aux Pays-Bas ainsi qu'auprès de l'administration centrale à l'étranger, des banques susmentionnées.

La Haye, le 24 avril 1981 — Le Conseil d'Administration



LESIEUR S.A. : Exercice 1980
Des résultats consolidés en progression

Le chiffre d'affaires consolidé du groupe LESIEUR s'est établi en 1980 à 4,2 milliards de francs, soit 3,4 milliards pour les activités françaises et 0,8 milliard pour les activités à l'étranger.

La part du groupe dans le résultat net consolidé courant s'est établi à 103,5 millions de francs (98,04 francs par action), soit une progression de 15,7 % sur l'exercice précédent. Cette augmentation fait suite à celle de 20,5 % enregistrée en 1979.

Un dividende en augmentation de 15,4 %

Compte tenu de ces résultats satisfaisants, le conseil d'administration de LESIEUR S.A. proposera à l'assemblée générale ordinaire du 17 juin 1981 la distribution d'un *dividende de 30 francs* par action correspondant à un revenu global de 45 francs (avoir fiscal compris).

Ce dividende, en augmentation de 15,4 % sur celui de l'exercice précédent, entraînerait le paiement le 3 juillet 1981 d'un solde de 15,60 francs par action, venant *compléter* l'acompte de 14,40 francs versé en février 1981.

Enfin, le conseil d'administration proposera à l'assemblée générale ordinaire du 17 juin, de nommer administrateur M. Jacques P. Vizioz.

PRICEL

Le conseil d'administration, réuni le 22 avril 1981, a examiné les comptes consolidés de l'exercice 1980 établis pour la première fois suivant les règles américaines, communément employées par de grands groupes français. Pour permettre leur comparaison, les *comptes* consolidés de 1979 ont été reconstitués suivant les mêmes règles.

Le chiffre d'affaires consolidé s'élève à 1,8 milliard de francs, en diminution de 15 % sur celui de l'exercice 1979. Cette baisse s'explique par la cession de cinq usines et l'arrêt de quatre autres, tant en France qu'à l'étranger, dans le secteur textile, par ailleurs durement éprouvé par la conjoncture. Le résultat consolidé, qui comprend pour la première fois la quote-part d'intérêt de Pricel dans le résultat consolidé de Chargeurs Réunis, s'élève, pour la part du groupe, à 106 millions de francs, contre 115 millions de francs en 1979 (soit — 7,8 %).

Les trois sociétés spécialisées sous la marque Spontex ont poursuivi leur programme de modernisation et de renouvellement de gammes ; malgré une conjoncture maussade, leurs résultats sont satisfaisants.

Après d'importantes provisions sur certaines participations, et compte tenu de plus-values de cessions et de profits exceptionnels, la société Pricel clôture l'exercice 1980 avec un bénéfice de 21,3 millions de francs au lieu de 26,8 millions de francs en 1979.

Le conseil proposera à l'assemblée générale qui se tiendra le 25 juin prochain la distribution d'un dividende de 9,50 francs, plus avoir fiscal, égal au précédent.

Les résultats du premier trimestre, conformes au budget, permettent d'envisager pour l'exercice en cours un net redressement du résultat de l'ensemble des sociétés industrielles, sauf aggravation de la médiocre conjoncture actuelle.

CHARGEURS RÉUNIS

Le conseil d'administration, réuni le 22 avril 1981, a examiné les comptes consolidés de l'exercice 1980 établis pour la première fois suivant les règles américaines communément employées par de grands groupes français. Pour permettre leur comparaison, les comptes consolidés de 1979 ont été reconstitués suivant les mêmes règles.

Le chiffre d'affaires consolidé s'élève à 6,4 milliards de francs en augmentation de 14,2 % sur celui de l'exercice 1979. Le bénéfice net consolidé s'établit pour la part du groupe à 126 millions de francs contre 101 millions de francs en 1979 (+25 %).

Ces résultats reflètent des situations différentes selon les secteurs d'activité du groupe. Dans un contexte toujours très concurrentiel, les résultats de l'exploitation des lignes régulières de la Compagnie maritime des chargeurs réunis demeurent insuffisants. Ses filiales et participations ont bénéficié d'un environnement plus favorable, notamment dans les transports maritimes de marchandises en vrac. Les résultats de l'U.T.A. sont en progrès et lui permettent de poursuivre la modernisation de sa flotte. Les autres filiales industrielles ou commerciales ainsi que les Grands Travaux de Marseille enregistrent d'une façon générale des résultats comparables à ceux de l'exercice précédent.

Compte tenu d'un résultat d'exploitation du même ordre de grandeur que celui de l'exercice précédent et d'importantes plus-values de cession, la Société Chargeurs Réunis clôture l'exercice 1980 avec un bénéfice de 67,4 millions de francs au lieu de 46,4 millions de francs en 1979.

Le conseil proposera à l'assemblée générale, qui se tiendra le 24 juin prochain, la distribution d'un dividende de 12,50 F, plus avoir fiscal, égal au précédent.

Les résultats des premiers mois de 1981 confirment les tendances observées dans le groupe au cours de l'exercice 1980.

PRICEL-CHARGEURS RÉUNIS-SOCIÉTÉ FINANCIÈRE DE L'ARMEMENT

Les conseils d'administration de *ces sociétés ont décidé de mettre* à l'étude leur fusion. Celle-ci s'effectuerait au moyen de l'absorption par Pricel de Chargeurs réunis et de la Société financière de l'armement. A cette occasion, il serait également proposé d'absorber la Société financière d'investissements et de placements. Le futur groupe reprendrait le nom de Chargeurs réunis.

A cet effet, il a été fait choix de deux experts — le cabinet Mazars pour Chargeurs réunis, Société financière de l'armement et Société financière d'investissements et de placements, et la société Sefigest pour Pricel — chargés d'assister les conseils d'administration pour la détermination ultérieure des parités de fusion. Celles-ci devraient pouvoir être arrêtées par les conseils d'administration vers la mi-juin en sorte que les *assemblées d'actionnaires* puissent *se* prononcer à fin juillet.

SOCIÉTÉ ANONYME des GALERIES LAFAYETTE

Le chiffre d'affaires des grands magasins, à l'enseigne « Galeries Lafayette », s'est élevé, en 1980, à 2 525 629 000 F dont 1 575 797 000 F réalisés par la Société dans le magasin du boulevard Haussmann *et 949 832 000 F par ses filiales.* L'augmentation est de 8,75 % sur l'année antérieure.

Après 30 176 596 F de dotation aux amortissements et provisions, contre 30 345 526 F en 1979, le résultat d'exploitation s'établit à 22 199 373 F contre 7 865 312 F pour l'exercice précédent.

Le bénéfice net, qui inclut, d'une part, 2 005 000 F de plus-values de cessions et 1 533 000 F de solde positif des autres profits et pertes et, d'autre part, 7 881 000 F de réintégration de la provision spéciale de *réévaluation, est de 33 710 342 F.* Il était de 19 521 614 F en 1979 après, d'une part, 2 369 000 F de plus-values de cessions et 1 046 000 F de solde positif des autres profits et pertes et, d'autre part, 8 240 000 F de réintégration de la provision spéciale de réévaluation.

Le Conseil d'administration proposera à l'assemblée générale, le 26 juin 1981, de distribuer un dividende de 5,60 F formant, avec l'impôt déjà versé au Trésor (avoir fiscal), un revenu global de 8,40 F par action.



BEGHIN - SAY

Le conseil d'administration de Beghin-Say s'est réuni le 22 avril 1981 sous la présidence de M. Jean-Marc Vernes.

Il a arrêté les comptes et le bilan de l'exercice 1980 qui seront soumis à l'assemblée générale ordinaire qui sera convoquée à Paris le 17 juin 1981. L'exercice 1980 marque une augmentation de 52 % de la marge d'autofinancement (résultat net, amortissements hors réévaluation et provision nette pour hausse de prix), *celle-ci s'élève* à 615,7 millions de francs contre 404,2 millions de francs en 1979.

Le solde bénéficiaire de l'exercice ressort à un montant de 107,2 millions de francs après affectation d'une annuité d'amortissement de 228,5 millions de francs dont 35,5 millions de dotation complémentaire de réévaluation, et constitution d'une provision pour hausse de prix de 342,2 millions, et d'une provision pour impôt de 90,5 millions, la provision pour hausse de prix constituée en 1974 s'élevant à 26,8 millions ayant été réintégrée.

Compte tenu du report à nouveau, le montant disponible s'élève à 282,8 millions de francs après dotation à la réserve légale d'une somme de 7,5 millions pour la porter à 10 % du capital, la réserve spéciale de plus-values à long terme étant dotée de 12 millions.

Le conseil d'administration proposera à l'assemblée la distribution d'un dividende net de 10 F par action (au lieu de 7,50 F pour l'exercice 1979) assorti d'un crédit d'impôt de 5 F (au lieu de 3,75 F pour l'exercice 1979), le solde étant viré au report à nouveau.

Cette distribution porte sur un capital augmenté de 12,5 % après la distribution d'actions gratuites intervenue en octobre 1980.

A l'issue de l'assemblée générale ordinaire se tiendra une assemblée générale extraordinaire à laquelle sera proposée la distribution d'actions gratuites au personnel de la société et de ses filiales pour un montant maximum de 172 254 titres, soit 2,98 % du capital.

En outre, le conseil, à la suite de la démission de MM. P. Oury, G. Ullens, B. du Breuil et G. de André, a coopté comme administrateurs MM. A. Ferruzzi, R. Gardini, B. Egloff et G. Ceroni.

La ratification de ces nominations sera proposée à l'assemblée générale ordinaire du 17 juin.

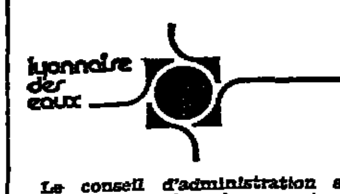
A la suite de ces cooptations et de la nomination de M. R. Gardini au poste de vice-président, le conseil sera ainsi composé :

M. Jean-Marc Vernes, Président-Directeur Général ; MM. Raoul Gardini, Philippe Malet, vice-présidents ; MM. Mauro de André, Michael Attfield, Gianfranco Ceroni, Bernard Egloff, Arturo Ferruzzi, Marcel Kilfiger, Pierre Le Blan, La S.B.E. représentée par M. G. Garinois, administrateurs.

COMPAGNIE OPTORG

Le Conseil d'administration de la Compagnie OPTORG, réuni le 22 avril 1981, a approuvé les comptes de l'exercice 1980 qui se soldent par un bénéfice net de 20 606 351 F contre 19 031 543 F pour l'exercice 1979.

Il sera proposé à l'assemblée générale ordinaire, qui sera convoquée le 24 juin 1981, la mise en distribution d'un dividende global par action de 18,75 F dont 12,50 F payés en espèces et 6,25 F d'avoir fiscal, contre 17,25 F au titre de l'exercice 1979.



Le conseil *d'administration* s'est réuni pour arrêter les comptes de l'exercice 1980. Après amortissements, provisions et impôts, les résultats s'élèvent à 100 332 013 F, contre 86 290 122 F en 1979. Il sera proposé à l'assemblée générale ordinaire du 24 juin 1981 la distribution d'un dividende de 26 F auquel s'ajouterait un avoir fiscal de 13 F, soit 39 F contre 33,75 F pour le précédent exercice.

Après affectations aux réserves, telles que soumises à l'approbation de l'assemblée générale, les fonds propres de la société se trouveraient en augmentation de 34 193 214 F.

Ainsi qu'en avait décidé le conseil dans sa séance du 18 février 1981, les actionnaires réunis en assemblée générale extraordinaire à l'issue de l'assemblée générale ordinaire seront appelés à statuer sur un projet de distribution gratuite d'actions au personnel de la société et de certaines filiales dans le cadre de la loi du 24 octobre 1980.

Cette décision intéresse environ quatre mille neuf cents salariés auxquels seraient attribuées 63 000 actions représentant 2,48 % du capital de la société.



L'Université de Riyadh a choisi Bouygues

Samedi 18 avril à Riyadh, le contrat de construction de la nouvelle Université de Riyadh a été signé en arabe, par son excellence le Président de l'Université de Riyadh, Docteur Mansour Al Turki, Francis Bouygues et Winton Blount, pour un prix de 1,70 milliard de dollars, soit 8,77 milliards de francs.

Pour les bâtiments principaux, la construction représente un total de 650.000 m². Les plans sont l'œuvre du très célèbre cabinet d'architectes américains HOK + 4.

Après six mois d'études, et la remise de prix du 22 mai 1978, le projet a été profondément bouleversé. L'accord intervenu a nécessité 1.061 jours de négociations, soit un total de 41 mois, alors que le délai d'exécution partant du 18 avril 1981 est de 40 mois, la livraison devant avoir lieu le 18 août 1984.

Bouygues, représenté par Francis Bouygues, est **gérant et majoritaire** *dans le groupement Bouygues-Blount*, avec 55%. **Le Directeur du projet et le Directeur du chantier seront choisis par Bouygues, parmi ses collaborateurs.**

Un acompte à la commande est prévu dans le contrat pour 20% du montant, soit environ 1,75 milliard de francs. Il sera versé vers la fin avril.

30% des travaux seront sous-traités à des entreprises coréennes et 20% à des entreprises européennes.

En chiffre d'affaires, les travaux *représenteront pour Bouygues,* en milliards de francs par an :

1981 :	0.724
1982 :	1,446
1983 :	1,446
1984 :	1,208
Total	4.824

En 1981, ils s'ajouteront aux prévisions annoncées à Yamoussoukro (Côte d'Ivoire), lors de la présentation des comptes 1980 et des perspectives 1981. Ces chiffres, établis alors avec prudence, ne comprenaient pas l'Université de Riyadh. Les bénéfices attendus seront disponibles pour une faible part en 1981 et 1982, mais pour l'essentiel en 1983 et 1984.

Après la cérémonie de signature, Francis Bouygues s'est adressé au Président de l'Université de Riyadh :

"Aujourd'hui je suis un homme heureux. Hormis la signature de ce *contrat, je suis très honoré par la* **confiance** que me manifestent l'Université de Riyadh et le Royaume d'Arabie Saoudite. **Cette confiance est pour moi le fondement de mon métier d'entrepreneur.** Voulant être au service de mon client, je combats chaque jour pour cette confiance.

"Soyez assurés que le projet de l'Université sera exemplaire par sa **qualité et son délai d'exécution.**

"Je veillerai moi-même à ce que **ce chantier soit le meilleur au monde.**

"Je remercie son Excellence le Président de l'Université, ainsi que son Excellence le Vice-Président et tous les collaborateurs de l'Université, pour l'honneur qu'ils me font *de leur confiance.*

"Je désire aussi remercier les architectes HOK + 4 pour qui ce projet sera un très grand succès.

"J'associe à mes remerciements mon ami et associé Winton Blount dont les conseils m'ont été précieux.

"Dès demain, de retour à Paris, nous commencerons notre réflexion et notre analyse en vue de choisir pour vous nos hommes les meilleurs, les plus expérimentés et les plus loyaux."

A son retour à Paris, Francis Bouygues a déclaré :

La négociation de l'Université de Riyadh a été longue, difficile et mouvementée, elle s'est déroulée dans un climat de très haute compétition internationale parmi des concurrents Américains, Anglais, Allemands, Suédois, Italiens et Séoudiens.

L'élément déterminant du succès a été la haute technicité de Bouygues dans tous les domaines de l'entreprise générale en vue de la livraison d'un grand ensemble clé en main pour un prix et un délai forfaitaires.

Les négociations ont été menées à : Riyadh, Los Angeles, Saint-Louis, Houston, Washington, Londres, Séoul et Paris.

Les collaborateurs de Bouygues ont montré leur esprit de dialogue et leur flexibilité. Ils ont su joindre à leurs techniques et à leur dynamisme une patience exemplaire et une très grande prudence.

Francis Bouygues a, par ailleurs, confirmé qu'à l'occasion de ce voyage à Riyadh, il a reçu la commande de trois hôpitaux à construire en Arabie Saoudite, dans un délai de vingt deux mois, pour un prix de 158 millions de dollars, *soit 816 millions* de francs.

L'ensemble de ces chantiers sera **générateur d'emplois nouveaux,** pour des Français, en France et à l'étranger. Ils seront une source importante de rentrées de devises pour la France.

LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

24 AVRIL

La hausse reprend

Après s'être très fortement ralenti, le mouvement de hausse a repris vendredi à la Bourse de Paris et, malgré quelques ventes bénéficiaires, l'indicateur instantané s'établissait en clôture à près de 0,7 % au-dessus de son niveau précédent portant ainsi son avance à 4 % environ en l'espace de trois jours.

Les opérateurs jugeraient-ils que la victoire de la majorité à l'élection présidentielle est désormais acquise ? Les résultats de plusieurs sondages, dont la publication est interdite mais qui auraient néanmoins filtré, faisaient l'objet de tous les commentaires autour de la corbeille. En tout cas, la Bourse paraît en avoir tiré des conclusions favorables. Quelques achats étrangers ont été encore enregistrés. Mais de l'avis général aucune vague de fond n'a déferlé sur le marché jusqu'à présent.

Parmi les vedettes de la séance, figuraient notamment Alsacienne de Supermarchés (+ 5,9 %), Générale de Fonderie (+ 5,8 %), Générale d'Entreprises (+ 5 %) et Roussel Uclaf (+ 4,9 %).

Suspendue en début de semaine, la cotation de Safic Alcan, dont le contrôle va être repris par Ifi-International (groupe Fiat), reprendra le 28 avril.

Le taux des reports a été fixé à 11 1/2 % contre 10 7/8 %.

L'or est remonté à Londres avec l'once de métal à 491,75 dollars (+ 3,25 dollars) et à Paris avec le lingot à 86 890 F (+ 895 F). Seul le napoléon a fléchi : 848 F contre 850 F.

LA VIE DES SOCIÉTÉS

GALERIES LAFAYETTE. – Le résultat d'exploitation s'établit à 22,2 millions de francs en 1980 contre 7,9 millions de francs en 1979, après 30,2 millions de francs d'amortissements contre 30,4 millions de francs. Le bénéfice net passe de 19,5 millions de francs à 33,7 millions de francs. Le dividende net est porté de 5 F à 5,60 F.

LESIEUR. – La part du groupe dans le résultat net consolidé courant s'est établie à 103,5 millions de francs en 1980 (98,04 F par action), en progression de 15,7 % sur l'exercice 1979, lui-même en augmentation de 20,5 %. Le dividende net est majoré de 15,4 % à 30 F (45 F avec l'avoir fiscal).

LYONNAISE DES EAUX. – Les résultats pour 1980 s'élèvent à 100,33 millions de francs contre 86,3 millions de francs en 1979. Le dividende global est porté de 33,75 F à 39 F.

SCHLUMBERGER. – Le chiffre d'affaires pour le premier trimestre 1981 a augmenté de 24 % à 1,45 milliard de dollars et le bénéfice a progressé de 42 % à 271 millions de dollars, soit 1,41 dollar par action contre 1 dollar, après ajustement pour tenir compte de l'attribution d'une action gratuite pour deux anciennes en septembre 1980.

SEB S.A. – Le chiffre d'affaires consolidé a augmenté de 6,2 % en 1980 à 1,97 milliard de francs, dont 1,25 milliard de francs pour la France et 0,72 milliard pour l'étranger. Le résultat brut d'exploitation est revenu de 291 millions de francs à 265 millions de francs, le bénéfice d'exploitation de 167 millions de francs à 105 millions de francs et le bénéfice net consolidé de 67,3 millions de francs à 42 millions de francs. Le dividende net est maintenu à 10 F.

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, base 100 : 31 déc. 1980)

	22 avril	23 avril
Valeurs françaises	101,3	102
Valeurs étrangères	113	113,5

Cie DES AGENTS DE CHANGE

(Base 100 : 29 déc. 1961)

Indice général	111,1	111,2

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 24 avril ..... 12 1/4 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	23/4	24/4
1 dollar (en yens)	215,30	215,35

NEW-YORK

Reprise en fin de séance

Favorablement influencé par le ralentissement de l'inflation en mars, Wall Street s'est redressé jeudi en cours de séance, après avoir fléchi initialement. Le marché a regagné tout le terrain perdu, et même au-delà, l'indice des industrielles s'établissant à 1 010,26 (+ 3,24 points) à la clôture.

Déjà importante ces derniers jours, l'activité a encore augmenté et 64,20 millions de titres ont changé de mains contre 60,66 millions la veille.

Les opérateurs ont d'autre part été encouragés par des signes de détente apparus sur le front des taux d'intérêt. Ils n'ont, de ce fait, guère tenu compte des pronostics assez pessimistes faits par l'économiste de la firme de courtage Salomon Brothers, M. Henry Kaufman. Ce dernier estime que le loyer de l'argent aux Etats-Unis atteindra avant la fin de l'année des niveaux records.

L'annonce d'un discours que le président Reagan doit prononcer mardi soir devant le Congrès réuni pour discuter de son plan a contribué enfin à détendre l'atmosphère.

Sur 1 919 valeurs traitées, 848 ont monté et 688 ont baissé.

VALEURS	Cours 22 avril	Cours 23 avril
Alcoa	36 1/8	36 1/2
A.T.T.	56 7/8	55 1/4
Boeing	34 1/2	35
Chase Manhattan Bank	45 1/4	46 1/8
Du Pont de Nemours	48 3/8	49 1/4
Eastman Kodak	83	82 1/4
Exxon	67 1/4	68 3/8
Ford	23 3/4	24 3/8
General Electric	66 1/2	67
General Foods	34 1/4	34 3/8
General Motors	56 1/4	57 5/8
Goodyear	19	19
I.B.M.	60 3/8	60 1/4
I.T.T.	32 7/8	32 7/8
Kennecott	57	57 1/2
Mobil Oil	60 3/8	59
Pfizer	51 1/2	51 1/8
Schlumberger	93 1/2	92
Texaco	35	34 1/4
U.A.L. Inc.	27 1/2	27 3/8
Union Carbide	58 1/4	58 3/8
U.S. Steel	34 1/4	34 1/2
Westinghouse	33 3/4	33 5/8
Xerox Corp.	61 7/8	63 1/4

BOURSE DE PARIS 24 AVRIL COMPTANT

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.F. (Sté Cent.)	772	770
Ass. Groupe Paris-Vie	2000	2000
Concorde	335	336
Epargne de France	393	....
Francs. Victoire	290	290
France I.A.R.D.	140 50	141
GAN (Sté Centr.)	746	748

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Crédital	103	103 20
Créd. Gén. Ind.	250	250
Crédit Lyonnais	284 50	....
Electro-Banque	191 50	195
Eurobail	143 20	143 10
Foncière Sofal	368	359
Fr. Cr. et B. (Cie)	151 20	152
France Bail	338	337 80
Hydro-Energie	22 60	22

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Immobail B.I.P.	222	220
Immobanque	291	288 50
(M) S.O.F.I.P.	91	91
Fonc. Lyonnaise	1290	1295
Immob. Marseille	1732	1800

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
O.F.P.-Omn. F. Paris	580	600
Publicis	682	675
Safaa	62	62
Sellier-Leblanc	278	281
Waterman S.A.	190	....
Brass. du Maroc	225	226
Brass. Ouest-Afr.	40 80	40 90
A.E.G.	146	....
Akzo	47 50	48 50

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Métallurgique Minière	180	....
Océanic	26 60	13 70 c
Pétrofigaz	445	....
Procuptis	265	....
Sabl. Morillon Corv.	120	....
Total C.F.N.	85	....
Ufinex	224	215 o
Voyer S.A.	2	2
Rorento NV	273 60	275 40

HORS-COTE

Compartiment spécial

Autres valeurs hors cote

SICAV

Unirente	1201 77	1162 25
Valorem	252 09	240 66
Worms Investiss.	430 55	411 03

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain, dans la première édition.

MARCHÉ A TERME

La Chambre syndicale a décidé, à titre exceptionnel, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été l'objet de transactions entre 14 h 15 et 14 h 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
2276	4,5 % 1973	2295	2302	2314	2270
3018	C.N.E. 3 %	3210	3225	3201	3185
510	Afrique Occ.	508	516	514	511
490	Air Liquide	485	486 50	486 50	486 50
250	E.J. Lefebvre	247	246		
118	E. Saun.-Duv.	121	124 30		
510	Essilor	513	535		
265	Esso S.A.F.	265 80	266 50		
330	Eurafrance	326 80	327 50		
1080	Europe n°1	1106	1122		
290	U.I.S.	300	295	295 20	291
154	U.C.B.	153 50	154	154	154 50
166	Un. Fr. Banque	165 50	168	168	166 50
172	U.T.A.	180	180 50	180	177
9 50	Usinor	9 60	10	10 10	10
97	– (obl.)	96 90	96 90	96 90	96 90
280	Valeo	282	294 50	294 50	289
276	Gen. Motors	283	300 90	298 90	300 90
54	Goldfields	54 90	54 30	54 30	54 60
95	Harmony	94 50	95 10	96 50	93 20
12	Hitachi	12	12 20	12 10	12 20
285	Hoechst Akt.	289	286	285	283
32	Imp. Chemical	32 60	33 40	33 50	33
110	Inco Limited	110 10	109 70	109 70	109 20
315	IBM	313 50	315 90	314	312 10
88	East Rand	87 50	87 60		
168	Ericsson	168 90	173	174	....
350	Exxon Corp.	350	345 50	345 10	342 60
118	Ford Motor	123	128 30	128 30	....
270	Free State	266 50	264 90	264 90	260
97	Gencor	96 80	97 80	97 80	95 60
350	Gen. Electr.	349	354 80	354 80	350
300	Unit. Techn.				
420	West Drief.	409	408	408	403
255	West Deep	247 80	248 30	248 50	248 30
385	West Hold.	379 50	380 80	380	379
305	Xerox Corp.	315 50	323 50	323 50	....
3 15	Zambia Corp.	3 11	3 10	3 12	3 05

c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 24/4	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	5 139	5 156	5	5 250
Allemagne (100 DM)	236 750	236 740	227	240
Belgique (100 F)	14 491	....	13 700	14 400
Pays-Bas (100 fl.)	213 270	213 040	206	217
Danemark (100 krd)	75 170	75 130	72 500	77 500
Norvège (100 k)	93 750	93 910	91	96
Grande-Bretagne (£ 1)	11 208	11 182	10 900	11 500
Grèce (100 drachmes)	9 717	9 730	....	....
Italie (1 000 lires)	4 748	4 746	4 600	5
Suisse (100 fr.)	259 870	259 650	254	267
Suède (100 krs)	109 040	109 190	105 500	111
Autriche (100 sch)	33 485	33 485	32 400	34
Espagne (100 pes.)	5 837	5 846	5 650	6 050
Portugal (100 esc.)	8 800	8 810	8 400	9 300
Canada ($ can 1)	4 298	4 322	4 180	4 410
Japon (100 yens)	2 391	2 393	2 280	2 390

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 24/4
Or fin (kilo en barre)	86600	86900
Or fin (en lingot)	85995	86890
Pièce française (20 fr)	850	848
Pièce française (10 fr)	465	479
Pièce suisse (20 fr)	615 10	605
Pièce latine (20 fr)	592	600
Souverain	767 50	743
Pièce de 20 dollars	3258	3280
Pièce de 10 dollars	1556	1530
Pièce de 5 dollars	810	....
Pièce de 50 pesos	3505	3500
Pièce de 10 florins	605	602



Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

APRÈS LA DÉCISION DE LA COUR D'APPEL D'AMIENS

Urbain Giaume peut être soigné en prison

estiment les médecins

La cour d'appel d'Amiens est revenue jeudi 23 avril sur la décision de mettre en liberté pour six mois Urbain Giaume, prise la semaine dernière par le tribunal de Beauvais (*le Monde* du 22 avril). Après cet arrêt de la cour d'appel, le malfaiteur a été placé à nouveau sous écrou à l'Institut Gustave-Roussy de Villejuif (Val-de-Marne), où deux surveillants ont remplacé les policiers qui montaient la garde devant sa chambre. Les médecins qui l'ont examiné confirment que le malfaiteur est atteint d'un cancer généralisé mais contestent que des métastases soient apparues au cerveau.

L'état d'Urbain Giaume ne nécessite pas une hospitalisation, estiment ces médecins, même si le mal dont il est atteint lui donne des chances de survie qu'on peut évaluer entre un et quinze ans selon que la tumeur est sensible ou non au traitement hormonal. Ce dernier n'appelle aucune hospitalisation et peut être pratiqué en prison.

Si l'on en croit la chancellerie, la libération d'Urbain Giaume est intervenue sans qu'elle en soit avertie. Lorsque la nouvelle de cette libération a été rendue publique par *le Journal du dimanche*, le domicile d'Urbain Giaume, à Vincennes, a été placé sous surveillance permanente, de même, ensuite, que sa chambre à Villejuif.

La libération d'Urbain Giaume a suscité une vague de réprobation en France, mais aussi aux Etats-Unis où la presse s'étonne de la libération d'un des patrons de la French Connection, la filière française de la drogue. Devant cette vague de réprobation, la chancellerie a aussitôt cherché une parade juridique. Elle l'a trouvée dans la loi « sécurité et liberté », qui prévoit que les suspensions de peine sont décidées à l'unanimité d'une commission où siègent le juge de l'application des peines, le procureur de la République et le chef de l'établissement où le condamné est détenu, et non par un tribunal, comme l'a cru celui de Beauvais en se référant à une loi de 1975.

L'avocat d'Urbain Giaume Mᵉ Marcel Ceccaldi, fait remarquer à propos de l'arrêt de la cour d'appel que la décision du tribunal de libérer Urbain Giaume a été précédée, comme le prévoit la loi de 1975 à laquelle les juges se sont référés, d'un avis favorable de la commission de l'application des peines et que cet avis favorable vaut pour celui exigé par la loi « sécurité et liberté ». Il n'y avait donc pas lieu de revenir sur la décision de mettre le malfaiteur en liberté pour six mois.

Mᵉ Ceccaldi s'est pourvu en cassation vendredi 24 contre la décision de la cour d'Amiens. Ce pourvoi est en principe suspensif. Mais la chancellerie estime néanmoins que Urbain Giaume peut être maintenu en prison. Elle considère en effet que la décision du tribunal de Beauvais de libérer le malfaiteur n'était pas juridiquement exécutoire, même si elle a été exécutée, à la suite, affirme le ministère, d'une mauvaise interprétation des textes.

Toujours selon le ministère, Urbain Giaume doit, s'il veut retrouver la liberté, saisir, selon la procédure prévue par la loi « sécurité et liberté », la commission de l'application des peines. M. Peyrefitte a toutefois annoncé qu'il donnerait ordre au représentant du ministère public au sein de cette commission — qui statue à l'unanimité — de s'opposer à cette demande.

[De deux choses l'une : ou bien, médicalement, M. Giaume devait impérativement sortir de prison le 16 avril, et l'on comprend mal qu'on décide précipitamment, le 23, de l'y faire rentrer ; ou bien il y a lieu effectivement de le remettre en prison et l'on ne voit pas comment, en première instance, la chancellerie ne s'est pas opposée à sa libération, par la voix du substitut du procureur présent à l'audience. Car sept jours séparant les deux décisions, ce n'est assurément pas l'évolution de l'état de santé de M. Giaume qui peut expliquer qu'on ait dit blanc un jour et noir le lendemain. — Ph. B.]

JULIET BERTO, BERTRAND BLIER ET CLAUDE LELOUCH SÉLECTIONNÉS POUR LE FESTIVAL DE CANNES

Juliet Berto et Jean-Henri Roger, avec *Neiges* (*le Monde* du 23 avril), Bertrand Blier, avec *Beau-père*, et Claude Lelouch, avec *les Uns et les Autres*, représenteront la France dans la compétition officielle au Festival de Cannes, qui aura lieu du 13 au 27 mai.

Le numéro du « Monde » daté 24 avril 1981 a été tiré à 546 135 exemplaires.

UNE DISTILLATION EXCEPTIONNELLE DE 6 MILLIONS D'HECTOLITRES DE VIN EST AUTORISÉE PAR LA C.E.E.

(De notre correspondant.)

Bruxelles (Communautés européennes). — Les Dix viennent d'approuver la proposition de la Commission visant à autoriser dans la Communauté une distillation exceptionnelle d'environ six millions d'hectolitres de vins excédentaires. Le prix payé aux producteur sera de 13,07 F pour le vin rouge et de 12,11 F pour le vin blanc.

Chaque producteur est autorisé à distiller jusqu'à 15 % de sa production. En se référant à l'expérience des années passées, les services bruxellois évaluent à 6 millions d'hectolitres les quantités qui seront distillées. Compte tenu de la situation sur le marché, le prix d'achat fixé est plus attractif en Italie qu'en France et l'on peut penser que l'opération portera sur des quantités plus importantes dans le premier pays que dans le second.

Cette distillation devrait coûter au fonds européen d'orientation et de garantie agricole 90 millions d'ECU (525 millions de francs). — Ph. L.

[L'attractivité du prix de la distillation en Italie devrait favoriser une remontée des cours dans ce pays, et, par là même, réduire l'avantage dont disposent les importateurs français au détriment de la production nationale. Il n'est pas exclu toutefois que, comme pour la première opération de distillation qui s'est étalée de septembre 1980 au 15 mars 1981, la lenteur des opérations administratives incite les Italiens à tenir des ventes fermes à bas prix, plutôt que de courir après des versements tardifs.]

Abou-Dhabi achètera dix-huit avions Hawk

Sir Ronald Ellis, responsable des ventes d'armes au ministère britannique de la défense, se rendra la semaine prochaine à Abou-Dhabi pour mettre la dernière main à la rédaction d'un contrat, avec ce pays, de vente d'avions d'entraînement Hawk. Cet accord, en discussion depuis neuf mois, a été examiné lors de la récente visite de Mme Thatcher, premier ministre britannique, dans les Emirats arabes unis (E.A.U.).

De source britannique, on indique que le contrat porte sur l'acquisition de dix-huit biréacteurs Hawk par Abou-Dhabi, dont l'armée de l'air est intégrée dans les forces aériennes des Emirats arabes unis. Le montant de cet accord est d'environ 90 millions de livres (soit 1 milliard de francs). La version du Hawk retenue par Abou-Dhabi est celle qui est destinée à l'exportation — différente de la version achetée par l'armée de l'air britannique à cent soixante-quinze exemplaires — pour être exploitée dans des conditions climatiques propres au Proche-Orient. Le Hawk sert d'avion d'entraînement et d'appui tactique (moins de 3 tonnes d'armes).

La proposition britannique était en concurrence avec des offres franco-ouest-allemandes de vendre à Abou-Dhabi le biréacteur Alpha-jet. Depuis 1972, cet émirat dispose déjà d'avions de combat français, avec la commande — en deux contrats signés en 1972 — de trente-deux Mirage-5, qui sont la version simplifiée du Mirage III. L'entretien des Mirage est assuré par des personnels pakistanais, qui comprennent aussi des pilotes officiellement « prêtés » aux Emirats arabes unis.

D'une manière générale, on assiste au Proche-Orient à une vigoureuse rivalité entre Français, Britanniques et Américains (avec la version exportation du Northrop F-5) pour équiper les armées de l'air de nombreux pays en avions d'entraînement ayant, également, des missions tactiques d'appui léger de troupes au sol. C'est le cas de discussions, présentement, entre les fournisseurs potentiels en Occident et des Etats proche-orientaux comme Dubaï ou l'Arabie Saoudite. A ce jour, l'Alpha-jet franco-ouest-allemand a été vendu, dans cette région du monde, à Qatar (six exemplaires) et à l'Egypte (trente appareils).

● *L'Arabie Saoudite* n'écarte pas la possibilité de relever le prix de vente de son pétrole afin d'obtenir un accord sur un prix unifié, a indiqué jeudi 23 avril à New-York le ministre saoudien du pétrole, Cheikh Yamani, devant la Foreign Policy Association. Mais il a estimé qu'il y avait peu de chance qu'un tel accord puisse être réalisé lors de la conférence de l'OPEP qui se tiendra le 25 mai. — *(A.F.P.)*

● *La hausse du coût de la vie aux Etats-Unis* s'est nettement ralentie en mars. L'indice des prix de détail a augmenté de 0,6 % contre 1 % en janvier et février. En un an (mars 1981 comparé à mars 1980), la hausse des prix est de 10,6 %.

Le ralentissement de la hausse des prix de l'énergie (+ 2 % en mars après + 5,1 % en février) a compensé la montée des prix des produits alimentaires et de l'habillement. Il n'en reste pas moins que le poste « énergie » (essence, fuel) a encore été responsable en mars de la moitié de la hausse de l'indice, soit environ 0,3 %.